

Jacques LESTRINGANT

LE COMMANDANT EN SON FIEF

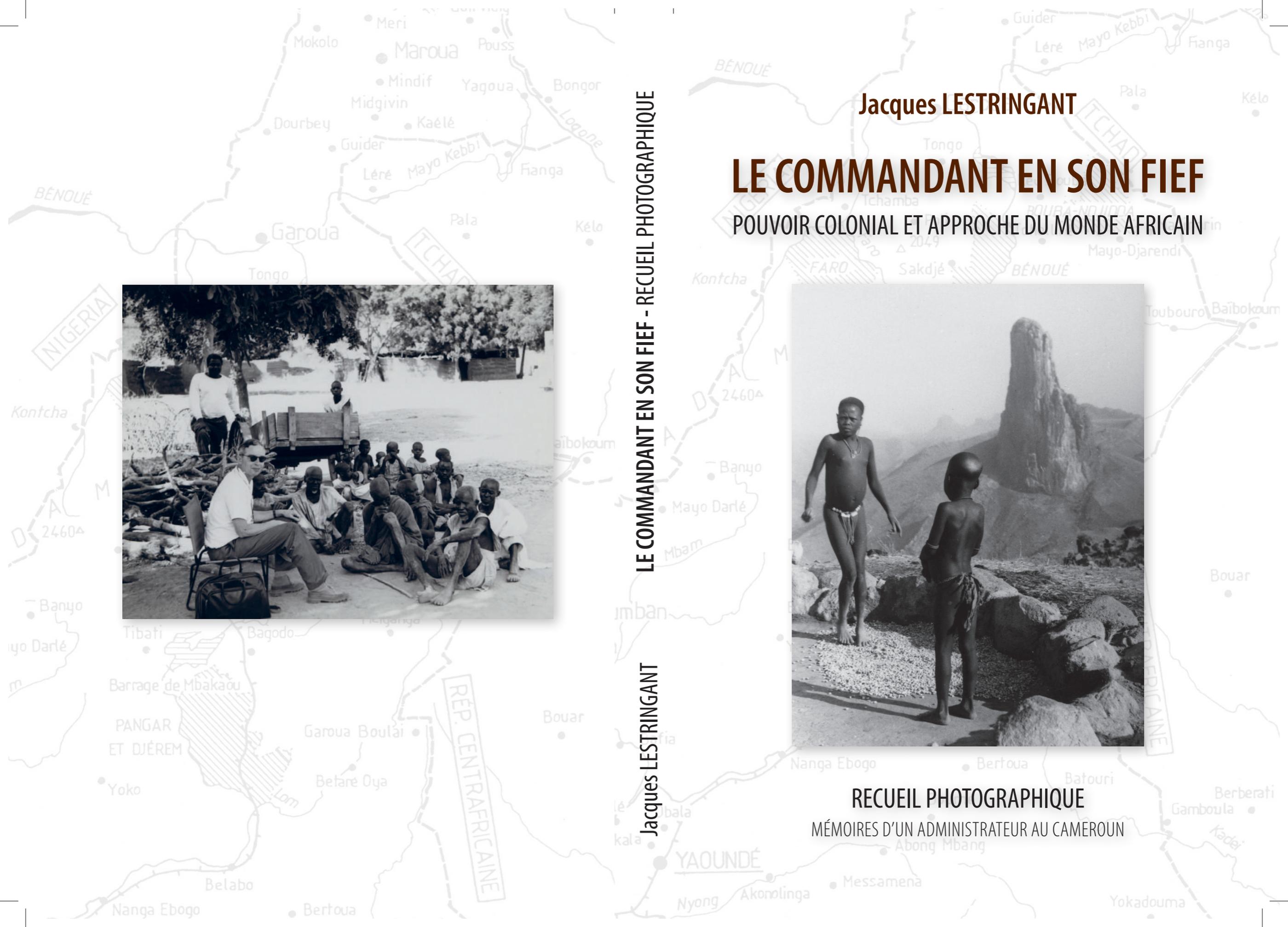
POUVOIR COLONIAL ET APPROCHE DU MONDE AFRICAIN



RECUEIL PHOTOGRAPHIQUE
MÉMOIRES D'UN ADMINISTRATEUR AU CAMEROUN

LE COMMANDANT EN SON FIEF - RECUEIL PHOTOGRAPHIQUE

Jacques LESTRINGANT







Jacques LESTRINGANT

LE COMMANDANT EN SON FIEF

POUVOIR COLONIAL
ET APPROCHE DU MONDE AFRICAIN

1946-1960

RECUEIL PHOTOGRAPHIQUE
MÉMOIRES D'UN ADMINISTRATEUR AU CAMEROUN



SOMMAIRE

Présentation.....	7-9
RECUEIL PHOTOGRAPHIQUE	11
LE TÉMOIN D'UNE PAGE D'HISTOIRE.....	12-15
LA MOSAÏQUE NORD CAMEROUNAISE	16-17
Sur les pas du commandant	18-30
Les voies de communication	31-40
Les cultures vivrières et de rapport	41-46
Les échanges et les marchés	47-54
Quête de l'eau et usage des poteries	55-59
Maternité et tradition	60-66
La vie au quotidien	67-73
La constellation des sociétés peules	74-86
Les autres groupes des bas-pays	87-103
Les nations fixées sur les massifs	104-125
Les occupants du sud des reliefs	126-145
LE MONDE SINGULIER DU BAMILÉKÉ	146-147
Aspects du pays bamiléké	148-151
Chefs coutumiers et traditions	152-156
Une œuvre d'art, la case bamiléké	157-163
Parades et cérémonies ritualisées	164-170
Pistes et ponts, œuvres du gobina	171-173
CRÉDITS PHOTO ET REMERCIEMENTS	174
COMMENTAIRES D'ACCOMPAGNEMENT DES IMAGES	175
Première partie - Le témoin d'une page d'histoire.....	177
Seconde partie - La mosaïque nord camerounaise	181
Troisième partie - Le monde singulier du Bamiléké	249
INDEX DES TOPONYMES ET DES ETHNONYMES	305
CARTES ET NOTES D'ACCOMPAGNEMENT	313-343



Présentation

C'est à l'époque et sur les lieux dont traitent les mémoires intitulés « Le commandant en son fief », que la plupart des photographies ici réunies ont été prises. Evoquant des souvenirs recueillis entre 1946 et 1960 au Cameroun, elles renvoient à un passé de beaucoup plus d'un demi-siècle.

L'intérêt des courtes années dont il s'agit tient à ce qu'elles ont représenté une période charnière pour les sociétés rurales dont le commandant a eu la charge. L'histoire très ancienne à laquelle celles-ci devaient leur originalité s'y lisait encore clairement. Au premier rang, s'y dévoilaient les conséquences d'un déficit immémorial. Jusqu'au début du XX^e siècle, les populations avaient été sevrées des échanges extérieurs qui leur eussent permis de bénéficier d'emprunts techniques. Il fallait accuser l'enfermement qui les avait assujetties, dû lui-même à l'épaisseur du continent africain et aux obstacles naturels entravant les communications. Chaque groupe avait dû se suffire des ressources de son territoire en assurant son autonomie de survie, tout en se prémunissant des agressions des voisins par un qui-vive permanent.

La brusque apparition des Européens et de leur domination n'a pas ébranlé, dans ces régions tout au moins, les édifices communautaires traditionnels que les coutumes avaient inscrits sur la carte. La colonisation allemande, courte et superficielle (1884 - 1915 environ), puis la tutelle française dans sa phase d'ensommeillement (1916 - 1945 environ) n'ont guère mis à mal l'héritage identitaire que les arrière-pays avaient reçu de leurs ancêtres. Tout juste les colonisateurs mirent-ils en veille quelques unes des pratiques inhumaines.

Il fallut attendre l'étape historique suivante (1946 – 1960), celle même dont les traits sont l'objet de notre ouvrage, pour que les autorités françaises introduisent ou généralisent des bouleversements effectifs. Là résidait, à court ou moyen terme, implicite et discrète souvent, une menace de dissolution ou de destruction de l'ordre interne des innombrables groupes historiques d'antan. L'Etat unitaire camerounais ne pouvait s'ériger que sur les décombres des petites nations, ces dernières condamnées au surplus par l'ascension des règnes de l'universel et de la mondialisation. L'action colonisatrice accéléra les évolutions politiques, économiques et sociales, tandis que l'instruction scolaire et l'importance croissante des élites autochtones permettaient d'associer de plus en plus de Camerounais à la métamorphose du pays qui allait devenir la commune patrie des intéressés.

Ce mouvement de délaissement touchant normes, usages et sites de vie anciens allait inéluctablement balayer du souvenir collectif les traces du patrimoine ancestral. La transmission du savoir d'autrefois par l'écoute des vieillards cesserait avec la disparition de ceux-ci. L'auteur se sentait interrogé par son propre devoir de mémoire. Des vestiges du passé ne figuraient-ils pas sur les photos qu'il possédait ? Le témoignage qu'il consignait par la plume ne serait-il pas conforté par le pouvoir évocateur de l'image ? Nonobstant des signes d'archaïsmes certains – d'aucuns pourront en être heurtés –, les documents présentés n'attesteraient-ils pas l'absence de tout misérabilisme chez de si humbles paysans africains et ne reflèteraient-ils pas plutôt la qualité et la dignité humaines de tant d'interlocuteurs du commandant. Ce dernier, quant à lui, conservait dans son cœur le souvenir de la confiance et du dévouement qui lui furent accordés par une majorité d'entre eux.



Le témoignage que propose ce recueil s'ordonne autour de trois développements.

D'emblée les premières photos devaient rappeler le cadre institutionnel dans lequel le commandant agissait. Un administrateur exerçait ses larges pouvoirs pour avoir été solennellement mis en possession de son domaine territorial. Son autorité lui avait été conférée au nom de la République Française – puissance tutélaire du Cameroun -. Celle-ci, souveraine, avait confié au commandant une circonscription à titre de « fief-servant » à la façon de notre Moyen Age. La suite des photos vient aussitôt après illustrer par l'image comment ce personnage s'efforçait d'approcher les populations.

Les deux autres parties du recueil transportent le lecteur dans les provinces au sein desquelles l'auteur a tenu des fonctions de commandement, plusieurs séjours durant et successivement dans plusieurs circonscriptions. Les pays et les sociétés y réunissaient à part égale une originalité et une diversité rarement présentes en Afrique. Les devoirs de l'administrateur y étaient les mêmes : contribuer à fusionner en une nation des peuples dissemblables, inégaux, sans connaissance ni liens mutuels, souvent antagonistes, mais aussi offrir à tous les voies des progrès culturels et matériels, sans pour autant jeter le mépris sur les civilisations locales.

La première province retiendra l'attention très longuement parce que constituant à elle seule tout un univers. Le Nord-Cameroun couvrait les étendues soudaniennes et sahéliennes sises depuis le rebord septentrional

du plateau de l'Adamaoua jusqu'au lac Tchad. Sur cette mosaïque de sites se juxtaposaient et s'imbriquaient les humanités et les genres de vie les plus contrastés. Dans ce décor, l'histoire précoloniale y avait déroulé des spectacles hallucinants : guerres sans fin, grands empires tour à tour se bâtissant, s'affrontant et se détruisant, impressionnants systèmes féodaux dont la puissance n'avait d'autre source que l'exploitation massive d'esclaves – ceux-ci acquis par d'incessantes razzias ou par soumission de peuples autochtones –, groupes animistes originels assez vigoureux pour donner des répliques sanglantes à leurs agresseurs, etc. Quelques échanges à travers le Sahara avaient hissé des principautés à un niveau supérieur, cependant que l'Islam se diffusait au prix d'un accueil inégal.

Tout autre était la seconde province, dénommée Bamiléké, et occupant le centre ouest du Cameroun à la frontière du sud du Nigeria (y a été rattaché, en 1961, un territoire de même ethnie, antérieurement sous la tutelle de la Grande Bretagne). Ce monde, d'espace réduit, composé surtout de hauts plateaux herbeux, à la fois original et homogène, offrait un double paradoxe. D'une part, il participait de la même civilisation et ne comptait aucun allogène – d'où l'absence d'esclaves –. Mais il n'avait jamais réuni que de petits royaumes, distincts et rivaux, au nombre de 80 à l'époque, le cloisonnement affectant jusqu'aux parlars de la langue mère. D'autre part, si chaque famille avait son habitat à l'intérieur d'un champ clos de haies (ni village, ni hameau), néanmoins l'autorité du roi-magicien soumettait ses sujets à une discipline sociale et à une solidarité presque absolues. Ajoutons que le Bamiléké constituait l'un des modèles de société humaine parmi les plus élaborés d'Afrique.



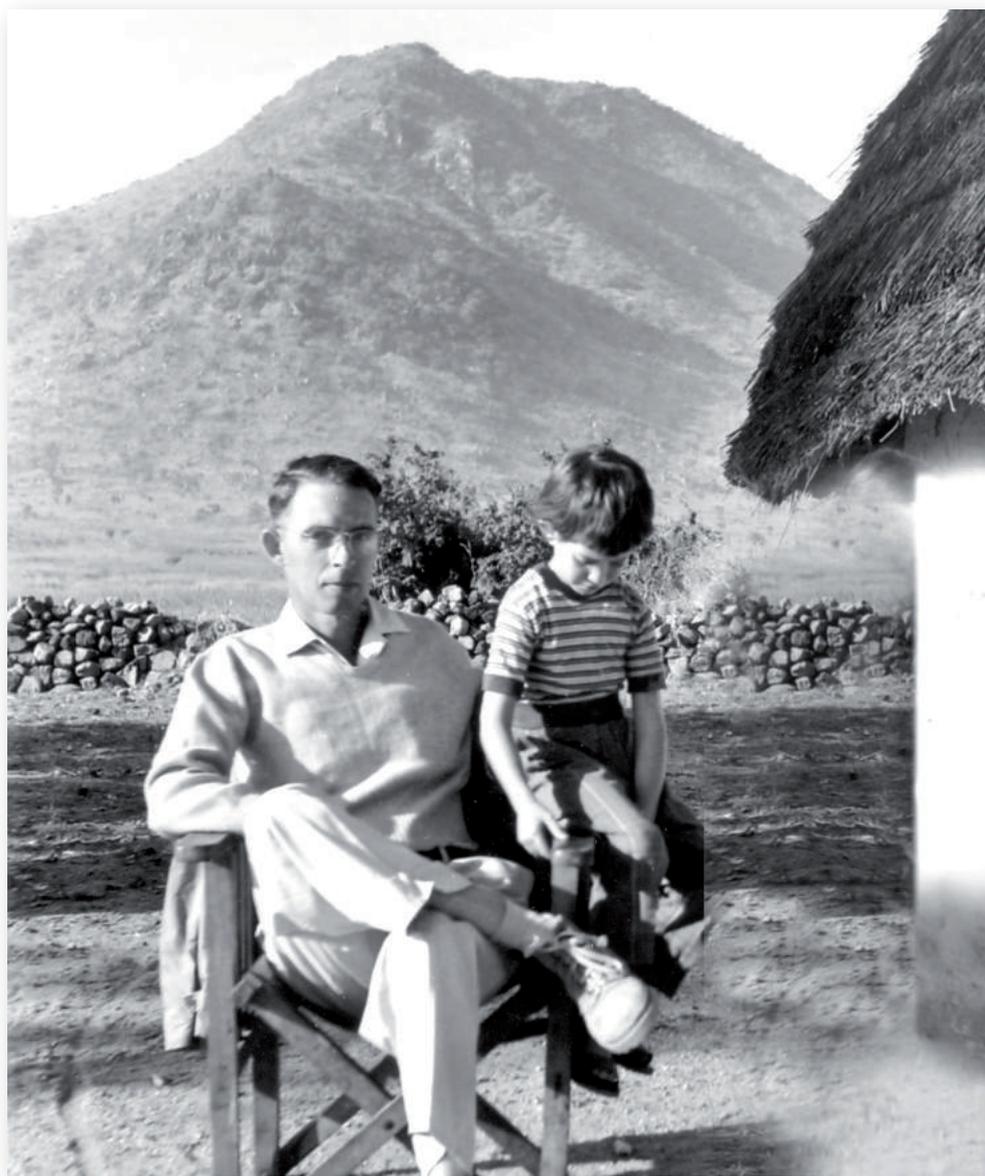
Un cahier joint en annexe donne, pour chaque image, des indications qui la localisent et qui la datent (sauf défaut de ces informations), accompagnées souvent d'un commentaire descriptif, de références historiques, d'enseignements à tirer du sujet.

On pourra regretter qu'aucune image n'illustre de longues périodes – pour cause d'affectation de l'auteur dans des services extérieurs –, ni ne fasse rappel de scènes exceptionnelles pourtant vécues – pour cause d'incompatibilité entre le rôle officiel tenu par l'auteur à cette heure là et la liberté dont le chasseur d'images a besoin –. Par contre des souvenirs ont été fixés sur pellicule un peu au-delà de 1960 à la faveur de missions. Enfin des images d'un grand intérêt historique proviennent d'amis obligeants, dont le nom est mentionné.



RECUEIL PHOTOGRAPHIQUE

Le témoin d'une page d'histoire



1. Le commandant en son fief , un jour de pause (novembre 1957).
Au campement de Bala, lieu d'histoire, situé au pied des refuges « perchés » de Bala et de Dourbey dans les Monts Mandara (subdivision de Guider).

Le témoin d'une page d'histoire



2. Rassemblement festif
lors du comice agricole
Guider. 10 mars 1959

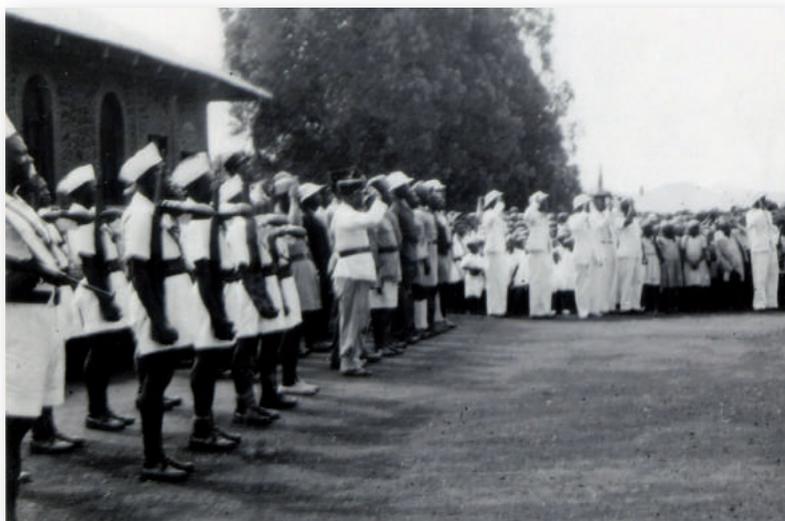


3. Une foule
installée sans
manières autour
du commandant
Guider.
14 juillet 1958

Le témoin d'une page d'histoire



4. Cérémonie du salut au drapeau. 14 juillet 1957

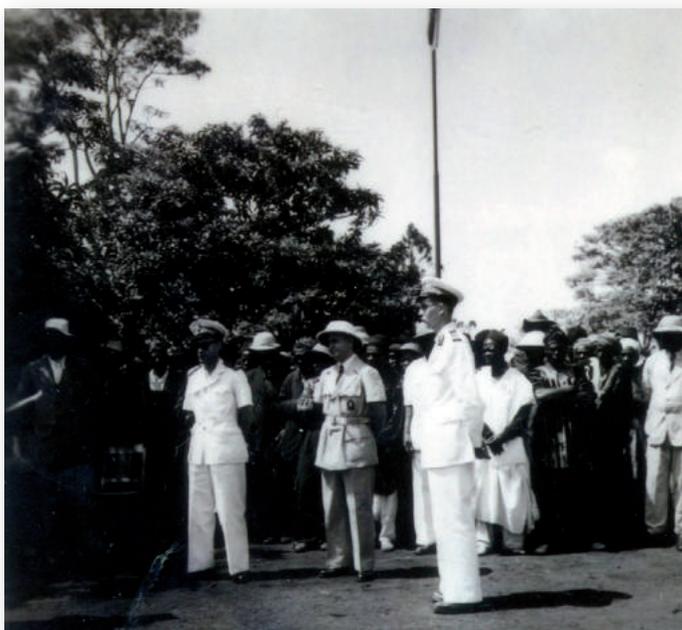


5. Cérémonie du 14 juillet 1949 à Bangangté

Le témoin d'une page d'histoire

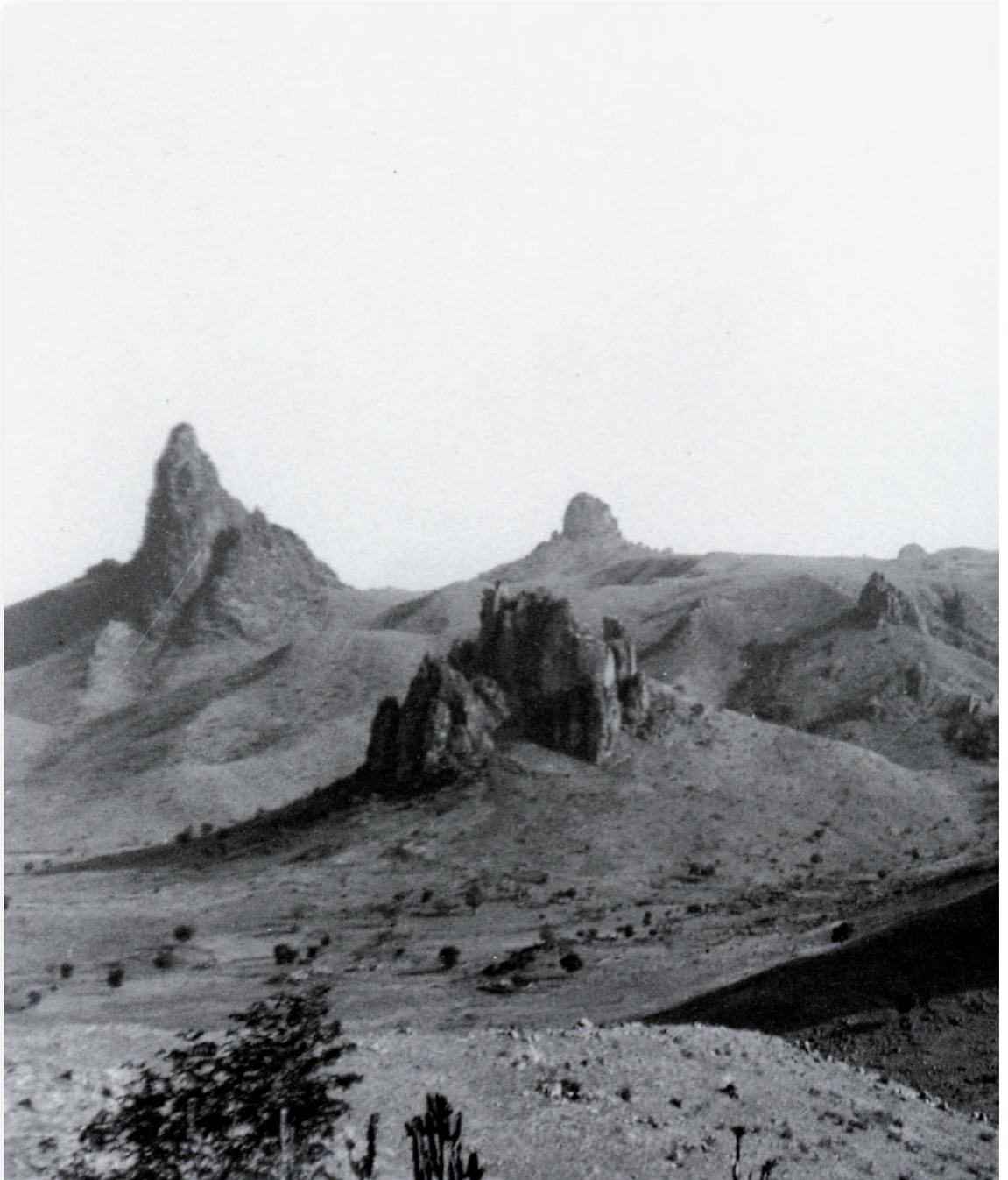


6. Démonstration des élèves du collège Garoua. 14 juillet 1956



7. Passation de service entre administrateurs. Bafoussam. 18 mai 1953

LA MOSAÏQUE NORD CAMEROUNAISE



8. Les pitons de lave volcanique des Kapsiki - décor le mieux connu des Monts Mandara



Sur les pas du commandant



9. La traversée hasardeuse d'un mayo en crue

10. Vaine recherche de la piste sous les hautes herbes



Sur les pas du commandant



11. Transport de gardes vers le théâtre de combats fratricides



12. En attente d'une action contre des coupeurs de route

Sur les pas du commandant



13. Arrêt dans un village wandala pendant une tournée à cheval



14. Echanges d'ordre politique avec les chefs guidar de Bidzar I et II

Sur les pas du commandant

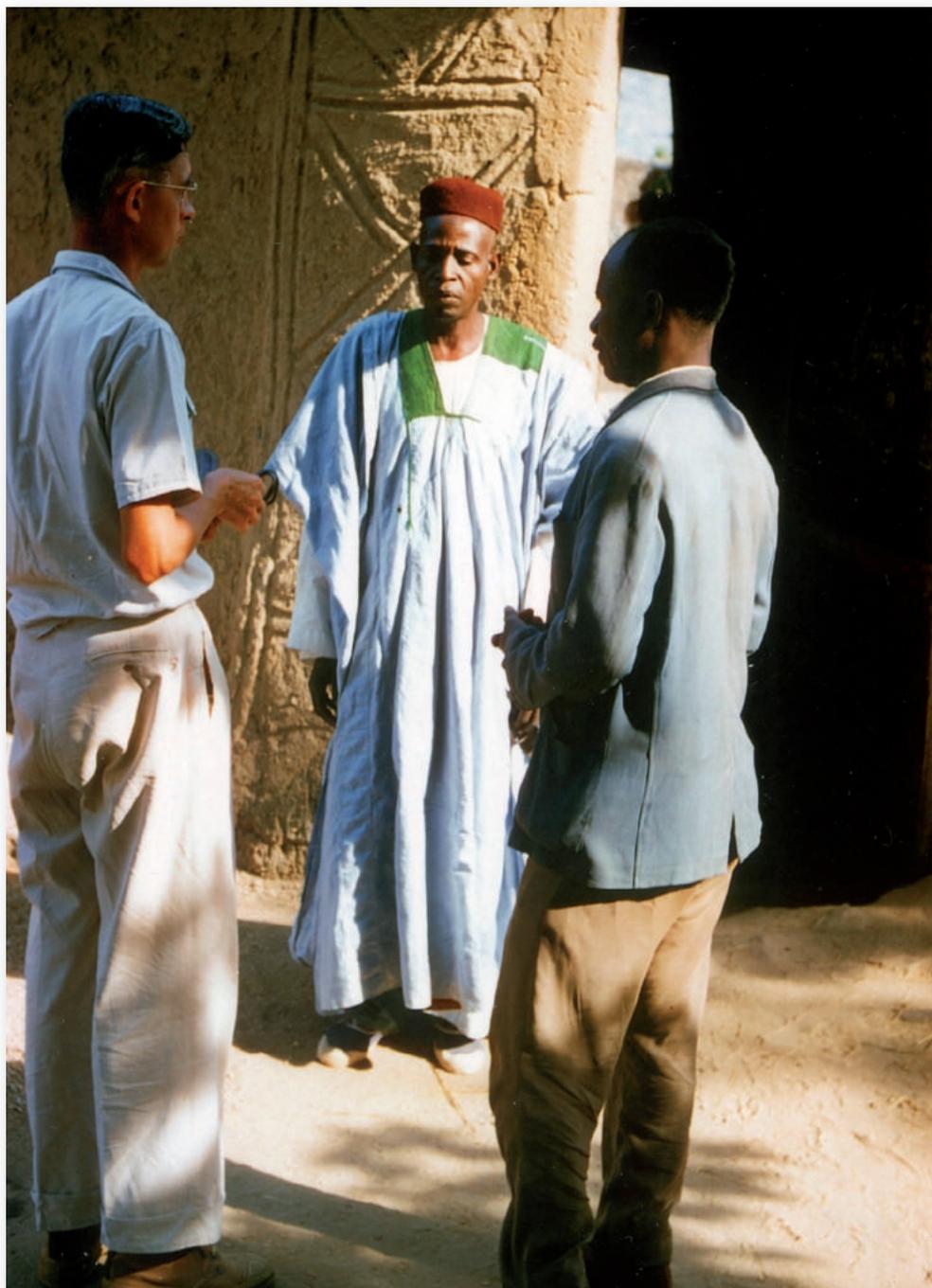


15. Le développement cotonnier évoqué avec les gens de Biou



16. Les confidences nostalgiques d'un lamido peul

Sur les pas du commandant



17. Entretien avec le chef peul « falisé » de Bala

Sur les pas du commandant



18. Vieillards daba rapportant l'histoire de leurs aïeux



19. Départ après le recensement du village fali de Djekdjek

Sur les pas du commandant



20. Accueil fastueux des administrateurs par le lamido de Bibémi



21. Une chambre d'hôtel **** climatisée à + 43° la nuit

Sur les pas du commandant

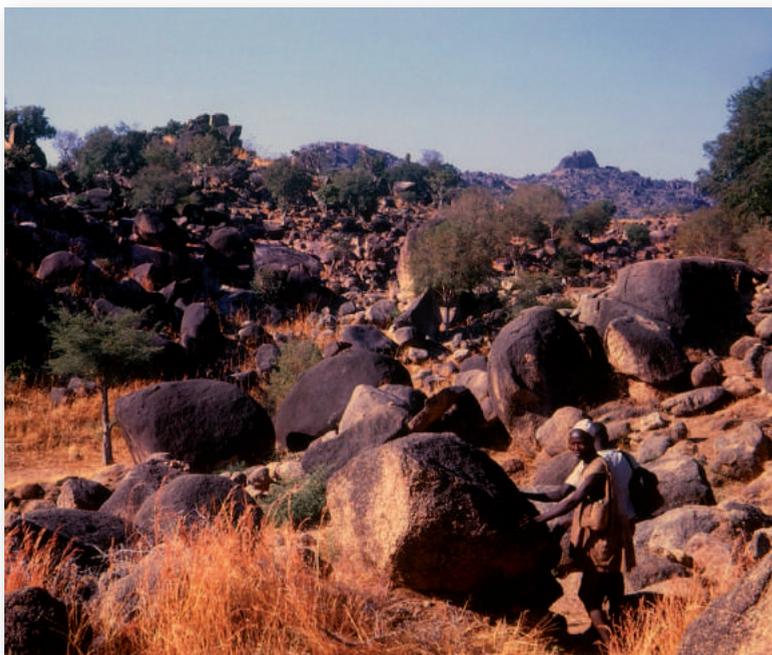


22. Traversée du Louti à la décrue lors d'une tournée en pays guidar



23. Marche des porteurs vers des villages fali à recenser

Sur les pas du commandant



24. Les guides précédant le commandant dans le dédale du massif de Nivé



25. Déambulation dans le massif chaotique de Tima

Sur les pas du commandant



26. Rencontre imprévue de femmes d'ethnie goude à Boutouza



27. Départ vers les îles du mayo Kebbi pour en chasser des hippos ravageurs

Sur les pas du commandant



28. Mères daba dans l'attente de l'appel devant le recenseur

Sur les pas du commandant



29. Deux femmes daba répondant aux questions du commandant



30. Sur un massif de Mora, comme ailleurs, hommes et femmes séparés

Sur les pas du commandant



31. Recensement du quartier de Nguirmayo (Mada) en saison pluvieuse



32. Rochers à usage d'amphithéâtre à Tizigné (Mada)

Les voies de communication



33. Radier submersible sur le Oulo construit en pays fali



34. Radeau sur le Faro pour atteindre les monts Alantika

Les voies de communication



35. Image de 1960 qui perpétuait très fidèlement ce qu'était, en 1947, au nord de Mafafal, la seule piste reliant Garoua à Maroua.



36. Prestataires rapetassant l'axe Guider-Dourbey

Les voies de communication



37. Prestataires goudé rétablissant la viabilité de la rampe de Boutouza

Les voies de communication



38. Type traditionnel de gué encaillassé sur la piste Lam-Djougui



39. Remontage annuel d'une passerelle de fortune sur le Faro

Les voies de communication



40. L'effet d'arrachement d'une crue du Louti (novembre 1958)



41. Camion victime de l'éboulement d'un radier sur le Louti (juin 1959)

Les voies de communication

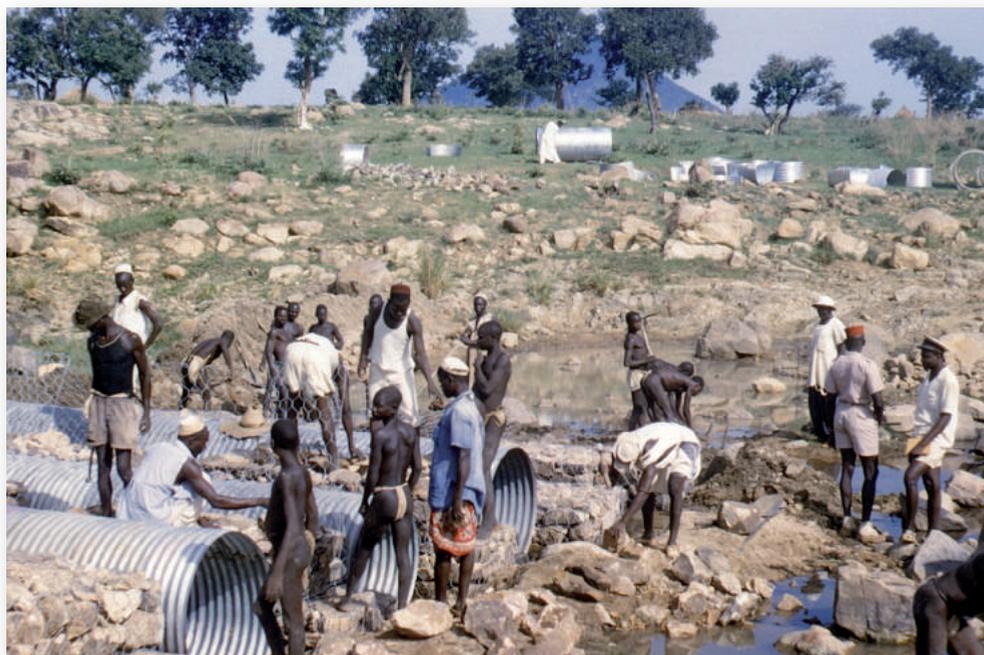


42. Le seul élément de radier existant en 1957 sur la Bénoué



43. Navires accostés au quai de Garoua (saison pluvieuse 1956)

Les voies de communication



44. Construction d'un long radier submersible sur le Oulo, juin 1958



45. Barres à mine et savoir-faire, moyens de levage d'une époque

46. Le commandant participant à la coulée du tablier d'un pont

Les voies de communication



47. La colossale digue en moellons du col de Méri



48. Piste dite Centre-massif, réalisée lors du 1^{er} semestre 1948

Les voies de communication



49. Centre-massif : dérochements par les prestataires



50. Centre-massif : nivellement d'une plateforme

Les voies de communication



51. Aspect de la piste Centre-massif, vers 1959, dans la traversée d'Oudjila



52. Détail de l'implantation d'enclos familiaux



53. Détail des banquettes de la photo d'ensemble

Les cultures vivrières et de rapport



54. Les épouses du chef de Mandama préparant le sol pour les semailles



55. Jeune fille daba façonnant un billon de culture



56. Cannes desséchées de mils semés pied par pied entre les granits

Les cultures vivrières et de rapport



57. Mil d'une parcelle atteignant déjà une moitié de sa croissance



58. Cinq femmes goudé extrayant des arachides

Les cultures vivrières et de rapport



59. Mère guidar et sa charge de panicules de mil

Les cultures vivrières et de rapport

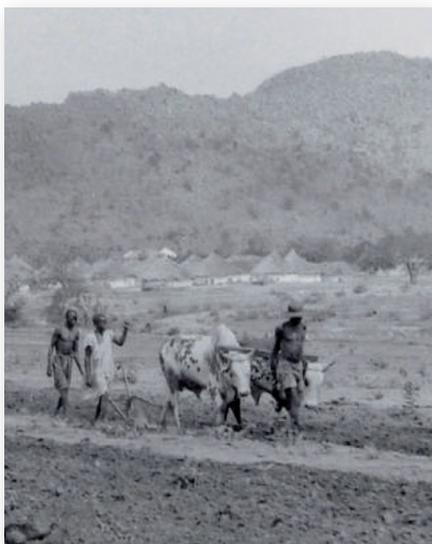


60. Récolte mise à sécher sur un bâti à Zulgo, janvier 1948

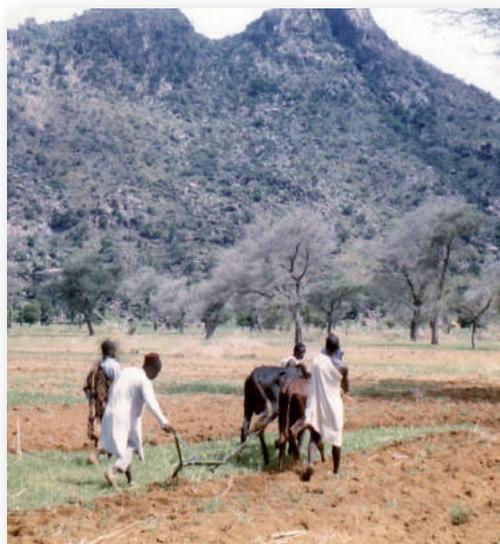


61. Mari guidar surveillant ses épouses lors du battage du mil

Les cultures vivrières et de rapport



62. Première expérimentation d'un labour en 1947 à Mora



63. En 1958, à Libé, paysan guidar labourant avec ses zébus



64. Destruction des forêts pour obtenir des sols meilleurs



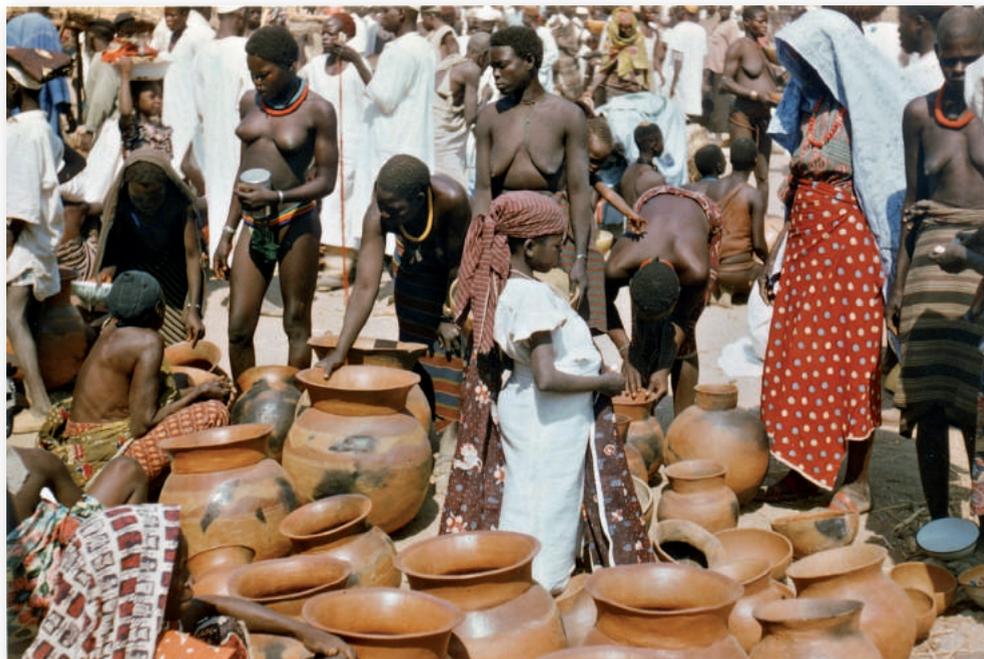
65. La mise à feu annuelle de la brousse

Les cultures vivrières et de rapport



66. Jeune mafa glanant du mil chandelle tombé dans les pierrailles

Les échanges et les marchés



67. Secteur de la poterie sur le marché de Guider



68. Discussions de femmes sur le marché fali de Niam

Les échanges et les marchés



69. Marché de Pitoa. Derniers bavardages entre Fali avant de remonter sur le Tinguelin



70. Marché de Mousgoy. Vente d'arachides à l'agoda

Les échanges et les marchés



71. La poudre à colorer le corps, très demandée par les Mafa de Souledé

Les échanges et les marchés



73. Détail de la coiffure de la Podogo



74. Détail de la coiffure de la Wandala

72. La bigarrure féminine du marché de Mora



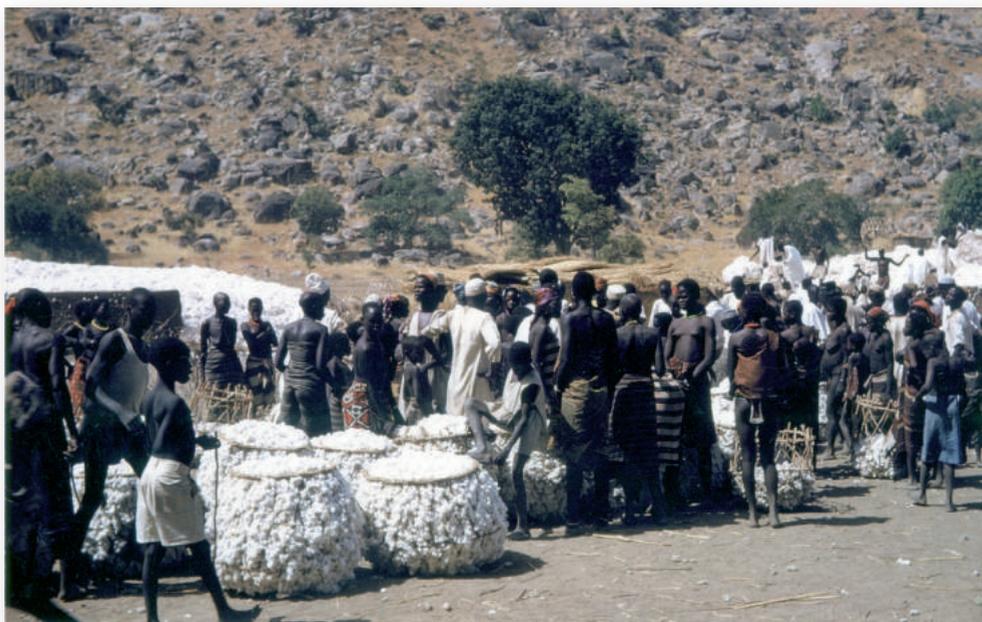
76. Délicat témoignage de sympathies féminines chez les Mafa



77. Des chevillères encombrantes, mais marqueurs ethniques

75. Echanges amicaux entre femmes mafa à Soulédé

Les échanges et les marchés



78. Sur le marché du coton de Lam, vendeurs enserrant la bascule



79. Famille se hâtant de porter son coton au marché de Bidzar

Les échanges et les marchés



80. Paniers de coton entreposés à l'avance par les familles de producteurs

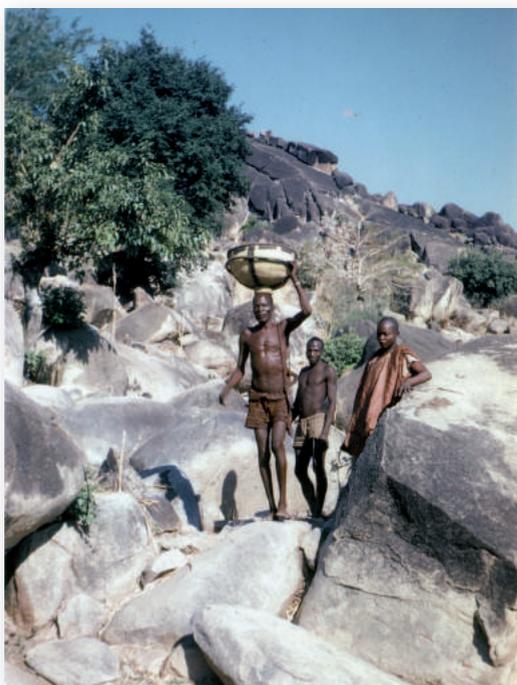


81. Marchands ambulants et leurs ânes, habitués des marchés de brousse

Les échanges et les marchés



82. Affairement des paysans au marché d'arachides de Pologozom



83. Daba descendant de ses lointains rochers avec un panier d'arachides

Les échanges et les marchés



84. Attente de l'ouverture du marché d'arachides de Massabay



85. Détail de l'adolescente daba à la pipe et aux labrets

Quête de l'eau et usage des poteries



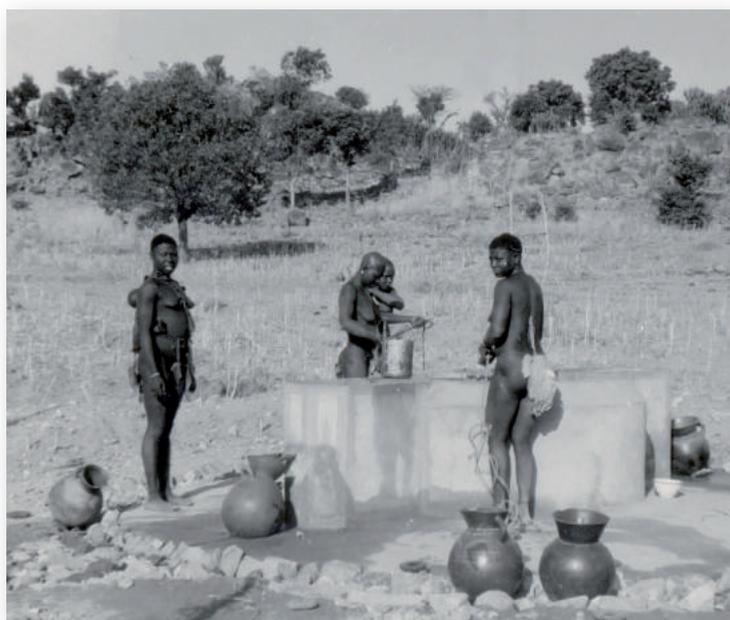
86. Enfants réduits à une mare pestilentielle pour leur toilette



87. Citerne aux parois fissurées, d'où suinte une eau qui se fait attendre

Quête de l'eau et usage des poteries

88. Creusement d'un puits artisanal à Kolkoss (piémont de Mada)



89. Mise en service d'un puits chemisé à Doumo (pays ndjegn)

Quête de l'eau et usage des poteries



90. Recreusement du puits de Boudva, suite à l'afflux d'immigrants

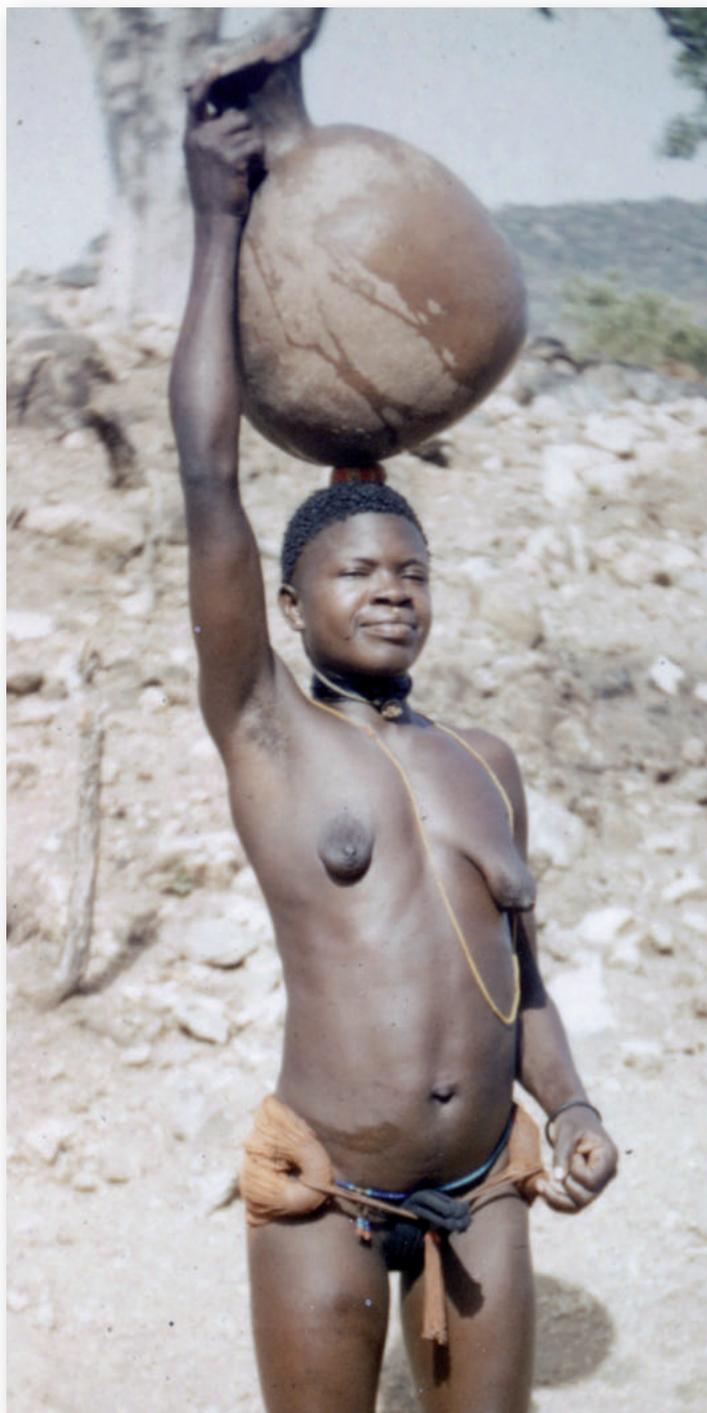
Quête de l'eau et usage des poteries

91. Portage sur l'épaule de cruches oblongues, modèle propre à Oudjila



92. Lot de poteries avant cuisson à Mandama

Quête de l'eau et usage des poteries



93. Fali du Tinguelin
au geste crispé
pour maintenir sa
trop pesante cruche

Maternité et tradition



94. Fali de Bounioum se hissant hors de son grenier, l'enfant tenu par une ceinture

Maternité et tradition



95. Porte-bébé en vannerie, modèle peu usité chez les Fali de Bossoum.

Maternité et tradition



96. Geste rare de présentation de son enfant par une mère (mafa)

Maternité et tradition



97. Mafa de Soulédé dotée d'une boîte à eau pour son enfant



98. Douche de bébé guidar avec de l'eau croupissante

Maternité et tradition



99. Fierté d'une mère fali du Tinguelin, aux labrets voyants

Maternité et tradition



100. Mère daba protégeant son enfant des mouches

Maternité et tradition



101. Visage d'une mère podogo d'Oudjila triant des graines

La vie au quotidien



102. Table meulière, de facture guidar, et planches-lits



103. Fillette choa broyant le grain sur des meules portables

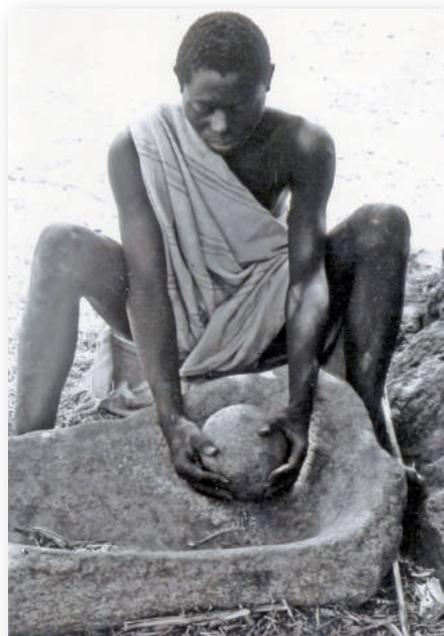
La vie au quotidien



104. Incinération de fumier (cendres à filtrer pour en recueillir les sels)



105. Four incinérateur fali à Bounioum (cendres pour saumure)



106. Mortier antique et boule à broyer à Gorom (premier âge du fer ?)

La vie au quotidien



107. Haut fourneau à Nivé (réduction de sable ferrugineux)



108. Four et soufflets d'un fabricant de pipes à Mandama

La vie au quotidien



109. Extraction des graines d'une cucurbitacée à Dahal (pays guidar)



110. Atelier d'un forgeron fali du Peské- Bori

La vie au quotidien



111. Tissage d'une bande de gabaque par un Guidar de Lam



112. Le travail de l'orteil et de la main du tisserand



113. Filage du coton par une Fali du Peské

La vie au quotidien



114. Pêcheurs bata piégeant le poisson à la décrue de la Bénoué à Garoua

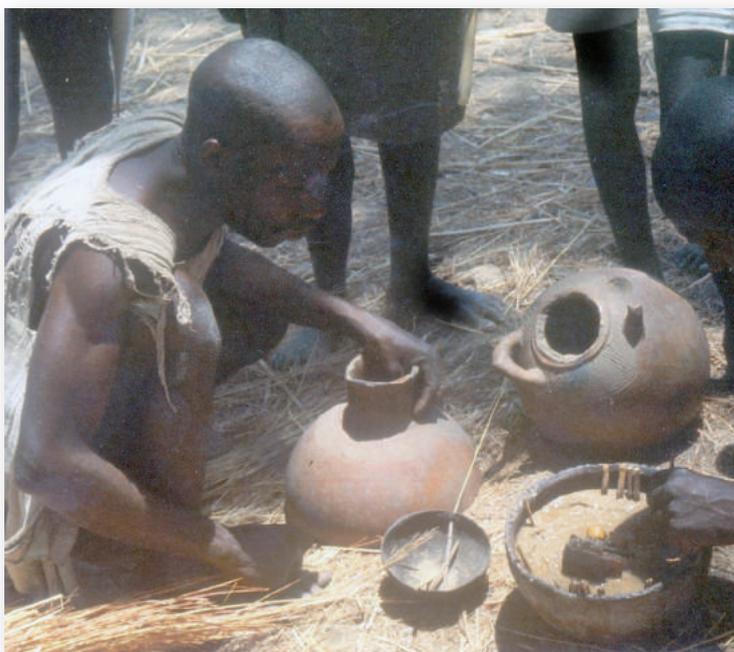


115. Pêche collective des Guidar dans une retenue du Mokorvong

La vie au quotidien



116. Table de divination par les pierres chez les Guidar de Lam



117. Opération de divination par le crabe chez les Chédé de Zaora

La constellation des sociétés peules



118. Femme mbororo au retour du marché de Badjouma



119. Visage tatoué d'une femme mbororo près de Meiganga



120. Troupeau mbororo à zébus blancs ou à cornes relevées en forme de lyre

La constellation des sociétés peules



121. Jeunes bergers mbororo des environs de Figuil



122. Hutte d'éleveurs mbororo se déplaçant en Adamaoua

La constellation des sociétés peules



123. Station d'une famille peule sur les éteules d'un village guidar

La constellation des sociétés peules



124. Hameau temporaire d'éleveurs peuls à Tchaskirou (canton de Limani)



125. Type d'habitat de Peuls sédentaires près de Ngaoundéré

La constellation des sociétés peules



126. Grand apparat d'un lamido entouré de ses servants (Guider)



127. Défilé de lamibé à Garoua le 3 janvier 1960

La constellation des sociétés peules



128. Solennité de la Prière sur le sable du mayo Guider (fête du mouton)



129. Tenue de parade des cavaliers carapaçonnés de Reï

La constellation des sociétés peules



130. Drapeaux de commandement de Reï et éléments du corps des janissaires



131. Affranchis et serfs composant l'escorte du lamido de Bibémi

La constellation des sociétés peules



132. Cavaliers de Bibémi s'avançant vers le commandant



133. Le salut au commandant des fantassins de Reï

La constellation des sociétés peules



134. Les quatre tambours de commandement du lamido de Reï



135. Le geste du salut des cavaliers en cotte de mailles de Reï

La constellation des sociétés peules



136. Vivandières serves accompagnant les troupes de Reï



137. Grands boucliers d'apparat de la garde de Reï (modèle dama)

La constellation des sociétés peules



138. Réception d'administrateurs sous la voûte-portique d'accès au palais de Tcholliré

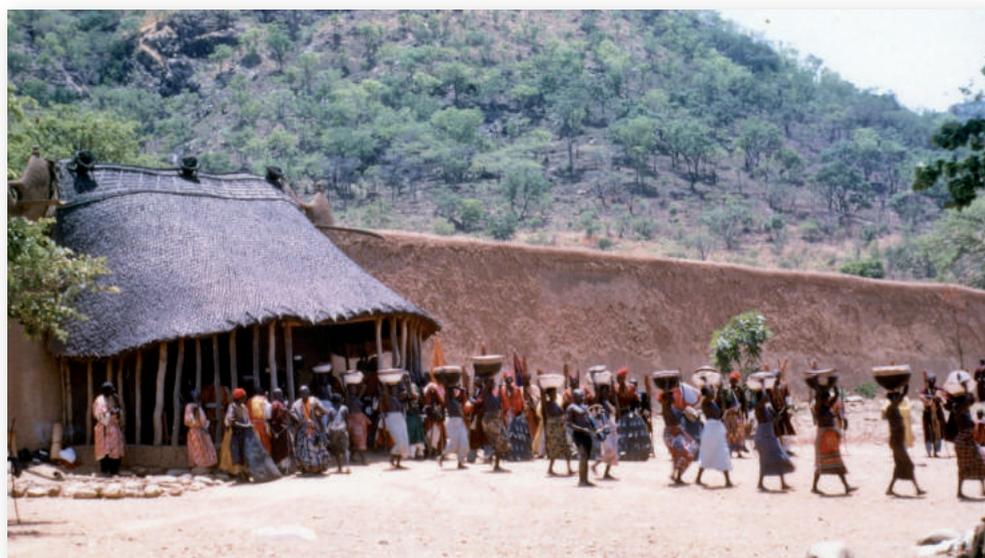


139. Tambours et bannières précédant le lamido de Reï dans son palanquin

La constellation des sociétés peules



140. Rations de vivres en attente dans une cour du palais de Tcholliré



141. Sortie des servantes porteuses des vivres destinés aux troupes et aux serviteurs

La constellation des sociétés peules



142. Fillettes peules vendant au marché de Guider les productions de leurs mères



143. Élégantes peules et leurs chasse-mouches à Garoua

Les autres groupes des bas-pays

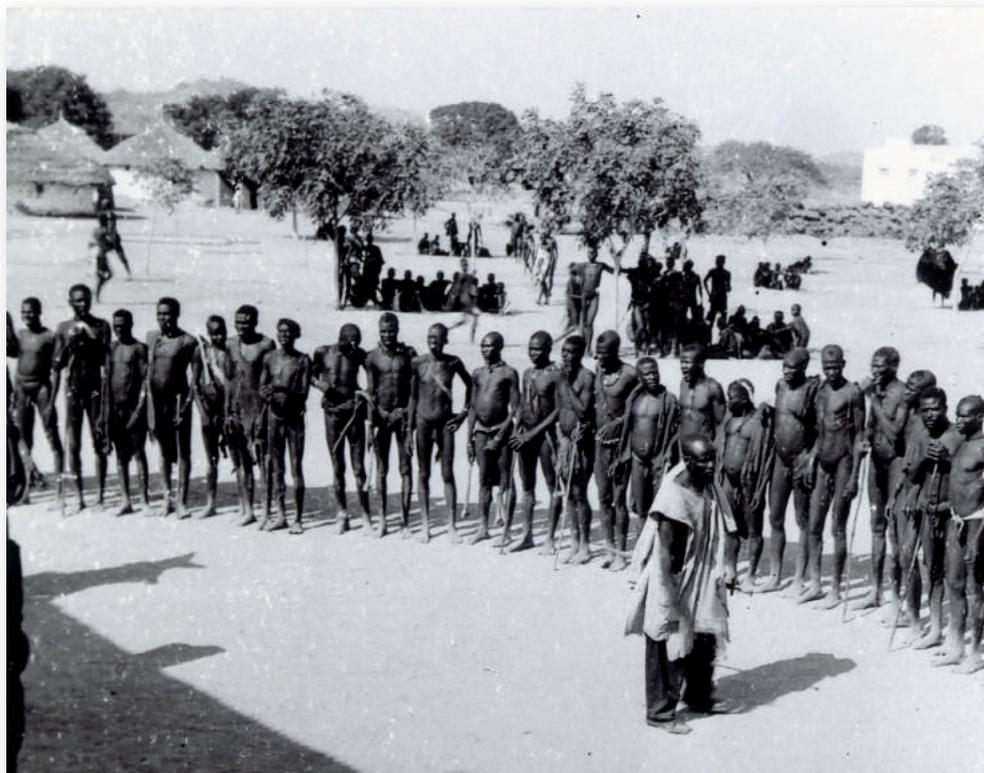


144. Le fortin du poste de Mora dans les années 1930



145. Danse « pavane » presque immobile des Wandala à Warba

Les autres groupes des bas-pays



146. Montagnards descendus apporter leur tribut au poste de Mora (1948)



147. Famille autruches dans la réserve de Waza

Les autres groupes des bas-pays



148. Eléphants en brusque arrêt après détection du photographe



149. Lionne aux aguets dans un fourré de la réserve de Waza

Les autres groupes des bas-pays



150. Eleveurs choa rapportant au commandant l'histoire de leurs migrations



151. Hameau d'éleveurs choa au Walodji, canton du sultanat de Mora

Les autres groupes des bas-pays



152. A Limani, un chef de fraction choa très typé



153. Zébu dressé au portage et accompagnant les Choa dans leurs déplacements

Les autres groupes des bas-pays



154. Femmes choa troquant à Mora les produits laitiers de leurs troupeaux



155. Regards très intrigués de femmes choa devant la découverte d'une blanche

Les autres groupes des bas-pays



156. Immense lac de Léré, dont le mayo Kebbi est l'effluent



157. La dépression du mayo Kebbi et les nénuphars couvrant les eaux dormantes

Les autres groupes des bas-pays



158. Une cour du gynécée du prince des Moundang en 1957



159. Autre quartier du gynécée du palais moundang de Léré

Les autres groupes des bas-pays



160. Le pays amphibie des Mambay, redevable des débordements du Kebbi



161. Halage d'un hippopotame tué par le gendarme de Guider au cours d'une battue

Les autres groupes des bas-pays



162. Fiers beaux danseurs d'ethnie massa



163. Bornouannes rythmant leur chant avec des claquettes

Les autres groupes des bas-pays



164. Autant de forteresses d'éboulis sur la plaine, autant de villages guidar



165. Le providentiel piège à termites des paysannes

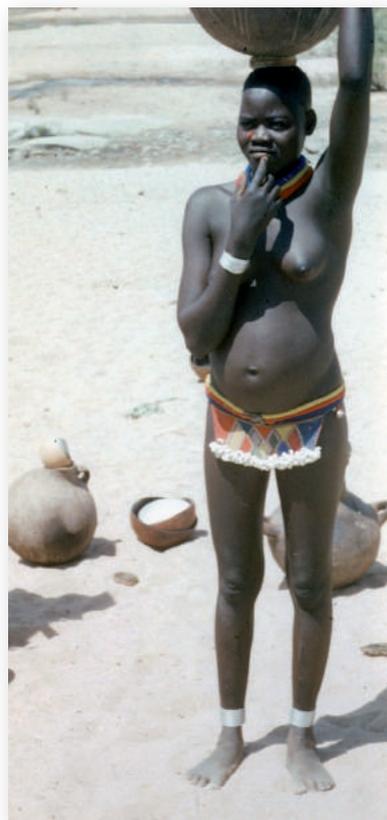


166. Cupules creusées sur un édifice rocheux à Guider

Les autres groupes des bas-pays



167. Un paysan guidar dans sa tenue d'autrefois



168. La solide stature d'une fille guidar



169. Fillettes guidar nettoyant leur cache sexe dans le mayo Baïnga

Les autres groupes des bas-pays



170. Le baobab monumental du village guidar de Kongkong

Les autres groupes des bas-pays

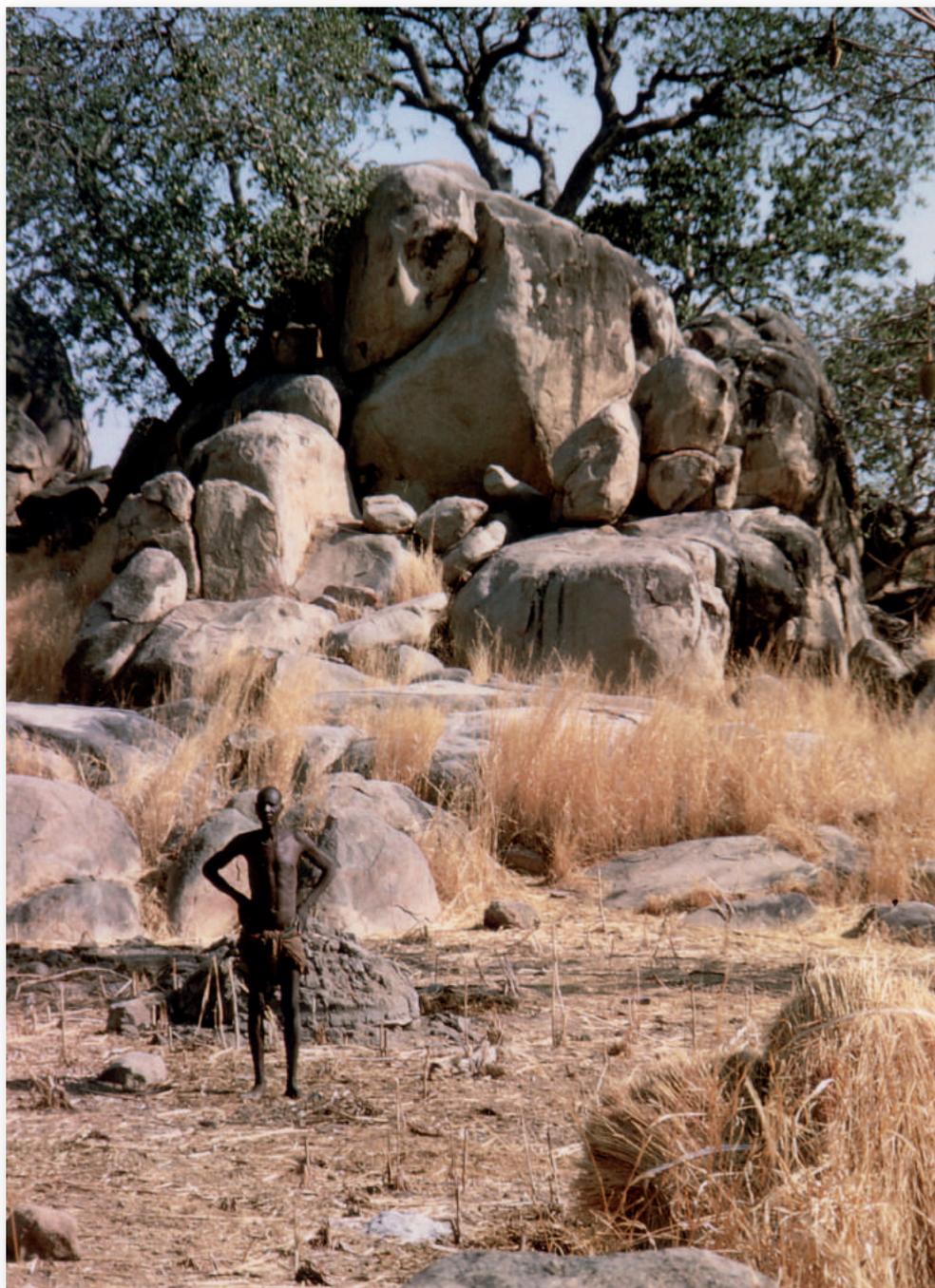


171. Quartier N/E de Guider en saison des pluies. Au loin, massif-île de Lam



172. Enclos guidar traditionnel avant que se généralise le mur en pisé

Les autres groupes des bas-pays



173. Un élément du labyrinthe granitique de Matafal, forteresse guidar

Les autres groupes des bas-pays



174. Habitat guidar reflétant l'hétérogénéité des recouvrements ethniques



175. Enclos familial guidar du modèle moundang



176. Cuisine et silo d'authentique tradition guidar

Les autres groupes des bas-pays



177. Le groupe masculin du corps de ballet guidar de Lam



178. Le groupe filles du même ballet vu de face



179. Le groupe filles dansant derrière les garçons

Les nations fixées sur les massifs

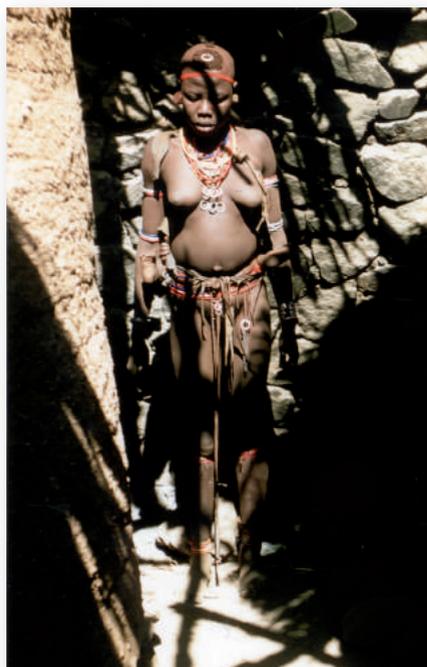


180. Terrasses de culture à Oudjila avec *Faidherbia* (arbres providentiels)

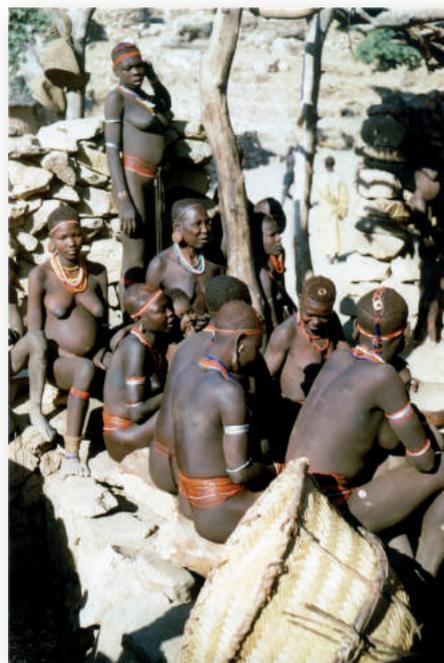


181. Demeure du chef d'Oudjila composée d'un bataillon de cases

Les nations fixées sur les massifs



182. La 1^{re} épouse du chef podogo d'Oudjila devant sa chambre



183. Quelques épouses du chef d'Oudjila, parées et enduites d'ocre



184. Une ornementation corporelle aguichante, mais inconnue autrefois

Les nations fixées sur les massifs



185. Habitats podogo voisinant l'enclos du chef d'Oudjila

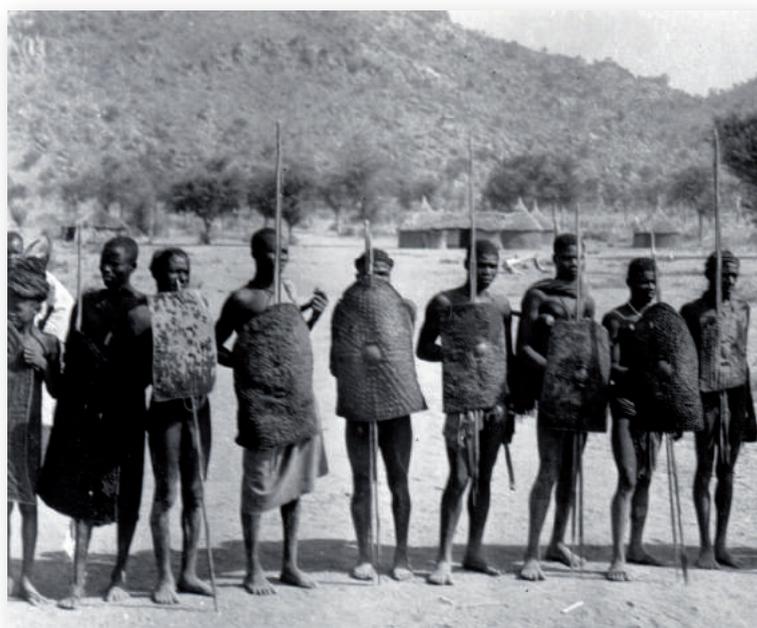


186. Habitat familial d'architecture muktélé à Baldama

Les nations fixées sur les massifs



187. Danse tournoyante de guerriers sur le massif de Mada



188. Paysans mada en armes à Kolkoss

Les nations fixées sur les massifs



189. Rebord des monts Mandara et quartier de Gemzek perché sur ce flanc



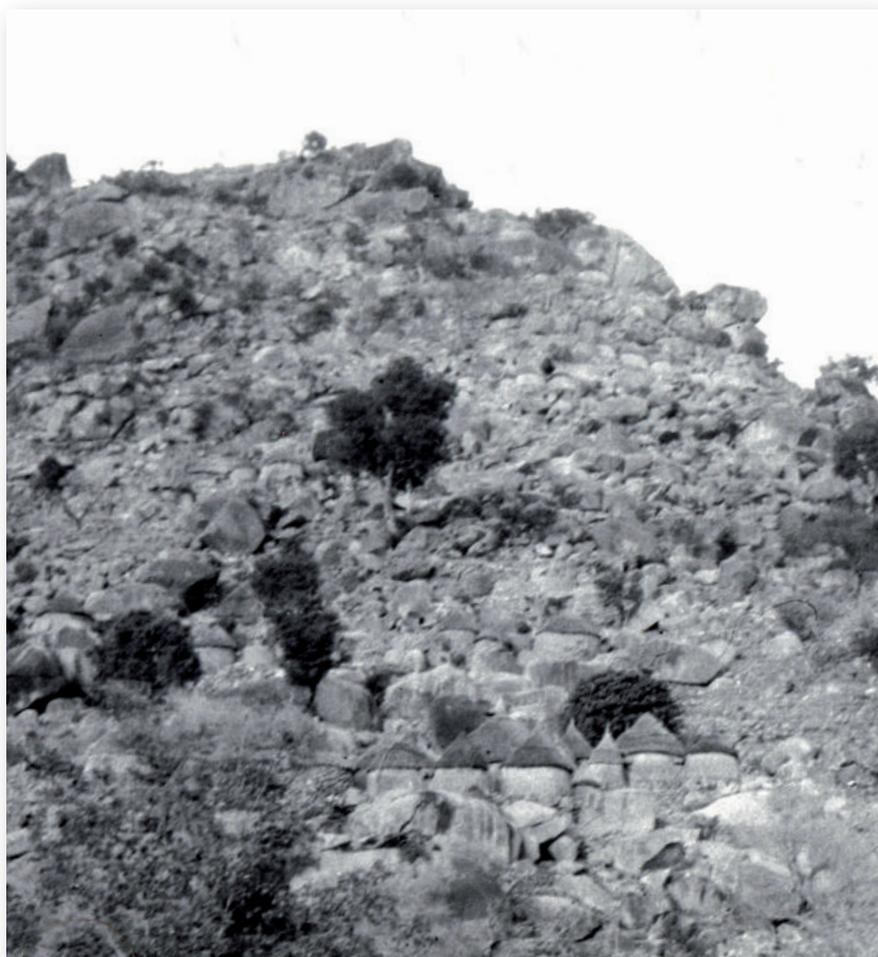
190. Détail de l'habitat gemzek fixé à mi-pente

Les nations fixées sur les massifs



191. Très hautes banquettes de culture et étageement de cases à l'intérieur du massif de Gemzek

Les nations fixées sur les massifs



192. Multiples habitations dans les coulées de blocs à Zulgo



193. Détail d'une des six fermes étagées (mal identifiables dans le décor minéral)

Les nations fixées sur les massifs



194. Succession régulière de 60 banquettes en bordure de la piste Centre-massif



195. Danse de réconciliation à Gemzek après le serment de paix clôturant dix années de combats

Les nations fixées sur les massifs



196. Habitat mofu au cœur du massif de Méri



197. Autre variante de l'architecture mofu du massif de Méri

Les nations fixées sur les massifs



198. Ensemble de cinq greniers mofu en reconstruction à Kotoma (quartier de Gemzek)



199. Bœuf emmuré destiné au sacrifice de la fête du maray à Gemzek



200. Mode d'accès à un grenier (Gemzek)

Les nations fixées sur les massifs



201. Grande ferme de montagne à Gemzek

Les nations fixées sur les massifs



202. Tumulus de la nécropole mofu de Mokong
(sur un relief sommital voisin de Goudoul)



203. Abandon de poteries
pour libations aux ancêtres
sur la nécropole de Mokong



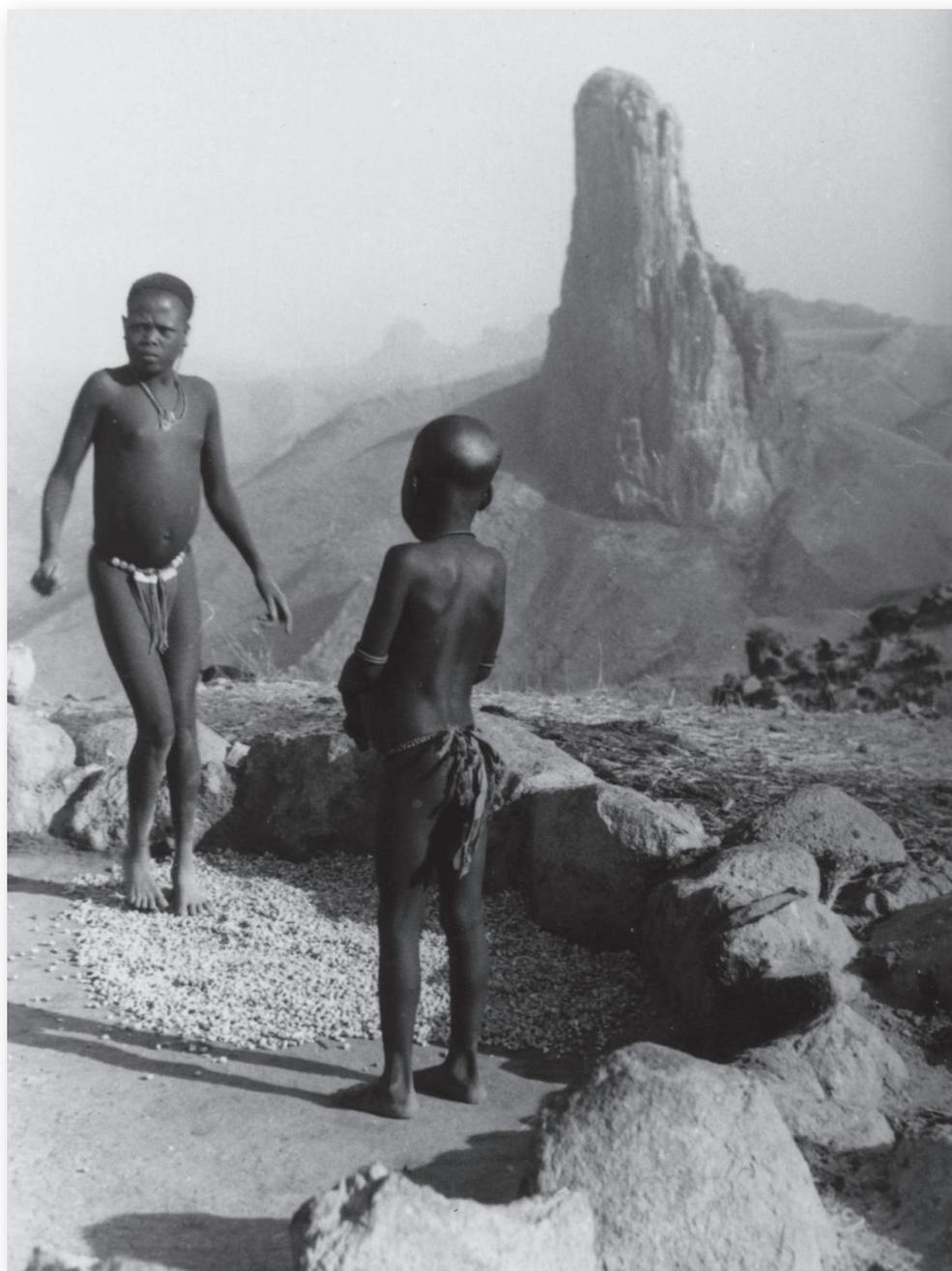
204. Détail des urnes et pierres garnissant le tumulus de Mokong

Les nations fixées sur les massifs



205. Mère kapsiki vannant des arachides brutes de décortilage (sur horizon de necks volcaniques)

Les nations fixées sur les massifs



206. Ses fillettes décortiquant les arachides par piétinement

Les nations fixées sur les massifs

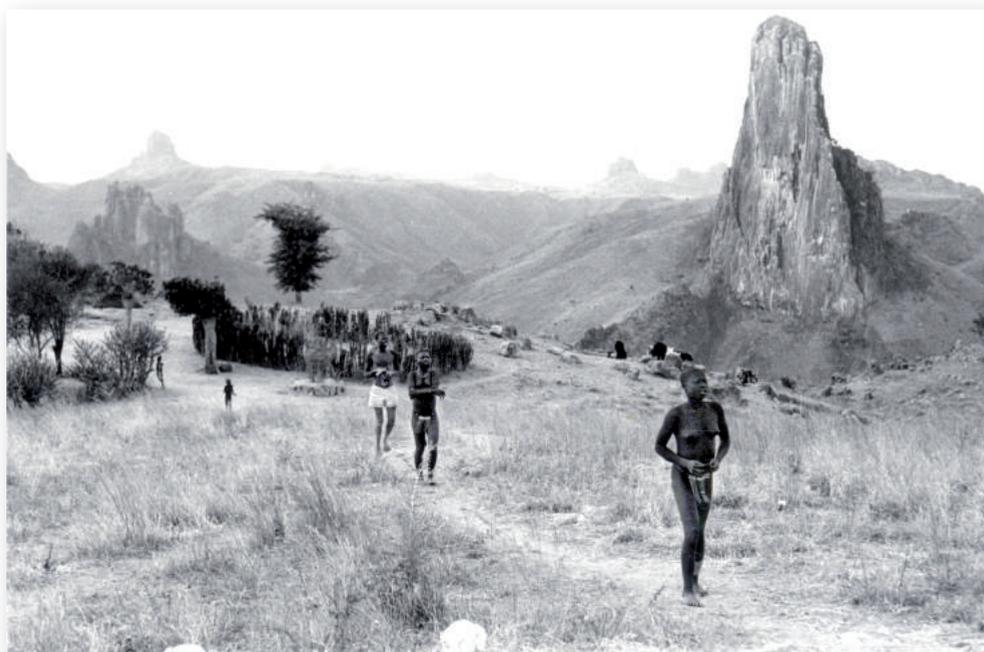


207. Rumsiki : habitat kapsiki enclos d'euphorbes candélabres



208. La chandelle de Mogodé en forme de doigt (massif des Kapsiki)

Les nations fixées sur les massifs



209. Paysannes kapsiki sur le sentier de leur ferme

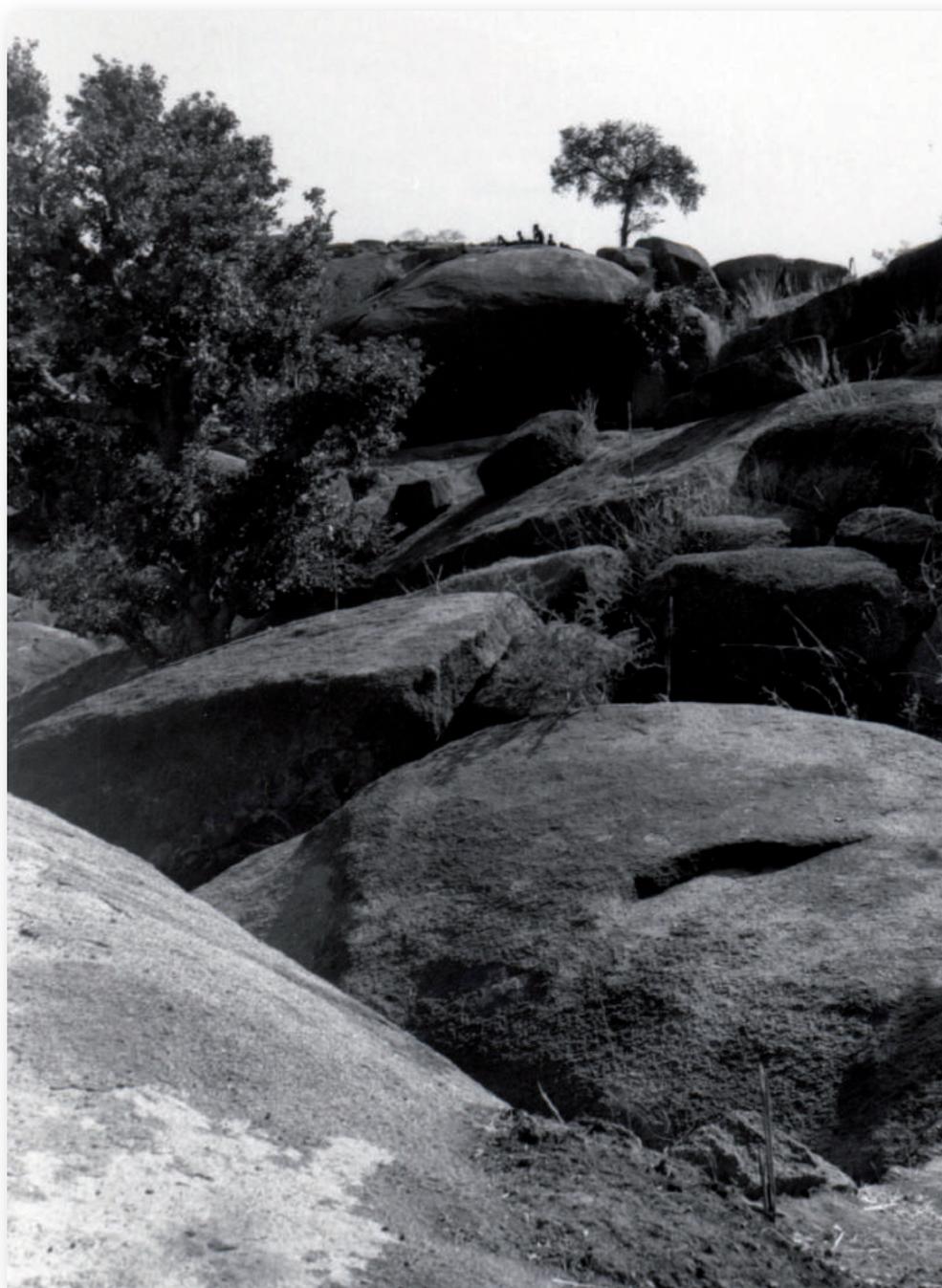


210. Cases et greniers enclos d'un muret (pays kapsiki)



211. Sentier bordé d'euphorbes canalisant les chèvres

Les nations fixées sur les massifs



212. Sol pavé d'immenses dalles à Roua (zone mafa à l'est de Mokolo)

Les nations fixées sur les massifs



213. Terrasses en gradins de part et d'autre de la piste de Tourou (pays mafa)



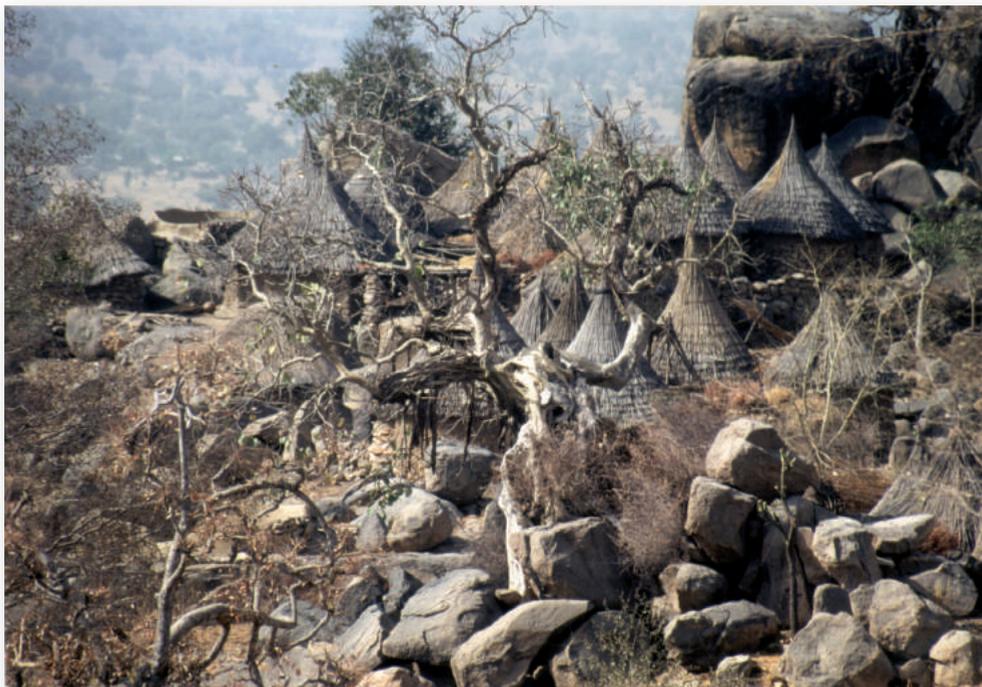
214. A Koza, banquettes tout juste retenues par des levées en cailloutis

Les nations fixées sur les massifs



215. Mère mafa devant sa ferme blockhaus (aux abords de Mokolo)

Les nations fixées sur les massifs



216. Enchevêtrement de fermes, rocs et végétation arbustive (pays mafa)



217. La densité typique de l'habitat mafa mise en relief par la saison sèche

Les nations fixées sur les massifs



218. Mère mafa et ses trois filles (parures de la zone de Tourou)

219. Adolescente mafa affectant la coquetterie



Les nations fixées sur les massifs



220. Paysage humanisé à force de travail (zone mafa de Koza)

Les occupants du sud des reliefs



221. Les hauts reliefs goudé aperçus depuis Zaora en pays chédé



222. Construction de greniers d'architecture goudé sous un baobab à Boutouza

Les occupants du sud des reliefs

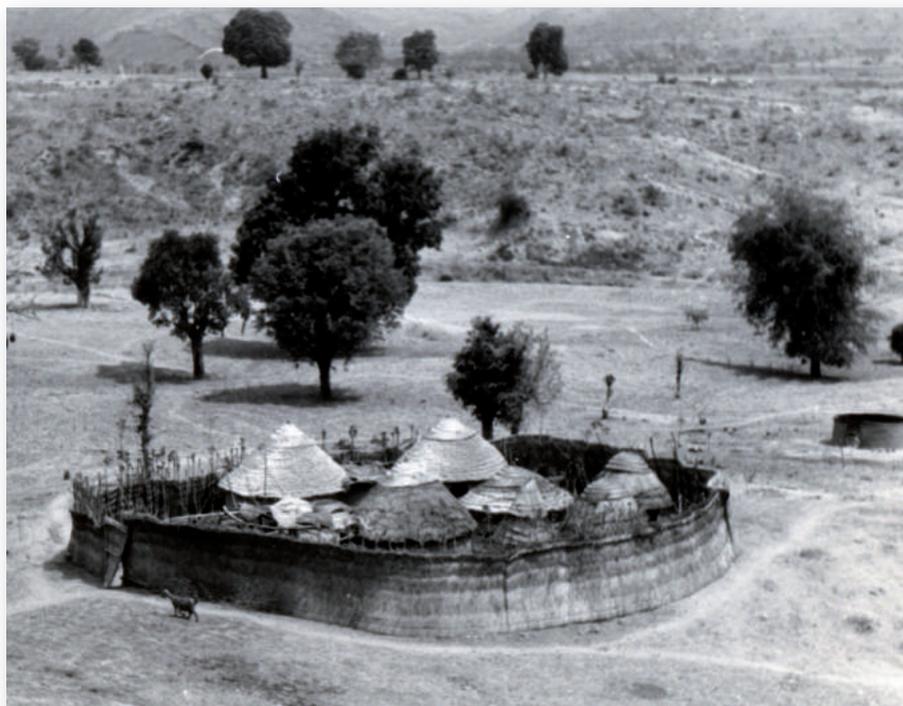


223. Groupe de danseurs goude de Guirviza



224. Autre groupe de danseurs goude

Les occupants du sud des reliefs



225. Enclos familial réalisé tout en sekko comme souvent en pays goudé



226. Procession de jeunes initiés goudé à Guirviza

Les occupants du sud des reliefs



227. Mère ndjegn et ses amies (porte-bébé orné de pesantes parures)



228. Mère goudé à Guirviza réglant ses jambières métalliques

Les occupants du sud des reliefs

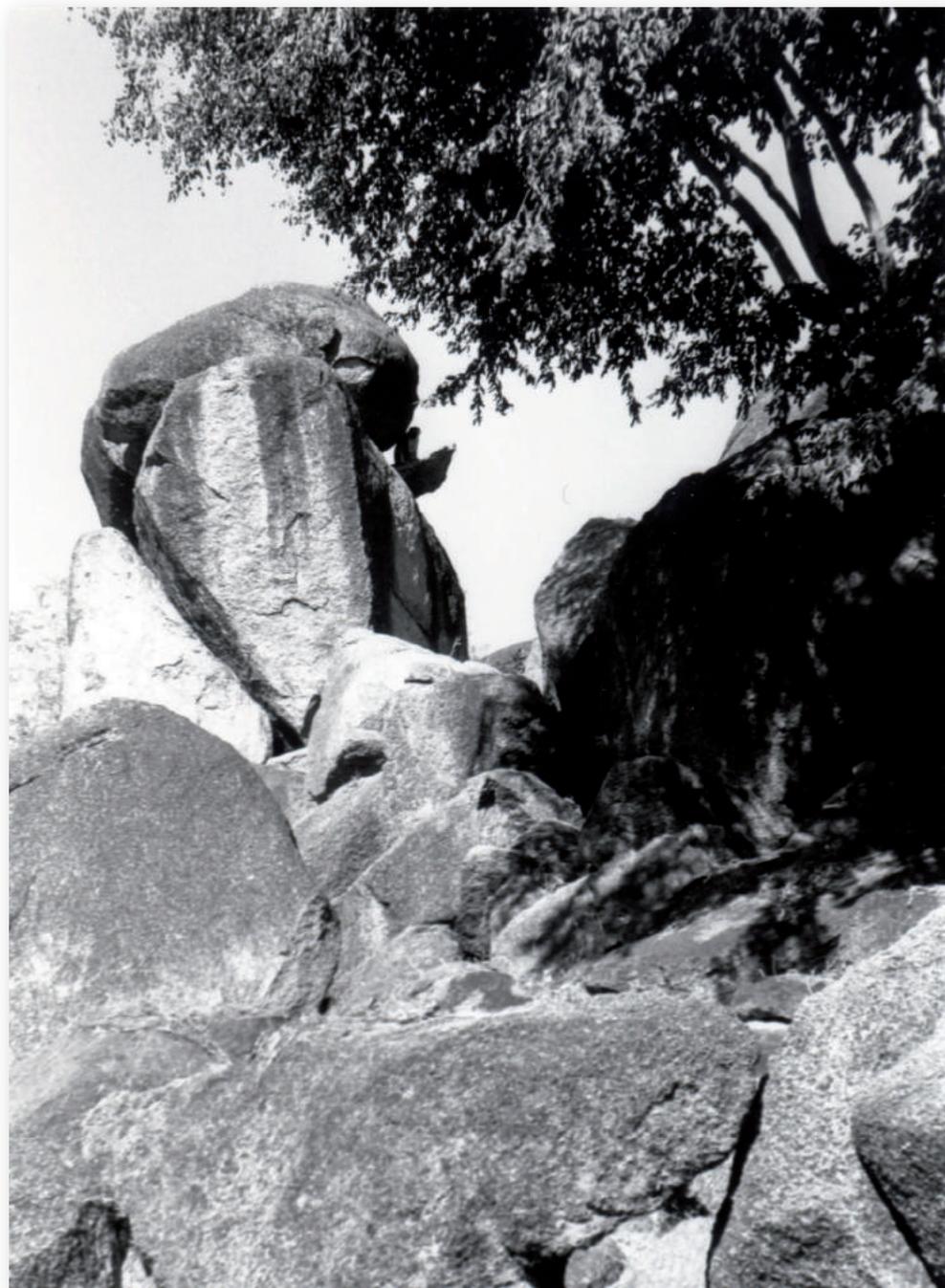


229. Massifs daba vu d'avion



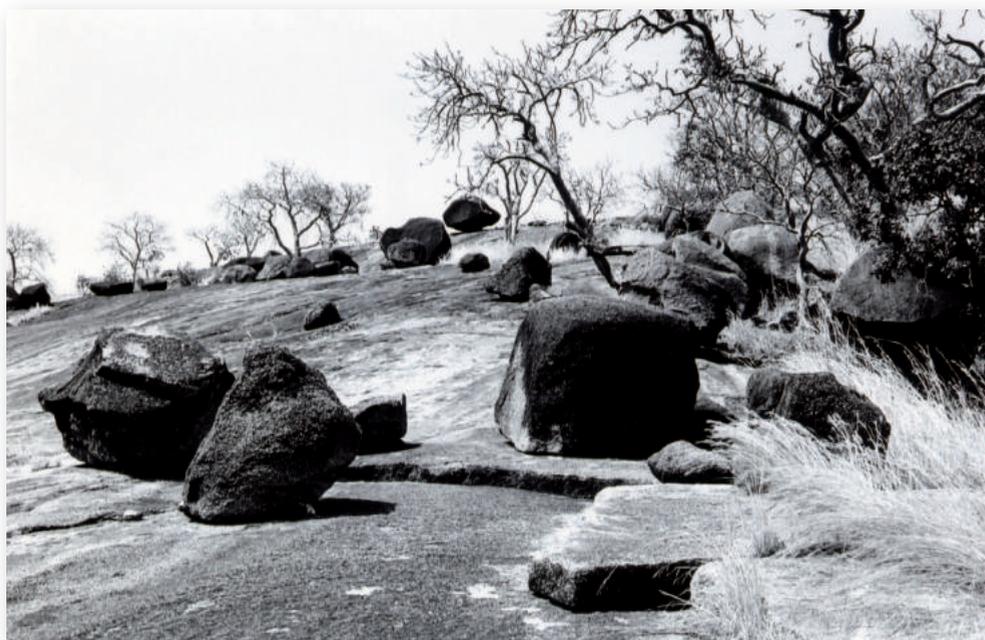
230. Ferme isolée au cœur de l'inhospitalier massif daba de Nivé

Les occupants du sud des reliefs



231. Empilement luciférien de blocs granitiques à Nivé, résultat de fissurations

Les occupants du sud des reliefs

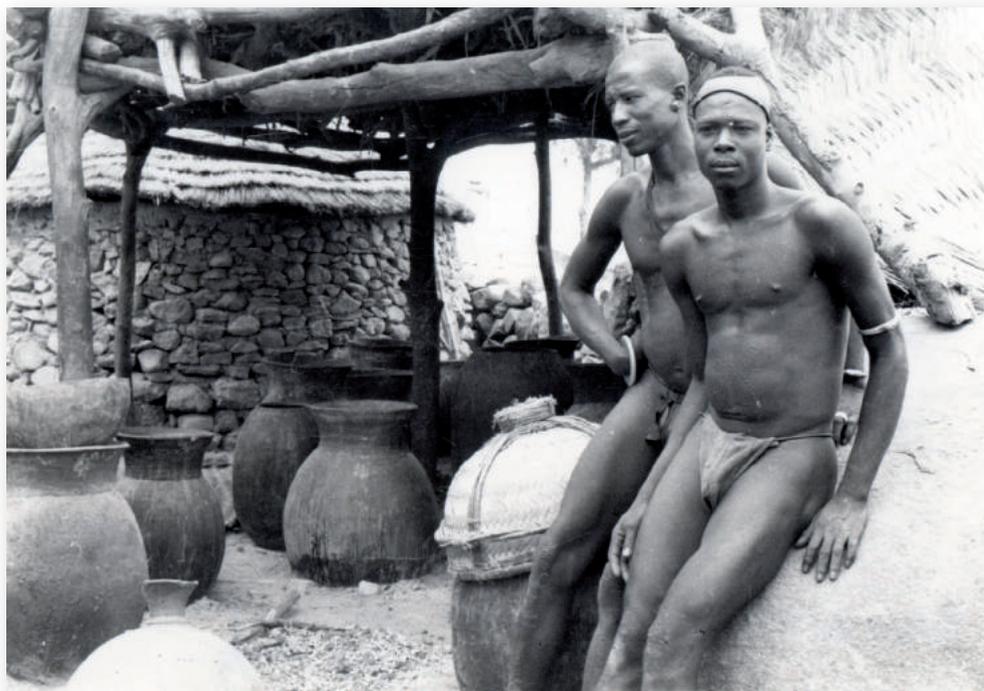


232. Boulders erratiques dérivant sur dalles en desquamation



233. Ferme fortifiée et ancrée à deux élévations de gros éboulis rocheux à Nivé

Les occupants du sud des reliefs



234. Solides Daba veillant sur la fermentation de centaines de litres de bière



235. Trois montagnards daba sans aucun complexe

Les occupants du sud des reliefs



236. Pitoyable scène de trois fillettes daba atteintes de parasitoses

Les occupants du sud des reliefs



237. Le cadavre du chef daba de Matalao veillé par une de ses filles, lance au poing



238. Construction d'un ensemble de silos pour semences de mil à Mousgoy

Les occupants du sud des reliefs



239. Hutte de guet des troupes de cynocéphales



240. Danse des daba de Massabay en l'honneur du commandant

Les occupants du sud des reliefs



241. Le Tinguelin dominant Garoua, exception d'un massif tabulaire



242. Enclos d'une famille fali en bordure du versant abrupt du Tinguelin

Les occupants du sud des reliefs



243. Trois jeunes prétendants fali du Kangou



244. Danse de bienvenue de femmes fali de Bossoum

Les occupants du sud des reliefs



245. Séchoir à mil de type falı au pied du massif de Bossoum



246. Ruines d'un mur de défense du XIX^e siècle à Koraké

Les occupants du sud des reliefs



247. Les mêmes sœurs, de face, le regard quelque peu inquiet

Les occupants du sud des reliefs



248. Jeunes filles fali du Peské à Niam et leurs parures de séant

Les occupants du sud des reliefs



249. Digne vieux couple fali de Founkoum au Peské-Bori



250. Femme fali du Peské-Bori parée de ses baguettes-labrets



251. Cultivatrice fali de Bounioum

Les occupants du sud des reliefs



252. Phénomènes de diaclase dans le massif du Bori

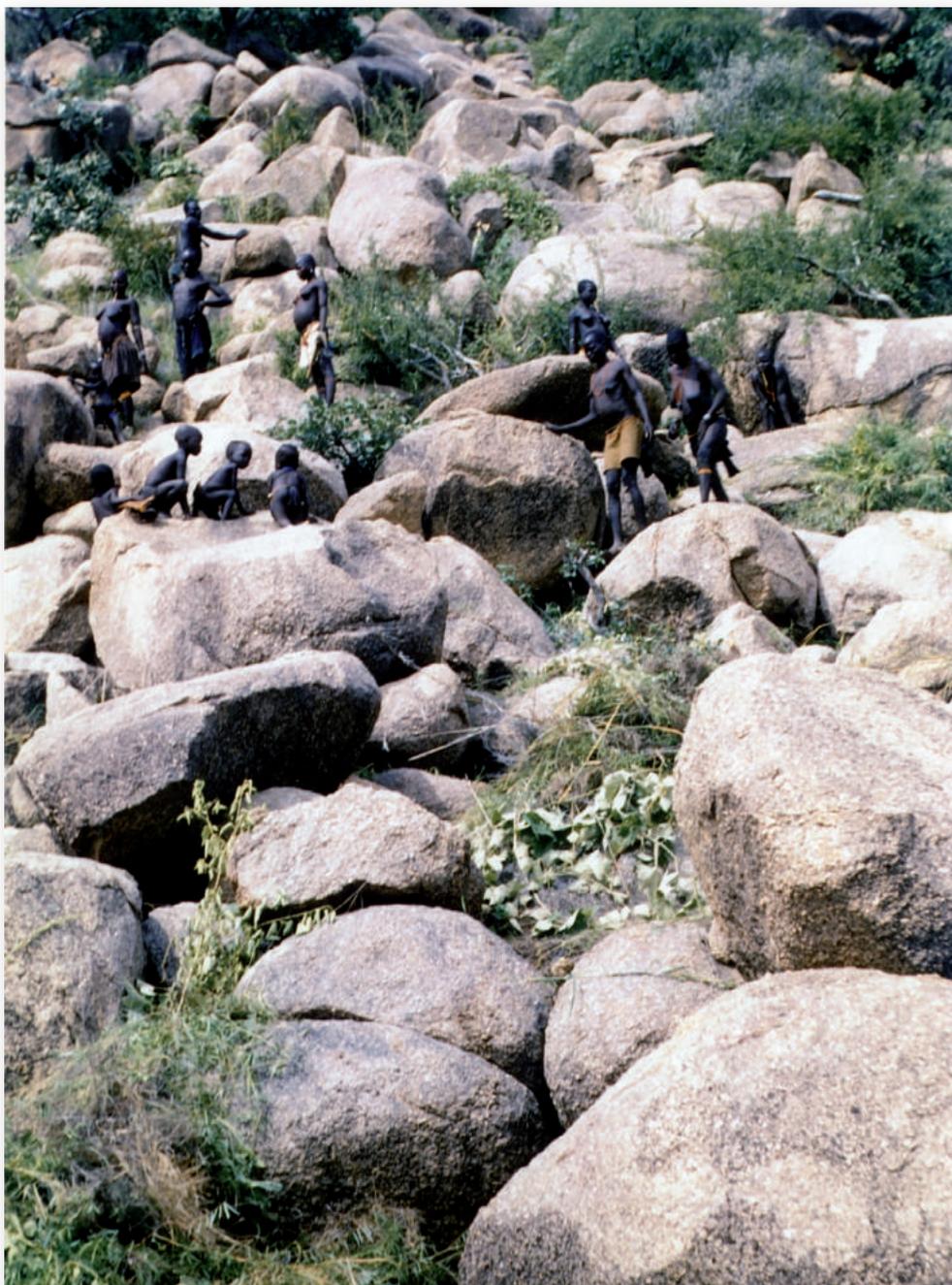


253. Silo d'où émerge la fille du chef fali de Dampta



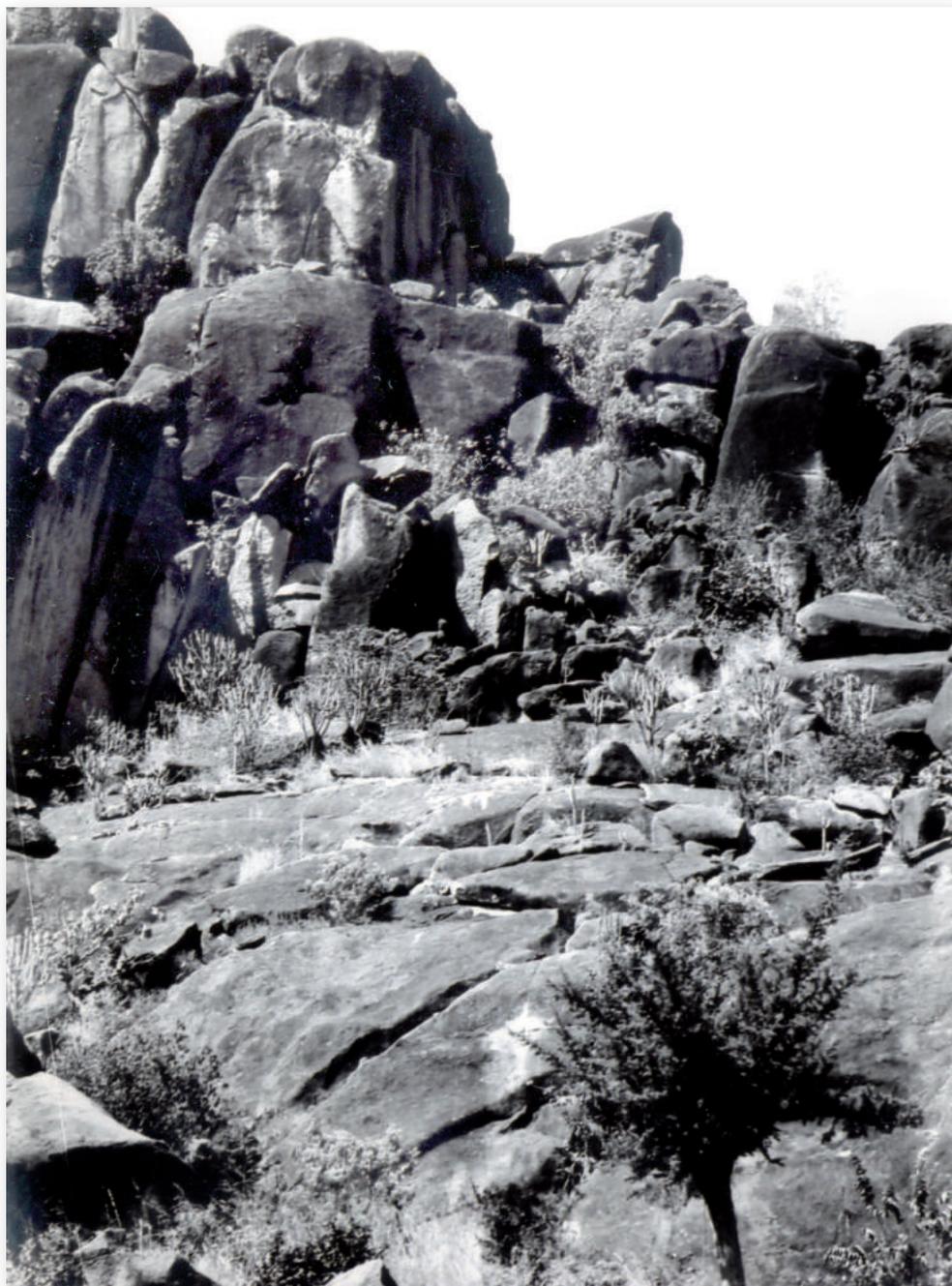
254. Mère du Peské-Bori ramenant du bois de cuisson

Les occupants du sud des reliefs



255. Récolte des haricots dans une coulée de blocs, à Niam au Peské

Les occupants du sud des reliefs



256. Empilement d'énormes blocs à Bounioum (massif fali)

LE MONDE SINGULIER DU BAMILÉKÉ



1. Paysage général de croupes bocagées - Cases et champs enclos de haies vives



Aspects du pays bamiléké



2. Vue aérienne révélant le quadrillage des fermes en pays bamiléké



3. Aperçu à basse altitude du compartimentage du sol

Aspects du pays bamiléké

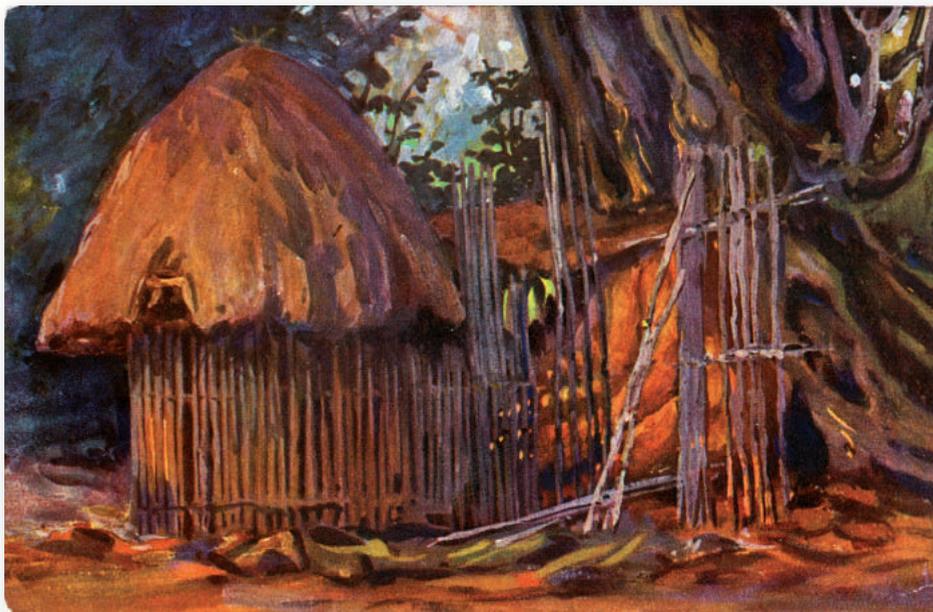


4. Une concession familiale type près de l'école de Batié



5. Le cratère égueulé de Baleng à proximité de Bafoussam

Aspects du pays bamiléké



6. Case bamiléké (peinture exécutée avant 1914)



7. Quartier des épouses de Bandjoun (peinture de 1935 ?)

Aspects du pays bamiléké

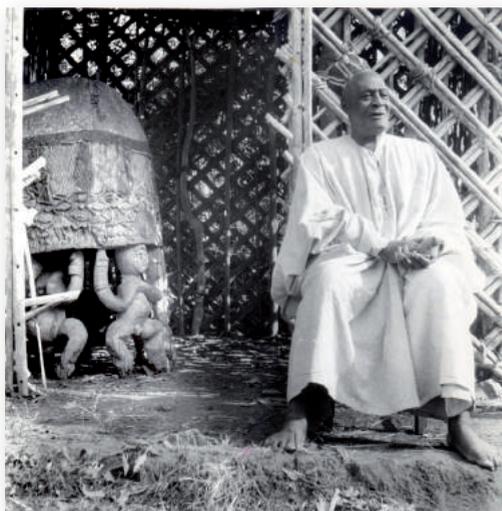


8. Case répondant au canon de l'architecture bamiléké à Bamendjou

Chefs coutumiers et traditions



9. Le gobina élevé au rang de notable de Bazou (février 1951)

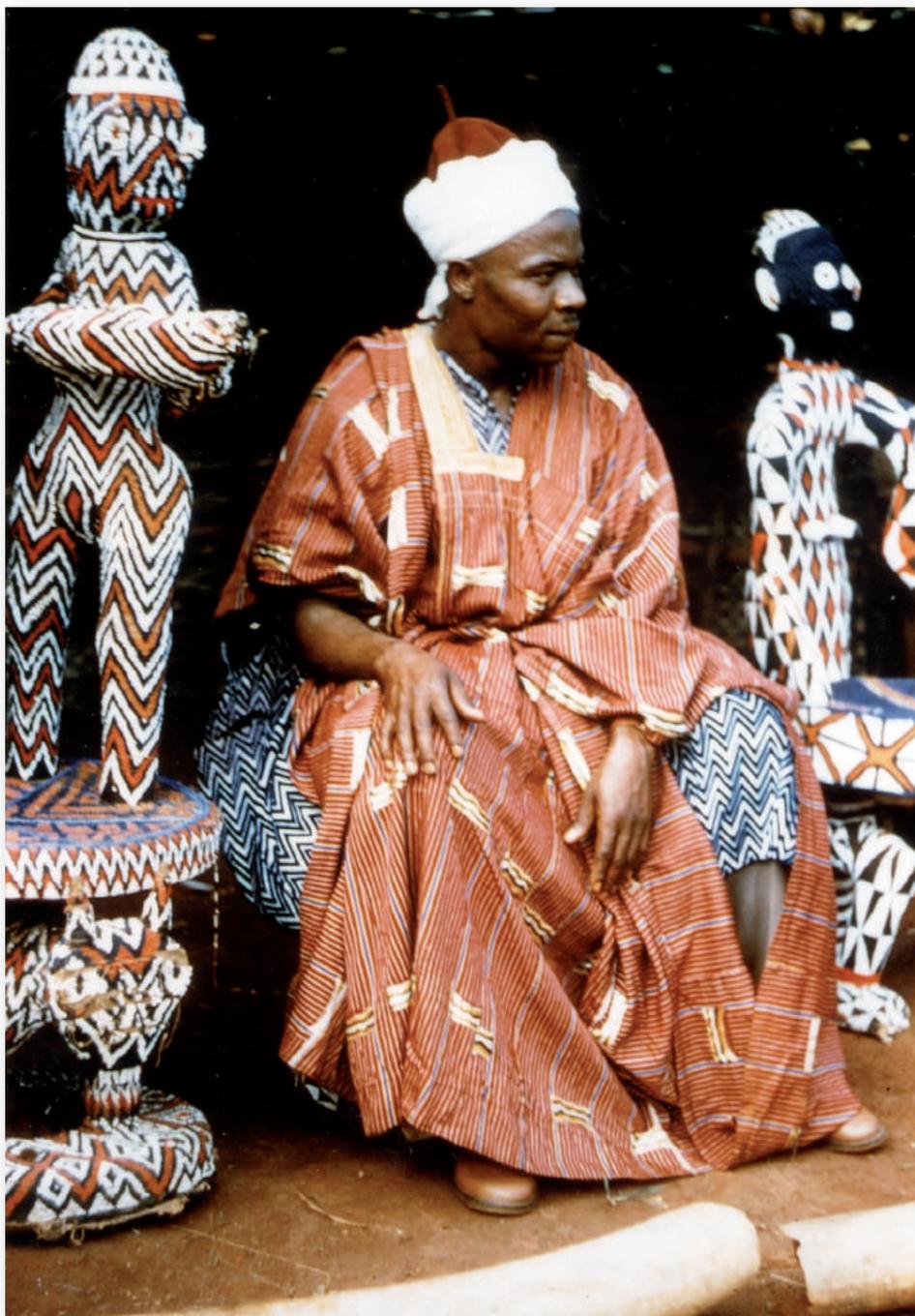


10. Nono, chef coutumier de Bangwa



11. Le chef de Bangwa avec ses notables et le gobina (1951)

Chefs coutumiers et traditions



12. Le chef de Baleng (1954)

Chefs coutumiers et traditions



13. Quelques membres de la société Kuentan de Baham



14. Palissade fermant un sentier et échelle pour la franchir



15. Messangong, à Bamendjou, sculptant une défense (vers 1958)

Chefs coutumiers et traditions



16. Paysannes de Bazou équipées de leur hotte (scène vue encore en 1949)

Chefs coutumiers et traditions



17. Cinq tchinda du chef de Bazou (serviteurs personnels du chef)



18. Dignitaires détenteurs de pouvoirs traditionnels à Bandjoun



19. Membres encagoulés d'une société gardienne du trésor de Baham

Une œuvre d'art, la case bamiléké



20. Le chef de Bayangam haranguant les maîtres d'œuvre de la grande case

Une œuvre d'art, la case bamiléké



21. Premier temps du hissage d'un panneau de la charpente de la grande case

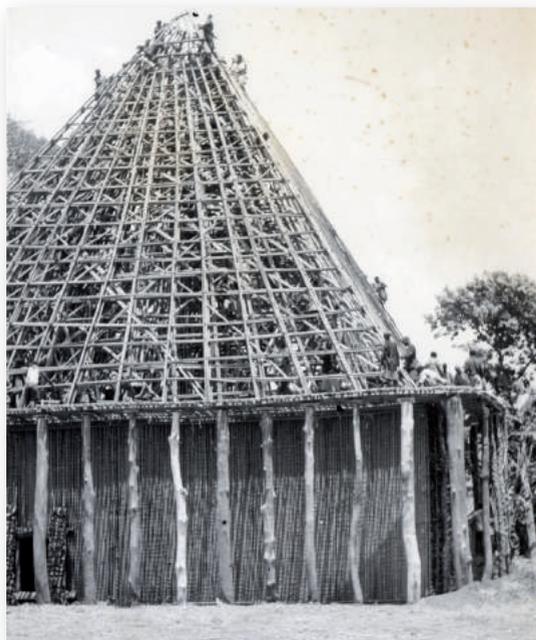


22. Second temps du hissage



23. Ligature de panneaux entre eux

Une œuvre d'art, la case bamiléké



24. Rattachement entre eux des bambous qui armeront le sommet de l'ogive



25. Montage d'un panneau latéral



26. Travail de ligature de deux panneaux en intersection

Une œuvre d'art, la case bamiléké



27. La king-place de la chefferie de Baleng



28. Vue partielle du quartier des épouses du chef de Bameka

Une œuvre d'art, la case bamiléké



29. Mobilier du trésor d'un chef jeté à l'abandon au décès de l'intéressé



30. Voisinage d'une sculpture en bois brut et d'une autre ornée d'un tissu garni de perles

Une œuvre d'art, la case bamiléké



31. Case de société coutumière à Baméka



32. Détail de la sculpture des pièces d'encadrement de la porte ci-dessus



33. Pierre dressée à Batchingou sous laquelle vivaient les esprits des ancêtres du chef

Une œuvre d'art, la case bamiléké



34. Chambranle sculpté d'une porte de case de société coutumière à Bayangam

Parades et cérémonies ritualisées



35. Dignitaires participant aux « lamentations » organisées pour la mort du chef de Baham

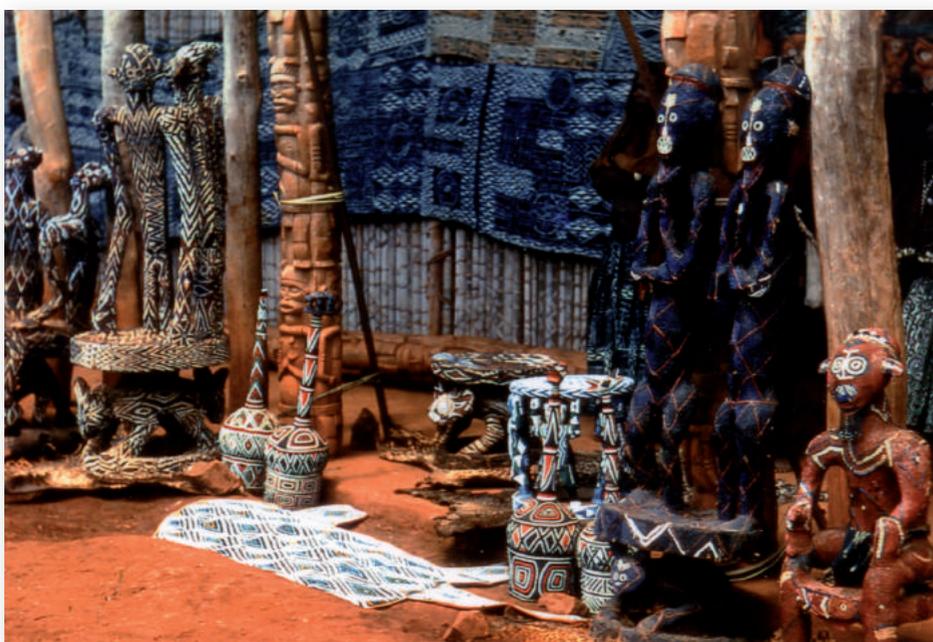


36. Veuves du chef de Baham se répandant en gémissements

Parades et cérémonies ritualisées



37. Exposition d'une partie du trésor de la chefferie de Baham



38. Exposition d'une partie du trésor de la chefferie de Bandjoun

Parades et cérémonies ritualisées



39. Notables de Batoufam dansant, peau de panthère au dos



40. Danse rituelle de notables à Baleng

Parades et cérémonies ritualisées



41. Alignement de femmes du chef, chacune tenant une calabasse perlée. 1953



42. La première épouse (?) du chef de Bandjoun. 1954



43. La même, vue de profil. 1953

Parades et cérémonies ritualisées



44. Le chef coutumier Kamba Joseph sous son lourd chapeau de danse



45. Le chef de Baleng porteur de la ceinture du serpent à deux têtes



46. Le chapeau de danse en plumes vu par dessus

Parades et cérémonies ritualisées



47. Course tournoyante rituelle de femmes brandissant des perches



48. Danse du chef de Batoufam, ses trois lances à la main droite

Parades et cérémonies ritualisées



49. Procession de femmes, tête blanchie au kaolin, fouet de danse en main



50. Grand notable à masque d'éléphant et immense chapeau à plumes

Pistes et ponts, œuvres du Gobina



51. Remplacement dans l'urgence du tablier d'un pont près de Tonga



52. Reconstruction d'un pont à Bafoussam - Mbo

Pistes et ponts, œuvres du Gobina



53. Construction d'un pont sur la rivière Maheutchou



54. Creusement
d'une piste auto
d'accès à Batié

Pistes et ponts, œuvres du Gobina



55. Aplatissement de la plateforme de la piste d'accès à Bazou



56. Dégagement des blocs coupant la route reliant Bangou à Bafang

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES ET REMERCIEMENTS

Liste des photographies de la 1^{re} partie du recueil :

Christian BALDENSPERGER : photos 216, 217

François GOY : photos 94, 119, 120, 122, 125

Pierre JACQUET : photo 178

Jérôme LESTRINGANT : photos 147, 148, 149

ROVNY, cinéaste : photo 99

En provenance probable d'archives du Cameroun : photos 87 et 144

Provenance INFOCAM : photo 47

Liste des photographies de la 2^e série du recueil :

Guy CHASSAC : photos 42, 46

François GOY : photos 2, 3, 8, 15, 18, 38, 50

Pasteur NICOD : photo 7

Société des Missions Protestantes de Paris : photo 10

En provenance probable d'archives du Cameroun : photos 16

*La reconnaissance de l'auteur s'adresse particulièrement aux amis
dont les prêts ont permis de compléter l'illustration de cet ouvrage.*

© 2009

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable. Une copie par xérographie, photographie, film, bande magnétique ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi (du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1985) sur la protection des droits d'auteur.

COMMENTAIRES SUR LES PHOTOGRAPHIES

Datation et localisation des photos
Lecture et interprétation des images

En accompagnant les images une à une, les commentaires se proposent d'en élargir l'intérêt. À l'occasion du vécu dont les photographies font état durant les années 1947 à 1960 principalement, le témoignage intéresse le tournant décisif où un héritage séculaire allait disparaître au profit d'un avenir discontinu. C'est pourquoi il s'attarde à expliciter d'innombrables traits significatifs, au sujet desquels l'information devient difficile d'accès.

Les sujets imagés ont été puisés dans deux des plus importantes provinces rurales du Cameroun, celles où l'auteur a servi et que partageaient alors d'innombrables peuples sans État, mais aussi des groupes bénéficiaires de solides institutions.

Prenant appui sur les aspects dont rend compte le recueil photographique, les commentaires ont un but premier : réinsérer dans leur contexte de l'époque des sociétés, des modes de vie, des manières de penser, voire des lieux, maintenant disparus ou défigurés pour beaucoup d'entre eux. Des informations croisées, des réflexions et jusqu'à des méditations s'efforcent d'enrichir et de diversifier l'enseignement qu'offrent des images, statiques par nature.

Ce court passé de transition historique où, après 1945, la tutelle française a manifesté un second souffle, pourra-t-il en être moins confusément perçu qu'à l'heure actuelle? À cette étape, le personnage de l'administrateur colonial se dévoile clairement dans sa position équivoque. Il en est réduit souvent à une politique de compromission vis-à-vis des courants contradictoires qui divisent ses administrés, les uns attachés à ce qu'était leur identité, les autres déjà séduits par d'autres modèles venus de l'étranger, que ce soit sur le plan de la condition humaine ou sur celui de nouveaux types de coexistence collective. Le commandant a cru devoir transiger avec l'ordre traditionnel, là où celui-ci équilibrait encore une communauté, et, d'autre part, promouvoir l'instauration d'un ordre nouveau soit collectif, soit individualisé, tendant au respect et la liberté de la personne, là où cet ordre pouvait être admis par un certain consensus.

Afin de faciliter la lecture des commentaires, l'organisation en trois sous-parties se retrouve dans les intitulés en bas de page.



PREMIÈRE PARTIE

LE TÉMOIN D'UNE PAGE D'HISTOIRE

1. Devant cette photo, sans nous attarder sur la présence quelque peu anachronique des personnages, prêtons attention à cette masse de grisaille, dite massif de Bala (1000 m d'altitude), où se cachent des habitations haut perchées, et prêtons attention à ce muret en ruine d'évident mystère. Ces lieux de silence auraient-ils à nous livrer des souvenirs et ne justifieraient-ils pas notre devoir de mémoire ?

Petit village sans éclat, favorisé par l'eau de sa rivière, le Tiel, Bala semble pouvoir nous servir d'avant-scène pour découvrir le vécu, incroyablement mouvementé, parfois tragique, de nombre de ces peuples du Nord-Cameroun que nous visiterons dans les prochaines pages.

Détaillons plutôt l'image.

Au fond du décor, un épais relief sur lequel, au début du XIX^e siècle, vinrent se réfugier des groupes de Fali fuyant la plaine et bousculant eux-mêmes les montagnards déjà accrochés là. A droite : un abri de pisé et de paille, utilisé par le commandant en tournée, mais bâti sur l'emplacement d'un «Lager» allemand, aux toutes premières années du XX^e siècle, pour servir de camp relais aux troupes impériales. Un peu en arrière : un mur de défense en voie d'écroulement, peut-être déjà édifié au XVIII^e siècle pour protéger le bétail des éleveurs peuls occupant les pâturages de la vallée, puis ré-employé au début de la conquête allemande comme ouvrage de défense pour bloquer des assauts de la cavalerie peule.

La longue histoire locale, le commandant en ignorait tout, le jour où il prit la photo. Sa détente d'un dimanche, il la consacrait à convenir avec les habitants de l'implantation de vergers fruitiers. Beaucoup plus tard, après enquête sur place et lectures en bibliothèque et dans diverses archives, il reconstitua les terribles tourments que connurent les populations de l'environnement de Bala. L'accumulation et l'entrecroisement des forces en présence donneront une idée des drames qui, autrefois, pouvaient se jouer sur ces terres réputées sans histoire.

L'orographie des Monts Mandara, une des pièces maîtresses de la bordure de la cuvette tchadienne, explique la position vedette de Bala. A travers le promontoire méridional de la chaîne, un passage sans grande difficulté, via le mayo Tiel, permettait une communication à la fois avec la façade orientale des Mandara (notamment Maroua), avec le sud-est (Garoua) et le plein-sud (la Bénoué, le Niger et le golfe du Bénin), et avec le nord (Dikoa [ou Dikwa] et le lac Tchad, via la vallée du Yedseram). Sur le château-fort des Mandara et son pourtour, des groupes humains dissemblables ne cessèrent, durant les deux derniers siècles, de s'opposer, de se repousser et de se submerger les uns les autres.

Bien avant le XVIII^e siècle, le principal acteur de la grande zone avait été le royaume de Bornou (au sud-ouest du lac Tchad), dont la civilisation très supérieure devait beaucoup à l'exploitation d'une grosse main d'œuvre de captifs, civilisation qui servit de modèle d'organisation au royaume des Wandala, puis aux Etats peuls nés plus tard. Or le Bornou avait laissé s'infiltrer sur son territoire de petites fractions peules d'éleveurs semi-nomades, venues de près de 1000 km à l'ouest. Certaines de celles-ci s'étaient avancées notamment dans la vallée du Tiel, à Bala et au-delà, payant tribut aux populations animistes locales. Déjà, au début du XIX^e siècle, les coups de boutoir bornouans commençaient à refouler une partie des Goudé du Yedseram —

réfractaires à l'islamisation des maîtres du Bornou — en direction des hauteurs montagneuses dominant le Tiel. Sur ces entrefaites, des groupements autochtones *fali* établis au sud du promontoire mandara, devant la menace imprévue de Peuls passés de la condition de simples pasteurs à celle de militants guerriers du *djihad* (terme arabe, traduit maladroitement par «guerre sainte»), émigrèrent sur le massif de Bala, relief de grande étendue. Un soulèvement religieux inattendu avait en effet fanatisé des meneurs de fractions peules. Avantagés par leur cavalerie, les *ardo* (terme peul «le guide») avancèrent, portant bannière blanche et suivis de corps de fantassins recrutés parmi les tribus païennes soumises ou chez des groupements vassaux astreints au versement annuel d'un tribut d'esclaves. Les bergers peuls qui résidaient déjà dans la vallée du Tiel avec leurs troupeaux furent simplement incorporés au fief que, sur place, tel ou tel féodal devenu maître sur la plaine, avait constitué. Ce *lamido* (prince politique et spirituel d'un État peul), selon les pratiques de ce temps, organisait de courtes expéditions, le long de la vallée et en bordure des parois montagneuses, pour capturer des montagnards, à la suite de quoi les païens répliquaient soit en montant des coups de main, soit en s'emparant du bétail des éleveurs. Pareille instabilité conflictuelle cessa à peine durant les 14 années de la domination d'une armée allemande qui considérait que le tenant peul d'un fief avait seul la charge d'y mettre bon ordre.

Autre point d'histoire, de nouvelles fractions peules, pendant le premier tiers du XIX^e siècle, avaient quitté à leur tour le pays haoussa et le sol bornouan pour se tailler, elles aussi, des fiefs dans ce qui sera le Cameroun. Plusieurs ont transité par la vallée du Tiel. Des étrangers d'un autre type ont emprunté aussi la même voie de communication à la fin du XIX^e siècle : il s'est agi, venus du golfe de Guinée, des premiers explorateurs européens qui tentèrent de pénétrer depuis le sud dans ce monde encore inconnu.

Le dernier épisode de l'histoire connue s'amorce, sans qu'il devint une action de colonisation à proprement parler, avec la conquête hasardeuse du Nord-Cameroun par des effectifs allemands extrêmement réduits, composés essentiellement de soldats camerounais des provinces forestières du sud. Quelques cavaliers recrutés sur place servaient utilement de guides, les *impedimenta* s'acheminant sur la tête de porteurs requis de force et formant les convois. Le *Lager* de Bala fut l'un des gîtes — établis tous les 40 km environ — destinés aux détachements ou aux hommes de liaison entre la résidence principale de Dikoa au nord-ouest et celle de Garoua au sud.

2. L'innovation d'un comice agricole, motivée par la prise de conscience chez le paysan *gidar*, d'un gain monétaire possible maintenant que le troc cédait la place à un échange par voie d'espèces, me parut comme un moyen légitime de rassembler les 113000 habitants de ma subdivision. Je concevais d'autant mieux mon rôle d'unificateur que la constitution d'un État — la République du Cameroun — était prochainement annoncée. Mon « fief » se composait d'une mosaïque multi-ethnique, d'organisations politiques de toute nature et d'ordres coutumiers sans point commun. Qu'on en juge : 13 grandes ethnies et 15 autres beaucoup moins représentées, coexistence d'animistes, musulmans, chrétiens et non croyants, commandement indépendant de 4 *lamidats* et de 8 cantons, soit en tout 270 villages environ, auxquels ajouter une cinquantaine de villages relevant de ma seule autorité, cependant que chaque unité territoriale pouvait grouper des traditions différentes et des héritages claniques spécifiques.

Cette juxtaposition de communautés expliquait qu'antérieurement à la colonisation, le voisinage entre elles eût pu alimenter des conflits. Mais la paix coloniale ne supprimait aucunement les rivalités et le réveil de susceptibilités, voire l'envie de revanche. La première responsabilité des administrateurs sur le terrain se résumait à négocier des compromis en vue de cohabitations sans heurt. Un comice agricole pouvait servir la politique de rassemblement dans ce milieu presque exclusivement paysan d'un poste de brousse. Au monde rural, familiarisé ou non avec les deux encadreurs français des « cultures de rente » (arachide et cotonnier), la présentation de matériels tractés et la démonstration de l'utilisation d'attelages de bœufs ont apporté à la fête du 10 mars 1959 une touche originale.

3. Les fêtes du 14 juillet n'étaient nulle part boudées. Je me suis souvent interrogé sur la raison de ce succès, puisque des groupes consentaient à des déplacements parfois de plusieurs jours. Peut-être les chefs avec leurs notables entendaient-ils marquer devant leurs homologues d'autres collectivités qu'ils détenaient, eux-aussi, un rang au moins aussi élevé que le leur. D'autre part le thème de la fête, hors de toute valeur traditionnelle locale, ne pouvait créer de rivalité de quelque sorte que ce fût. L'élément féminin se remarquait dans le grand concours de peuple. Les jeunes se hissaient dans les arbres pour mieux saisir ces spectacles par lesquels des traditions — douteusement ethniques — se faisaient valoir : musiciens, comédiens, danseurs, cavaliers exécutant leurs fantasias, archers montagnards mimant les combats... Particularité de l'étiquette des *lamibé* (pluriel de *lamido*) : si Mme commandant accueillait à la résidence, pour un buffet, agents publics, notabilités et personnalités locales, il convenait que le lendemain les *lamibé* fussent reçus seuls à table, moment où, sinon, ils eussent été offusqués d'être regardés...

4. Le lever des couleurs françaises en ce coin d'Afrique affichait ostensiblement quelle était, dans le présent, l'autorité qui y détenait le pouvoir politique. Renouvelé chaque matin, il était accompagné d'une sonnerie de clairon dans les postes que j'avais occupés. J'essayais personnellement d'y assister. Mais le 14 juillet, il revêtait le caractère solennel d'une cérémonie officielle, entrée dans les habitudes. Je ne nierai pas avoir, chaque fois, vécu ce geste public du salut au drapeau sans une méditation et une émotion intérieures. Hisser les emblèmes de ma propre nation sur cette terre étrangère ne symbolisait-il pas une prise de possession, à la façon dont, par exemple, le célèbre Nachtigal, quand il planta le drapeau allemand sur les rives de l'estuaire de la Dibamba près du Mont Cameroun un 14 juillet 1884, signifia que l'arrière-pays appartenait d'ores et déjà à l'empire germanique ? Tous les conquérants n'ont-ils pas marché derrière une bannière significative de leurs desseins ? Les *modibbo* peuls, initiateurs du *djihad* sur les contrées du Nord, n'avaient-ils pas confié une bannière blanche aux *ardo*, leurs vassaux, laquelle désignait ceux-ci pour s'approprier les nations « infidèles » ? Il était vrai, au reste, que le drapeau français ne prenait pas ombrage à des couleurs camerounaises qui n'apparurent que le 1^{er} janvier 1958.

La photo de 1957 a ceci d'intéressant que le député Babalé Oumarou de ma circonscription avait été invité à se tenir à mes côtés devant le drapeau. Or l'autre député, également convié, le suzerain peul du gros lamidat de Guider, n'était pas présent. Il s'était abstenu en bonne orthodoxie de sa qualité. Détenteur, par voie de succession, de la bannière blanche et investi de la fonction théocratique de chef en terre d'Islam, le *lamido* n'aurait aucunement pu se présenter comme soumis à un étendard tenu par des « incroyants » — les colonisateurs français —, lesquels au surplus lui déniaient les effets juridiques de ses pouvoirs spirituels. Nul doute que les trois couleurs de notre drapeau véhiculaient symboliquement une idéologie — liberté, égalité, fraternité — que n'explicitait pas le Livre des Croyants.

5. Bien qu'amputée de la vivante foule bamiléké qui y figurait, la photo rend cependant compte des deux groupes toujours présents aux fêtes officielles : d'une part les fonctionnaires locaux, portant tenue blanche et casque assorti par lesquels en ces années-là ils marquaient leur élévation au-dessus des paysans, d'autre part le carré où s'alignaient, selon leur grade, les anciens combattants de la guerre 1939-1945 (placés sur l'image entre les gardes et les fonctionnaires), dont certains avaient combattu pour la France en Libye et jusqu'au delà du Rhin.

6. S'il est une image claironnante de l'immixtion coloniale, c'est bien le spectacle des mouvements synchronisés présenté par la première volée des collégiens du Nord. S'y trouvait magnifié le bouleversement fondamental introduit dans le monde africain. L'école devenait

l'instrument individuel et collectif d'une reconstruction de l'homme autochtone, concomitante d'une destruction, « un remède et un poison à la fois » a pu écrire le romancier bamiléké Bouadjio. A l'école s'opéraient, dans les consciences de ces jeunes, les premières mutations douloureuses. En cette ville de Garoua, étrangère à la majorité des garçons, des professeurs blancs et des enseignements ésotériques modelaient, dans une uniformisation de fait bien rendue par l'image, les nationaux d'une trentaine de petits pays nord-camerounais distincts, lesquels n'avaient de commun entre eux ni la langue, ni le groupe clanique ou ethnique, ni le patrimoine coutumier.

7. Les douze chefs traditionnels de Bafoussam se tiennent là, sans signe visible de leur puissante suprématie, pour prendre acte d'un changement de leur suzerain politique. Des trois hommes portant en écusson les insignes de leur appartenance au corps des administrateurs de la France d'outre-mer, l'un préside la cérémonie (le chef de la région bamiléké), les deux autres se transmettent les pouvoirs très étendus du commandement, ceci en présence des fonctionnaires et des représentants de la population. Maîtres absolus et indépendants de leur chefferie historique, les douze tenants de l'autorité coutumière sont associés à la scène en tant qu'incontournables « courroies de transmission » de la puissance coloniale.



SECONDE PARTIE

LA MOSAÏQUE NORD CAMEROUNAISE

8. Sur cet alignement tectonique des Monts Mandara (altitude moyenne 900 à 1000 m) présenté plus haut comme un château fort, le plateau des Kapsiki, pointe des pitons de lave volcanique dont l'aspect théâtral est accentué par le fond des vallons d'où ils paraissent jaillir.

9. Saison des pluies 1957. Un petit mayo (cours d'eau), en pays daba, contrarie la circulation sur la piste de Libé à Douroum. Tout le Nord souffrait de communications très difficiles, même en saison sèche, voire insurmontables. Le véhicule à deux ponts moteurs et à réducteur de vitesse, apparu tardivement dans les années 50, apportait une certaine sécurité, sans ouvrir naturellement accès aux reliefs chaotiques des Monts Mandara.

10. Novembre 1958, à Yapéré, sur la piste menant de Libé à Guider. Les herbes encore très hautes sur la plaine effacent le tracé d'un chemin que les prestataires devront dégager.

11. Juin 1947. Sur le versant piémont du massif d'Ouldémé. Quand il y avait urgence à séparer des quartiers montagnards en lutte ouverte, la camionnette transportant l'escouade des gardes camerounais jusqu'au départ d'un sentier d'escalade apportait un avantage évident. J'ai pu l'apprécier quand, peu après, il me fallut deux jours de marche dans les reliefs pour rejoindre les lieux d'un drame de cette nature.

12. Décembre 1947. Campement de Kossa, dans le canton mousgoum (musgum) de Mora. La vallée déserte du mayo Mangafé appelait périodiquement le contrôle de la sécurité des lieux, comme cette fois là où nous avons saisi des coupeurs de route s'acheminant avec leur butin vers Pété. Des deux corps d'intervention dont un poste au Nord disposait à l'époque, le détachement de gardes camerounais (gendarmerie) rendait de grands services, d'autant qu'il était immédiatement disponible dans un camp près des bureaux. Mais il n'était pas «monté», au moins dans les subdivisions, ce qui était un handicap dans les poursuites en plaine. Par contre, les goumiers — ex-tirailleurs de l'armée coloniale — vivaient au village, possédaient un cheval et, présents depuis de nombreuses années, avaient une bonne connaissance du pays et des langues véhiculaires.

13. Mars 1948. Au village wandala de Kouyapé, sur l'itinéraire routier de saison sèche Mora-Kourgui-Mozogo-Koza-Mokolo, jonction la plus directe avec le poste de Mokolo dont la subdivision de Mora fut souvent dépendante. Effectuant le recensement du canton de Kéraoua, dépourvu de pistes, mes déplacements s'effectuaient à cheval.

14. Janvier 1959. Campement de Bidzar (subdivision de Guider). Réunion, pour libres

échanges, de deux villages guidar voisins (Bidzar I et II) historiquement distincts, comme leur village frère de Biou, situé sur le versant opposé du relief visible à l'arrière de la photo. Irréductiblement attachés à leur indépendance, ils n'acceptaient que la subordination directe à l'administrateur. Ici les chefs avaient fait barrage à l'Islam, sans doute en raison de leur pouvoir magico-religieux et par le fait d'un métissage culturel avec les Moundang proches, eux-mêmes adversaires jurés des Peuls croyants. Pourtant les luttes séculaires entre les deux groupes ethniques avaient comporté des assujettissements réciproques assez longs pour que des mélanges en eussent laissé trace, sur le plan de l'habitat en particulier. Les nombreux boubous blancs révèlent non pas l'impact de la religion du Prophète, mais le résultat récent d'une petite aisance née de l'engouement pour la culture de rente du cotonnier.

Autre remarque : les frondaisons denses et l'ombrage du caïlcédrat couvrant le campement, arbre relique de ce que fut la végétation antérieurement à l'avancée du Sahara. Ce très bel arbre des savanes arborées, *Khaya senegalensis*, dispensait des ressources inappréciables et variées. La pharmacopée africaine y trouvait de nombreuses utilisations. Mais c'était surtout l'huile, tirée des graines plates contenues dans la capsule du fruit, qui était universellement appréciée à cette époque, soit pour s'enduire le corps, soit pour tanner les peaux de chèvre dont les familles ne pouvaient se passer.

15. Mars 1959. Sur le versant opposé de l'inselberg qui servait de fond à la photo du campement de Bidzar (Bizar), voici Biou, également village indépendant habité de Guidar (Gidar) «moundangnisés». Sous la voûte admirable que forme un caïlcédrat, tout comme à Bidzar, le chef et le commandant s'entretenaient des cultures de cotonnier «de rente» sur ce vaste glacis où la savane était restée en friche. Moundang et Guidar s'y étaient longtemps combattus avant la colonisation non sans se compromettre en mélanges culturels. Biou, à l'instar des villages guidar — ceux-ci tous sur la plaine à l'est des Monts Mandara — s'était fixé au voisinage immédiat de l'inselberg pour en espérer une sauvegarde. Les blocs granitiques du bas du relief offraient de précieux postes de tir abrités aux archers, tandis que les familles trouvaient refuge dans les anfractuosités des hauteurs. Souvenons-nous que les temps anciens se vivaient dans les heurts sanglants entre groupes en besoin de terres ou motivés par des ambitions politiques.

16. Février 1959, à Mao-Lué (ou Mayo-Loué) chez Mohammadou, chef peul, dont le lamidat minuscule jouxtait celui, très peuplé, de Guider, les deux fiefs entretenant une hostilité ouverte. Le vieillard à barbiche, fier de sa grande race *yllaga* — les rameaux *yllaga* ayant été nommés par les Peuls comme les « hommes de la lance » —, eut apparemment pour ascendant un éleveur que l'émir Lawal de Yola établit là, au confluent des Mayo Loué et Louti, après lui avoir donné une bannière blanche. Le prince devait soumettre les communautés guidar de Djougui, Lam, Bidzar (et Biou), que le *lamido* de Guider combattait trop mollement — les troupes de ce dernier se sachant liées par l'ethnie avec leurs voisins, restés indépendants. Ceux-ci furent maintenus sous la tutelle de Mao-Lué par les Allemands, puis par les militaires français, malgré d'incessantes hostilités. Quand une tragédie sanglante fit déborder le vase, l'autorité française enserra le chef peul dans d'étroites limites qui alimentaient depuis lors un amour-propre blessé. L'intéressé ne manqua pas, pendant ma visite, d'évoquer les chevauchées guerrières des féodaux d'autrefois. Ensuite, repris par l'atavisme de ses lointains ancêtres, conducteurs de troupeaux avant que de rencontrer le succès des armes, le vieillard me conduisit à l'enclos de son troupeau, laissé fermé à cause de ma venue. Là, avec une gravité recueillie et attendant de moi la même émotion que la sienne, il ouvrit les barres servant de porte. Son regard me signifiait l'attention que méritaient les beaux spécimens de zébus défilant devant nous deux...

17. Année 1958. Courte halte dans le village de Bala, déjà évoqué comme établi dans la vallée assez ouverte du Tiel que dominant, de chaque côté, les massifs de Bala au sud, de Dourbey

au nord, d'une altitude relative de près de 700 m. Mon cuisinier me sert d'interprète, pour les quelques mots échangés avec le chef Nouhou devant la porte de son « *saré* » (habitat ceint d'une clôture). Partiellement intégré dans l'environnement culturel fali de ce secteur, mais fidèle à sa croyance musulmane, Nouhou, homme sympathique et ouvert, m'a ultérieurement confié des souvenirs que j'eus à recouper avec le résultat de mes recherches historiques. L'ensemble de ces données, condensées ici en quelques lignes, fournit un schéma particulièrement illustratif des relations mouvementées à l'extrême, vécues par beaucoup de sociétés au nord du Cameroun pendant des temps historiques assez lointains. Pareil écheveau d'épisodes n'a pu qu'accentuer le sang-mêlé des races proprement dites (types physiques) et l'amalgame des cultures (comportements acquis), l'un et l'autre en incessante modification au cours des âges par l'effet d'échanges déliés ou de mutations contraintes. La survivance de traits parcellaires confond tout essai de description normative d'un groupe, ce dont se rendra compte le lecteur devant des images qui, dans d'autres pages, auront la prétention d'identifier une ethnie...

Nouhou, quant à lui, se prévalait de descendre de Croyants peuls assez purs pour que des « marabouts » se fussent trouvés dans sa lignée. Ces éleveurs, venus d'au-delà de Sokoto (à 400 km à l'ouest de Kano), auraient fait paître leurs troupeaux de zébus très longtemps au Bornou, versant naturellement tribut au prince du lieu. Au début du XIX^e siècle, Modibo Adama (fondateur de l'empire peul de l'Adamawa) contribua à la conversion des *ardo* (chefs de fractions peules de bergers itinérants) en porteurs d'un message spirituel, dont le prosélytisme se réduisit souvent à une politique de soumission des animistes par les armes. Familiers du cheval, les *ardo* se conquièrent des fiefs seigneuriaux. Dans ce vaste espace maîtrisé militairement par les vassaux de l'émir, le groupe familial de Nouhou, après une première station dans la vallée du Tiel, descend à Timpil — à 25 km au sud-est de Bala, en bordure d'un gros « massif-île » —, fief du *lamido* de Bachéo. Dès ce temps-là, rapporte Nouhou, les bergers peuls prennent pour concubines ou épouses des autochtones fali. Il ajoute que, de ce fait, sa famille a adopté la langue fali, puis certaines coutumes fali sans quitter la foi islamique et en conservant le statut dominant reconnu à son origine peule (phénomène très courant d'une mutation partielle de civilisation).

Surviennent les inévitables conflits violents entre *lamibé*. L'émir de Yola rend un arbitrage transférant Timpil au *lamido* de Dembo. En compensation, il accorde à Bachéo un droit exclusif sur le territoire du massif Bala permettant à ce prince d'y capturer des païens fali, à charge d'une redevance en esclaves à l'émir. Le *lamido* de Golombé reçoit de son côté le droit de chasse aux esclaves sur le massif de Dourbey où les Fali s'étaient métissés à des montagnards goudé. Les ascendants de Nouhou, fidèles à Bachéo, remontent alors sur la rive droite du Tiel, cette rive prenant aussi l'appellation de Bala, où ils accueillent des déserteurs fali de la montagne à condition que ceux-ci paient le tribut d'une fraction des récoltes.

Dans les années 1900, les militaires allemands auraient dénombré encore plusieurs milliers de Fali juchés sur le haut des crêtes du massif de Bala. Ces montagnards profitant de ce que les colonisateurs, sur le trajet Garoua-Moubi, ne passaient dans la vallée qu'en transit, n'avaient aucunement abandonné leurs habitudes de pillage des troupeaux peuls. Leur nombre et leur agressivité provoquent des duels avec les forces du *lamido*, impuissantes à poursuivre les assaillants sur les éboulis rocheux des parois du massif. Aussi l'autorité allemande, exaspérée du trouble de l'ordre public que constituait, un peu partout dans le Nord, le « brigandage » des païens aux dépens des Peuls, décida-t-elle de procéder par « tornades », expéditions militaires répressives sous forme de raids-coups de poing. L'une des mieux connues, en ce qui concerne le secteur de Bala, s'est déroulée en octobre 1911. Le capitaine Schwartz avec deux de ses adjoints et 35 tirailleurs sud-camerounais attaque les « nids de pillards » goudé au nord de Guirviza, descend la vallée du mayo Tiel et continue à l'est jusqu'à Ndili (premier contrefort du massif de Pologozom), où la mêlée avec les « valeureux » fali et leurs flèches empoisonnées se termine par un corps à corps. D'autres opérations du même genre sont notées dans les archives, notamment chez les Fali de

Bounioum-Bossoum et du Peské-Bori, chez les Daba de Mousgoy et de Tima et chez les Guidar.

Il y a lieu d'observer que ces indescriptibles chassés-croisés de groupes humains se sont poursuivis durant la période de la tutelle française, avec moins de bruit, certes. Ils ont eu notamment pour effet de développer les transferts culturels entre des groupes que la paix coloniale rendait plus perméables. Migrations et emprunts ont été conditionnés par la qualité des milieux naturels d'accueil et selon le dynamisme de chaque souche humaine.

18. Janvier 1965. Dans un village daba créé en piémont du site «perché» qu'ils avaient quitté pour vivre mieux. Des vieillards, à l'écoute desquels un Blanc se met. Sans doute l'unique fois de leur existence à avoir un tête à tête avec cet être surprenant et inquiétant venu d'au-delà des montagnes. C'était par lui que la charrette tirée par des bœufs était arrivée dans le pays — charrette utile pour charrier du bois de cuisson depuis une lointaine savane. Que de passés dramatiques ressuscitaient par la bouche de ces vieillards ! Que de moments émouvants consacrés à rattacher les uns aux autres des souvenirs malgré tout incertains ! Plaisant bonheur que d'entendre ces hommes échanger entre eux pour s'assurer de la vérité de leurs dires...

19. Août 1957. Le commandant s'apprête à partir de Djekdjek où, la veille, le recensement a été fait. Le docteur y a détecté une bonne vingtaine de lépreux qui pourraient être soignés, les taches claires sur la peau étant encore limitées. Constat heureux : sur ce piémont oriental de l'alignement montagneux Bounioum-Bossoum où les gens de Djekdjek, nés là-haut dans les rochers, sont descendus, les terres sont humides (tubercules, canne à sucre), à l'opposé des sables du piémont de Bossoum. Au point que, 20 années auparavant, deux cent Fali de Bala, migrant de près de 30 km, avaient quitté le fief pour s'installer ici.

20. Automne 1956. Accueil fastueux du *lamido* de Bibémi. Contraste saisissant du lieu et de la scène avec les images précédentes, comme le Nord camerounais savait en réserver partout. A lui seul, le palais du prince, sur fond de palmiers, avait de quoi détonner par son architecture. Les maçons haoussa ont réussi, sur des murs en pisé, à créer des reliefs travaillés en bosse. Ils ont surmonté les entrées du palais par un arc brisé équilatéral. Ils ont supprimé la classique toiture en paille et ont aménagé, à l'intérieur, une grande salle dont le plafond en ogive a été raidi par des armatures de perches noyées dans le mortier de terre. Rien ne manque en ce jour : tambours de commandement, chanteuses de louanges, parasols tenus par des serfs, dizaine de serviteurs païens en tutu dansant devant la limousine d'où s'extrait le chef français de la grande province Nord, présentation — dans la salle et pour les seuls invités — d'une brochette de concubines, dont beaucoup offertes au prince par des dignitaires. Cependant, à l'extérieur de la cour du palais, des cavaliers de la garde, portant bonnet à pompon et brandissant leur lance, montent des chevaux couverts d'épais caparaçons (protecteurs des flèches) — ceux-ci décorés soit d'un damier en losanges ou en triangles noirs et blancs, soit de bandes verticales de couleur, ces molletons en coton retombant des reins aux jarrets et enrobant la gorge et la nuque jusqu'aux oreilles des montures. A ne pas s'y tromper, les seigneurs peuls se distinguaient par leur propension à l'ostentation...

21. Avril 1959. Refait à neuf sur ma demande, le campement de Biou, voisinant des cases rondes pour mes serviteurs et les gardes camerounais, suivant le plan classique adopté pour tout le réseau. Ce type de gîte avait été prévu tous les 25 km, distance d'une étape de marche suivie d'arrêt pour palabre. Une chambre sans fenêtre aux deux extrémités donnait sur une aire centrale sans porte dont les murets bas laissaient passer la lumière. Un gardien remplissait une poterie d'eau et fournissait le bois de cuisson ; au départ de l'occupant, il barrait les accès avec des épineux contre des chèvres prêtes à y chercher ombre.

Un incident cocasse, au lendemain de la photo, eut un lien avec les cannes de mil équipant ma moustiquaire. Guidé par la faim, un zébu, durant la nuit, brouta ces cannes et tandis que la moustiquaire s'affaissait sur moi, le souffle du ruminant me réveilla, accompagné d'une caresse de son muflle.

22. Septembre 1958. C'est dans le courant de ce mois, qu'après trois mois de coupure entre le poste de Guider et les pays guidar de l'est, la traversée du mayo Louti devient possible. Sinon il y a lieu, en ces années, d'effectuer en voiture un contournement de 70 km pour atteindre le village de Ouro-Tara, à 1 km du gué qu'empruntent les porteurs et le commandant. En saison pluvieuse, l'énorme fleuve s'avère infranchissable. Une pirogue serait entraînée par le courant comme fêtu de paille, sans compter que le socle cristallin dresse une forêt de pitons qui affleurent ou surmontent le plan d'eau. Le nord Cameroun avait été rendu inaccessible jusqu'aux temps très récents par les fleuves, leurs eaux tumultueuses ou leurs sables instables.

23. Août 1957. Scène quotidienne de la tournée. Le commandant, en plaine, précédait ou suivait à cheval la file de porteurs. Quand ceux-ci devaient être requis parmi des inconnus au départ d'un village, un garde veillait à ce qu'aucun ne prenne la fuite avec sa charge. Les bagages étaient ceux du commandant (cantine, lit, table et chaise, caisse popote, dame-jeanne d'eau filtrée, ...), de l'interprète, de l'infirmier, du garde, du cuisinier, ...
La scène se passe sur le piémont de Bossoum-Bounioum, dénudé par la quête de bois de feu des habitants (remarquer la mutilation du dernier arbre). La colonne longe un champ d'arachides. Au loin, la silhouette des massifs du Peské-Bori.

24. Janvier 1965. Dédale de Nivé en pays daba, dans l'un des reliefs des Monts Mandara que la subdivision de Guider partageait avec celle de Mokolo. On est en présence d'un paysage tout à fait commun. Dès qu'un marcheur courageux veut bien se hisser jusqu'au-delà du premier escarpement, au moins dans certains secteurs, le saisissement le prend devant l'étrangeté et la beauté des tableaux qu'il découvre. Chaque aperçu diffère du suivant, pourvu que l'on s'avance dans les arrières-monts. Des remparts peuvent ne receler finalement que des plateaux et des cuvettes, alors que des édifices de peu d'envergure peuvent développer des empilements cyclopéens. En tout cas, notre vocabulaire n'a pas assez de mots pour décrire tant de domaines minéraux inertes. Le massif de Nivé, qui constitue aussi un groupe indépendant, appelé village à défaut de mieux (d'autant que l'habitat y est totalement dispersé), réapparaîtra sur d'autres photos.
On ne manquera pas d'être confondu de la présence humaine dans ce décor et cet isolement. L'enclavement absolu avait conditionné un monolithisme total (aucun islamisé). Les générations vécues dans le seul horizon de la montagne avaient scellé en elles la peur du dépaysement et entretenu des modes de vie archaïques. Selon une tradition assez générale dans les Mandara, les chefs avaient fixé leurs repaires dans des coupe-gorge en haut d'une falaise. Autrefois l'insuffisance d'espaces cultivables avait encouragé la multiplication des hauts fourneaux, la vente de barres de fer permettant par le troc un nécessaire approvisionnement en céréales ; mais l'épuisement de la végétation arborée limitait la production de charbon de bois. Qu'une mauvaise année climatique survienne, alors la famine n'était surmontée que par la vente d'enfants aux traitants avisés, montant sur les massifs à la recherche d'esclaves.
La résistance des 16 communautés daba des secteurs les plus excentriques et les plus difficiles d'accès, ne s'était jamais démentie nonobstant les tentatives de souverains daba (Hina, Mousgoy) ou peuls et nonobstant des arrêtés gubernatoriaux consacrant l'autorité de ces derniers. Finalement l'indépendance politique de ces massifs vint à être reconnue. Solution humaine, encore qu'ubuesque : chacun d'eux avait pour seul supérieur le chef de subdivision. Inutile de dire que dix années pouvaient s'écouler sans que le commandant fasse une visite à ses administrés. La descente de beaucoup de familles, depuis le haut des arêtes au moins jusqu'en contrebas du saré des ancêtres, s'amorça au lendemain de 1946. Des pistes

automobilisables — supposant la construction de radiers sur les cours d'eau — ont pénétré peu à peu le fond des vallées, la viabilité ne restant assurée que pendant la saison sèche. Là, comme ailleurs, la diminution de la pression humaine s'accompagnait d'une croissance de celle des cynocéphales.

25. Janvier 1965. Les quartiers de Tima, massif-village daba qu'on atteint au nord après avoir franchi la petite vallée du mayo Paha, ne le cèdent en rien à ceux de Nivé pour leurs paysages fantasmagoriques. Peut-on imaginer que des familles vivaient là depuis des siècles ? Et pourtant mon guide se sent lui-même une telle aisance en sa patrie cauchemardesque qu'il sourit gentiment de l'évidente inhabileté du Blanc à sauter de dalle en dalle. Comment le commandant aurait-il pu disposer de temps pour se rendre dans chaque quartier comme son devoir et son cœur lui auraient demandé de le faire ?

26. Saison sèche 1958. Amusante rencontre, sur ce haut plateau dénudé de Boutouza, de femmes de l'ethnie goudé. Le canton de Guirviza où nous nous trouvons comptait une population animiste très dense — cause partielle de la déforestation — depuis que ce refuge montagnard avait servi de repli à ceux des Goudé qui avaient refusé l'islamisation des basses terres de Moubi et Guéla conquises par les féodaux peuls. Curieusement, les hommes portaient tous le boubou, bien que résistant au modèle peul, tandis que l'élément féminin conservait la nudité presque totale de la tradition. L'existence dans tout le nord du Cameroun de points de résistance identitaire frappait le voyageur.

27. Mars 1959. En pirogue sur le mayo Kebbi. Eaux très calmes. Le courant du fleuve a déjà été brisé dans sa traversée du très grand lac Léré. Au sortir du lac, le Kebbi a buté sur le gros massif de Katchéo dont les forces des *lamibé* de Bibémi avaient délogé les cultivateurs mambay. Il forme alors, sur des k², un magnifique et vaste plan d'eaux stagnantes, parées de nénuphars, au bord duquel ceux des Mambay qui n'ont pas migré chez les Moundang de Léré ont établi leurs hameaux. Depuis peu, des hippopotames venus du lac dévastaient leurs plantations, ce qui avait conduit les riverains à me demander le concours de fusils.

Plusieurs pirogues s'étaient donc rassemblées avec lesquelles nous nous propositions de déloger les pachydermes, cachés dans des îlots couverts de hautes herbes. Ils s'y abritaient le jour pour éviter la dessiccation de leur peau. Or je ressentis, dès les premiers moments, du trouble chez nos nautoniers et j'ai dû élever la voix. J'ai présumé qu'ils appréhendaient une réaction de défense de ces mammifères, étonnamment amphibiens, soit dans le rideau de joncs, soit dans l'élément liquide. L'hippo est en effet réputé coutumier de courir invisiblement sous l'eau, de faire basculer la pirogue et de mettre à mal les occupants de celle-ci. Toujours a-t-il été que, dans la panique, une seule bête fut atteinte (voir la photo n°161).

L'administrateur de Guider passait ainsi des châteaux de granit aux fleurs de nénuphars.

28. Juillet 1958. Retour dans les reliefs daba, ici le village de Guélang placé sous administration directe du commandant. Le recensement se tient sur un site moins abrupt que ceux des quartiers restés perchés. Ce peuple de mères et d'enfants, en attente d'être appelés devant la table du recenseur, laisse sourdre une douloureuse détresse matérielle. Dans les calebasses, une nourriture de précaution est servie aux petits. La fillette à l'épaisse chevelure enduite et au collier porte le signe d'une « possession », non dangereuse cependant pour autrui.

29. Juillet 1958. Mêmes lieux où deux femmes se sont avancées devant la table du commandant (le mari figurait à gauche sur la photo initiale). Le chef de quartier, accroupi, donne des informations. La rusticité du cadre et l'impression de paix témoignent de la simplicité et de la sérénité dont les relations humaines pouvaient être empreintes.

30. Juin 1947. Recensement de Mbourmi (Mberem), groupe perché sur un étroit relief au sud des massifs de Baldama et Vamé, dans les Hauts Mandara de la subdivision de Mora. Ici encore, calme de l'élément masculin assis au pied de la table du recensement, tandis que le groupe féminin se tient en arrière et debout (le dispositif était étrangement le même chez les Bamiléké). On aperçoit au fond les murets des terrasses de culture et les cases.

31. 3 octobre 1947. Dans le quartier de Nguirmayo du massif de Mada (subdivision de Mora), les hommes commencent à se rassembler devant le campement pour le recensement. Le sorgho (mil) près de sa maturité ne cache pas encore les habitats de cette croupe peu accidentée.

32. 10 octobre 1947. Le recensement se poursuit dans Tizigné, autre quartier de Mada. Hommes et garçons ont trouvé un observatoire à leur convenance. Chez les Mada, la nudité totale et l'absence de parure étaient encore de tradition. A droite, le mil n'a pas été récolté.

33. Juillet 1959 (ou année 1959). Élément du radier submersible construit en régie sur le Mayo Oulo pour assurer une jonction entre Guider et Dourbey durant la saison des pluies. En juillet 1957, le franchissement à cheval du gué existant avait été problématique. Le chef-lieu du nouveau canton (dit Mayo-Oulo) a pu être construit à côté en 1959. L'ouvrage comprenait des passages d'eau en buses Armco enserrées entre des enrochements, eux-mêmes maintenus par des filets (gabions). Voir les images de la construction sur les photos n° 44 et 45. Au second plan, la chaîne fali de Bounioum et Bossoum et son piémont maintenant habité.

34. Fin décembre 1956. Radeau de fortune (plateau soutenu par 4 fûts vides) assemblé dans l'urgence de façon à ouvrir un bureau de vote à Wangai (subdivision de Poli), plus loin vers les Monts Alantika (réplique des Mandara), dont on aperçoit la ligne dans le lointain. La passerelle de saison sèche n'était pas prête en raison d'un retrait tardif des eaux (voir la photo n°39). Le Faro, d'un débit considérable, conflue avec la Bénoué au même endroit que le Tiel.

35. Photo prise en 1965, en saison sèche, mais restituant l'état des lieux en 1947. Il s'agit de la piste auto menant de Guider à Matafal (ici dans la section après Matafal où les sols sodiques ingrats conditionnent un paysage sahélien, ornementé de termitières), puis à Ndoukoula, Gazaoua et Maroua. Au-delà même de 1948, voire de 1950, ce fut la seule voie d'accès, en saison sèche, à Maroua et à l'extrême nord pour les véhicules provenant du sud-Cameroun et de Garoua. Nos contemporains en souriront.

36. Décembre 1957. Piste vers Dourbey, entre le village actuel de Mayo-Oulo et le massif de Baléré — inselberg dont les contreforts occidentaux ont été peuplés de Fali jusqu'en 1925, alors que la façade ici visible ne forme qu'une coulée de millions de boules de roches noires. Scène parfaitement classique de réfection de la plateforme par des prestataires : piochage de terre et transport en petits paniers pour remblayer les saignées de l'hivernage. Tous les villages étaient mis à contribution.

37. Décembre 1957. Section de la piste en pays goudé conduisant au village de montagne de Boutouza (Goudé) à la limite du Nigeria, où le peuplement appartient encore à l'ethnie goudé. A Boutouza la piste pique droit au sud vers Doumo et l'habitat des djegn (voisinant des altitudes de 900 à plus de 1000 m). La rampe de la piste exigeait des prestataires un très gros travail accepté, semble-t-il, par l'activité commerciale de ces ethnies et l'utilité d'une plateforme pour les convois âniers.

38. Photo de 1957. Canton guidar de Lam. Piste reliant deux gros villages, mais qui, jusque-là, comme un grand nombre d'autres, demandait un travail de remise en état, en novembre/décembre, disproportionné avec les services qu'elle rendait. On arrivait heureusement à une époque où les marchés cotonniers justifiaient le transport par camions. Le franchissement de petits cours d'eau pouvait se contenter de la remise en place d'un tapis de pierres prévenant, comme autrefois, l'enlèvement dans les gués.

39. Fin décembre 1956. Passerelle sur le Faro entre Tchamba (côté Poli) et Wangai (côté Monts Alantika). Elle était reconstituée chaque saison sèche avec des pièces de bois démontées à la veille de la saison des pluies. A son extrémité, sur les sables du lit dont le fleuve s'était retiré et sur une distance double, un tapis de vanneries formait une bande de roulement pour les jeeps, seuls véhicules admis.

40. Novembre 1958. L'arrachement d'un pont. Le mayo Louti, né dans les Mandara au sud de Mokolo, descend nord-sud pour se jeter dans le mayo Kebbi comme le fait tout à côté le Mayo Oulo, créant un obstacle sur tout son parcours. Coûteusement et tardivement construit, le pont qui le franchissait près de Figuil fut en grande partie arraché par une crue durant l'hivernage 1958. Aurait-on, au sujet de ladite crue, accusé les eaux pluviales tombées sur tout le bassin du fleuve de n'avoir pu être retenues et infiltrées comme auparavant en raison de la dénudation des sols, liée elle-même aux défrichements pour les cultures de rente ? Ce phénomène de l'érosion menaçait d'immenses espaces du Nord, sans compter qu'il évacuait un capital «terre» généralement mince.

41. Juin 1959. Toujours le mayo Louti, mais en amont de l'image précédente. une crue un peu prématurée a déplacé les pierres sèches, servant de gué. La citerne de carburants a basculé. Ce risque se renouvelait au début et à la fin de l'hivernage, hypothéquant les liaisons routières dont la grande majorité franchissaient les cours d'eau par ces gués de fortune. A l'horizon s'aperçoivent les premiers reliefs des Monts Mandara. Sur le lit du Louti, les aspérités du socle cristallin expliquent qu'aux hautes eaux, les nageurs ou radeaux téméraires s'y fracassent.

42. 27 décembre 1957. Tronçon du radier submersible dont les conduits écoulaient les eaux résiduelles de la Bénoué en saison sèche, face à Garoua. En bas de la photo s'amorce un gué taluté de 2 km de longueur, seul moyen, en cette année-là encore, de franchir le fleuve. En saison des pluies, les kilomètres du plan d'eau se passaient au moyen du bac figurant à gauche. Aucun autre gué n'existait sur la Bénoué pour gagner Maroua et tous les postes du Nord. La tâche verte courant sur la rive correspond à une plantation de mil *mouskwari* repiqué sur l'emplacement du haut de la crue. Les limons exondés offraient en amont des centaines d'hectares où la céréale croissait sans autre humidité que celle en rétention sur ces sols à très forte teneur en argile.

La Bénoué prend sa source dans l'Adamaoua et se déverse au sud-ouest dans le fleuve Niger après avoir franchi, entre les Monts Mandara et Alantika, l'ancien détroit du crétaqué qui, au tertiaire, formait toujours un golfe. Selon les historiens, la cassure de la Bénoué sépare le monde noir en deux humanités distinctes : celle du Soudan occidental, qui fut bénéficiaire des relations avec le bassin méditerranéen à travers le Sahara, et l'humanité bantoue qui reçut les influences transmises depuis l'Abyssinie et l'Océan Indien.

43. Saison pluvieuse 1956. Les gros navires fluviaux, à faible tirant, accostent le long de l'unique quai de Garoua, là où le sillon fluvial est le plus profond (jusqu'à 8 m). Dès la frontière avec le Nigeria, les sables commencent à gêner la navigation. De toute façon, l'irrégularité des pluies ne laissait espérer que 60 à 75 jours de navigabilité durant l'unique saison pluvieuse : véritable goulot d'étranglement pour ce Nord, s'ajoutant à la distance d'avec la façade

maritime — soit 100 km jusqu'à la frontière nigérienne, 1000 km jusqu'au confluent avec le Niger à Lokodja, 400 km jusqu'au port de Burutu sur l'un des bras occidentaux du delta du Niger. Antérieurement à 1951 (année de la construction des grands ponts), les pistes montant de Garoua à Mokolo et Maroua pouvaient être impraticables pendant 3 mois.

Les navires ici représentés se propulsaient au moyen d'une roue hydraulique pourvue de palettes (les aubes), comme les célèbres bateaux du Mississipi. Sur le quai de Garoua, des centaines de travailleurs camerounais, temporairement amenés de plusieurs lamidats de brousse, déplaçaient sacs d'arachides, balles de coton, feuillards, etc...

Historiquement, c'est en 1878 que l'émir Sanda de Yola autorisa des compagnies commerciales anglaises à faire mouiller des chalands au milieu de la Bénoué devant Garoua. Mais son successeur, l'émir Djoubeirou, décide d'arrêter les chalands à Yola, cependant que des pirogues font des va-et-vient avec Garoua. En 1906 l'autorité allemande autorise la Royal Niger C^o qui utilise des vapeurs à aubes (aux chaudières alimentées au bois) et peuvent cuber jusqu'à 800 tonnes, à accoster devant Garoua à des embarcadères de fortune dans le fleuve. Ceux-ci auraient été reliés à la rive par une jetée en terre. Ce dispositif aurait servi jusqu'en 1937, faute de quai.

Par ailleurs, eu égard aux besoins de la colonie française du Tchad, totalement enclavée, deux relais ont fonctionné. Aux crues de septembre/octobre, de petits vapeurs pouvaient remorquer des chalands sur la Bénoué en amont de Garoua, puis sur le mayo Kebbi jusqu'à environ 30 km avant Biparé. De là des baleinières, halées à la main, remontaient les marchandises sur le plan d'eau jusqu'à Léré.

Avant la fin du XIX^e siècle, Garoua n'était qu'un petit village de cultivateurs peuls — il devait sans doute compter aussi des pêcheurs d'ethnie Bata. La résidence du *lamido* n'a abandonné Laïndé que vers 1908 pour se fixer à Garoua. Or il semblerait que ce fussent adjoints alors à Garoua trois quartiers d'étrangers : bornouan et haoussa d'une part (ethnies remarquables sur les plans artisanal et commercial) et arabe choa (cultivateurs qui auraient développé la culture du *mouskwari* sur les zones inondables).

44. Juin 1958. Exemple de construction d'un radier selon une technique à bas coût, plusieurs fois mise en œuvre en 1958 et 1959, parallèlement aux chantiers utilisant des tuyaux en béton préfabriqués par la subdivision. La piste Guider-Dourbey coupait ici le Mayo Oulo descendu du territoire de Mokolo via les massifs chédé de Guider. Le large fleuve pouvait devenir un obstacle pendant plusieurs semaines. Les piétons eux-mêmes (et avec eux les porteurs, âniers et cyclistes) se voyaient souvent interdits de passage. Grâce à des délégations de crédits plus généreuses, le commandant bâtissait donc radier après radier.

L'ouvrage en cours sur la photo (voir son aspect après finition au n° 33) employait des conduits métalliques (buses Armco), dont les éléments rigides étaient facilement boulonnés sur place, ce qui simplifiait l'exécution. Ces conduits, une fois bloqués entre eux par des filets métalliques (dits gabions) enserrant des moellons bruts, recevaient un lit de béton pour servir de plateforme submersible les jours de crue.

45. Juin 1958. Sur le chantier précédent comme sur les autres chantiers, aucun moyen mécanique de levage à l'époque. La main d'œuvre en était réduite à des efforts musculaires répétés.

46. Octobre 1958. Lancement d'un pont sur le mayo Manguirhay (nord-ouest du Guider). Les cours d'eau empruntant une brèche assez étroite et profonde exigeaient un passage du type pont. Si le débit moyen permettait de placer les culées à 3 ou 4 mètres de distance l'une de l'autre (petit ouvrage), le commandant maîtrisait assez son savoir-faire pour concevoir et réaliser le pont avec ses ouvriers. Le tablier, en béton armé, entièrement plat, n'était alors submergé que durant les 24 ou 48 heures des grandes crues. Si besoin était, des avant-becs (éperons à angle vertical aigu) équipaient les culées pour briser le courant et pour rejeter les bois flottants charriés par le fleuve.

47. Photo non datée (Archives Collection Infocam). Ascension du massif mofu par la piste automobilisable Maroua-Mokolo. L'image présentée pourrait correspondre à la grosse opération de réaménagement de la rampe, au printemps 1947 (?). Dans cet après-guerre où les besoins en corps gras assuraient la promotion commerciale de l'arachide et, de ce fait, les exportations par Garoua, l'arachide devenait une opportunité pour les Mandara au titre de «culture de rente». Elle seule pouvait assurer aux montagnards une petite ressource monnayable en billets et en piécettes. Or un acheminement plus volumineux jusqu'au port de Garoua demandait désormais l'emploi de camions de plus de 2,5 tonnes, ce que le profil de la piste de Méri, en son état initial, ne permettait pas. L'évacuation de la production de la montagne imposait l'amélioration de la rampe. Ce qui se fit par une surélévation de plusieurs secteurs de cette rampe. On eut recours, faute de crédits, à l'entassement de nouvelles couches de moellons naturels, pris à proximité pour obtenir une pente plus régulière jusqu'au niveau du col de Méri. Ce col, dominé par la fameuse « Lanterne de Méri», donne accès au cœur même des Monts Mandara. Un premier ouvrage avait été anciennement entrepris, qui, en 1931, ouvrit quelques modestes facilités de communication routière entre Maroua et Mokolo, très insatisfaisantes pourtant. Un travail colossal fut à nouveau demandé aux prestataires montagnards, qui transportèrent à mains nues des centaines de milliers de petits blocs visibles sur la photo. Le hérisson du soubassement devait être ensuite recouvert d'une couche de terre de roulement — mais couche très parcimonieuse, car elle était prélevée sur les gradins de culture des paysans.

Cette piste de montagne (par Méri, Mokolo, les Kapsiki et Dourbey) avait conjointement pour objectif d'améliorer les liaisons automobiles entre Maroua et Garoua, que de grands fleuves infranchissables interdisaient, en saison pluvieuse, par la voie de la plaine.

48. Mars 1948. Etape initiale de la création de la piste Centre-massif. Les hommes d'Oudjila ont atteint le premier ressaut du massif. De la falaise laissée derrière nous, on domine la cuvette tchadienne d'au moins 400m. L'arasement des terrasses de culture a dégagé un stock de moellons de granit, d'ores et déjà entassés et alignés pour servir de parapet à la voie de circulation. On approche de l'imposant enclos du chef d'Oudjila.

49. Mars 1948. Un bosquet d'arbre à gauche a dû être supprimé tandis qu'une première arête rocheuse doit être entaillée profondément pour laisser place à la future piste. Après enlèvement des grosses pierres des murets préexistants, il y a lieu d'engager, à la barre à mine et à la masse, le dérochement des blocs du sous-sol naturel. La photo initiale laissait voir l'orchestre chargé de donner du cœur aux travailleurs : 3 gros tambours, 2 tambours d'aisselle et 1 flûte.

50. Mars-avril 1948. La terre sèche brassée pour le nivellement de la plateforme soulève des nuages de poussière qui signaleront la progression de la piste au long de ses 38 km. Les travailleurs podogo, par tradition, portent une peau de chèvre tannée qui leur bat le séant et leur assure un confort dans la position assise au sol.

51. Photo de 1959. En service depuis dix ans, la piste Centre-massif s'inscrit dans le paysage du promontoire-est des Mandara, avec ses crêtes culminant à 900 m ou plus, avec ses échappées sur la plaine tchadienne, avec ses terrasses et les architectures variées des ethnies qui s'y succèdent. Désormais, au défi du chaos des reliefs naturels, elle rend aisée la circulation des piétons portant leur charge sur la tête ou tirant leur petit bétail, celle des âniers, cavaliers et cyclistes, celle des automobilistes rejoignant Mokolo et Maroua. Marchés, écoles, dispensaire s'y sont ouverts.

52. Détail de la photo précédente. Après l'achèvement du chantier, des familles podogo d'Oudjila ont reconstruit leurs enclos, ceux-ci maintenant riverains de la voie.

53. Autre détail de la même photo. Articulation des murets des terrasses de culture, des courquettes des habitations et des hauts murs en pierres sèches affectonnés par les Podogo.

54. Juin 1959. En ce lendemain des premières pluies et avec retard, les épouses du chef daba de Mandama se hâtent de nettoyer le sol pour les semailles dans le champ du mari. On se trouve ici sur le piémont collinaire — déjà tristement dénudé par les prélèvements ravageurs destinés au bois de cuisson —, très en -dessous des reliefs où le chef avait son nid d'aigle traditionnel. Une douzaine de femmes de tous âges se sont ainsi alignées et le demeureront toute la journée, le séant garni d'un bouquet de feuilles, les nouveaux nés dans un sac en peau de chèvre, une fillette s'agrippant simplement sur le dos maternel. La première épouse se distingue par une série de bracelets en fer, la métallurgie et la forge étant des activités usuelles chez les Daba.

55. Juillet (?) 1958. Piémont sableux du massif daba de Vourmoutch. Jeune fille préparant un billon de culture, mais se détendant un instant de sa posture cassée en deux qu'impose le travail avec un outil au manche traditionnellement très court (...pour accroître la force de la gestuelle ?). Houe d'un modèle large fixée sur un bois coudé.

56. Janvier 1965. Sur le massif daba de Nivé. Témoignage exemplaire du soin des montagnards à exploiter jusqu'aux moindres recoins de leurs terres peuplées de rochers : tout interstice entre deux moellons de granit a reçu une semence de mil. S'il le fallait, de la terre était apportée pour compléter celle que les pluies auraient emportée.

57. Juin 1958. Sur le piémont du massif de Pologozom (versant de Libé). La parcelle de mil témoigne d'une croissance vigoureuse. En avant, des levées de terre (billons), pratique anciennement connue chez les Daba, comme chez les Fali. Cependant l'agent du Semnord, encadreur des paysans, préconisait que le billonnage suive les courbes de niveau en vue de limiter les pertes en argiles fines par ruissellement. J'ai pu observer des champs dans cette zone, qui respectaient la consigne.

58. Juillet 1958. Sur le massif goudé (promontoire sud-ouest des Mandara). On remarque que l'extraction des arachides se fait avec des houes d'un modèle plus petit que celui de la photo n°55.

59. Octobre 1959. Mère guidar de Libé ramenant une récolte de mil rouge dans une solide corbeille bien conçue pour cet usage (avec un solide anneau que les mains tiennent fermement), corbeille posée et calée sur un coussinet tressé en tiges molles. Le mil, aux variétés cultivées très nombreuses, est une céréale à canne (non à paille), pouvant atteindre 3 à 4 m de hauteur. L'inflorescence est une panicule (pyramidale, fusiforme ou globuleuse), dont l'axe porte des grappes se ramifiant elles-mêmes en petits épis secondaires appelés épillets. Brûlées, les cannes donnent des cendres dont on fait les boules ou les pains de savon d'utilisation quotidienne, vendus sur tous les marchés.

60. Janvier 1948. Massif de Zulgo. Bâti provisoire recouvert de *sekko*, sur lesquels ont été mises à sécher les différentes productions de la ferme, hors de portée des poules et moutons.

61. Janvier 1965. Au village guidar de Nioua (piémont sud-est du massif de Lam). Chef de famille surveillant le battage du mil par ses épouses sur une aire de sol dur. Le battoir à mil n'est pas un fléau, mais un maillet en bois à manche court et à grosse tête. En pays daba, dans l'enceinte d'une clôture provisoire en *sekko*, j'ai pu voir des hommes debout, frappant le tas de panicules simplement avec des gourdins.

62. Juin 1947. Derrière le poste de Mora, sur le terrain de la SAP. Première expérimentation d'un labour (mené avec trois attelages dont on ne voit ici que le premier). A l'arrière plan, le camp des gardes et le massif de Mora. Ce fut le premier essai dans une subdivision du Nord. Il fut suivi d'un ensemencement pour multiplication de la nouvelle variété d'arachide à port érigé, qui allait être généralisée. Cependant le début d'une vulgarisation de la charrue, dont on n'ignorait pas les risques, dut attendre quelques années avant de connaître un essor. En 1959, on recensait ainsi environ 430 charrues dans la subdivision de Mora.

63. Juin 1958. Sur le piémont du massif guidar de Libé, onze ans après 1957. Un paysan aisé, capable d'entretenir durant les longs mois où ils ne travaillent pas deux taureaux formés au labour, voilà un signe où se mesure la capacité d'une population de rompre avec la tradition et de prendre le risque de gagner ou de perdre. A longue échéance, le labour pourrait épargner de grandes fatigues aux paysannes.

64. Décembre 1959. La tragique destruction des dernières savanes encore arborées. Photo prise sur le plateau de l'Adamaoua. Elle illustre le premier acte de la ruine des sols opérée par un homme qui méconnaissait les conditions agressives du climat tropical. Abattis qui seront suivis par un brûlis. Ailleurs c'est la recherche de bois de cuisson, qui prélude au dernier acte de la dénudation totale de trop de terres des zones soudaniennes et sahéliennes. Les démentiels ravages des ruissellements et ceux des crues des fleuves s'ensuivront. Fallait-il que le commandant interdise aux paysans d'obtenir leur «pain quotidien» dans le souci que cette terre conserve la capacité de nourrir la génération de leurs enfants ?

65. Décembre 1959. Feu de brousse en Adamaoua. «La hache et le feu», alliés assassins d'une partie de l'Afrique. Certes le feu a ses avantages, mais à condition d'être maîtrisé. Il affaiblit ou tue les arbres, il supprime des graines qui auraient perpétué des associations végétales favorables, il stérilise les éléments organiques du sol vivant. Or l'incendie annuel règne partout à ces latitudes, naturel ou provoqué (dont les mises à feu par les chasseurs). Le commandant pleurait l'anéantissement des îlots ligneux subsistants et jusqu'à celui des haies anti-érosives coûteusement implantées.

66. Début 1958 (?). En pays mafa, au nord de Mokolo. Terrain rocaillieux où deux jeunes femmes récupéraient une très mauvaise récolte d'un mil très inhabituel ici, le «mil chandelle». Pas d'interprète sur l'heure pour m'éclairer. Des ethnies considéraient ce mil comme fournissant la meilleure bière qui fût (... à leur goût).

67. 1959. Sur le marché de Guider. Le coin des poteries : marmites ventruées pour la cuisson, amphores pour transporter et conserver l'eau, avec ou sans col allongé, avec ou sans anse, grandes jarres pour la préparation de la bière de mil, urnes pour les libations aux «esprits». Instrument de toute première nécessité. Chez l'épouse d'un monogame, on pouvait inventorier jusqu'à des dizaines de pots. Remarquer le visage concentré des acheteuses et la façon dont elles palpent les cols. La remarquable musculature des paysannes devait beaucoup au portage de ces lourdes masses.

68. 1959 probablement. Insignifiant marché fali de Niam (au pied du massif du Peské). Ces femmes semblent débattre d'un sujet important. Mais les grandes Calebasses et les solides paniers à double cerclage attestent qu'elles ont livré un produit de leur culture à un acheteur. Les «tabliers» en écusson que certaines portent appartiennent à une tradition locale ancienne. Toutes ont un long collier. Plusieurs exhibent une baguette dans chaque lèvre selon la coutume du Peské.

Les Calebasses et corbeilles dont se munissaient les paysans de l'époque pour aller soit au marché, soit aux champs, légères et pratiques, réalisées sur place sans frais, avaient un usage absolument quotidien dans le Nord. Coupées en demi-sphères, on en trouvait de toutes dimensions. La cuvette émaillée, si généralisée dans le Sud, n'était que simultanément utilisée par les vendeuses régulières assises ou accroupies dans les petits centres urbains. Appartenant à la famille des cucurbitacées, les courges cultivées pour les Calebasses portaient des fruits dont on laissait décomposer la pulpe avant de les vider et de les faire sécher. La variété dite seringue permettait d'obtenir des louches ou des petites cuillères. Une forme en bouteille pouvait être donnée à la Calebasse durant la croissance du fruit, ce que pratiquaient les Bamiléké, notamment pour y garder le vin dit de palme. Quant aux Peuls, ils étaient passés maîtres dans l'art de la pyrogravure, dont ils ornaient la paroi extérieure de la Calebasse.

69. 1956. Sur le marché de Pitoa, à une dizaine de km au nord de Garoua, réunissant le dimanche une foule cosmopolite sur le fief d'un *lamido* peul. La multiplicité des parures ethniques des vendeurs et acheteurs en faisait un lieu d'attraction pour les touristes étrangers au Nord. Un dispensaire y avait été ouvert.

Si quelques marchés existaient avant la colonisation, protégés par les seigneurs des lieux du fait des articles rares et précieux que Haoussa et bornouans y apportaient de loin, ils se tenaient discrètement non sur une place publique, mais à l'intérieur de la cour d'un grand notable. Avec la cessation des guerres et une sécurité simultanément instaurée par le colonisateur sur certains sentiers, des points de rencontre se sont progressivement créés là où des productions différentes répondaient à des besoins non satisfaits à l'intérieur d'un groupe. Ces marchés ont constitué les premiers signes d'une rupture des isolements ethniques. Des traditions opposées n'hésitaient pas à s'afficher et le support mutuel du savoir-vivre coutumier s'expérimentait en public. Au point que l'administrateur Lembezat put écrire (1939) que «la fonction sociale du marché l'emportait sur sa fonction économique».

L'exemple de Pitoa en donnait une démonstration vivante. La nudité des femmes descendues du massif tabulaire du Tinguélin s'intégrait sans heurt dans la foule compacte des Croyants en boubous. Considérons précisément le groupe fali de la photo — d'une tradition autre que celle des gens fali du Peské de la page précédente —, aux parures voyantes, assis sur des Calebasses vides des arachides vendues contre du poisson sec ou du sel, ... Cinquante-cinq ans auparavant, ces femmes auraient risqué d'être capturées si les troupes d'un féodal avaient réussi à prendre pied sur les retranchements fali d'un Tinguélin défendu par la verticalité de ses défenses naturelles et ses haies d'euphorbes.

70. 1958. En bordure du marché Mousgoy (chef-lieu du canton daba du même nom). Une jeune mère, sur son champ personnel — chaque épouse, dans la plupart des traditions, détenait une ou plusieurs parcelles dont la production lui revenait, voire même qui devaient fournir sa subsistance permanente, a récolté des arachides qu'elle vend maintenant à un commerçant. Celui-ci se sert d'une *agoda* pour unité de mesure : petit bol métallique, très anciennement utilisé dans la région, sans doute importé. Faute de balance, rien ne se mesurait au poids. La zone proche du Nigeria britannique recourait en 1947/1948, pour les petits volumes, aux boîtes cylindriques de cigarettes anglaises. Pour le lait, les petites Calebasses en forme de louche faisaient l'affaire.

71. Février 1959. Marché de Soulédé en pays mafa. Soulédé sur le piémont sud de reliefs

mouvementés et face à un grand plateau, siège d'une communauté protestante très vivante déjà, avait attiré nombre de Mafa descendus en bordure de la piste automobilisable, à mi-chemin entre Méri et Mokolo. C'était un marché purement mafa, lieu de rencontre visiblement apprécié des montagnards d'allure libre.

Beaucoup de celles-ci s'enduisaient le corps d'une ocre rouge, avec de l'huile de caïlcédrat pour fixateur.

D'où provenait donc l'ocre offerte par les deux vendeurs ? Personnellement, j'avais observé à Bala un des modes de production fali de cette ocre et j'appris plus tard l'existence ailleurs du même procédé. Dans de petits bassins choisis pour leur sol acide (?), des voiles de bactéries se forment. Par transformation des éléments organiques et minéraux, ces voiles fixent le fer. Des femmes recueillent ces voiles, les filtrent, les dessèchent. Elles obtiennent une poudre d'ocre rouge (voir sur la photo n°75 l'effet de beauté de cette ocre).

72.73.74. Février 1959. Le marché de Mora existait au XIX^e siècle avant que le village, avantage par des eaux souterraines et par son site (lieu de passage et point de contact avec les massifs), ne fut promu capitale du royaume des Wandala. Il constituait une « bourse aux esclaves » où l'on venait de loin pour s'y approvisionner, notamment du Bornou (ou Bornu). Les prélèvements s'effectuaient sur tous les massifs païens, soit par des « coups montés », soit par des négociations, en particulier lors des famines. Quand l'autorité allemande établit à Mora sa résidence (vers 1903/1904), la proclamation de l'interdiction de la traite humaine fut suivie, de nombreux dimanches, jour de marché dès cette époque, de la pendaison des suspects de ce trafic.

La multitude des groupes ethniques en plaine et en montagne et la spécificité des activités économiques de ces groupes avaient fait de Mora, sous la tutelle française, un marché très vivant, où se brassaient au coude à coude et sans heurt les êtres humains les plus opposés. La photo a pu saisir au premier plan un trio ethnique : une Podogo, une Arabe choa et une Wandala.

En 1947, à mon arrivée à Mora, la circulation monétaire restait si faible que les échanges sur le marché s'opéraient par troc. Ou encore au moyen de références sûres si les co-contractants en étaient d'accord : le cauri, la bande de gabaque, le thaler de Marie-Thérèse, la houe, le lingot de fer brut sorti d'un haut-fourneau local, la chèvre. Les trois dernières de ces valeurs servaient d'unités pour évaluer les dots lors des mariages (de façon analogue, en 1950, au Bamiléké, les dots comprenaient des « touques » de 20 litres d'huile de palme).

75.76.77. Février 1959. Marché mafa de Soulédé. Manifestement des femmes ici représentées ne sont venues au marché que pour retrouver des amies et se transmettre des nouvelles hors de la pression du groupe familial.

78. 1957. Marché de coton de Lam (pays guidar) au pied du massif-île. La production de la fibre a d'ores et déjà trouvé adhésion chez hommes, femmes et enfants. Chacun s'approche de la bascule (cachée au centre par les vendeurs qui l'encerclent) avec son panier, lequel lui sera rendu après que le préposé aux achats en aura vidé le contenu dans les enceintes circulaires de stockage (à gauche et à droite). Des camions viendront plus tard emporter le coton à l'usine d'égrenage. Moment hautement stressant lorsque le paysan reçoit les billets dont il n'est pas certain du montant. Montant modeste qui représente pratiquement le seul gain en espèces de l'année.

79. 1957. Sur la piste menant au campement de Bidzar. Famille guidar (père, épouses, garçon et fille adolescents) apportant leur production pour l'une ou l'autre des séances du marché que l'encadreur de la CFDT a fixée à Bizdar. Parfois la famille doit réaliser deux ou trois transports successifs.

Remarquer, le long de la piste, la haie anti-érosive plantée par un de mes prédécesseurs et dont la réussite est certaine. Il est vrai que le sol semblait avoir la qualité d'une terre de culture.

80. Janvier 1959. Aire du marché de coton de Bidzar. L'extension des cultures de cotonnier a accru cette année-là les apports sur le marché. Les familles font plusieurs allers-retours avec des charges sur la tête et entassent les masses fibreuses dans de volumineuses corbeilles qui, sous surveillance, attendront d'être posées sur la bascule. On aperçoit le puissant massif-île de Bidzar auquel s'adossent les habitats.

81. 1958. Sur la piste Guider-Dourbey. Les pistes automobilisables sont devenues une providence pour les petits marchands ambulants. Ceux-ci se recrutent seulement dans des ethnies marquées, de tradition, par le goût du commerce. Leurs ânes avancent d'eux-mêmes, le bât arrimant des ballots de pacotilles assorties, lesquelles seront étalées à même le sol du marché ou accrochées à un bout de ficelle tendue.

82. Janvier 1958. Au pied du considérable massif de rocs de Pologozom, devant le campement du commandant. Ce peuple de montagnards daba ne dispose pas de terres libres et le sol granitique ne convient pas au coton. La seule très modeste «culture de rente», celle dont le produit vendu se monnaie en espèces, est l'arachide. Voici dans ces paniers les récoltes dont les familles, très démunies, tireront quelques francs. Ce jour-là, le commandant, président de la coopérative, se trouvait le seul acheteur, les grands commerçants faisant défaut en estimant trop cher le prix au kilo à verser aux paysans. Comme pour le coton, femmes et enfants vendent leur petite production à l'instar du chef de famille.

83. Janvier 1965. Un montagnard daba du massif de Tima-le-haut approche du marché aux arachides après deux heures de marche dans l'univers dont on voit ici l'image. Admirons la perfection et la beauté du panier fabriqué par ces paysans. Quant aux arachides, elles sont issues d'un authentique jardinage pratiqué sur de minuscules espaces entre les rochers.

84. Janvier 1958. Marché d'arachides à Massabay sur un replat au bas du massif daba de ce nom. Comme pour le marché de la photo 82, le commandant présidera au marché dont la population attend l'ouverture.

85. Détail de l'amusante silhouette de l'adolescente, avec pour ornements sa pipe, un bracelet, un collier, un labret en bois (lèvre inférieure) et une longue tige métallique traversant la cloison nasale.

86. Janvier 1965. Au pied du massif-île de Lam (pays guidar). Deux jeunes fillettes, l'une munie d'une petite calebasse pour s'asperger, se frottent le corps avec l'eau d'une mare pestilentielle où des zébus sont venus eux-mêmes barboter. Les eaux ruisselantes de la saison pluvieuse généraient hélas presque autant de risques. L'eau, problème majeur quand il fallait s'en procurer ou quand on ignorait si elle véhiculait parasites et germes nocifs.

87. Probablement 1939. Une citerne sur le massif de Vamé (faisant suite au massif de Mora). Ce genre d'excavation aquifère, où les fissures de granite laissent écouler lentement les réserves d'une nappe souterraine, n'existait, en montagne, qu'en vraiment petit nombre. Des conflits armés s'élevaient autrefois entre le quartier possédant cette ressource et les quartiers voisins privés d'eau. Les montagnards proches de la plaine envoyaient les femmes et adolescentes aux puits du piémont, mieux alimentés ; mais avant le XX^e siècle, c'était là que les chasseurs d'esclaves trouvaient des proies faciles.

La quête de l'eau, dans les zones montagneuses en particulier, constituait, encore au temps de la tutelle française, une servitude écrasante : remonter une dénivelée parfois de 300 à 400 m à travers les rocs en tenant sur la tête les 30 kg ou plus de l'amphore et de l'eau. Il s'y ajoutait un peu partout aux abords d'un puits les prédatons de la panthère sur les fillettes, attaques que j'eus à déplorer plusieurs fois jusqu'à l'indépendance.

88. Début année 1948. Au quartier de Kolkoss (piémont de Mada), où quelques montagnards s'enhardissaient à se fixer. Le commandant avait fait pression pour qu'un puits fût creusé. Le forage de puits, avec le lancement de radiers et de ponts, constituait pour le chef de subdivision un aménagement prioritaire au service des populations rurales.

89. 1959. Sur le haut plateau de Doumo. Type d'excellent ouvrage définitif, chemisé en béton et édité à plusieurs exemplaires dans le secteur de l'ethnie ndjegn, mais aussi ailleurs dans la subdivision de Guider, grâce à des crédits spécifiques depuis 1956. Un puisatier français professionnel et son équipe camerounaise disposaient de compresseurs et matériels de forage qu'il avait fallu échanger contre de plus puissants tant les roches étaient dures. Une aire circulaire de propreté avait été appréciée par les femmes, ainsi que le rouleau sur lequel elles tiraient la corde de remontée du seau. Mais difficulté d'acquiescer le geste du remplissage du seau et question du maintien de la propreté au fond du puits.

90. Février 1959. A l'autre extrémité de la subdivision, au village guidar de Boudva, sur des terrains exempts de plaques rocheuses. La Société de Prévoyance, hors des gros moyens du Semnord évoqués à propos de la photo précédente, s'efforçait d'approfondir, selon les méthodes traditionnelles des outils à main, les puits dont le débit ne répondait plus aux besoins des nombreux migrants attirés par les terres à cotonniers. Quand les ouvriers puisatiers finissaient leur journée, un assemblage de rondins était fixé sur l'ouverture à titre de protection et de plancher, laissant un espace libre au centre pour le puisage. Il était vraiment courant que des femmes, parfois par dizaines et parfois la nuit entière, patientent avec leurs amphores que leur tour arrive de descendre un seau. Des commérages avaient le temps de s'échanger entre immigrées de même ethnie.

91. Février 1958. Devant l'énorme enclos du chef d'Oudjila. Trois des épouses reviennent de la corvée d'eau. On peut se représenter l'épreuve qu'elles avaient à supporter une ou plusieurs fois par jour eu égard aux distances et aux murets des terrasses à gravir à la façon de marches d'escalier. La particularité des amphores et du mode de portage sur l'épaule ne m'a pas été expliquée. Les demi-calebasses jaunes laisseraient croire que l'eau était écopée dans le plan d'eau d'une citerne. Aux dires de certains, un petit ménage aurait eu besoin d'au moins 20 litres d'eau par jour.

92. Janvier 1965. Chez une potière daba à Mandama. Un lot important d'amphores et d'urnes disposées en lit pour être recouvertes d'herbe sèches et pour être cuites. On ne peut qu'être stupéfait devant la forme, la régularité et le fini de cet art de la poterie, à commencer par le choix des argiles. Les artisans africains n'utilisent pas le tour. Ils procèdent par boudinage. La potière travaille «au colombin», elle modèle son œuvre avec ses mains, elle applique les anses, le col et les ornements — modélés à part — sur le vase encore humide. La cuisson a lieu dehors, en vrac et non dans un four, la solidité de ces pots ne se démentant pas à l'usage.

93. 1956. Femme fali du Tinguelin tenant sa jarre pleine par une anse dans un geste tendu qui étire tout le corps. Lorsque la jarre est vide, elle est portée à l'horizontale. Petit coussinet de feuilles tressées et liées sur lequel repose la jarre, mais dont l'effet est de concentrer tout le poids sur un seul point du crâne. Cache sexe et cache séant typiques de la parure d'un seul des groupes du Tinguelin.

94. Vers 1960. Sur le massif de Bounioum. Mère fali se hissant avec son enfant hors d'un silo. Pour sortir de l'opercule, elle se soulève d'un plancher intérieur, lequel ferme partiellement les alvéoles compartimentant l'espace de dessous. Une maçonnerie en pisé recouvre le corps cylindrique du grenier, formant couronne autour de l'ouverture. Un *sekko* (vannerie d'herbes sèches) protège cette couronne et une coiffe, en vannerie aussi, se posera sur l'opercule.

95. 1958. Une mère fali de Bossoum. Visage ascétique. Absence inquiétante de carrure. Un bâton, mais pourquoi ? La grande fille dans la peau habituelle, pourquoi se fait-elle porter ? Et pourquoi une vannerie l'abrite-t-elle ? Le commandant aurait aimé interroger la personne, mais il a craint de lui faire peur...

96. Décembre 1957. Il s'agit d'une très jeune mère mafa dont la parure du pubis ne se réfère pas à l'un ou l'autre des modèles habituels. La beauté de l'enfant se retrouve assez généralement chez des bébés non sevrés. Un sevrage non précédé par un lent apport alimentaire mixte (avec bouillie de céréales) comportait de grands risques. Les deux anneaux de cheville de la fillette ont sans doute pour but de dissuader «les esprits» de leurs intentions malfaisantes.

97. Février 1959 à Souledé. Cette mère mafa répond à tous les signes identitaires de beaucoup de sous-groupes de l'ethnie mafa : jambières, teinture d'ocre, bracelets métalliques, labrets dans les deux lèvres, cache-sexe métallique en forme de conque, suspendu à la ceinture, porte-bébé en peau (savamment appelé «peau pédophile» par certains). L'insolite chez cette mère, c'est l'unique objet étranger à sa civilisation : la boîte de conserve, ô combien précieuse pour transporter l'eau de l'enfant.

Rares à vrai dire sont les porte-bébé suspendus en baudrier, c'est-à-dire en écharpe, et permettant à l'enfant et à la mère de se voir — modèle que la tradition kapsiki avait adopté. Car le petit-enfant, dans le dos maternel se trouvait privé de la tendresse du regard de la mère. Certes, le porte-bébé dorsal avait l'avantage de laisser à la paysanne ses deux bras libres, elle qui cuisinait, cherchait l'eau et le bois, cultivait les champs. Au surplus, «l'amarrage dans le dos de la mère» (expression de Chantal Collard) épargnait au petit les piqûres des insectes du sol et les morsures des serpents aussi fréquentes et dangereuses les unes que les autres, mais aussi l'agression des diaboliques génies peuplant la brousse.

98. 29 décembre 1959. Près d'une mare résiduelle à Guidi, village guidar sur le piémont nord du massif-île de Lam. La douche d'une magnifique enfant non sevrée. La mère si attentionnée n'a d'autre eau que ce reste de liquide croupissant. Situation dramatique tant que le commandant n'a pas apporté son aide pour un point d'eau sécurisant.

99. Vers 1961 (?). Rare maternité souriante. Dans la condition physiquement harassante et moralement oppressante des femmes des massifs (ici une Fali du Tinguélin), le désir d'enfant nourrissait un espoir profond et la maternité représentait la seule vraie joie de la vie. Les décès successifs n'altéraient pas le bonheur de sentir ce chaud bonheur de l'enfant, là dans le dos. Ce type de peau décoré de cauris et perles et soutenant la fillette se double d'un surprenant harnais en tigelles de mil s'arrêtant aux épaules, assez commun chez ce groupe fali. Quant au labret de la lèvre supérieure de la mère, la tradition d'un perçage total de la lèvre se remarquait chez beaucoup au Tinguélin.

100. 1958. Dans une vallée où sont descendus des Daba (canton de Douroum). A l'approche des semailles, une mère arrache à la houe les grosses touffes d'herbes. L'enfant sera secoué

des heures durant au rythme du geste énergique des bras. Le feuillage est censé dissuader les mouches attirées par les excréments du petit être incontinent coulant sur le dos de la mère.

101. Février 1959. Contre le mur d'enceinte d'une ferme podogo (massif voisin de Mora), une maman a ramené en bandoulière la peau suspendant le jeune bébé avant de lui donner le sein. Elle trie des pois. Accumulation rarement vue des colliers de perles avec des os fétiches (?). La déchirure du lobe de l'oreille (labret disparu) permet la suspension de fils garnis de perles.

102. Décembre 1959. Près d'une ferme guidar et hors de l'enclos (de façon à servir à plusieurs familles, observation que j'avais notée dans ce secteur), une table à bonne hauteur pour la préposée à broyer des grains. La maçonnerie est noyée dans le bâti, la meule dormante scellée, la poterie recueillant farine ou débris bien orientée, le petit balai en attente des usagères. En saison des pluies, un toit de paille fixé sur pieux met le tout à l'abri et poules et chèvres s'y rassemblent en attendant une provende.

A noter qu'à la différence de la plupart des païens qui consomment une farine «complète», les peuples nobles comme les Peuls pilent le mil dans un mortier et ensuite opèrent le blutage (séparation du son et de la farine).

Le mois de décembre est froid durant la nuit : trois enfant nus étaient encore couchés sur les trois planches à mon arrivée, mais le feu s'était éteint. Le sekkou avait servi de couche isolante à des adultes.

103. Décembre 1947. Village arabe/choa de Boundéri (à la limite de la réserve de faune de Waza (Ouaza) et des *yaéré* de l'extrême Nord-Cameroun). Derrière l'arbre et la corde pour attacher un veau, une haie d'arbustes plantés (rarissime) et la silhouette d'un immense dôme d'herbes jetées pêle-mêle — case où, en saison, on maintient le bétail le jour, avec un feu produisant une forte fumée en défense contre les nuages de mouches aux morsures insupportables. Une adolescente choa, à genoux sur une natte en «doum» (palmier nain d'Arabie commun dans ce canton du Oualodji), réduit du grain en une farine qu'elle pousse dans une écuelle avant de la stocker dans un bol en bois. La meule dormante, joliment évidée, et le broyeur mobile (poussé avec la paume de la main) sont conçues en taille et en poids pour être chargés sur un zébu porteur lors des déplacements de la famille en semi-nomadisme.

104. 1959. Retour à 150 km plus au sud, dans le village guidar de Matafal. Une femme guidar âgée, avec bracelets et chevillères en métal, allume un tas de fumier de chèvre desséché qu'elle a prélevé sur un stock où la litière de l'enclos des caprins et ovins avait été dégagée au fur et à mesure. Cette incinération peut aussi mêler certaines graminées choisies. Il y a là le début du processus d'une fabrication, qualifiée du nom de lixiviation (extraction d'un composé soluble à partir d'un produit pulvérisé), destinée à fournir une substance salée. Processus très ancien et généralisé dans le Nord, lorsqu'aucun authentique chlorure de sodium ne se trouvait à la vente ou lorsque le prix en était prohibitif.

Cette nature de cendres réputées riches en certains sels, allaient remplir une poterie au fond percé de trous. Après macération sous l'effet de l'eau versée dans la poterie, le liquide percolait à travers les cendres. Il était recueilli dans un récipient installé sous la poterie. Il suffisait ensuite d'évaporer une partie de la saumure obtenue pour détenir un ersatz de concentré salé. Selon des informations, ce procédé, trente ans après l'Indépendance, avait toujours cours dans certaines familles pauvres.

Antérieurement à 1960, le sel blanc, en milieu humain sans ressources monétaires, avait rang de gourmandise de luxe. Dans le Nord, je m'en servais comme appât assez grossier pour apprivoiser des gens qu'un Blanc n'avait jamais approchés. Les mamans ne laissaient jamais aux enfants la poignée de sel blanc que je faisais remettre à ces petits, lesquels s'amusaient en se léchant les doigts de très longs moments. En 1947/1948, dans les Monts Mandara, deux

porteurs de sacs de sel me précédaient, annonciateurs de la bonne volonté du Blanc.

105. 6 janvier 1965. Dans le massif fali de Bounioum. «Four à sel» destiné à brûler fumier et herbes pour en recueillir les cendres nécessaires à la fabrication d'une saumure. Il en existait chez les Fali de Bossoum et du Peské-Bori. Y en avait-il ailleurs ?

106. 30 décembre 1964 à Gorom, village daba près du confluent des mayo Paha et Lémass. Un énorme mortier (creusé ?) dans un bloc de granit et une boule de même roche. Surprise rare : l'homme qu'on voit m'avait prié de le suivre pour me montrer une «antiquité» que son grand-père avait transférée ici quand il avait quitté le haut du massif. Était-ce seulement un moyen banal d'écraser le mil ou de piler le tabac ? Ou bien les «boules éponges» qui sortaient du gueulard des premiers hauts-fourneaux daba étaient-elles frappées dans cette enclume en pierre et avec la lourde boule ? Car certainement un travail de forge avait dû être prévu pour éliminer les particules non métalliques du lingot de fonte — les fours n'atteignant pas le point de fusion du fer —, ceci pour une meilleure résistance des objets que le forgeron fabriquerait. Mon jeune guide avait-il ignoré une métallurgie abandonnée en même temps que les sites perchés ? Exemple concret d'un enquêteur que la disparition des vieillards, témoins du passé, laisse en tête à tête avec la jeune génération. Des jeunes que les transformations inattendues de leur présent si prometteur détournent de tout intérêt pour les usages de grands-parents décédés.

107. 7 janvier 1965 dans le décor éberluant des édifices rocheux du massif de Nivé (850 m). Un haut-fourneau daba, comme il en existait dans chaque quartier à l'arrivée du colonisateur, étant précisé, selon les témoignages, que des outils de pierre n'avaient pas cessé d'être taillés simultanément en ces temps-là (constat encore relevé en 1973 par le chercheur Gauthier chez les Fali du Kangou et de Ngoutchoumi). Le minerai avait l'aspect d'une poudre noire brillante recueillie par les femmes dans les torrents à sec (les scientifiques parlent surtout de magnétite, oxyde naturel de fer). Il était lavé et mélangé à du charbon de bois écrasé (la couverture forestière du massif ayant été sacrifiée), le tout bourré dans le fourneau. Le feu était mis à cette masse, bouchée initialement avec de l'argile en réservant des trous d'aération pour le tirage. Le phénomène chimique aurait été une oxydo-réduction pour obtenir des particules métalliques plus pures. On voit sur la photo le bouclier d'argile incurvé (la cheminée intérieure est verticale) et, en bas, le gueulard d'où sortira la pâte que le fondeur segmentera en «boules-éponges» à commercialiser. Les souffleurs se relaient durant 36 heures environ : l'un d'eux est installé en arrière et en haut, protégé par le bouclier, et il manie deux soufflets en peaux de chèvres reliés à des tubes en poterie qui aboutissent à une tuyère, ouvrant elle-même à la partie supérieure du creuset. Ce système serait appelé «foyer catalan», technologie dont beaucoup d'historiens attribuent l'origine à l'empire de Méroé en haute Égypte. Ce procédé, dit-on, n'assurerait pas cependant une élévation de la température suffisante pour garantir l'homogénéité du métal obtenu.

Détail important : comme l'intervention concerne au premier chef les puissances surnaturelles les plus dangereuses — le feu qui brûle et dévaste, le fer qui tue par la flèche et le couteau, le fondeur et ses aides doivent être entièrement nus pour ne rien cacher aux esprits ; et ils doivent verser sur le bouclier une libation de bière de mil dont les forces occultes sont gourmandes et sacrifier un poulet en arrosant de sang le fourneau, parce que les esprits ont faim. Ces hommes restent les seuls à oser ce genre de sacrilège et, dans certaines ethnies, on ne se risque pas même à nommer le fer (au pays Kapsiki en particulier, semble-t-il, où d'ailleurs la fonte de minerai ne se pratiquerait pas ?).

Quel abîme de perplexité nous saisit en réfléchissant à l'avant «haut-fourneau». Comment l'homme creusait-il, coupait-il, abattait-il un tronc ? Les défrichements impossibles limitaient les terres arables. Selon les traditions orales des baya du Cameroun, ce peuple usait encore de pièces de bois au milieu du XIX^e siècle pour creuser le sol. Les historiens expliquent ainsi

l'extension de la déforestation avec l'apparition des outils de fer, la taille des pierres étant alors progressivement abandonnée.

Il n'en reste pas moins qu'une autre perplexité ne nous épargne pas : quelles ont été les circonstances dans lesquelles, depuis l'Afrique de l'Est ou du Nord, la technologie du haut-fourneau s'est-elle transmise jusqu'à la cuvette tchadienne ? Et comment cette technologie, dans tous ses aspects concrets, a-t-elle été acquise jusqu'au fin fond du massif de Nivé par de quelconques paysans ?

108. 7 janvier 1965. Four destiné à fondre du cuivre. Dans le massif daba de Mandama (subdivision de Guider). La technique était connue, en outre, chez les Kapsiki et les Goudé et principalement utilisée pour la fabrication de pipes, bracelets et grelots. La matière première en avait été tirée, après l'arrivée des Européens, des douilles de fusil, puis des fils et résistances électriques. Plus récemment, elle avait été importée de Mubi (Cameroun britannique) sous une forme non précisée. Le procédé du moule à cire perdue, par lequel l'objet modèle est matérialisé en cire, puis enrobé d'argile, après quoi la cire est évacuée par fusion tandis que la remplace une coulée de cuivre, avait été vulgarisé avec les chefs-d'œuvre de l'art du Bénin. Il avait trouvé application jusque dans les massifs de la frontière occidentale du Cameroun anciennement sous tutelle française. Précisons que les artisans montagnards du Nord n'avaient été sollicités, jusqu'en 1960, que par la clientèle paysanne locale et s'en étaient tenus aux objets et parures répondant aux modes coutumières.

La photo donne une bonne image du four, de la tuyère et des soufflets.

109. 1959 (?). Au village guidar de Dahal, juste au nord des amoncellements de Kongkong (canton de Lam). Sur le bords du petit mayo coulant vers le territoire de la subdivision de Kaélé, des femmes guidar, en brassant la pulpe — amollie par une légère cuisson (?) — de fruits ressemblant à des courgettes, s'efforcent d'en isoler les très nombreuses graines. Elles opèrent, semble-t-il, par transvasements successifs entre grosses marmites et Calebasses. En Afrique comme ailleurs, des siècles d'essais empiriques sur les végétaux environnant un habitat avaient fourni à la mémoire de la paysannerie des connaissances utilitaires grâce auxquelles, à défaut d'exploitation scientifique, les peuples ont pu assurer leur survie.

110. 1958. Au pied d'un des massifs fali du Peské (ou du Bori ?). Rencontre par hasard avec un atelier de forge sur toile de fond donnant la réplique granitique aux parois dudit atelier. L'artisan lui-même semble vouloir camper son personnage dans ce décor exaltant le feu et le fer. Le Nord ne se contentait pas d'élaborer des barres ou des boules de fer brut. Presque chaque ethnie comptait des forgerons, sans lesquels elles n'auraient pas disposé des armes pour se défendre de ses voisins, ni d'outils (couteau, houe, hache, flèche, fer à briquet) pour le quotidien. Le forgeron se tenait devant son enclume en pierre, souvent avec une masse en pierre, avec les pinces qu'il s'était façonnées. A côté, son aide maniait deux soufflets mobiles en peau actionnés grâce à deux courts bâtons qui en étaient solidaires ; sous la structure d'argile, les deux tubes correspondant aux soufflets se rejoignaient dans la tuyère, elle-même centrée sur le brasier. La dextérité et le savoir-faire du forgeron résultaient du caractère héréditaire d'une activité partiellement castée et de règles d'endogamie. On sait qu'il était censé détenir des pouvoirs qui, chez les animistes et par delà les puissances dangereuses du feu et du fer, lui permettaient de frayer avec la mort.

111. 1958. Un tisserand guidar au village de Lam. Connu dans beaucoup d'ethnies, le « métier à tisser » se rencontrait davantage en plaine que chez les montagnards. Dans le nord du Cameroun, il était conçu pour tisser une étroite bande, généralement de 5 à 8 cm de largeur, dite bande de gabaque. Pour confectionner un « boubou » ou un linceul, le couturier cousait plusieurs bandes entre elles pour réaliser une grande pièce, qu'il découpait comme on le fait

d'un tissu. Pour répondre au goût des bornouans, ceux-ci appréciant la grande tunique bleue, les boubous en coton blanc naturel avaient à être plongés dans des cuves creusées à même le sol — il s'en trouvait de nombreuses dans le canton de Limani, la teinture indigo s'obtenant par oxydation de feuilles d'*Indigofera*, plante familière chez les bornouans. C'est l'homme qui tissait, mais il savait filer. Les femmes filaient volontiers, certaines sachant broder, la broderie appartenant aussi aux rares métiers d'artisanat pratiqués par les Peuls eux-mêmes.

Le métier que présente la photo aurait été monté de toutes pièces par ce jeune. La main droite tient le peigne, lequel serre le fil de la navette contre la partie tissée, la bande s'enroulant derrière l'artisan. Les deux pieds travaillent à la façon de pédales, la traction étant confiée aux gros orteils : les fils pairs sont écartés des impairs, cependant que la navette fait passer le fil de la bobine (fil de trame) entre fils pairs et impairs. Aussi rudimentaire que nous paraisse ce métier, il atteste de la capacité créative de ce paysan camerounais qui en obtenait un tissu très résistant à l'usage.

112. Détail de la position des pieds et des mains du tisserand. Ici encore, notre imagination cherche en vain comment, historiquement, ce savoir-faire a pu s'acheminer au cours des siècles jusqu'au cœur de l'Afrique et être si remarquablement intégré chez des représentants de tous les peuples.

113. 1958. Une fali filant du coton après élimination des graines et impuretés végétales. On est à Niam, village du Peské à demi-descendu sur le plateau au bas de l'*hosséré*, montagne, en langue *fulfuldé*. A eux-seuls, le regard et l'expression du visage nous saisissent. Les parures elles-mêmes dénotent une personne de qualité. Les mains ont suspendu le travail. Ce que les néophytes doivent apprendre, c'est qu'en imprimant un mouvement de torsion aux fibres, on les serre et elles s'accrochent alors fortement les unes aux autres pour créer un fil solide et aussi long qu'on le veut. Pourtant cette Fali utilisait la fibre de l'ancien cotonnier pérenne de ses ancêtres.

Rappel d'histoire : parmi les païens peuplant les hauts reliefs des Mandara qui jadis plantaient des cotonniers pluri-annuels et tissaient des bandes, rares étaient ceux qui se vetaient. La bande de gabaque était thésaurisée. Sa valeur en avait fait, dans tout l'Adamawa peul, une « monnaie-coton », dont l'unité de mesure, la coudée, servait d'étalon. J'ai vu personnellement l'emploi de cette monnaie dans les échanges en 1947/1948, sur le marché de Mora, où elle était d'ailleurs en concurrence avec le cauri fort estimé des bornouans et Haoussa voisins. Une coutume, assez fréquente chez certains groupes de montagnards, conduisait les hommes à accumuler, leur vie durant, des boubous en gabaque (cachés dans les silos), afin que leur cadavre en fût revêtu au jour de leur mort (voir photo n° 237).

114. Octobre 1956. Devant Garoua, sur la rive droite de la Bénoué. La pêche à la décrue. Avant l'indépendance, soit antérieurement à la construction du grand barrage de retenue de Lagdo à 60 km environ en amont, les décrues cumulées de la Bénoué et des affluents du mayo Kebbi entraînaient massivement les poissons vers le goulet d'étranglement de Garoua où les attendait le peuple pêcheur des Bata. Les récits oraux décrivaient ces pêcheurs comme ayant été, au XIX^e siècle, des guerriers intrépides et disposant d'une cavalerie. Dans les années 1947 à 1959, leurs minuscules huttes colonisaient les îlots sableux. Des claies en vannerie ou des palissades ajourées barraient le débouché des divers chenaux. Il restait à sortir le poisson de l'eau. Comme sur le Faro et les affluents de la Bénoué, cette manne annuelle se saisissait au moyen de carrelets, dressés sur la berge ou sur un point d'appui exondé. Ce type de filet était conçu de telle façon qu'en le levant, le poisson fût basculé dans son fond, renforcé par un grand panier. Toutes les prises, exposées au soleil tropical, y étaient mises à sécher et alimentaient un commerce important sur les marchés environnants. L'aire de l'ethnie Bata s'étendait en aval de la vallée jusqu'au Nigeria. Il était de ces gens du fleuve qui remontaient le mayo Kebbi, négociant même la vente de pirogues aux Mambay et Moundang.

115. Mars 1959. Sur le mayo Mokorvong, affluent du mayo Louti, et à 8 km à l'est du village de Mao-Lué. Témoignage de l'incroyable diversité du nord du Cameroun : une pêche annuelle sur un cours d'eau important en hivernage, mais où, à la décrue, l'absence d'un écoulement emprisonne ensuite le poisson (surtout des silures). Des centaines de paysans des environs se disputent les prises sous le contrôle des serviteurs du *lamido*.

116. 14 janvier 1965 à Lam. Table de divination par les pierres utilisées par un devin guidar. Cette technique des cailloux chez les animistes du Nord se rencontrait fréquemment. Le nombre des pierres, la disposition de celles-ci, leur mode d'emploi tenaient probablement à la personnalité de l'oracle. Le devin n'était ni un prêtre, ni un guérisseur, ni un thaumaturge, ni un sorcier. Comment avait-il été formé ? Essayait-il des pratiques diverses ? Pourquoi avait-il choisi de se servir de pierres ? Pas de réponse. Le client qui le consultait avait-il confiance dans les capacités visionnaires de l'intéressé ? Toujours était-il que les pierres étaient déployées devant le devin, nombreuses ou non. Elles pouvaient donner réponse sur un cas de maladie, un avenir, un choix à faire, la raison d'une difficulté. Un procédé simple, pour ne pas dire simpliste, suffisait par exemple à tel devin Kapsiki. Ce dernier sollicitait d'abord une question (ex : ma femme me quittera-t-elle ?). Il saisissait des pierres quelconques et les mettait de côté. Puis il groupait les autres pierres deux par deux. S'il restait une pierre, la réponse était non. Selon les ethnies, selon les cas, sans doute aussi selon les devins, on recourait aussi bien à un crabe, aux pattes d'un poulet, à un jet de pailles, à des haricots, ... Au pays bamiléké, à côté d'un aéropage de traditionalistes, j'ai dû patienter sur place plus de 48 heures avant qu'une araignée mygale eût dérangé les tigelles correspondant aux successeurs potentiels d'un chef décédé.

117. Fin 1957. A Zaora (pays chédé, au nord de Dourbey). Devins en plein travail. Technique très courante de la divination par le crabe d'eau douce que le devin conserve dans une poterie ou unealebasse remplie en grande partie de sable, celui-ci recouvert d'un peu d'eau. Pour la consultation, le devin enfonce des bâtonnets tout autour du bord du récipient, chacun symbolisant un événement, une situation, un membre de la famille... Le déplacement de ces bâtonnets et les traces laissées sur le sable par le crabe donneront lieu à une interprétation.

118. 1958. Sur la piste menant à Guider peu après le village de Badjouma, où se tenait un petit marché quotidien, avec une gargotte fréquentée par les chauffeurs. Une femme de pur type mbororo, revenant avec des céréales et des légumes achetés après la vente du lait et des galettes de beurre de sa production. Son troupeau de zébus pâture dans les savanes de l'arrière-plan, hors de tout habitat fixe. Elle-même, très beau modèle de la race cuivrée, distincte de la souche noire, modèle de peau claire et de traits fins dont s'enorgueillissaient les Peuls et leurs cousins mbororo non métissés. On notera les tatouages sur la poitrine et le visage (dont le sens m'est resté étranger), les courtes nattes enduites, les fins anneaux d'oreille et surtout l'expressivité émouvante du sourire esquissé.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces clans nomades d'origine peule, dont plusieurs non islamisés, les uns venus lointainement de l'ouest de Kano, les autres quittant le Bornou après un long séjour et gagnant le nord du Cameroun et l'Adamaoua au XIX^e siècle. Parlant le *fulfuldé* (langue peule), mais portant l'ethnonyme de Mbororo qui leur fût donné au Bornou par les Haoussa, ces éleveurs au caractère très ombrageux et d'humeur mobile, pouvaient glisser de campement en campement suite à des rivalités de pâturages avec des semi-nomades peuls ou excédés des tributs en bœufs exigés par les princes autochtones.

Dans les années 50, les pasteurs mbororo continuaient à vivre en petites fractions indépendantes de pasteurs nomades comme le furent initialement leurs frères peuls venus de l'ouest, eux aussi. Ils n'avaient d'allégeance que pour leur *ardo* (chef de leur fraction) et transhumaient en ordre dispersé, y compris à travers les États peuls créés ultérieurement.

En ce qui concerne le secteur camerounais au nord de la Bénoué, un petit millier d'individus appartenant à ces groupes n'avait cessé de changer de base fixe, soit par suite d'épizooties (trypanosomiase, peste bovine), soit en raison de pressions violentes et contradictoires des *lamibé* locaux et même de l'émir peul de Yola — tous en concurrence pour réclamer un tribut annuel en bœufs —, soit sur une décision des autorités coloniales allemandes, puis françaises. Finalement un petit reste s'était regroupé au village de Figuil, les savanes arborées de Biou, où avaient cessé les harcèlements entre féodaux peuls et royaume moundang, offrant des pâturages pour zébus et chevaux. Autour de 1958, nonobstant son relatif enracinement à Figuil, ce noyau mbororo avait conservé les caractères morphologiques de la race, le rejet d'un métissage avec des Noirs ou même avec des Peuls, la préférence donnée à la consanguinité et, pour certains, une pratique fidèle de l'Islam. D'autres fractions nomadisaient toujours au sud de la Bénoué et dans l'Adamaoua.

119. Vers 1962, à proximité de Meiganga. Une Mbororo des grands espaces vides de l'Adamaoua. Pour qui donc cette coquette soigne-t-elle un faciès dont serait jaloux un clown et qui donne à son regard une touche de morbidité ?

120. Vers 1962 et toujours en Adamaoua, mais du côté de Tibati. Les cornes et les yeux de son troupeau, voilà une raison de vivre pour un Mbororo. En réalité, ces bouviers ne privilégiaient pas toujours le *Djafoum* brun-acajou à grand cornage relevé en lyre, choisissant, comme sur la photo, d'autres types de morphologie comme le zébu blanc ou légèrement taché, voire un type de zébu cent fois croisés, mais résistants.

121. 1958 en saison pluvieuse et dans la savane arborée de la zone de Figuil (no man's land à l'est de la vallée du mayo Louti). Enfants mbororo conduisant seuls un troupeau durant des semaines, un simple bâton leur suffisant. Ils couchent sur des nattes. Leur mère leur apporte-t-elle une nourriture consistante quand elle vient pour la traite ou bien stationne-t-elle à proximité avec les veaux sous un grand arbre ? Ces garçons possèdent un code pour diriger par la voix leurs bovidés, impressionnants de taille quand leur bosse s'est regarnie en graisse. Ainsi, en cas de menace d'attaque par des voleurs, des cris poussés par les enfants provoquent le rassemblement du troupeau, auxquels succèdent d'autres cris qui font bondir les masses musculaires en avant, cornes baissées.

122. Décembre 1959. Dans la savane assez misérable du sud de Ngaoundéré. Hutte montée sans soin par des éleveurs nomadisant (Mbororo ou authentiques pasteurs peuls) et qui leur servait d'abri quelques nuits. Appelée *boukkarou* dans un sabir haoussa/peul, cette hutte pour transhumants comprenait quelques arceaux sur lesquels branchages et grandes herbes étaient entrecroisés pêle-mêle. On y entrait à quatre pattes.

123. 1959. A Houmbal, village guidar dont on aperçoit, au fond, les remparts en blocs de granit superposés, château naturel de défense à l'époque des conflits. Une mère typiquement peule et ses trois enfants (dont deux se cachent). Association économique heureuse déjà pratiquée avant la paix coloniale : lorsque la faucille du cultivateur guidar a coupé la panicule des mils et si les cannes de la céréale n'ont pas d'emploi, une convention livre le champ et ses éteules — « l'argent des éteules », écrivait Jules Renard — c'est-à-dire le chaume, au troupeau d'un semi-nomadisant, troupeau qui devra y stabuler la nuit pour y laisser ses déjections à titre d'engrais naturel. Le père (peul) conduit son bétail aux alentours après broutage du chaume, la mère garde les enfants sous un abri sommaire (on observe la natte de couchage, les calebasses,...), surveille les veaux attachés aux quelques arbres et fera son affaire du lait après la traite. Il s'agit du mode de vie de celles des authentiques familles peules qui ont conservé leur vocation traditionnelle d'éleveurs de bovidés, le plus souvent avec un point d'attache fixe

et sans subordination étroite à une entité politique. La civilisation matérielle se réduit aux conditions qu'implique la vie pastorale.

124. 3 janvier 1958. Hameau de Tchaskirou (aux approches de la réserve de faune de Waza) dans le canton de Limani (subdivision de Mora). Visite à un groupe de familles peules d'éleveurs, les hommes circulant dans un large périmètre pour fournir herbe et eau à leur bétail. Ces grandes cases sont des abris (parois extérieures en *sekko*, couverture faite de paille simplement entassée sur les arceaux de la structure, ce qui explique les cordes descendant du faite et maintenues par des poids de fortune). Une dizaine de zébus peut prendre place à l'intérieur lorsqu'ils souffrent des piqûres des mouches, la fumée d'un feu seule étant dissuasive. Le teint des personnages indique un métissage partiel.

125. Vers 1960/1962. Au village d'Idohol proche de Ngaoundéré. Le chef, reprenant le style général de l'habitat urbain des Peuls aisés de Ngaoundéré, a tenté de faire œuvre d'art pour son propre domicile, mais sans restituer l'impressionnante majesté des grandes couvertures tombant jusqu'au sol qu'on admirait autrefois chez les citadins vivant des prestations de leurs métairies en brousse.

126. Juin 1958. Un déplacement du *lamido* de Guider. Après les images précédentes des modestes bouviers peuls, quel contraste ! Ces bouviers attentionnés à chacune de leurs bêtes, passant des heures devant un dos ou un ventre pour en extraire, un à un, les acariens incrustés dans la peau...

Imprégnés du modèle des cours princières qu'entretenaient les monarques des latitudes sahéliennes et soudaniennes, les *lamibé* peuls avaient été comme happés par le mode de vie artificiel de la grandeur féodale. Il leur fallait impressionner par le déploiement de fastes, ce que facilitaient une clientèle obséquieuse et des serviteurs et dignitaires prébendés. Pour la forme, à côté du *lamido*, un conseil siégeait avec, pour chaque membre, des attributions gouvernementales...

Comme ses homologues, le *lamido* de la photo porte le large turban « en amande » qui le désigne à la foule. Il est précédé de détenteurs de lances, symboles de la force armée, accompagné de porteurs de parasols, encadré par ses serviteurs domestiques, suivi des griots qui chantent sans arrêt ses louanges. Parmi ceux qui transportent ses couvertures ou veillent aux faux pas du cheval, les familiers pourraient distinguer les *matchoubé* (esclaves) et les *riimaybé* (affranchis bénéficiant d'une condition meilleure).

Ce sont là, dira-t-on, des notations superficielles. Pour le témoin de l'époque, où l'état de guerre entre les princes et l'ambition de lancer des opérations armées de prédation sur les communautés faibles avaient l'un et l'autre été freinés, le statut des détenteurs de pouvoirs traditionnels tenait de l'archaïsme. Le commandant en était réduit à une mission que certains jugeront ambiguë : accompagner les puissants comme les humbles.

127. 3 janvier 1960 à Garoua. Un défilé de lamibé à l'occasion de la fête de l'Indépendance. Les serviteurs domestiques se serrent autour de leurs maîtres, dont ils attendent des faveurs à la mesure de leur servilité.

128. Juin 1958. Sur les rives du mayo Guider promues au rang de grande mosquée (fête du mouton ?). Le village ne disposant pour salle de prière que d'un modeste enclos fermé par des *sekko*, le mayo offre son eau (ablutions) et son sable (non salissant lors des prosternations) pour faire office de mosquée. L'imam dirige la liturgie, le *lamido* se distingue, entouré de ses dignitaires. Impressionnante discipline dans le geste de l'humiliation.

129. 1^{er} janvier 1960 à Garoua. Des cavaliers venus de Tcholliré avec leur *lamido* (Reï-Bouba). Ils

tiennent leur lance posée à terre, signe de paix. Chaque bonnet est différent, comme chaque justaucorps (serré à la taille par une ceinture et muni de manches assez longues, tandis que la robe descend des épaules jusqu'aux genoux). L'ornementation des caparaçons se distingue d'un cheval à l'autre.

130. 3 janvier 1960 à Garoua. Délégation des troupes du *lamido* de Reï : tambours portés en écharpe, drapeaux de commandement, grands tambours portés sur la tête, janissaires non revêtus d'uniforme, lances (?) couvertes d'un pavillon, deux maîtres des cérémonies avec épée suspendue au baudrier.

131. 1956. Escorte du *lamido* de Bibémi dans la cour du palais : hommes d'armes en uniforme, servantes, porteurs du palanquin, tambours de commandement, en bref les éléments pour un décor de théâtre, une démonstration colorée de la grandeur du féodal.

132. 1956. Chez le *lamido* de Bibémi. Des cavaliers du prince s'approchant des administrateurs pour les saluer à leur façon. Il y a du panache dans cette cavalerie d'opérette. Certes, seuls quelques serviteurs, pour l'apparat, recevaient des harnachements hauts en couleur, mais encombrants pour une action.

Ces hommes, pas davantage que leurs compagnons du corps de bataille de l'armée féodale, ne se réclamaient de sang peul, parce que généralement issus des peuples autochtones. Soit que les conquérants leur eussent imposé le servage, soit que, vaincus, ils eussent choisi la voie d'une assimilation inéluctable. Une fois rangés sous la bannière de leurs vainqueurs, ils se montrèrent des combattants fidèles et d'un très grand courage, ce dont beaucoup de leurs homologues ont témoigné sous les balles des troupes allemandes. Question : comment utilisaient-ils leur si longue lance à l'heure d'une attaque ?

Le drapeau tricolore aperçu à droite de la photo, associé à la présence du colonisateur blanc, suscite une réflexion d'un autre ordre, de nature politique. La photo pourrait insinuer une collusion entre le pouvoir colonial et le pouvoir féodal. Qu'on se rappelle qu'au même moment, dans le sud du Cameroun, des contestataires déposaient des pétitions antifrançaises à l'ONU à New York, tandis que plusieurs « indépendantistes » prônaient ouvertement la révolte nationaliste — une idée de nation camerounaise que le contexte nord-camerounais n'avait pas encore éveillée. Combien pouvaient alors être contradictoires les représentations et les aspirations des centaines de minuscules nations ethniques assemblées historiquement par les ambitions expansionnistes des États européens !

133. 1956. Sur l'esplanade du palais de Tcholliré, elle-même sans caractère et dont la légère élévation fait découvrir une savane quelconque. D'autres photos sont prises de cette esplanade. Le palais, construit à partir du milieu du XIX^e siècle, s'adosse au massif-île du même nom (30 km de longueur), choisi comme site défensif profond, alors que le palais initial, à Reï, n'avait pas résisté aux assauts des frères peuls ennemis. État dans l'État, le lamidat de Reï a représenté une puissance qu'il tenait de ses origines, de ses chefs successifs et, en partie, de l'autonomie que lui laissa la tutelle française, non sans dessein.

Son poids politique, le *lamido* de Reï (titre qui lui avait été laissé) résulterait de l'autorité absolue dont, en fait, il disposait sur son territoire, grand comme la Belgique. Une maîtrise policière et militaire y contribuait. Les hommes d'armes figurant sur les photos ont peu à voir avec des images d'Epinal...

La photo présente, à la différence de la précédente, des fantassins, autre composante des forces qui avaient donné aux féodaux peuls, durant le XIX^e siècle, leur suprématie sur de larges zones du Nord. Comme les cavaliers de Bibémi, ils appartiennent à la constellation peule sans en avoir eu les origines ethniques et idéologiques. Ils servent non à la façon de véritables mercenaires, mais dans les liens — indéfinissables pour les Occidentaux — de la relation, de type africain, avec un maître, ici le *lamido* de Reï, qu'ils nomment le Baba. Ils constituent

l'élément militaire chargé d'occuper le terrain : en effet, combattant à pied, ils manient l'arc et le bouclier — étrangers aux Peuls, mais de tradition autochtone africaine. Les chevaliers « montés » de notre Moyen-Âge, eux aussi, avaient besoin de l'accompagnement de « valets d'armes ».

De leur main gauche, ces fantassins tiennent deux lances assez courtes, la main droite, pour la circonstance, maniant le bouclier. Car, sur l'heure, ils agitent leur bouclier de façon à en faire tinter les pièces métalliques qui y sont fixées en un point, gestuelle pour effrayer les chevaux d'une attaque frontale ennemie (était-ce une dissuasion efficace ?). Sur la photo, il s'agit d'une forme révérencielle de salutation envers le commandant... Un autre décor de bouclier à Reï consistait dans plusieurs touffes de poils.

134. 1956. Suite d'une visite faite à Tcholliré. Voici les « tambours de commandement » de Reï, censés, avec les bannières blanches, manifester aux peuples envahis les valeureux porteurs de la vraie religion et proposer la conversion à la foi du Prophète. Dans le Nord, seuls les grands *lamibé* disposaient de revenus suffisants — savoir le « tribut » prélevé sur de nombreux contribuables ou sur de grands troupeaux de bœufs — pour entretenir pareil déploiement prestigieux.

Tandis qu'un servant maintenait le tambour sur sa tête en encaissant les coups reçus et les ondes subséquentes, un autre servant, à l'arrière, frappait la peau de l'instrument, la résonance des vibrations ayant une portée lointaine. Il m'a été dit que la qualité sonore se trouvait magnifiée autrefois quand la batte traditionnelle était constituée par le poignet et la main sectionnés sur un vaincu et dont les chairs auraient été desséchées et entretenues par un procédé de conservation. En fait, ces lourds tambours lançaient des appels, sans produire de véritables motifs musicaux. Si le *lamido* souhaitait donner une certaine solennité à un de ses déplacements, les tambours marchaient en tête, cependant derrière les bannières blanches.

135. 1956 à Tcholliré. Deux des cavaliers appartenaient à un groupe de cavaliers revêtus d'une armure de mailles. S'agit-il d'une survivance folklorique, sans enracinement dans le vécu, ou bien existât-il un peloton ainsi équipé qui pût avoir été un fer de lance de la puissance militaire du lamidat de Reï ? En vérité, l'aspect masqué de ces soldats avait de quoi faire peur. De telles camisoles en mailles d'acier, ovales ou rondes, étaient encore portées en Turquie et Pologne, il y a peu. Des historiens avancent que les spécimens visibles en Afrique proviendraient d'une fabrication égyptienne du XVII^e siècle.

136. 1^{er} janvier 1960 à Garoua. Vivandières accompagnant les troupes du *lamido* de Reï et assurant à celles-ci leur nourriture cuisinée. Un signe parmi d'autres de l'organisation de l'instrument de conquête et de domination des féodaux peuls, d'ailleurs copié sur le modèle des États guerriers auxquels ils s'étaient substitués dans cette large bande de l'Afrique subsaharienne. Impossible pour moi de désigner à quelle ethnie ces trente femmes appartiennent (laka, mboum, kutin, ...). Par contre leur attitude générale trahit, me semble-t-il, combien leur condition serve leur demeure éprouvante.

137. 1^{er} janvier 1960 à Garoua. Type de grands boucliers de la garde personnelle du *lamido* de Reï. Seuls quelques fantassins d'honneur (les *Bigawla*) étaient armés de ce lourd bouclier, qui fut celui des dâma (ethnie de la région de Reï, l'une des premières à être soumises). Le cuir employé était choisi indifféremment dans la peau épaisse du buffle, de l'hippopotame ou du rhinocéros. Il avait le grave défaut de se racornir, d'où la nécessité de l'assouplir périodiquement. Les récits des conquérants peuls du pays dâma rapportent la surprise, au moment des pillages, d'un grenier réservé au stockage d'une huile (arachide et sésame) destinée à l'entretien des boucliers.

138. 1956 à Tcholliré lors de la réception d'administrateurs. Le massif sur lequel s'appuie

le palais (dont on voit ici le « *djaoulérou* ») avait servi, vers 1830, de refuge pendant 4 mois au *lamido* et aux siens, combattants compris, quand l'émir de Yola (Modibo Adama) — celui qui lui avait remis la bannière blanche — est venu sur place pour l'éliminer physiquement, l'opération s'étant close par un échec. Sous la voûte-portique, la silhouette blanche du Baba se remarque. Malgré la proximité de ses hôtes, la conversation s'est déroulée selon la tradition : un esclave, couché à plat ventre au pied de son maître en recevait la parole, reculait, toujours à plat ventre, jusqu'au niveau d'un administrateur (transmission du message via un interprète debout à l'arrière), recevait la réponse du Blanc, reprenait sa reptation jusqu'au seigneur et, la main sur la bouche, communiquait les dires du colonisateur. Hallucinant en 1956... Au premier plan, le maître de cérémonie et trois louangeuses faisaient fonction de griots. A gauche et de dos, quelques archers et leurs carquois garnis de flèches, les robes d'apparat couvertes d'une peau de léopard.

139. 3 janvier 1950 à Garoua. Déplacement du *lamido* de Reï, celui-ci porté dans son palanquin, tandis que sa monture l'accompagne. Des serviteurs, accroupis le long du parcours, assurent la sécurité du prince.

140. 1956. Tcholliré. A l'intérieur du palais. Une cour où ont été apportées les cuvettes et lesalebasses contenant des boules (bouillie de mil consistante) et les sauces aux végétaux et condiments destinées aux serviteurs et hommes d'armes. La grosse porte ouvre vers le *djaoulérou*.

141. 1956. Mêmes lieux. Une procession de servantes achemine les vivres vers leurs destinataires.

142. 1958. Sur le marché de Guider. Fillettes peules vendant des préparations que leurs mères, encloses le jour dans le gynécée, ne sont pas autorisées par la religion, à aller proposer aux chalands du marché.

143. Lors d'une fête officielle (1956 ?) à Garoua. Groupe de jeunes femmes peules, munies de chasse-mouches — et peut-être d'allure équivoque — se tenant parmi les spectateurs, sous un ombrage.

144. Date inconnue. Bâtiments du poste colonial de Mora. Vraisemblablement des constructions allemandes antérieures à 1914, encore utilisées avant 1930 par les officiers français administrant la subdivision de Mora. Les murs d'enceinte délimitant la cour des postes du Nord-Cameroun, clôtures plus ou moins hautes, avec ou sans créneaux en briques cuites ou en maçonnerie de pierres, ont répondu, selon mon interprétation, à un souci de sécurité, justifié durant les premières décennies. Il n'était là qu'un officier, un ou deux sous-officier et une escouade insignifiante de supplétifs africains, avec pour seules armes quelques fusils. Que ce fût dans le sultanat de Mora comme dans les fiefs peuls, les chefs des nations locales, sur lesquels le commandant du poste n'avait quasi aucune information, pouvaient réunir subrepticement des centaines de chevaux montés par des hommes qui, eux-mêmes ou leurs pères, avaient participé à des opérations de guerre. Les murets arrêtaient la cavalerie et ils mettaient les défenseurs à l'abri des flèches. L'emplacement des postes avait été choisi en tenant compte de la ressource en eau souterraine, le puits central constituant un élément de sécurité majeur.

Mora avait tenu, dès le début, un rôle privilégié dans le dispositif militaire allemand. Cette capitale du sultanat (royaume) des Wandala couvrait l'espace entre les *yaéré* au nord et les Monts Mandara (dont les peuples païens étaient une chasse gardée du prince) au sud-ouest, et entre le grand royaume du Bornou à l'ouest et une série de féodalités peules à l'est et au

sud-est. Deux «Residentur» avaient été installées pour le commandement au Nord, chacune dotée d'une compagnie d'infanterie : celle de Garoua, dite de l'Adamaoua, dont dépendaient en particulier les lamidats de Reï et de Ngaoundéré, et celle de la province du lac Tchad à Mora (avec un détachement à Dikoa, tandis que la Residentur de Kusseri ([Fort-Foureau ou Kousseri], était supprimée). A l'automne 1914, le résident Von Raben de Mora, cerné par les troupes franco-anglaises, s'était réfugié en haut du massif de Mora où il a résisté jusqu'au 20 février 1916, quand il apprit que dans le sud, la capitulation avait été consommée.

Le royaume du Mandara représenta un pion important sur l'échiquier de ce centre de l'Afrique, même s'il fut souvent en vassalité du royaume du Bornou — son maître en civilisation et en organisation, d'autant que les Wandala s'étaient islamisés vers 1720 (durant le règne de leur 25^e roi).

La circonscription de Mora, plus que d'autres dans le Nord, eut grand peine à se libérer des séquelles de son histoire précoloniale. Pendant les deux premières décennies du mandat français, les militaires trop longtemps mis à sa tête, au surplus isolés, n'avaient pas été formés à la diplomatie politique qui eût institué une cohabitation entre les Wandala, habitués à la prédation aux dépens des montagnards, et les païens des massifs, enclins aux ripostes brutales. L'autorité centrale de Yaoundé, sans connaissance du Nord et sans liaisons faciles avec ce monde africain de grandes violences qu'avait été la cuvette tchadienne, aurait pu se montrer plus vigilante.

A compter des années 50, l'apaisement entre les groupes humains ayant modifié l'ancien tableau, les préoccupations se sont focalisées sur les problèmes des ressources, de la descente en plaine des montagnards et des dégradations du milieu naturel (sécheresse).

145. Juin 1947 près du campement de Warba (Ouarba), village wandala au cœur du golfe formé par le massif de Palbara-Mouyengué, l'inselberg de Moukba et l'avancée du massif de Plata. A l'horizon, la crête du massif de Vamé, jointif au massif de Mora. A l'occasion de ma première visite, les femmes wandala du lieu m'offrent un échantillon de leur danse. A peine bougent-elles les bras, le corps, les pieds. Un chant discret. Longues robes sombres avec une cape qui ne découvre pas les épaules.

Notre regard s'arrête naturellement sur les coiffures, surpris par leurs formes volumineuses et par le clinquant des parures métalliques (mais, au fait, s'agit-il de l'authentique chevelure ou d'un appoint artificiel ?). Les coiffeuses wandala en rajoutaient sans doute sur la tradition, le cimier, rare dans le Nord, restant ici la dominante. Ou bien un très haut casque-cimier s'achevant très au-delà de la nuque. Ou un cimier discret prolongé par 2 ou 3 épaisses nattes courtes tombant sur les sourcils. Ou, sur le dessus du crâne et de chaque côté d'un ballon chevelu, le placage d'une vingtaine de minuscules nattes jointives. Ou encore de grosses touffes de poils frisés (à la caniche) comme accrochées au chevelu de base. Pouvait-on croire que ces artifices eussent apporté une séduction à des visages qui semblaient en manquer souvent ? Peu probable que le sang de ce groupe eût été mêlé de celui des nombreuses captives dont se fournissaient les Wandala au marché de Mora...

146. Saison sèche 1948. De la terrasse du bureau de Mora, le commandant se doit de saluer et remercier une quarantaine de montagnards, païens du massif de Mora, ce dernier dominant le village en piémont, le poste lui-même s'en écartant d'un kilomètre. A droite, grand bâtiment «en dur» de la prison (une centaine de détenus, dont 2 à 5 sont interdits de sortie en corvée — risque d'évasion—). Au centre, les bottes de paille que viennent de livrer les prestataires païens. En arrière, des groupes (à l'ombre de jeunes caillédrats arrosés chaque jour par un détenu), que je vais recevoir dans mon bureau. Alignement des prestataires auxquels j'adresse un témoignage de gratitude et de sympathie. Chacun tient un bâton (contre les serpents, car c'est en brousse, dans la plaine, qu'ils ont coupé les graminées qu'ils ont liées en bottes pour me les remettre). L'un ou l'autre a jeté une pièce de gabaque ou une peau de chèvre sur son épaule.

Cette photo n'a pas été choisie sans raison. Elle traduirait, selon mon sentiment personnel, à quel point les siècles passés avaient imprimé, dans la conscience collective des paysans, le réflexe d'une obéissance à l'ordre d'une autorité coutumière. Tel avait été le mouvement de soumission aux maîtres exigeants qui dirigeaient les peuples africains. L'administrateur, en sollicitant un service de la population, se substituait implicitement au chef traditionnel, puisque son pouvoir dépassait celui du chef. Ce faisant, je contrevénais au droit public français : j'attendais de mes administrés une prestation gratuite dont ils ne tireraient aucun avantage personnel indirect. Dans le cas d'espèce, la paille devait couvrir une pièce d'habitation destinée à un fonctionnaire sud-camerounais qui débarquait dans un environnement hostile, alors qu'aucun crédit n'avait été alloué pour le loger...

A cet abus de droit de ma part s'ajoutait une équivoque moralement douloureuse. Dans ma politique « d'apprivoisement » des païens — ceux-ci intimidés par les menaces d'un sultan exigeant des « tributs » et ces menaces étant proférées par des autochtones renégats servant de médiateurs —, je souhaitais cesser d'utiliser ce type de truchement. Or l'homme en boubou et pantalon conduisant les prestataires était celui que j'avais pressenti pour obtenir la corvée de bottes de paille, me doutant qu'il inspirerait la crainte... Dans ces circonstances, comment assumer toutes les responsabilités humaines d'un chef de circonscription ?

147. Saison sèche 1987. Un instant de détente, après les considérations nées de l'image précédente, avec ce couple d'autruches qui mène sa dizaine d'autruchons sur un sol apparemment peu généreux en provende. Le tragique destin du mâle et de la femelle, avant la protection de la réserve de Waza, a été évoqué dans les mémoires de l'auteur. Au premier plan, traces séchées des pieds d'un éléphant.

148. Même saison 1987 à Waza. Un groupe d'éléphants aux oreilles attentives pour avoir brusquement décelé le photographe. Ils encadrent un jeune. Avaient-ils été surpris en train de s'asperger dans la mare visible derrière eux. Le toponyme d'éléphant avait été donné dans le Nord à des villages, témoignant d'une présence de l'animal. Cependant, selon ce qui m'a été dit localement lors de mon séjour en 1947/1948 dans le sultanat, Waza ne comptait guère alors de pachydermes et les habitants des hameaux ne se plaignaient pas de destructions. La migration de troupeaux, venant du Logone et du Chari en particulier, aurait, dans les années 50, entraîné une surpopulation de plusieurs centaines de têtes, m'a-t-on rapporté ensuite, lesquelles se sont avérées si destructrices de l'environnement que des abattages auraient été ordonnés (?).

149. Saison sèche 1987 à Waza. Lionne aux aguets dans un fourré. Mes constatations personnelles ont rejoint ce qu'il y avait à présumer : pour croiser des lionnes, il fallait se rendre là où, dans le Nord, le milieu naturel multipliait encore diverses espèces d'antilopes, comme aussi des phacochères. Rencontres que j'ai faites spécialement dans les savanes des lamidats de Bibémi et de Rei-Bouba. Là où des fusils avaient limité les proies du prédateur, le carnassier avait gagné un autre terrain de chasse. Evoquons aussi un cas probablement fréquent : patte d'une lionne, blessée par des épines, avec phlegmon interdisant la course. Circonstance qui conduisit un fauve, après qu'un village du lamidat de Reï eut mis à l'abri ses troupeaux menacés, à entrer de nuit dans une case. L'occupante, une fillette orpheline qui cuisinait, eut le réflexe de lui lancer un tison. Je pus voir à l'école de Tcholliré la cicatrice restée sur le ventre de l'écolière...

S'il ne m'a pas été donné de croiser des mâles, par contre, à Waza, j'ai assisté en direct à une scène, seulement entrevue à Bibémi auparavant : celle d'une lionne provoquant la fuite d'un couple de gazelles en les orientant vers trois comparses, dont j'avais auparavant surpris qu'elles s'étaient alignées comme dans une battue.

150. Novembre 1947. Canton du Oualodji (Walodji). Hameau de Garnak. Peuple choa (shuwa ou showa) tout à fait à part, réparti en «tribus», chacune sous l'autorité d'un chef de famille. Éleveurs de zébus toujours prêts à partir ailleurs (au Tchad, au Nigeria, ...). Installés dans de grandes cases provisoires à la limite de l'extension du lac Tchad en saison pluvieuse, ils migraient en stations successives avec le retrait des *yaéré* afin de trouver herbe et eau pour leurs troupeaux. Quelques cultures de petit mil, fabrication de sparteries (nattes, cordes) avec le palmier doum de cette zone. Ici, après le recensement, j'interroge les hommes sur l'histoire de leur fraction.

151. En 1987. Ensemble des cases d'un hameau arabe-choa du canton de Boundéri (relevant de l'autorité du sultan de Mora). La photo rend mal compte de ce qu'au milieu de ces cases, une haie circulaire d'épineux servait à enclore le bétail pour la nuit. En cas d'attaque virulente des mouches le jour, des vaches étaient admises à stabuler à l'intérieur.

Assez extraordinaire itinérance de ces «fractions», il y a des siècles, depuis la haute Égypte en longeant la limite du Sahel. Elles ont ainsi gardé leur parler arabophone (je les comprenais un peu, tant leur dialecte avait des similitudes avec l'arabe des berbères du Moyen Atlas marocain). Et leurs contacts avec les populations noires ont eu pour effet de les métisser. Survivance la plus surprenante : au moyen de bois et de nattes, dans la case et pour servir de lit aux parents, une tente de bédouin était reconstituée.

152. Février 1959. Dans le canton de Limani. Un chef de fraction choa d'un type remarquable. Quant aux deux femmes dont je n'ai pas su si elles étaient épouses ou filles : teint assez clair, scarifications assez discrètes sur le visage, anneau dans une narine. En 1947, lors du recensement, j'avais constaté peu de polygamie et une forte natalité. A l'instar des mbororo et des Peuls éleveurs, leur bétail motivait toutes leurs actions.

153. Vers 1946. Sur le territoire tchadien limitrophe du Cameroun. Bœuf porteur. Même si quelques Peuls ont pu adopter ce genre de dressage, les Choa sont les seuls familiers de ce zébu, devenu animal de bât, lequel facilite considérablement leurs déménagements successifs d'approche des *yaéré*. Il transporte les nattes de couchage, l'ossature du lit des parents, les barattes à beurre, les poteries et ustensiles pour traiter le lait, les meules à moulin le grain. On y hisse les jeunes enfants. La femme le monte soit en écuyère, soit en amazone. Castré, l'animal semble placide. Assise au-dessus des bagages, la conductrice choa réussit à le diriger au moyen d'une corde passée, selon le cas, dans la cloison nasale ou dans l'un des naseaux. En 1964, avançant à pied dans un secteur des *yaéré* à très hautes herbes, je me suis trouvé devant une jeune femme perchée sur une haute botte de paille de près de trois mètres de largeur (paille pour réfection d'une toiture) ; mais la grimace effarouchée de la personne m'a dissuadé d'une photo qui eût été pourtant très plaisante...

154. Février 1959. Sur le marché de Mora. Une des charges de la femme chez les éleveurs choa, après avoir traité le lait, était de se rendre sur un marché de brousse (ici c'est le marché de Mora, parce que le campement temporaire de la famille se situait à quelques kilomètres de la ville) pour vendre lait et galettes de beurre et acheter ensuite les céréales à cuisiner en un plat consistant. Visages très expressifs. La mère du haut allaite son enfant nu. Toujours l'anneau dans une narine, signe identitaire non éclairci.

155. Février 1959. Dans un campement choa à la limite des *yaéré*, près de la réserve de Waza. Groupe amusant par la diversité des coiffures (toutes sortes de nattages et de raies, avec scarifications sur le visage et des peaux fortement cuivrées). Les regards intrigués sont motivés par la présence de mon épouse, la femme blanche étant ignorée en ces temps où le tourisme n'était pas né.

156. Janvier 1957. Une plage au bord d'un lac. Un lac aussi inattendu qu'immense sur cette limite entre Soudan et Sahel. A deux pas d'un palais, celui du grand prince païen des Moundang.

Or ce lieu de Léré, qui appartient à la République du Tchad, avance comme un coin dans l'espace au nord du Cameroun, engendrant un rétrécissement aberrant de la configuration du territoire national. L'étranglement se mesure par une dérisoire largeur de 70 km seulement, après quoi il se dilate pour gagner une ceinture de 220 km (latitude de Mindif) avant de finir en tête d'épingle dans les premières eaux du lac Tchad (40 km de largeur). La base de ce corps difforme mesure déjà 660 km à la latitude de Douala. Inutile d'énumérer toutes les hypothèques et servitudes qu'annonçait pour l'avenir du pays le goulet résultant de la dévolution de Léré et du royaume moundang à l'entité tchadienne.

Telle devint l'une des conséquences du marchandage entre puissances européennes, à la fin du XIX^e siècle, quand, anticipant même sur la prise effective de possession du terrain, ces puissances ont dépecé l'Afrique centrale. Elles avaient grossièrement convenu que tomberait dans l'escarcelle de l'un ou l'autre colonisateur la zone où un lieutenant anglais, allemand ou français, selon le cas, aurait cheminé, suivi d'un peloton de soldats africains eux-mêmes totalement étrangers aux lieux... C'était ouvertement ignorer les petites nations occupant le sol, les données du milieu naturel, le passé des civilisations et les courants d'échanges déjà établis.

Or une communauté comme celle du royaume moundang avait déjà beaucoup souffert avant de se constituer en un rassemblement étatique et au prix du chassé-croisé de mélanges et d'emprunts culturels. Ce processus de structuration fut alors remis en cause avec le partage des Moundang entre territoires allemand et français, puis avec la consécration des frontières entre Cameroun et Tchad. Dans les deux cas, les Moundang ont été, pour finir, distribués entre des circonscriptions administratives où ils ont été confrontés à d'autres ethnies quant au sol et subordonnés à des autorités coutumières autres que celles de leur tradition.

Concrètement les Moundang occupent le cœur du réseau humide du mayo Kebbi («Koa bi» en langue locale). Le fleuve, après avoir failli, près des chutes Gauthiot, capter les eaux du bassin du Logone (par déviation, aux hautes eaux, des lacs environnant Fianga), transite dans le petit lac de Tréné, traverse le lac Léré (20 km sur 7), pénètre juste après sur terre camerounaise et, finalement, s'épanche en une zone amphibie où habite un petit reste de l'ethnie mambay. Depuis cette zone et sur 50 km vers le nord, le long de la frontière tchadienne, plusieurs centaines de Moundang, en 1958, se répartissaient les villages, ainsi tenus à l'écart de leurs frères de Léré.

Retour sur la photo et sur la gratifiante impression de l'étendue des eaux, surtout, ce fut mon cas, lorsqu'on a roulé dans un nuage continu de poussière depuis Garoua. Et, par surcroît, l'île verdoyante distille un rafraîchissement. Les îles du lac, au XIX^e siècle, avaient assuré la sauvegarde du prince de Léré quand un assaut des armées peules, à défaut de se saisir du chef, ont détruit sa capitale.

157. Janvier 1957. Plus en amont sur le même lac. Magnificence de ces plans calmes où des nénuphars fleurissaient (*Nymphaea lotus*). Souvenir d'une émotion quand l'homme à qui j'avais demandé de m'extraire la souche d'une de ces plantes, s'est montré d'une capacité d'apnée telle que j'ai cru qu'il s'était noyé. Ici les fleurs ne sont pas bleues, mais blanches. Elles s'épanouissent seules sur un axe particulièrement haut. Le pistil donnera de petites graines noires pour semence. Les feuilles orbiculaires s'étalent sur l'eau.

On remarquera, à l'horizon, l'importance de l'inselberg de Katchéo, déjà sur territoire camerounais et relevant du *lamido* de Bibémi, dont un prédécesseur avait chassé les Mambay au XIX^e siècle.

158. Janvier 1957. Aspect d'une cour du gynécée du palais du chef des Moundang à Léré. Ma

visite avait été permise grâce au camarade commandant cette subdivision de la colonie du Tchad. Chaque femme disposait d'un grenier de type ogival accessible par une grosse branche de rônier fourchue (laquelle donnait aussi accès à la toiture plate) et d'une chambre/cuisine fermée par un panneau en *sekko*. L'anachronisme de cette organisation familiale se passe de commentaire. Se souvenir qu'au temps de la grandeur de la principauté moundang, les concubines auraient été au nombre d'environ 200. Le gynécée aurait alors compté plusieurs cours. La gestion de ce patrimoine féminin au jour le jour s'opérait grâce à un bon nombre d'eunuques (alors qu'un harem comme celui du sultan de Mora ne m'avait laissé entrevoir que le dernier en fonction). Des témoignages assez concordants, ici et là, avaient évoqué devant moi la nécessité d'une capture d'au moins dix jeunes garçons pour que l'émasculatation en laisse survivre un. Il était également dit que, s'entremettant entre les favorites et le roi, l'eunuque devenait assez proche du prince pour concourir à certaines intrigues et acquérir du pouvoir. En dehors du gynécée, où l'habitat d'une femme est, d'évidence, exigü, dans la ferme d'un chef de famille par exemple, l'épouse dispose souvent de plusieurs pièces accolées.

159. Janvier 1957. Autre quartier du même gynécée. Sur cette photo sont bien visibles les vanneries mobiles destinées à obturer l'opercule des silos. Des vautours, dits localement charognards, appartiennent au décor. Certaines des habitantes ont bâti un abri sur lequel sèche du fourrage pour les chèvres. On remarque des tas de bois de feu. Les terrasses, solides (la femme s'y assied parfois), sont soutenues, à la base, par des madriers ; au dessus, un *sekko*, puis une couche de paille, enfin une couche d'argile lissée. Ce toit dit en argamasse est percé, au dessus de la cuisine, d'un trou où deux poteries sans fond (ou deux calebasses) sont emboîtées pour servir de conduit d'évacuation de la fumée (voir ce conduit sur la photo précédente). A l'intérieur de la case, des cloisons de refend délimitent cuisine, chambre, resserre à jarres et outillage.

Les Moundang, appelés jassing par les Allemands et buffles par les Peuls en raison de leur valeur guerrière, se distinguent par leur ouverture d'esprit et leur curiosité, ce qui les prédispose à adhérer volontiers aux progrès de la modernité, davantage que l'ensemble de leurs voisins. Par ailleurs, les rois de Léré, restés païens, avaient créé une organisation étatique efficace, appuyée dans son expansion et son indépendance sur un outil militaire qu'ils avaient doté, à l'imitation des Peuls, d'une cavalerie (et, à la façon de l'Etat daba païen de Hina, ils renforçaient ladite cavalerie par l'acquisition de chevaux en échange des captifs qu'ils avaient faits). Particularité chez des animistes de cette zone, circoncision et initiation (avec masques en fibres) faisaient partie des coutumes suivies.

Si l'auteur n'avait pas dû se limiter dans la galerie des photos, il aurait présenté les parures des jeunes femmes et des filles, que les couleurs très vives attiraient (jaune, orange, rouge, vert) : sur la nudité des corps, quatre à cinq épais colliers torsadés, chacun composé de perles de même couleur, et, pour cacher le pubis, un seyant petit tablier carré tissé de perles et frangé de cauris sur le bas.

160. Janvier 1965, à la très belle lumière du soir. Tableau bucolique du pays amphibie que créent les débordements, canaux et diverticules du mayo Kebbi, sur la limite sud du village mambay de Kakala, 1 km avant le déversement du mayo Louti dans le Kebbi. Un peu plus tard dans la saison, des milliers de bœufs de tous les horizons, viendront en transhumance dans cette dépression (eau et herbages). Au dernier plan, le massif de Katchéo, dont on voit le sommet de 612 m à droite.

Autre curiosité, qu'on retrouve par exemple près de mares de la réserve de Waza : accrochée aux petites branches retombantes d'un arbre dominant l'eau, une colonie de tisserins, passereaux de la taille des moineaux. Ces nids ont trois particularités : ils se groupent par dizaines ou centaines pour former ainsi une véritable petite ville aérienne, ils ont une forme de bourse dont l'ouverture se situe en bas (comment l'hôte peut-il manœuvrer pour s'introduire chez lui ?), ils ont été tissés par ces oiseaux en entrelaçant des fibres végétales.

161. Mars 1959. Halage d'un hippopotame (voir photo n°27, départ de la battue). Nous voici à proximité de Kakala, un plan d'eau en face de Kakou où les eaux du Kebbi sont localement entraînées par un véritable courant. L'hippopotame qu'ont pu atteindre les balles du gendarme est remonté à la surface. Il avait fallu patienter, pour retrouver le corps, que la digestion des herbages broutés la nuit eût fourni les gaz intestinaux nécessaires à la flottaison. A l'approche de la rive les percheurs peinent à pousser la pirogue qui traîne l'hippopotame relié à la corde. Le chef des Mambay, en tunique bleue, dirige la manœuvre. La viande étant déjà avariée, je ne demande que l'une des défenses, laquelle portait trace de combats avec un rival.

162. 1^{er} janvier 1960 à Garoua. Fiers beaux danseurs massa. Il convenait de glisser une petite image de ce peuple camerounais, vigoureux et sain, qui, sur la rive gauche du Logone, dans cet angle que fait la frontière avec la République du Tchad au sud-est de Maroua et au sud du pays mousgoum de Pouss, revêt l'aspect d'une plaine sujette partiellement à inondation. Pour l'auteur, qui a souvent servi dans des zones de «faim» et de «soif», les terres nourricières, le bétail, le poisson et l'eau lui paraissaient créer l'Eden du monde des Massa. Les femmes, qui allaient totalement nues, les enfants, les hommes formaient un tableau de réconfortante vitalité.

163. 1^{er} janvier 1960 à Garoua. Ces chanteuses kanouri s'accompagnant de leurs claquettes appartenaient à l'ethnie bornouane (kanuri). Citoyennes camerounaises en ce jour de l'Indépendance, elles venaient de Pété, lamidat de la subdivision de Maroua voisinant le sud de la réserve de faune de Waza. Les coiffures et les scarifications m'ont semblé avoir inspiré celles des Arabes choa, Choa dont des fractions, de génération en génération, ont pâturé au Bornou. La subdivision de Mora, qui comptait dans son nord-est des colonies de cette ethnie ingénieuse et travailleuse, m'avait appris à estimer ce peuple qui, en réalité, réunissait évidemment nombre d'allogènes provenant de captifs versés en tribut par les vassaux du Bornou.

164. 1957. Paysage guidar (au sud-ouest de Lam) et forteresse d'éboulis inséparable de ce paysage. Le monde guidar, de part et d'autre du mayo Louti (ce dernier coulant nord-sud), touche à l'est le pays moundang et à l'ouest les grands massifs-îles qui précèdent la chaîne compacte des Mandara. Comme les Moundang, les Guidar sont des autochtones animistes. Ils avaient anciennement constitué une confédération dont les vicissitudes ont abouti au transfert du pouvoir à un *lamido* peul. Mais en raison des composantes historiques de certains villages, les oppositions à un pouvoir peul ont écarté du lamidat des groupes importants. D'autre part de grandes familles converties à l'Islam ont conservé de l'attachement pour le passé des ancêtres animistes, de sorte qu'une tolérance mutuelle préside aux relations entre Croyants et animistes. Et si le tiers de la population du lamidat s'affichait musulman en 1958, ce tiers comptait nombre de convertis tièdes. Presque une moitié des habitants se disaient de coutume guidar et un tiers se réclamait des coutumes fali. En bref, avec près de 40000 Guidar, la subdivision de Guider rassemblait la grande majorité de cette ethnie camerounaise, concentrée sur 1/7^e de sa superficie totale, avec une densité variant entre 25 et 47 habitants au km².

Toute la plaine du Nord avait historiquement facilité aux groupes d'incessants déplacements, alliant infiltrations, escarmouches, avancées conquérantes, ripostes, reflux et, à ces occasions, métissages, nouaison de liens permanents, emprunts de modèles, hétérogénéité croissante des traits culturels et des modes de vie. Les Guidar, quant à eux, n'ont pas manqué d'utiliser les avantages qu'offrait leur territoire, parsemé, en sus de véritables inselbergs montagneux tels Lam et Bidzar, de petites élévations granitiques reproduisant les architectures d'amoncellements de blocs des Monts Mandara. La photo rend très bien compte de ce

paysage d'éboulis, de dalles, boulders et entassements de rocs, où les surrections, parfois entrecroisées, offraient aux combattants d'autrefois des points d'appui et des caches. Ces buttes constituaient, par ailleurs, des séries de pointements indépendants, avec des passes et des affleurements assez étendus, de telle sorte que l'eau des pluies diluviennes pouvait être en partie absorbée par ce massif en réduction. Stockée sur le pourtour des fondements cristallins, elle formait une ceinture de poches à faible profondeur, auxquelles les habitants avaient eu accès par de modestes puits — sans que j'eusse compris, avant que les géologues m'éclairant, un avantage aussi surprenant. Les deux fillettes de l'image, portant leur cruche, attestent cette ressource en eau. Cependant les forages du génie rural ont révélé ensuite que les infiltrations plus profondes offraient des réserves à exploiter.

Ultime explication de ce phénomène d'un peuplement concentré au plus près des buttes du pays guidar : chaque hivernage entraînait sur les piémonts un nouveau volume d'argiles de décomposition des granits. Dès lors la désagrégation feldspathique assurait une excellente venue du mil sans qu'il fût même besoin d'une jachère ou d'une rotation (remarquer les cannes dont la panicule a été prélevée par la faucille du moissonneur).

165. 1958. Piège à termites dans un champ à l'ouest de Matafal. L'usage de ce piège se retrouvait partout dans le Nord, puisque les termitières peuplaient beaucoup de sols. L'astucieux procédé de la paysanne, chargée du poulailler, était simple : remplir une poterie de paille ou débris ligneux, la renverser à proximité d'un trou de termitière, la reprendre après qu'un fourmillement de gras insectes se fussent mis au festin, puis de ces insectes nourrir ses volatiles affamés. Aucune dépense en grains...

166. Janvier 1965. Cupules creusées sur une dalle d'un des nombreux édifices rocheux du village de Guider. De tels vestiges se rencontrent fréquemment sur des sites du bas-plateau de Guider et, plus au nord, chez les Guiziga, mais aussi bien au Sénégal, en Guinée, en Rhodésie... Des théories ont été échafaudées qui attribueraient à ces signes rupestres un caractère idéographique ou encore un rôle de miroirs solaires. Les autochtones ignorent l'origine et la destination de ces témoins de la lointaine préhistoire.

Néanmoins le meilleur chroniqueur de l'histoire guidar, l'*alkaali* Daway, a voulu me montrer son savoir : le premier chef possédait tant d'esclaves que si la nourriture leur avait été servie dans desalebasses, ils auraient cassé celles-ci en se battant ; c'est alors qu'il a donné l'ordre aux enfants de creuser des cupules pour y déposer les rations...

Le polissage de ces mini-bassins ovalaires, de la dimension d'un pied et toujours groupés en ensembles de plus de dix sur le dos d'un bloc granitique faiblement incliné, exclut certainement l'emploi d'un outil en fer et serait donc antérieur à l'âge de la métallurgie. Les cupules ne semblaient pas faire l'objet ou le sujet de rites religieux à l'époque contemporaine.

L'un des habitants peuplant ce genre d'éboulis, et vivant en bandes sur les amoncellements de Guider et sur d'autres, constituait, lui aussi, une curiosité, du moins là où l'homme n'exterminait pas le gibier pour s'en procurer la viande. Il s'agit du daman (dit Hyrax des rochers), petit mammifère de la taille et de l'apparence de la marmotte, mais de l'ordre des proboscidiens (comme l'éléphant), à l'estomac de ruminant et gîtant dans des entassements rocheux. Deux traits exceptionnels : la plante des pieds, rétractile, forme ventouse et lui permet de monter et descendre des parois lisses ou verticales, voire de faire de grands sauts, même en hauteur, tel un acrobate ; d'autre part son habitude de siffler lors d'un danger le faisait très apprécier des montagnards des massifs de Mora comme sentinelle. Ce sifflement des damans intervenait, notamment de nuit, lorsque des étrangers, panthères ou chasseurs d'esclaves, escaladaient les parois rocheuses. Aussi, dans cette zone, le petit animal était-il respecté.

167. 1959. Dans le canton de Lam. La silhouette du parfait paysan guidar. Détendu, arcades sourcilières fortes, barbichette grisonnante, droit sans être raide, léger anneau métallique à la saignée du bras, grande besace (couteau, pince à écharde, pipe, tabac, allume-feu,...), bonnet

crasseux à souhait et tenu à la main en signe de respect pour le commandant, bâton muni d'une large virole par le forgeron, peau de chèvre (encore garnie de ses poils) à peine serrée à la ceinture, cordonnet d'où pend un chiffon, étui pénien dont le port était très général autrefois, tressé en paille fine, souvent conservé sous la camisole pour ceux qui, évolués, en portaient une.

168. 1958. Sur une berge sableuse du mayo Louti à Babarkine (dernier village au nord avant la limite de la subdivision de Maroua). Classique belle stature d'une fille guidar non mariée. Port d'une grande calebasse joliment pyrogravée (pour le transport d'un liquide, une feuille suffit à réduire le clapotis, tant la démarche de la demoiselle peut être souple). Air légèrement gêné. Triple collier du genre moundang. Bracelet de poignet et chevillères en fer. Cache-sexe de tradition guidar suspendu à la ceinture et formant un court tablier décoré de losanges de perles, chacun d'une même couleur, le tout orné par une frange inférieure de cauris.

169. Saison sèche 1958. Dans les eaux claires, sur le sable du mayo Baïnga (fleuve prenant sa source dans le Peské et se jetant dans le Louti entre le mayo Guider au nord et le mayo Soraouel au sud). Une adolescente guidar et sa sœur savonnent leur cache-sexe avec soin. Parures discrètes (colliers, bracelets, anneau souple serrant le bras de la fillette).

170. Janvier 1965. Le baobab trônant au village guidar de Kongkong (au nord-est de la subdivision de Guider, à la limite de la subdivision de Kaélé). Un spécimen d'*Adansonia digitata* particulièrement impressionnant et dont la présence atteste l'existence d'un manteau forestier puissant, il y a des siècles. On lui trouve un air de pachyderme (souvent de pachyderme mutilé), avec son tronc massif et gris, ses grosses branches tortueuses, son allure monumentale. Il est un arbre du Sahel. Mais pourquoi le rencontrait-on essentiellement dans la région de la Bénoué, déjà assez soudanienne ? De toute façon, sa singularité puissante évoque une Afrique de majesté.

Selon des auteurs, il pourrait atteindre 1000 ans. Le tronc de cet arbre accumulerait un grand volume d'eau pendant les pluies. Serait-ce là une raison pour laquelle il résisterait mieux que d'autres aux feux de brousse ? Les fleurs pendent, solitaires, à l'extrémité d'un long pédoncule, lequel portera ensuite une capsule indéhiscence ovoïde (20 x 40 cm), c'est-à-dire qui ne s'ouvre pas spontanément — remplie de graines que certains enfants sucent à la façon de bonbons. Ces fruits, pilés, entrent dans les sauces, cependant que les feuilles (riches, dit-on, en vitamine C et en calcium), une fois séchées et pulvérisées, constituent des légumes ajoutés également aux sauces. Enfin l'écorce du tronc, lisse, mais de consistance fibreuse comme du liège, découpée en lanières à la base du tronc seraient recherchées traditionnellement par les groupes païens pour en fabriquer des liens et des cordages (se reporter à la photo n°191).

171. Août 1958. Le quartier nord-est du village de Guider en saison des pluies. Photo prise depuis un des multiples amoncellements granitiques qui servirent de retranchements fortifiés pendant des siècles (deux autres petits éboulis se distinguent dans la verdure à droite). Au fond, le très gros massif guidar de Lam (longueur 5 km, altitude absolue 850 m), et, à gauche, le pointement du massif de Moutouroua (altitude 672 m) de la subdivision de Maroua. La grande plaine du Nord, ici visible, demeure à une altitude de 350 m environ. Au premier plan, un aspect propre des « concessions », closes par des murs en pisé avec des parcelles de mil ou de maïs. Juste au delà du quartier, la piste auto se dirigeant vers Matafal, Ndoukoula et Maroua.

172. Vers 1958. Entrée d'un saré (mot peul désignant dans tout le Nord l'habitat familial enserré dans sa clôture) du village guidar de Douva, au pied du massif de Lam. Les deux greniers visibles, de même facture — m'a-t-il semblé — que celles des silos de l'ethnie guiziga (voisine à la limite nord), sont cylindriques avec large opercule en haut. En arrière, la cuisine

avec son toit en argamasse. Le plus intéressant reste l'emploi de *sekko*, liés à des pieux plantés en terre, pour fermer la concession familiale. En effet, d'après les témoignages recueillis dans de nombreuses ethnies de plaine, ce mode d'enclos aurait été assez général dans le passé. On peut présumer qu'hostilités, incendies, migrations déconseillaient d'exécuter la longue édification de murs en pisé. Par contre, les chefs, pourvus d'esclaves et corvéables nombreux, avaient avantage à faire dresser de hautes murailles, moyen de défense passive tout au moins contre des attaquants.

Le village voisin de Nioua, au pied sud du massif de Lam, avait investi depuis longtemps dans un chemin conduisant les chèvres hors des terres les plus productives du piémont. Cette allée, encadrée des deux côtés par un rang très épais de pieds d'éléphant (*Adenium obesum*) hauts de trois mètres, offrait une vision magnifique, de bas en haut, de fleurs rose-violet de longue durée.

173. 29 décembre 1959. L'un des amoncellements très typiques où s'adossaient les habitats du village guidar de Matafal (sur la piste Guider-Maroua). L'image, où l'on notera que la puissante végétation des temps révolus avait réussi à s'incruster entre les granits et à les dominer de sa verdure, représente une fraction d'un labyrinthe de plusieurs reliefs culminant à 496 m (altitude absolue). Matafal s'était signalé comme l'un des refuges et points de résistance guidar les plus illustres.

Les troupes allemandes de la conquête en furent elles-mêmes surprises. Alors que, sur la plaine, les villages peuls de la zone de Guider et Mao-Lué ne les avaient pas inquiétées, les forces regroupées du major Hans Dominik, des lieutenants Bülow et Radke (celui-ci venu de Mubi via Bala) peuvent, ce 18 janvier 1902, avancer sans appréhension vers Maroua, grosse agglomération peule ancienne du Nord et d'ailleurs la seule ville existant au XIX^e siècle. Cette ville n'avait reçu précédemment qu'une unique visite d'européens, en 1893/1894, l'expédition de reconnaissance des Allemands Uchtritz et Passarge. Un choc décisif avec le rassemblement des armées peules à Maroua est attendu. Or voilà qu'en prélude, les Guidar de Matafal déboulent de leurs rochers de façon inattendue — bien dans la manière des groupes païens — et assaillent violemment la colonne allemande. La riposte dût être en proportion...

174. Janvier 1965. Grand *saré* guidar relevant du village de Bidzar. A l'arrière, le versant du massif-île de Bidzar, lequel n'aurait jamais été habité, au moins dans les deux derniers siècles. De tradition, les Guidar n'ont pas la fibre montagnarde. Cependant, au premier plan, des alignements de pierres semblent marquer le souci, autrefois, d'arrêter la fuite de la terre arable. Un bel arbre non mutilé, témoin (très rare) du respect d'un site. Le principal enseignement est celui d'une architecture hétérogène, mêlant des techniques diverses : la case soudanienne de l'Afrique de ces latitudes (case ronde en pisé surmontée d'un toit conique en paille), assez grands bâtiments couverts d'une toiture en argamasse (toiture adoptée pour l'habitat des femmes guidar), silos fermés par une maçonnerie de pisé en ogive avec *sekko* fermant l'opercule (procédé familial chez les Moundang). Cette mixité, avons-nous écrit, résultait des époques où l'un des peuples avait dominé l'autre momentanément. Dans les villages guidar de l'aire occidentale de l'ethnie (vers Guider et Libé), aire des clans de souche guidar, le silo ogive en particulier n'y figurait pas.

175. Janvier 1965. Sur le territoire de Bidzar et bien que la population ne reniât pas ses attaches guidar, telle la langue parlée, des sarés reflétaient parfaitement le modèle moundang (tel le *saré* du premier plan dont on devine la grande cour du gynécée où s'alignaient silos/ogives entre terrasses au dessus du module cuisine/chambre de chaque épouse. Mais en arrière-plan du même quartier s'observaient des bâtiments plus typiquement guidar, comme celui de la photo suivante.

176. Janvier 1965. Habitat d'une ferme guidar à Bidzar. Silo cylindrique s'ouvrant par le haut, la couronne tronconique étant protégée par un habillage en paille grossière. A gauche, la femme dispose, fermées par deux vanneries, d'une cuisine et d'une chambre. Toiture en argamasse.

177. 10 mai 1959. Sur l'esplanade du poste de Guider. Le constant succès du corps de ballet guidar de Lam. Le groupe masculin. Une foule dense et disciplinée escomptait, lors de chaque fête, le numéro, toujours le même, de cette danse, où s'exhibaient le même nombre de jeunes gens et d'adolescentes. Je n'ai malheureusement pas recherché les origines de cette démonstration, ni quels en étaient les commanditaires. Y avait-il là une dérive d'un rite religieux désuet ? Cette manifestation, apparemment ludique, avait-elle après-coup une finalité personnelle pour les membres qui participaient au jeu ? Dans quelle mesure l'inspiration, les expressions, les parures avaient-elles un lien avec un folklore, et ce folklore n'avait-il eu de source que dans le village de Lam, pourtant composite comme tous les villages ? Toujours est-il que ce très simple spectacle gratuit obtenait grand succès.

L'administrateur Bertrand Lembezat a su noter quelques détails avec justesse. Des garçons, il écrit qu'ils «ponctuent d'un cri rauque, d'une sorte de hoquet répété à cadence vive, soutenu par le claquement du bras gauche contre le flanc». Ces cris étaient très attendus de la foule, accompagnés d'un coup de talon des acteurs sur le sol. Les ferrailles portées à la cheville droite ou au-dessous du genou — et qui auraient dû lacérer les chairs — y ajoutaient leur note. Aux colliers de couleur qu'ils portaient comme ceux des filles, pendaient des fanfreluches, cependant qu'ils tenaient en main une courte lance et un bâton agitant une houppette de poils de singe. Une sorte de pagne court, noué à la ceinture hors de tout mode courant, mettait en valeur leur vigoureuse silhouette.

Sur la photo, ces danseurs avancent en colonne, les uns contre les autres, sans lever les pieds, ceux-ci nus.

178. Date postérieure à 1960. Une partie du groupe des filles, alignées, certaines tenant un «mouchoir de tête». Le cou est ceinturé par le collier traditionnel (en général, ce sont deux ou trois colliers de couleur différente) et le pubis est couvert par le tablier propre aux Guidar (décor de surfaces géométriques tapissées de perles et feston de cauris formant le rebord inférieur du tablier).

179. 10 mai 1959 à Guider. Le moment de la danse entre les deux groupes. Les hommes se placent en demi-cercle en avant, face à un musicien. Les filles, par rang de taille, les pieds joints et immobiles, parées de boucles d'oreilles et de leurs colliers, nues hormis leurs ceintures de perles et un cache-séant de type varié, se donnent la main. Au moment où les hommes dansent sur place, restant en demi-cercle, les filles fléchissent les genoux en mouvements saccadés, projetant le bassin en avant et en arrière à plusieurs reprises, s'arrêtant et reprenant. Puis elles renouvellent les mêmes gestes, cette fois-ci en tenant chacune la taille du danseur placé devant elle.

180. Décembre 1957 ou février 1959. Aspect des premières terrasses du massif de podogo d'Oudjila, prélude à un voyage de découverte des Monts Mandara.

Les célèbres hautes terres des Mandara, sans doute les plus fascinants paysages du Cameroun, avaient pour attrait conjoint un peuplement qui en était devenu l'âme par l'effet d'un destin peu commun. Avant de revenir sur le site et l'ethnie podogo, un éclairage d'ensemble sur « les massifs » a paru opportun. L'historique sommaire qui suit évoquera donc l'insolite destin d'une humanité qui, pour survivre, avait choisi délibérément de faire sien l'un des plus inhospitaliers milieux.

À l'époque où se situent les présents mémoires, les Monts Mandara et les reliefs moins compacts disséminés sur leurs proches piémonts réunissaient une population évaluée au

chiffre de 200 000 à 300 000 habitants et d'un égal niveau de développement culturel. En fait, il s'agissait d'une pléiade de groupes d'origine et d'importance variées, formant de véritables petites nations, chacune différente peu ou prou de ses voisines, chacune pouvant comprendre des représentants d'une ou plusieurs ethnies, plusieurs ethnies contiguës pouvant être partagées entre des groupes limitrophes. Mais ces nations — dénommées villages ou massifs par le colonisateur — se montraient toutes très attachées à leur indépendance, nonobstant des tensions internes favorisées par un compartimentage en quartiers. Des coutumes distinctes, encore très prégnantes en ces années-là, régissaient les croyances et les usages de ces excellents cultivateurs, ainsi que le fonctionnement social des collectivités tribales.

Lors de ses séjours, antérieurs à 1960, le soussigné avait été impressionné par des civilisations admirables, certes archaïques. Il y avait pourtant noté des conditions de vie exceptionnellement éprouvantes, au moins sur certains massifs ou sur certains secteurs d'un massif. Tout l'avait interrogé. Notamment avait-il, mais en vain, tenté de percer les ténèbres du passé. Comment une humanité avait-elle fait le choix aberrant de délaisser les plaines tchadiennes, d'où elle provenait probablement, pour grimper sur des chaos rocheux et pour coloniser des superficies presque démunies de sols cultivables à leur arrivée. Préhistoire oblige, aucune trace écrite, même dans les États musulmans de la plaine — il est vrai convertis tardivement à l'islam, des élites du Bornou ayant été les premières à recevoir le Livre et à laisser des textes — n'avait relaté les événements qui, précisément, auraient transformé la grande montagne sauvage des Mandara en un lieu de vie. Attristante constatation, les récits oraux sollicités au XX^e siècle par les Européens, mais collectés tardivement après la disparition des vieillards encore vivants qui avaient encore entendu parler des événements du XIX^e siècle, n'avaient plus guère de mémoire que pour des listes généalogiques, elles-mêmes courtes.

Sur le passé très lointain des Mandara, la quête d'un savoir en serait restée, sauf insuffisante information de ma part, à une hypothèse. Y avait-il lieu de supposer qu'un premier groupe humain fût venu alors que la nature était encore vierge. Mais quand et sur quels secteurs ? Sur la base de cette présupposition, on peut concevoir que les colons eurent à défricher des parcelles et qu'ils orientèrent leurs choix sur des sites où une végétation préexistante de type forestier attestait la qualité de la terre. De cette végétation, bien implantée et probablement spontanée, témoignaient, dans les années 50, les arbres multi-centenaires qui subsistaient. L'hypothèse invoquée allait plus loin, puisqu'elle créditait cette première souche de montagnards d'avoir mis en œuvre la technique des gradins de retenue de la terre. Si l'assertion devait en être vérifiée, il faudrait conclure que ces primo arrivants avaient quitté des reliefs où les terrasses de culture avaient fait leurs preuves.

C'est à la suite de cette ère que l'histoire progresse vers des certitudes. Quelques bribes de relations orales donneraient aux traditions de la valeur en raison de leur concordance. Elles émaneraient de vieillards dont ceux-ci faisaient état avant l'Indépendance. J'ai reçu moi-même des indications de ce genre dans plusieurs massifs. En effet, les tenants de plusieurs de ces souvenirs semblaient identifier tel ou tel lieu actuel de la plaine d'où seraient venus leurs ancêtres. Finalement, sans datation possible, mais avec une antériorité probable de deux ou trois siècles en arrière (?) aux dires des historiens, des migrants provenant de multiples horizons, se seraient progressivement installés à l'intérieur des Monts Mandara. Peut-on imaginer que les premiers venus, ou leurs éclaireurs, eussent été attirés par d'étroits petits plateaux et vallons aux potentialités insoupçonnées ? Car ce type de site existe, au point qu'il a motivé le maintien contemporain de groupes sur la montagne. C'est pendant ce long délai, la densité humaine croissant et le besoin de nouvelles terres avec elle, qu'auraient été mis en chantier les ouvrages dont la saison sèche livre le quadrillage à l'admiration du visiteur : un prodigieux aménagement de pentes en degrés successifs de terrasses de culture.

Des familles étrangères ont certainement continué à monter des bas-pays, à investir les espaces libres ou à s'infiltrer sur le territoire des premières générations de colons. Or beaucoup plus importants, peut-on supposer, auraient été les contingents qui fuirent hors de la plaine quand les États guerriers du Bornou et du Wandala (XVIII^e siècle) et les féodalités peules (XIX^e siècle) menèrent, durant d'interminables décennies, une politique d'assujettissement

des peuples païens de la cuvette tchadienne (domination directe, imposition d'un tribut annuel, réduction des vaincus de tous âges au statut d'esclave). Les massifs des Mandara et les nombreux inselbergs de leurs piémonts offraient des refuges et la défense de ceux-ci était aisée. Nul doute que ces flux désordonnés, divaguant sur les hautes terres, susciterent de tumultueuses confrontations entre immigrants cherchant un lieu de survie et autochtones. Nul doute que les arrivants furent condamnés à perdre quelques-unes de leurs marques identitaires et que les accueillants, en assimilant ces étrangers, incorporèrent des éléments qui modifièrent leur propre culture ethnique. De toutes ces métamorphoses du passé, nous n'avons aucune connaissance. Les photos nous permettent seulement de faire un bilan à la veille de l'Indépendance : le milieu naturel des Mandara avait conservé partout sa structure de château fort granitique, cependant que son peuplement, déjà anciennement apparenté à la Tour de Babel, constituait dorénavant un kaléidoscope d'ethnies recomposées.

À l'aube du XX^e siècle, les temps interminables restés sans mémoire laissèrent place au commencement d'une histoire écrite. La conquête allemande du Nord Cameroun donna le coup d'envoi de l'enregistrement des événements, notamment ceux intéressant les massifs, encore qu'il fallut attendre 40 ans avant que les premiers petits montagnards entrent à l'école. En fait, le très court intermède germanique ne bénéficia aux populations des Mandara que sur deux points, il est vrai majeurs : freins mis aux guerres locales et aux harcèlements trop ostensibles menaçant les païens, abolition de la traite et de l'esclavage.

La tutelle française prit le relais en 1916. Il lui fallut découvrir des montagnes à peine explorées et des peuples très superficiellement identifiés. L'administration militaire —laquelle précéda le règne des administrateurs civils —, arrivée dans le Nord pour obtenir la capitulation des troupes allemandes, demeura sur place pendant les dix à vingt premières années (selon les circonscriptions). Elle ignore, dans l'ensemble, les réalités atypiques du monde animiste et a laissé un souvenir controversé. Au moins a-t-elle dressé un premier recensement des chefferies de la montagne — ces noms de lieux localisent aujourd'hui les photos de ce recueil. Le mot « village » convenant mal pour des groupes dont les habitations s'éparpillaient sur toute une gamme de reliefs, l'autorité militaire les a désignés par l'appellation générique de « massifs », mot se substituant à celui de « village », en particulier sur tous les documents administratifs. Prenons l'exemple de l'identification de la communauté daba de Pologozom : sur le procès-verbal visant un habitant, la gendarmerie pouvait inscrire «... né sur le massif de Pologozom ». Le nom du massif était repris du nom traditionnel de la communauté ancestrale et attribué simultanément comme toponyme (du parler local) au seul territoire occupé par le groupe.

Un risque de confusion dans la compréhension des commentaires tiendra au double sens attribué au mot « massif » : ou bien il s'agira d'un ensemble montagneux comme dans le langage courant, ou bien il désignera la collectivité politique (et le territoire de cette collectivité). Reprenons l'exemple de l'énorme inselberg de Pologozom : d'une part la collectivité daba qui s'y était fixée la première avait donné son nom (Pologozom) au gros bloc montagneux, et comme le peuple s'était groupé autour de la pointe sommitale, il était resté désigné comme « massif de Pologozom ». L'arrivée ultérieure de 6 à 7 autres groupes, daba ou non daba, pour occuper des sites vacants sur la montagne de Pologozom — chaque chef choisissant un perchoir rocheux pour s'y fixer selon la coutume rappelée ci-après — a conduit à donner au perchoir le nom de la collectivité : tel le « massif de Ndili », d'ethnie fali, le territoire de Ndili couvrant des reliefs diamétralement opposés à ceux du « massif de Pologozom », mais sur le même grand inselberg.

Ces considérations de détail figurent ici à l'intention des historiens. Les recherches en archives butent en effet sur le non-suivi des déplacements d'un groupe et sur les dénominations successives que ce groupe aurait reçues. Les mémorialistes qui avaient été sur le terrain, tel l'auteur, pouvaient, mieux que quiconque, les avoir signalés. Ainsi avais-je pu déterminer qu'entre 1880 et 1960, des communautés s'étaient délocalisées jusqu'à trois ou quatre fois ; et il aurait fallu noter aussi les fusions, disparitions, créations d'entités nouvelles ex-nihilo, beaucoup non connues.

Dans tous les cas, la conception traditionnelle selon laquelle le prince d'une communauté

païenne de montagne avait à résider au plus haut point de son territoire demeurait vivante. Tout d'abord le rôle du chef de guerre imposait à ce prince de choisir et tenir la meilleure place forte qui fût, de préférence la citadelle naturelle constituée par un surplomb favorable à la défense. Pareille position stratégique se reconnaît sur la photo n°181: l'habitation du chef d'Oudjila enserme un pointement surélevé et est elle-même ceinturée par de dissuasives murailles en pierres sèches. Les croyances animistes avaient assigné par ailleurs au prince une seconde obligation de résidence au sommet de son massif: c'était là, devant un autel, que le chef exerçait ses pouvoirs de médiation en faveur de sa collectivité et qu'il entrait en communication avec la puissance surnaturelle de qui dépendait le destin des êtres vivants du massif. De surcroît c'était souvent sur ce sommet qu'avaient été déposées les urnes funéraires des grands ancêtres, urnes qui appelaient libations et offrandes régulières pour obtenir des esprits (vivant sous terre) qu'ils écartent les malheurs (se reporter aux commentaires des photos 202 et 204).

Tout au long de ce résumé historique concernant les petites nations, l'insistance a porté sur le salut que leur ont assuré les raides escarpements des Mandara pendant des siècles — nonobstant des asservissements temporaires et partiels aux empires de la plaine —. Mais l'oubli ne doit pas masquer qu'à l'intérieur de leur grand bastion commun, les montagnards se provoquaient mutuellement, leurs modestes armes blanches et leurs flèches n'épargnant pas les combattants — comme j'ai pu en être témoin aux derniers temps —. Cependant un âge vint qui dépouilla définitivement les massifs de leur statut d'indépendance jusque-là pérennisé, même si, sur l'heure, sauve restait leur autonomie interne. L'entrée en lice des Occidentaux et de leur régime colonial se concrétisa par une mainmise sur les chefs de ces massifs par des « commandants blancs » basés dans les cinq postes de Mora, Mokolo, Maroua, Guider et Garoua. Tantôt la suzeraineté de l'administrateur s'exerçait directement sur chaque chef, tantôt indirectement par l'échelon d'un chef de canton camerounais regroupant des massifs de même ethnie.

À la veille de l'Indépendance, les communautés appelées « massifs » avaient encore le bénéfice de leur autonomie, de leurs rouages anciens et de leurs coutumes civiles. Les petits noyaux musulmans avaient accru leurs effectifs et depuis les années 50, de modestes communautés protestantes et catholiques avaient fait tache d'huile.

Retour sur la photo n°180 et sur les gradins de culture, dont certains, à gauche, plus hauts que d'autres, portent des murailles, sans doute une ou deux fermes en restauration pour lesquelles une demi-douzaine de tas de bottes de paille serviront à la couverture (noter la prévoyance des paysans qui ont récolté la paille dès la fin des pluies en septembre/octobre).

Au premier plan, l'un des derniers virages de la piste Centre-Massif dans son ascension depuis la plaine de Mora. Créée au printemps 1948 durant le séjour de l'auteur, cette piste rejoint à Méri (pays mofu) celle reliant Maroua à Mokolo. Ici elle va parvenir sur le plateau intérieur du promontoire septentrional des Monts Mandara. La ligne de crête visible à l'horizon atteint une altitude de 1000 m (massif de Mora dominant le village du même nom). Au delà, les Mandara s'effondrent brutalement sur des piémonts de 400 m environ, à partir desquels s'amorce la cuvette tchadienne. Vers le sud, la chaîne se prolonge jusqu'au delà de Méri (aux approches de Maroua). Vers l'ouest, elle occupe toute la subdivision de Mokolo. Il s'agit bien d'un château-fort assez compact, dont l'originalité est d'avoir été occupé par l'homme depuis des siècles, semble-t-il, ce délai expliquant l'importance des aménagements créés pour la survie de peuples réfugiés là bien avant le refoulement qu'à leur tour, au XVII^e siècle et XIX^e siècle, les États musulmans (Wandala, Peuls) ont accentué ou confirmé.

Parmi les arbres les plus appréciés, le *Faidherbia albida* — une mimosacée — figure au premier rang chez les Podogo. Outre l'ombre qu'il apporte en saison sèche aux animaux, il protège la surface arable par un indice d'humidité favorisant l'activité micro-biologique. Ses fruits sont un fourrage de première qualité pour le bétail. Perdant ses feuilles en début de saison pluvieuse, il ne contrarie pas les cultures à son pied. La photo rend compte du nombre de ces acacias à Oudjila.

181. Février 1959. L'enclos exceptionnellement important du chef d'Oudjila. En avril 1947, lorsque j'avais procédé au recensement de ce massif, inatteignable en voiture ou à cheval à l'époque, le chef ne se distinguait guère de ses confrères montagnards. Au delà de 1955 environ, deux ou trois décennies de tourisme (camerounais et international), où des tour-opérateurs ont conjugué Oudjila avec Waza, ont entraîné l'extension des cases jusqu'à l'aménagement d'un quartier des épouses muktélé doublant un quartier des épouses podogo. L'architecture a conservé ces hautes murailles de pierres sèches, ceinture de défense qui, au temps des guerres (assauts des Wandala ou affrontements avec d'autres chefs de massif), transformait l'habitat du chef d'Oudjila en citadelle de résistance armée ! L'enrichissement du chef a favorisé l'innovation d'un troupeau inexistant en 1947, de quoi occuper beaucoup d'épouses pour l'approvisionnement en eau de ce bétail.

182. Février 1959. Intérieur de la concession du chef d'Oudjila. La première épouse du chef devant le mur de sa chambre (accès à la porte par un couloir contournant la cloison de la chambre dressée en moellons bruts). A droite et à gauche, des silos. Un petit toit conique couvre chaque chambre et chaque silo, ce qui explique la forêt de toitures de la photo précédente. Cette reine, nonobstant son statut et la multiplicité de ses ornements, ne jouissait pas de plus de confort que ses ancêtres... Un bébé dans le dos, mais comment est-il tenu ?

183. Février 1959. Quelques épouses du chef d'Oudjila intentionnellement parées pour recevoir les touristes photographes. Un spectacle assez navrant et qui ne doit rien à la tradition, hormis le labret dans le lobe de l'oreille. Des danses étaient organisées dès cette époque, au cours desquelles les femmes tournoyaient, une faucille à la main — scène que la tradition n'avait prévue qu'en certaines circonstances à caractère religieux. En 1947, les femmes d'Oudjila, épouses ou non du chef, allaient totalement nues, sans ocre de teinture et sans collier, le crâne rasé, avec un fil de cuir pour unique ceinture retombant devant le pubis en simulacre de cache-sexe.

184. Même date, même lieu, même scène. Deux des co-épouses vues de dos. On remarquera que, sur le lobe de l'oreille de l'une et l'autre femme, le grand disque du labret qui y fut inséré après élargissement progressif du trou de perçage, avait disparu. L'épouse de droite avait prévenu le déchirement des chairs en renonçant au labret. L'épouse de gauche, devant le disgracieux des deux lambeaux de tissu conjonctif que la rupture du lobe laissait pendre, les a ornés de deux pendeloques pour servir de parures. La photo n°101 montrait chez une autre Podogo des chaînettes de perles accrochées à un lobe très dégradé. La déchirure de l'oreille affectait surtout les vieilles femmes.

C'est au début du XX^e siècle que les découvreurs des pays sara du Tchad ont fait connaître à l'Europe des «femmes à plateaux», illustrées parallèlement chez les Mousgoum et autres ethnies riveraines du Logone. La coutume de ces populations animistes, consistait à loger des disques d'un diamètre impressionnant dans l'une et l'autre lèvres. La première administration coloniale du Cameroun tenta de mettre fin à ce supplice. Il demeure, comme en font foi des images du présent recueil, que la pratique du labret n'avait pas été abandonnée, à la veille de l'Indépendance, dans beaucoup de groupes païens du Nord. Il ne m'est pas apparu que les mères se fussent, par principe, opposées à ce que leurs propres filles portent ces diverses incrustations sur le visage. Se trouvaient tout aussi bien ornées les ailes du nez, la cloison nasale, les lèvres et les oreilles, ceci avec des tiges de paille, de bois et de fer, des plateaux en tous matériaux, des morceaux de marbre, des anneaux — les anneaux métalliques étant couramment utilisés par les Choa et les bornouanes musulmanes, tandis que les femmes Wandala musulmanes incrustaient volontiers dans une narine soit un petit labret en métal, soit un disque en bois, un cas d'espèce ayant réussi à jumeler deux disques dans le même lobe.

S'il fallait que j'ajoute mon interprétation à celles très divergentes de mes interlocuteurs et sans douter que le labret fût pour la majorité des intéressées une simple parure du visage, je

n'écarterais pas l'hypothèse qu'à l'origine un pouvoir magique eût été donné à cet objet par un médiateur, à l'effet de dissuader les mauvais génies de pénétrer dans le corps. Le labret se situe toujours en effet près des orifices du visage. Au Bamiléké, il était commun que des paysannes avant une sortie en brousse, s'obturent la vagin d'un bouchon d'herbes contre les puissances malfaisantes, parade de même sens.

185. 1959 (?). Etagement de l'habitat podogo au voisinage du saré du chef de massif. Superposition, sur ce relief, de terrasses maintenues par des murets parfois hauts, et d'habitats familiaux non enclos. L'entrée se faisait par une ouverture dans l'une des cases, puis à l'intérieur on passait de case en case sans porte ni fenêtre. La densité de l'habitat représentée ici était l'exception. Chaque famille résidait en général au milieu de ses terrasses de culture, comme on peut le voir chez les *Muktélé* (photo suivante).

186. 1987. Une habitation familiale à Baldama (pays muktélé appelé encore matal) en bordure de la route Centre-massif. Suivre cette piste de bout en bout, c'était découvrir une succession de groupes ethniques aux usages et aux parlers distincts, l'identité d'un groupe résultant de son unité politique, en dépit des pouvoirs différents exercés par le chef nominal de ladite unité. L'étranger un peu motivé avait de quoi se passionner. Il observait des modes d'existence certes voisins, mais originaux, sans que les particularismes fussent justifiés par l'environnement naturel. L'imbrication des ethnies ne se distinguait pas toujours, car des signes extérieurs disparates avaient résulté d'une contiguïté extrême avec un autre groupe ou d'une union conjugale vécue en transgression de la coutume.

Quoiqu'il en fût, cette architecture muktélé, à courte distance des modèles podogo de la photo précédente, dégage une autre tonalité. Pas d'enclos — les murets visibles étant destinés à maintenir une plate-forme horizontale. Plusieurs des cases sont celles d'épouses, souvent d'un diamètre très étroit (2 m ou un peu plus), où nombre d'objets doivent trouver place : outre la planche-lit de la femme, une pierre servant de tabouret, les cruches à eau, la marmite à cuire et celle pour la bière, les poteries pour la farine, les sauces, l'huile, etc..., diverses Calebasses et, suspendus, quelques ustensiles et la peau de chèvre pour le transport du bébé.

Le relief de la montagne muktélé a conditionné historiquement la formation de villages autonomes. Ceux-ci entourent un édifice naturel central culminant à 1100 m dont, en 1947/1948, je n'avais pas discerné la nature. Dôme dénudé, ce «Golda-Zouelva» a été qualifié par les géologues de «complexe hypo-volcanique», lequel aurait pour axe un piton central de granite souterrain. La nuit où, en tournée, passant de Golda (Gouodza) à Zouelva, mes guides m'ont fait redescendre de ce dôme entièrement sculpté en gradins de culture par les Muktélé, je n'ai pas compté moins de mille des marches de l'escalier géant.

187. 1947. Danse tournoyante de guerriers mada. Après avoir suivi le futur tracé de la piste Centre-massif au-delà du territoire muktélé, puis avoir obliqué droit vers l'est, le commandant entra dans un autre massif, beaucoup plus accidenté, celui des montagnards mada (point culminant 986 m), qui chutait finalement en piémont sur la cuvette tchadienne. J'eus la surprise d'assister à une ronde de guerriers. Ce sont les mêmes hommes qui, ensuite, se sont alignés devant le photographe, après m'avoir dit que la danse n'avait été qu'un jeu mimé en mon honneur. La torsion du corps de ceux qui animaient la ronde en scandant leurs pas de sons aigus correspondait à la curieuse position qu'adoptaient, dans certaines ethnies, les musiciens, comme ici, se servant de sifflets en bois ou en corne de gazelle. La corne était posée sur la lèvre inférieure et tenue de la main droite de façon que les doigts pianotent sur les trous de l'instrument. Dans le même temps, geste également commun à d'autres ethnies, l'avant-bras gauche, porté sur le front, simulait l'évitement d'un coup de l'ennemi.

Le peuple des femmes mada, nu également en 1947, ne portait aucune parure.

188. 1947. Près du campement de Kolkoss-Mada, au pied de l'échancrure que suivait le sentier d'accès au massif de Mada. Piémont bien garni d'acacias *Faidherbia* et où, depuis la paix entre les Wandala et les Mada, les montagnards avaient mis en culture ce glacié jusque là laissé en *no man's land*. Cependant la sécurité alimentaire, encore en 1947, incitait les Mada à réserver leurs terrasses d'altitude au mil nourricier. Sur le piémont, les arachides, produit dont on attendait du numéraire sur les marchés du commandant, ne représentaient pas une ressource aussi vitale.

Les paysans-soldats qui dansaient sur l'image précédente, avaient comme leurs frères des Monts Mandara, tout juste cessé les combats depuis que le colonisateur s'y opposait. Le chapitre que mes mémoires consacrent aux violences fait précisément état de conflits inter-ethniques sanglants en 1947-1948 sur les massifs que j'administrerais alors. Les récits que mes interlocuteurs aimaient à me rapporter tournaient principalement autour de souvenirs de heurts guerriers. Heurts de deux types : soit de courtes confrontations avec des voisins de la montagne après rupture de l'équilibre des forces (vol de chèvres, rapt de femmes, offense reçue, contestation pour l'eau d'un puits, vengeance pour un sortilège auquel un préjudice était imputé), soit une bataille acharnée contre une expédition de Wandala, Peuls ou bornouans ayant pour objectif la capture de païens promis à l'esclavage. Mais la paix faisait assez doute pour que les armes fussent conservées et il était quelques montagnards, jusqu'en 1948, qui se déplaçaient avec une arme pour venir au poste de Mora.

Selon l'importance numérique du groupe, un vrai corps de combat pouvait être rameuté, avec un chef de guerre, un front de fantassins équipés d'une lance ou de sagaies, d'un bouclier et d'un glaive, et des archers voltigeurs avec carquois bien garni de flèches empoisonnées ou non. Sur la photo, les guerriers tiennent soit une lance lourde, soit deux sagaies, chacun possédant un bouclier (et probablement un court poignard attaché à la ceinture, non visible ici). La petite taille des boucliers mada permettait l'agilité des sauts de roche en roche et les embuscades derrière des blocs. En général, le combattant portait un casque, vannerie moulant la tête et recouverte d'un matériau résistant aux flèches et aux coups légers — pâte durcie, triturée avec des débris recueillis au fond des silos à mil ; certains de ces casques, comme celui de l'homme vers la gauche, s'ornaient de cornes de bélier et ou d'un panache.

189. 1957 ou 1958. Rebord sur le piémont d'un quartier habité par les Mofu de Gemzek (Guemchek, ou Gemjek). Au premier plan la piste auto construite par mon prédécesseur, en 1945/1946, entre Mora et Méri et longeant, vraiment au plus près, les derniers boulders du versant abrupt. Toute la plateforme avait été encaillassée, ce qui n'avait pas empêché le camion de la subdivision de s'enliser. Grâce à cette piste de bordure de montagne, une liaison put être établie en juin 1947 avec Maroua et Mokolo ; après quoi le poste de Mora fut coupé définitivement pendant près de trois mois de toutes les destinations. Ladite piste, après avoir suivi le rebord du massif de Mada évoqué sur les deux photos précédentes, gagnait le pied du massif de Zulgo (sans que, de là, on puisse apercevoir les deux plus hauts pics, respectivement de 1005 et 1140 m d'altitude) pour zigzaguer ensuite au bas des quartiers du massif de Gemzek, peuplé d'un rameau mofu comme Zulgo.

En 1947/1948, j'eus plusieurs fois à intervenir pour tenter d'obtenir une paix stable à Gemzek. Or un repère de ce temps-là me manque : cette douzaine d'habitats familiaux, perchés à mi-hauteur et bien visibles sur la photo, se trouvaient-ils déjà fondés, c'est-à-dire exposés à des agresseurs ? De toute façon, en 1948, depuis Méri jusqu'en bordure des Mandara en pays mafa (matakam) de Koza, aucune construction de païens n'avait encore été édifiée au piémont même des reliefs autre que Kolkoss-Mada vu sur la photo n° 188.

L'image présentée ici atteste l'ingrate façade de ces Monts Mandara où, à l'époque, les recensements dénombraient néanmoins environ 20000 montagnards.

190. Même date. Détail de la photo précédente.

191. Juin 1947. Massif de Gemzek et ses très hautes banquettes de culture où les habitations s'étagaient. Un aperçu vraiment stupéfiant à la fois du travail de l'homme et des conditions de vie éprouvantes que cet homme endurait pour sauver sa liberté et ses coutumes. On n'était pas en présence d'un accident historique momentané, mais du choix délibéré et constant de groupes d'une dignité admirable. La politique gouvernementale préconisant, depuis l'ère coloniale déjà, la « descente en plaine » de ces « attardés » viendra consacrer à coup sûr la fin d'une civilisation dont les générations actuelles doivent à tout prix conserver le souvenir. S'il fallait relever tous les détails, ceux-ci révéleraient le soin des autochtones, leur intelligence de l'utilisation du milieu, leur prévoyance (remarquer les tas de bois pour la saison des pluies). Une autre page, décrivant les ressources tirées du baobab, évoquait l'écorçage du bas du tronc, le matériau prélevé servant à faire des cordes : or la photo présente un baobab mutilé de la sorte.

192. Mai 1947. Massif de Zulgo, dont celui de Gemzek n'est, au sud, que la continuation et l'homologue. Si la photo eût été meilleure, le lecteur aurait identifié au moins six fermes dans cette coulée titanesque de blocs granitiques. Quelles ont donc pu être, dans le passé, les événements qui ont contraint des familles à s'établir dans cette jungle minérale ? Quels ont pu être, ultérieurement, les motifs inexorables qui les ont maintenues sur ces lieux ? Comment les femmes ont-elles accepté au moins jusqu'en 1948 (date de mon départ et de la fin de mes observations), de gravir quotidiennement les rochers avec une jarre d'eau sur la tête ? Comment les hommes se sont-ils contentés d'une nourriture voisine de celle de la disette, gagnée sur les interstices entre des pierres, sans apport de viande, sel, légumes, lait ? Moi-même qui ai accompli plusieurs tournées ici en logeant dans l'une ou l'autre case de ferme (1947/1948), je ne peux répondre. Au fur et à mesure où le commandant visitait son fief, il n'échappait pas à cent questionnements qui, la touffeur de la nuit tropicale aidant, l'agitaient sur son étroit lit de camp, tandis que les pleurs des bébés du voisinage le tenaient éveillé...

193. Détail de la grande ferme bien visible au bas de la photo précédente, chaque case cherchant appui sur des rochers.

194. Décembre 1957. Retour en arrière en pays podogo, où l'enlèvement des récoltes en dégagant nettement les banquettes et leurs murettes de soutien, magnifie à souhait l'application des paysans et la beauté d'un paysage humanisé, ici piqueté du fameux acacia *Faidherbia*.

195. Février 1948 (date peut-être légèrement inexacte). Quartier Massuru (Masru) du massif de Gemzek. Danse de réconciliation avec les gens du quartier de Kotoma (Kwotama). Cette danse revêtait-elle un caractère rituel ou manifestait-elle un soulagement collectif après que le serment de paix eût été prononcé ? Difficile pour un étranger de comprendre le sens d'une danse africaine telle que les montagnards païens la vivaient. Quelles auraient été les motivations d'une danse guerrière ou encore les représentations à attribuer aux danses de funérailles ? Dominait souvent le mouvement tournoyant de la ronde tantôt des seules femmes, tantôt des adultes mêlés aux enfants. On y soupçonnait le besoin de ces ruraux, disséminés dans leurs espaces chaotiques, de manifester que leur groupe formait une masse. La photo laisse percevoir un rythme lent — aurait-il été lié au souvenir des victimes des affrontements passés ? Aussi n'y avait-il ni trompes en corne, ni sifflets, mais le son grave et solennel des tambours. La « course giratoire » (le mot est de Bertrand Lembezat), par rapport à un spectateur, tournait, comme généralement, de la gauche vers la droite. Quelques filles se distinguaient par un labret, en l'espèce un disque de métal fixé sur une narine. Les mères allaitantes n'avaient pas quitté la haute ceinture de la maternité gemzek, faite d'un

enroulement de bandes de cuir tout autour du bassin.

Ce moment attestant la réconciliation, je l'ai vécu personnellement avec émotion, parce que j'espérais la fin d'un combat fratricide renouvelé chaque année depuis dix ans. A la mi-mai 1947, le heurt s'était limité à un tué et quinze blessés par flèches. Dans certains des conflits armés que j'eus à conclure dans les Mandara par une paix, il m'était arrivé de décompter une dizaine de tués et une cinquantaine de blessés. Il fallait des semaines, des mois, avant d'obtenir des serments solennels. Dans le cas d'espèce de février 1948, le serment se prononça en sciant en deux un chien vivant. La photo souligne la participation des femmes et des enfants à cette heureuse fête. Les gens de Massuru s'étant enfui pour passer la saison des pluies 1947 dans des cavernes rocheuses, invivables pour des familles, avaient aussi subi des pertes pour cause de maladies. Mais j'avais obtenu que Kotoma ne pille pas les habitations vides de son ennemi. Au reste les Massuru étaient revenus chez eux souvent pour puiser dans les réserves des silos et pour nourrir le «bœuf de case» dont il sera donné une image plus loin.

196. Décembre 1957. Saré mofu dans le massif de Méri (subdivision de Maroua). A l'arrière-plan, chaînes faïtières avec des escarpements qui enserrant des plateaux, des reliefs isolés, des cuvettes, des vallées, le pays se partageant entre coulées de rocs et paysages adoucis. Les murs des cases utilisent le granit, parce que la couche arable s'avère si faible que le mur maçonné en pisé serait un gaspillage. Dans ce secteur, pour éviter la pénétration de l'humidité ou des vents trop frais, ces murs non étanches sont revêtus d'un rideau de cannes de mil. Le bois de feu à sécher est entassé sur des rocs.

197. Décembre 1957. Autre image d'habitations très soignées sur un petit replat au cœur du massif de Méri (ethnie mofu).

198. Premier trimestre 1948. A Kotoma, quartier de Gemzek cité précédemment. C'est le chef du quartier qui se tient devant les cinq grands greniers dont il a entrepris la reconstruction. La taille de ces silos témoigne d'un fait inattendu : les paysans, affrontés à beaucoup de misères, en ont tiré, au fil des générations, des principes étonnants d'économie, jusque dans le domaine des réserves alimentaires. Certains d'entre eux réussissaient à accumuler jusqu'à une année de grains d'avance, mais au prix de soins de conservation d'efficacité partielle.

Un entourage en moellons sera élevé pour enclorre une «salle des greniers» et une toiture conique en paille abritera le tout. Les petits opercules au tiers de la hauteur des silos correspondent, je présume, à l'éclairage intérieur en attendant l'achèvement ; l'accès se fera alors par un hublot latéral juste en-dessous de l'ogive de la coupole (voir la photo n°200). A droite, la perche posée obliquement sert aux ouvriers pour accéder sur le dessus de l'ouvrage. Des pièces de bois relient les silos, facteurs de stabilité. Dans d'autres villages voisins, ces pièces, renforcées, servent de bâti et d'appui à la charpente d'une toiture conique aux dimensions nécessairement considérables et comportant le risque de donner davantage prise aux tornades. Le chef de famille détient son propre grenier et le silo à mil commun, les épouses possédant le leur. Outre des variétés spéciales de mil et les arachides, des loges intérieures sont réservées aux vêtements, tabac, souchet, haricots...

Selon J-F Vincent, qui mena de longues et passionnantes recherches sur de grands secteurs mofu, la salle des greniers sert d'habitat privilégié à l'esprit des ancêtres du maître de la maison (dans beaucoup d'ethnies, cette résidence des ancêtres explique les «libations» au pied d'un silo). Si les offrandes ont été négligées par ce maître, l'esprit, irrité, sort de la salle, ce dont d'autres esprits profitent pour diffuser des maladies à la famille.

199. 1947 ou 1948. Etable d'un bœuf destiné au sacrifice lors de la fête du «maray» à Gemzek. Voici une coutume pratiquée par les montagnards de quelques-uns des massifs les plus importants des Mandara, notamment chez les hidé, Mafa, Mofu, Gemzek et Zulgo. J-F Vincent

évoquant la fête du taureau, écrit qu'elle apparaît bien comme le pivot de la société mofu. Fête célébrée tous les 3 ou 4 ans et dont le renouvellement régulier servait localement comme repère chronologique à défaut de calendrier. Le taureau emmuré était choisi autrefois dans le bétail autochtone, une race de taurins (cette race se serait éteinte vers 1930 chez les Mofu), alors qu'à l'époque contemporaine, le chef de famille de condition aisée achetait en plaine un taurillon zébu et le montait sur ses épaules pour le clauster dans une case surcreusée prévue à cet effet (laissé en liberté, l'animal aurait occasionné des dégâts). Il fallait le nourrir au jour le jour avec de l'herbe et lui apporter de l'ordre de 30 litres d'eau. Lors du sacrifice de l'animal, après que ce dernier eut été engraisé, trois ans si nécessaire, le partage de la viande et la distribution des morceaux entre les vivants et les ancêtres, accompagnés d'une offrande de bière aux mêmes ancêtres, constituaient des gestes propres à revivifier l'esprit d'unité du clan familial, tout en assurant un contentement des ancêtres assez fort pour obtenir leur faveur. Lors d'une de ces fêtes, en fin 1957 à Zulgo, je dus rapidement revenir sur Méri, tant la bière de mil portait les hommes au délire. La violence de la frappe des pieds pendant les danses se répercutait assez sur les dalles rocheuses du sous-sol pour me donner la sensation d'un tremblement de ce coin de montagne...

200. Début 1948. Chez le chef de quartier de Kotoma à Gemzek. La démonstration de l'accès au silo n'est pas probante ici, car la poutre fourchue (entaillée de marches) n'a pas la hauteur voulue pour un rétablissement du grimpeur, surtout si ce dernier transporte une calebasse chargée de grains.

201. 1948 en saison sèche. Belles grandes fermes à demi-fortifiées à Gemzek. Nouvelle illustration de la beauté extérieure des habitats que s'aménageaient ces rudes montagnards. La première ferme est enclose d'un muret de pierres sèches jusqu'à hauteur d'épaule. Le toit le plus large correspond à la salle des greniers. Comme sur les habitats de Méri précédents, les cloisons extérieures ont été habillées de cannes de mil. En arrière, le second groupe familial possède sa salle de greniers. Au delà, le versant montagneux, tellement enroché, ne laisse aux gradins de culture que l'espace d'un rang de mil. Dans la petite gorge dont elles détiennent la sortie par un escarpement qui chute, en dessous, dans une vallée au travers de gros blocs, les deux fermes occupent intentionnellement une position fortifiée. Le lecteur ne saurait imaginer les sites de sauvagerie naturelle au cœur desquels m'entraînaient mes guides, en ces années-là, à Zulgo ou Gemzek, pour «palabrer» avec un quelconque chef de quartier, lequel savait manifester avec naturel qu'il n'avait aucun besoin d'un Blanc.

202. 13 janvier 1965. La nécropole de Mokong, sur un relief sommital voisin de la zone historique de Goudoul (Goudour), carrefour du monde mofu et point de dispersion d'une partie des peuples des Monts Mandara. Laissant aux chercheurs compétents leurs approches des mystères de Goudoul, ma visite coïncida malencontreusement avec l'arrestation, par les autorités camerounaises, du chef traditionnel qui eût pu m'informer. J'obtins de mes guides qu'ils me conduisent au sommet de Mokong, dont j'ignorais même qu'il s'y trouvât un site de grand intérêt. Au moins ai-je pressenti une nouvelle fois qu'il me restait presque tout à apprendre de ces Mandara et de leurs peuples des rochers. Revenons à cette image. Je suis arrivé sur un haut-lieu désert où les herbes elles-mêmes n'avaient pas été froissées. Là, sous l'ombrage de deux vieux arbres, voisinant avec de gros blocs rocheux dispersés, un tumulus de pierres portait de petites stèles et des urnes, ces dernières calées sur leur base et coiffées par une pierre plate. A deux mètres, au pied d'un des arbres, sur 2 ou 3 m², des dizaines d'autres stèles s'entassaient verticalement, en avant desquelles des pierres aplaties et une urne renversée avaient dû être posées par la main de l'homme, même si ce fût sans ordre. Ce second espace funéraire me fut désigné comme étant «l'autel des sacrifices pour la protection des chefs mofu de Mokong» (?).

203. 13 janvier 1965. Poteries abandonnées. A quelques mètres du tumulus, mes guides ont consenti à ce que nous écartions les hautes herbes roussies, sous lesquelles gisaient une vingtaine d'amphores à libations, de même facture, dont plusieurs brisées. J'ai lu quelque part que, la mémoire se perdant des chefs extrêmement anciens dont les urnes funéraires ne les identifiaient plus, ces dernières étaient transférées vers un dépôt où l'anonymat les accompagnait pour toujours. Tel aurait pu être le sort d'amphores qu'aucune libation ne viendrait honorer.

204. Même date et même lieu. Le tumulus de la nécropole. Il s'agit vraisemblablement d'un autel dressé sur le lieu où, selon les croyances locales, vivraient encore en esprit les fondateurs de Mokong. A rapprocher peut-être du culte des mânes de l'Antiquité romaine. Les Mofu considéreraient, quant à eux, qu'un sommet de montagne a un caractère sacré. Un esprit y réside, celui qui détient le pouvoir suprême sur les hommes, les animaux et les êtres vivants installés sur ces reliefs. Le chef mofu reçoit pouvoir de commandement sur la montagne et les montagnards s'il garde la relation avec «l'esprit» et s'il occupe le point haut de son territoire (effectivement, jusque dans les reliefs sud des Mandara, la résidence traditionnelle d'un chef se situait visiblement plus haut que l'habitat des membres de la communauté). «L'esprit de la montagne» possède la montagne, de sorte que le prince mofu doit pactiser avec lui s'il veut favoriser des conditions heureuses d'existence en montagne. A cet effet ce prince ne restera un médiateur favorable à ses sujets que par des sacrifices sur l'autel de l'esprit du massif. J-F Vincent décrit l'autel comme constitué par un col de poterie recouvert d'une plaque de pierre, ceci sous l'ombrage d'un grand arbre.

Dans le cas de Mokong, la photo témoigne de cinq grosses poteries ventrues coiffées d'une pierre plate. S'agirait-il des autels respectifs des cinq derniers chefs décédés et dont les noms restent connus ? En général, il n'est qu'une seule poterie pour servir d'autel à un seul ancêtre. Quelle serait la nature des sacrifices qu'offrirait le chef sur la poterie ?

Reste l'inconnue des pierres plantées sur le tumulus. Mes accompagnateurs m'ont parlé de «pierres-panthères». Leurs dires ne seraient pas absurdes si l'on retient certains mots de J-F Vincent. Comme au Bamiléké et comme chez les Mafa, le fauve incarnerait le chef. La force de la panthère peut investir le chef. Le chef devient un prince-panthère. Toute panthère prise ou tuée doit être livrée au chef, d'autant que ce prédateur terrifiant des lieux rocheux est soumis à «l'esprit de la montagne». Le chef mofu porte d'ailleurs un collier de dents de panthère pour marquer la cruauté de son pouvoir. Les stèles pourraient donc représenter des autels aux panthères dont les pouvoirs, à leur mort, ont été transférés sur la personne du chef mofu, rappel étant fait d'une nécessité d'apaiser la malveillance des «esprits-panthères» par des sacrifices (libations versée sur les stèles).

205. Décembre 1957. Vannage d'arachides après décorticage. Pays Kapsiki. Une aire aménagée de longue date, dont le sol a été durci, et complétée par un cercle de lourdes pierres scellées empêchant la dispersion des grains. Le lieu sert, ce jour là, au décorticage d'arachides. Le lot des coques a été apporté dans le grand panier derrière la femme. Le geste de cette mère ne manque pas de grâce.

On se trouve sur le territoire d'une ethnie qu'il conviendrait de mieux nommer par son appellation locale, les Marghi ou Margui. Elle vit sur un plateau d'environ 1000 m d'altitude, entièrement dénudé pour les besoins en bois de cuisson, mais sans reforestation. L'ex-Kamerun allemand s'étendait plus à l'ouest vers le Nigeria actuel, où les Monts Mandara s'affaissaient sur de basses terres confiées, après 1918 et jusqu'en 1961, à la tutelle britannique avant d'être intégrées, suite à un plébiscite, à la fédération nigérienne. Le peuple kapsiki, peu nombreux et montagnard, borde la frontière et, en 1957, dépendait de la subdivision de Mokolo pour son administration.

A peine est-il besoin de dire que la renommée des Kapsiki a été assurée depuis toujours par son surprenant relief volcanique résiduel. Alors que les Mandara constituent un socle

granitique très ancien, ils ont subi une déformation tectonique, évidente sur le terrain, la fracture s'alignant sur des milliers de kilomètres depuis l'île Sainte Hélène jusqu'au Hoggar du Sahara. Au Cameroun même, les manifestations volcaniques se lisent au Mont Cameroun (près de Douala, 4095 m au sommet), au Manengouba, dans les Bamboutos (pays bamiléké) et aux Monts Alantika (1885 m).

206. Même date, même lieu. Les deux fillettes sont chargées par leur mère du préalable d'un décortilage des arachides. Elles piétinent les coques à cet effet.

207. Décembre 1957. Une ferme kapsiki à Rumsiki. L'habitat est dispersé, le terrain souvent ingrat, les *saré* enclos de murs mal entretenus, tandis qu'ici et là, des haies d'euphorbes candélabres entourent une parcelle habitée ou cultivée (il est vrai qu'une protection contre les chèvres et les mini-troupeaux de taurins sans bosse est nécessaire).

Du plateau s'élèvent diverses formes de saillies volcaniques, plus ou moins déchaussées, parfois de 100 m de hauteur relative par rapport au niveau du plateau : culots, necks (dykes), aiguilles trachytiques. Ces montées de lave compacte (de type porphyroïde, selon les spécialistes) remplissaient les cheminées. Le volcan s'étant érodé, il en subsiste le contenu basaltique de la cheminée. Par ailleurs l'érosion a également entamé les bordures du plateau, creusant des vallons profonds au pied des doigts de lave.

208. Décembre 1957. Necks voisins du village kapsiki de Mogodé. La «chandelle» de Mogodé revêt vraiment l'aspect d'un doigt, au pied duquel l'érosion n'a pas achevé d'arracher le cône des matériaux.

209. Février 1958. Angle de vue différent sur les grands doigts volcaniques de Rumsiki. En réalité, ce secteur des volcans occupe une superficie très limitée dans les Monts Mandara. D'autres témoins plus discrets existent, tel ce dôme de Zouelva signalé dans la page consacrée aux massifs de Mora.

210. Décembre 1957. Détail des toitures des cases et greniers d'une ferme à Rumsiki. Derrière le mur en pierres sèches et au-delà du bâti où branchages et cannes de mil sont stockés, on remarquera les vanneries protégeant la couverture en pisé des silos et la cloche, également en vannerie, destinée à coiffer l'opercule lui-même.

211. Février 1958. Rumsiki. Croisement de sentiers à chèvres. Ces sentiers canalisent le petit bétail allant pâturer en brousse, pour qu'il ne pénètre pas dans les champs cultivés.

212. Février 1958. A proximité de Roua (entre Méri et Mokolo) en pays mafa (dit à tort pays matakam). Exemple de chaos granitique où domine un paysage de lourdes dalles. Les géomorphologues font valoir que le granit est une roche fragile dans la mesure où ses composants chimiques, surtout sous climat tropical, sont altérés par l'eau de pluie et entraînés (feldspaths et micas transformés en argile). D'où des fissures, des infiltrations, des fractures. Les lichens gris très visibles sur les parois granitiques favorisent aussi la désagrégation finale en plaques, en dalles et en boules. Remarquer les silhouettes d'enfants (car les terrasses de culture ne sont pas loin), mais aussi celles d'arbres croissant dans ce désert minéral : des interstices d'argiles riches en potasse ont fait germer les semences apportées par le vent. Prodigieux miracles que cette civilisation mafa et son défi humain depuis des siècles. Ils justifient un devoir de mémoire...

213. Avril 1959. Massif mafa de Tourou, sur la piste venant de Mabas, et sinuant ici à l'altitude de 1000 m. Devant un tel spectacle, ne faut-il pas dire que ce site a été remodelé par l'homme ?

Ne pas oublier que chaque saison pluvieuse met en péril ces gradins, impliquant une soigneuse réhabilitation mètre par mètre, la moindre fissure provoquant des ruissellements. On constatera aussi avec admiration que ces paysans sans instruction avaient réglé leurs banquettes sur les courbes de niveau.

Si l'on quitte les terrasses pour observer la réalisation des toitures de la ferme, comment ne pas être saisi par leur finition parfaite, cependant que le stockage de bottes de paille, de fagots de bois et de vanneries nous atteste l'esprit de prévoyance de ce peuple.

214. 1958. Importante demeure familiale mafa, précieusement ornementée de deux arbres préservés, signes de vie végétale dans un environnement minéral, surtout en saison sèche. Le choix de l'image a été dicté par ce site dont l'austérité a de quoi nous bouleverser. Les montagnards ont construit leur lieu de vie sur la marée des roches les plus inhospitalières qui puissent s'imaginer. Leur vive conscience, néanmoins, des ravinement destructeurs de leurs infimes lopins cultivables les a conduits à accumuler, en lignes serrées, de misérables cailloutis afin de maintenir un peu de terre qui ne fût pas dépouillée de particules fines. La photo retient aussi notre attention sur un dispositif assez fréquent de l'architecture mafa, au sujet duquel je regrette de n'avoir pas, à l'époque, posé de questions quant à sa finalité : ce petit muret de pierres sèches, recouvert au surplus d'épineux, qui ceinture l'habitation. La ferme prend finalement l'allure d'une petite forteresse, juchée sur ces avancées défensives dont les gradins en moellons donnent l'impression.

L'édifice habitable juxtapose une série de guérites qui peuvent communiquer entre elles. L'une dispose d'une porte vers l'extérieur, la pièce d'entrée servant éventuellement de chambre au maître. Chaque femme occupe une case, composée en général d'un rez-de-chaussée au-dessus duquel un plancher fournit un espace précieux à bien des égards.

Comme chez les Mofu, aucun silo n'apparaît à l'extérieur de la ferme mafa. Pour la femme, c'est son grenier à l'étage qui lui sert d'entrepôt. Elle accède à l'ouverture, découpée dans le plafond, par un tronc entaillé de marches ; là-haut, souvent des cloisons à mi-hauteur délimitent des aires de stockage pour les produits de ses cultures et pour ses objets. Quant au père de famille, gardien du mil commun, une ou plusieurs cases abritent un silo, posé sur des pierres d'isolation contre l'humidité. La voûte en pisé de ce silo, sans contact avec la toiture, joue un rôle de sauvegarde des grains en cas d'incendie des cases.

Un dernier trait frappe le regard, vu nulle part ailleurs : la silhouette des toits mafa. Non seulement leur base de faible diamètre, mais encore l'élancement effilé de la couverture avec sa terminaison en pointe réelle. Plusieurs raisons peuvent être invoquées, lesquelles n'ont rien à voir avec l'esthétique admirable du résultat. D'abord la rareté des arbres qui eussent pu fournir le matériau d'une grosse charpente du genre de certaines salles de greniers du pays mofu, le besoin en bois de feu ayant détruit la forêt. Secundo, la nécessité de donner place à des greniers, ce que facilite la hauteur de l'espace disponible sous des toits au cône surélevé. Tertio : l'absence générale d'une brousse environnante et par conséquent le manque des pailles de graminées sauvages convenant pour la couverture des cases ; il reste donc l'emploi des cannes de mil, cannes dont malheureusement le diamètre est tel que l'étanchéité du toit exige une pente très forte pour disperser l'eau des pluies.

215. Février 1958. A quelques kilomètres de Mokolo, près de la piste se dirigeant vers Soulédé et Roua. Une mère mafa et son enfant devant l'entrée de leur habitation. Nouvel exemple significatif de l'utilisation par les Mafa des ressources du milieu naturel pour répondre à des besoins que rien d'autre ne peut suppléer. Quel mur bâtir pour obtenir une case ? Ni construire en pisé ou en briques sèches : la terre est trop rare et on ne saurait en soustraire sur les terrasses de culture. Ni cloisons en *sekko*, dont la confection réclame de longues herbes sauvages, inexistantes à proximité. Ni murs en planches ou poutres de bois, les arbres étant rares et conservés pour leurs productions spécifiques. Il ne reste donc que les moellons de

roches tels que la nature les offre tout autour, mais, il est vrai, sans qu'il soit question de les équarrir ou de les tailler grossièrement : il aurait fallu des masses en fer, alors que les lingots bruts sortis des hauts fourneaux mafa avaient un coût presque inabordable.

Ce réseau de contraintes matérielles embastillait l'humanité mafa, réduite à l'acceptation de solutions où l'énergie et le renoncement aux agréments s'étaient imposés à toutes les générations. Revenons à cette maman courageuse, photographiée un peu par hasard deux ans avant l'Indépendance du Cameroun, alors que sa condition ne lui réservait que deux des compensations les plus simples : le bonheur de cette splendide fillette et les petits plaisirs de la coquetterie coutumière. De ces ornements sans valeur l'inventaire était vite fait : un labret de lèvres, un bracelet de bras et deux autres de poignet, deux cordonnets au pli du genou, deux chevillères, enfin la parure luxueuse et apparemment neuve du cache-sexe de la maternité (une sorte de conque triangulaire suspendue au cordon de la ceinture par l'intermédiaire d'un arceau, et composée d'un quinzaine de gros fils métalliques brillants), rien que choses de l'artisanat local, dont certaines médiatrices des bons génies et d'autres répulsives des sortilèges.

216. Mai 1998. Très étrange tableau saisi en pays mafa sans avoir été géographiquement localisé. Enormes blocs dominant une ferme ceinturée de son muret, en contrebas de laquelle une série de petites cases mal entretenues (à usage religieux ou magique) précèdent un fouillis d'arbres secs et de moellons dont le désordre pourrait ne pas être naturel.

217. Mai 1998. Zone mafa non localisée mettant en valeur deux habitats sur le même site où figurent des roches en place, des amoncellements de blocs granitiques, des entassements de petits rocs. Quelques gradins insignifiants se succèdent sur la pente. Révélation d'une technique qui mêle deux éléments dans la construction des murs, là sans doute où cette mixité est rendue possible par les matériaux locaux : de petits moellons de pierre ont été maçonnés entre eux par un mortier de terre naturelle. Ici encore, la photo restitue, me semble-t-il, une extraordinaire beauté de l'alliance entre le milieu naturel et l'habitat humain.

218. Avril 1959. Dans la zone mafa de Tourou. Une mère se déplaçant avec ses trois enfants. A considérer ces personnages, l'impression prévaut d'une variante coutumière, si on la compare à des photos précédentes. Il allait de soi qu'un bloc de montagnards aussi important (le chiffre des Mafa recensés à Mokolo en 1947, d'ailleurs sous-évalué, s'élevait à environ 100 000), réparti dans des sites dissemblables, comptait des souches humaines d'origine étrangère naturellement conditionnées par des milieux naturels distincts et pouvant réunir une gamme de profils sociaux et coutumiers. Avec raison, l'anthropologue J.-Y. Martin, étudiant les Mafa de la subdivision de Mokolo après l'Indépendance, souligne que les vastes espaces des Monts Mandara habités par les Mafa présentent une « orographie (suffisamment) compartimentée » pour que de petits pays y soient marqués d'une franche originalité. Des rameaux et des clans ont été identifiés comme ceux des migrants montés sur les Mandara depuis les plaines, puis se dispersant en divers lieux du grand groupe mafa.

Ainsi l'adolescente de la photo appartenait-elle à ce sous-groupe de Tourou dont les femmes s'affublent en permanence d'une calebasse pour casque. Elle-même et sa mère ont de courtes jambières torsadées (provenant de racines ou d'écorces, selon les versions), lesquelles, toujours à Tourou, n'enrobent que le dessus de la cheville. La mère se distingue par un cache-sexe bien connu, composé d'un grand anneau métallique fixé à la ceinture, anneau auquel est suspendu un double énorme crochet en fer battant presque les genoux. Tous ces usages du sous-groupe localisé à Tourou correspondent à des gens, qui se nomment hidé ou encore xadi. Cette ramification des Mafa est générale.

219. Février 1959. Sur la place du marché de Souledé. Adolescente mafa, un brin coquette.

Chelure ornée d'une raie, le cheveu n'apparaissant qu'en très nombreux petits picots en saillie. Deux colliers de perles de couleur. Large bracelet métallique. Double anneau de bras en cuir, et large anneau de cuir sous les genoux. Gros cordon de ceinture auquel est fixé un tablier de pubis en lacets de cuir. Bande de peau teintée accrochée sur le collier à la nuque et tombant jusqu'aux cuisses. Scarifications par points en relief sur le haut du bras. Face avant des cuisses enduite d'huile de caïlcédrat imprégnée d'une poudre d'ocre rouge. De quoi attirer la convoitise de prétendants.

220. Février 1959. Environs du col de Koza, avant la chute des Monts Mandara sur la plaine de Mozogo. Dernier aperçu sur le pays mafa. Toujours un relief montagneux (ici 700 m d'altitude), des blocs granitiques que les lichens teintent en gris, des escaliers naturels et des gradins construits de main d'homme, quelques arbres protégés, des bottes de paille pour achever la remise en état des toitures et un stock de perches pour les charpentes à consolider. Et cependant, malgré l'incohérence de ces composantes d'un paysage difficilement classable, il semble se dégager de ce site une dominante, celle d'un ordre pensé par l'homme mafa.

221. 1956. La jeep achève sa descente sur le territoire goudé de Zaora (Dzaora) appartenant au canton goudé de Tchévi (subdivision de Mokolo). Elle franchira la haute vallée du Mayo Oulo, lequel coule vers l'est (côté gauche de la photo) avant d'obliquer direction sud jusqu'au mayo Kebbi. Tout autour, chevauchement des massifs parmi les plus hauts des Monts Mandara, généralement avec des sommets de 1000 m d'altitude, tel, devant nous, l'*hosséré* Chidifi (peuplé de Chédé — ou Tchédé — parents des Goudé) que prolonge, côté sud, l'*hosséré* Dourbey chutant sur la vallée du mayo Tiel à Bala.

La principale dorsale des Mandara se situe en effet à l'ouest, avec une direction nord-sud. Au nord, en pays mafa, elle atteint son point culminant (1442 m au massif de Oupaye) ; à l'extrême-sud, à l'arrière du massif de Bala, les derniers *hosséré* (massifs) montent de 1000 à 1135 m. Cependant une excroissance des Mandara vers l'ouest se dessine à partir du Mayo Oulo et enfonce un coin au Nigeria où elle s'arrête à l'aplomb du golfe de Mubi, berceau principal des Goudé. Tout ce secteur est très tourmenté. Seules deux mauvaises pistes s'y croisaient à l'équerre : l'une descendait de Mokolo et des Kapsiki vers Garoua, l'autre, venant de Guider suivait la vallée du Tiel pour grimper à Boutouza (pays goudé) et rejoindre Doumo (pays ndjegn à 1000 m d'altitude).

La configuration orographique de cette zone et son accès précaire — les déplacements pour aller de village en village ne se faisaient qu'à pied, tandis que la piste automobilisable n'était utilisable que pendant cinq à six mois de l'année — en avait fait un secteur rarement visité, très mal connu, jamais étudié. L'histoire y avait brassé des peuples, sans que des écrits en eussent laissé des traces certaines. Les groupes autochtones, tous animistes, se partageant basses et hautes terres, avaient anciennement beaucoup souffert de leur proximité du Bornou — en recevant pourtant d'appréciables enrichissements culturels de ce grand et vieux royaume.

Après quoi, au XIX^e siècle, ce fut sur leurs lieux de vie ancestraux, à Mubi et à Guéla, qu'un nouvel ennemi vint déstructurer leurs ethnies — Guéla, moins connue que Mubi et approchant la frontière internationale près de Boutouza, a laissé le souvenir d'une capitale goudé importante. La perturbation en cause résulta de la mutation des pasteurs peuls en féodaux s'assurant la conquête militaire des pays. Des Goudé réfractaires à une soumission aux Peuls, comme des Fali et certains Ndjegn, rejoignirent leurs frères montagnards, chaque groupe en bousculant un autre sur des reliefs où la densité humaine s'accroissait du fuyards appartenant, au surplus, à diverses cultures.

Ces délocalisations et mouvements en tous sens, générateurs de croisements et métissages entre ethnies animistes, n'avaient pas laissé — selon mon interprétation personnelle — un délai suffisant pour qu'un creuset commun eût remanié clairement les nouveaux traits de civilisation des ensembles ethniques autochtones. Cependant les Goudé résidant dans les

cantons de Guirviza et Dazal créés artificiellement par l'administration de tutelle française n'avaient pas, en réalité, rejeté les structures sociales et religieuses de leur tradition, chaque village prétendant garder son autonomie politique. Il en était de même pour les villages païens regroupés récemment en un canton de Tchévi par la subdivision de Mokolo.

222. 1959. Quatre silos en construction à Boutouza (altitude 900 m) devant un baobab (un autre baobab relique s'aperçoit en arrière). Dans ce secteur, la montagne présente l'aspect d'immenses croupes non émaillées de murailles rocheuses comme ailleurs dans les Mandara, sauf sur quelques arêtes, telle celle qui domine le principal groupe de cases de Doumo. Ces ballonnements sont nus, car l'homme les a dépouillés de toute végétation, hormis un lambeau de forêt probablement sauvé de la hache pour des raisons religieuses.

Les silos de la photo intriguent : alignés et isolés, sans l'apparence d'un habitat envisagé. Y avait-il un usage coutumier ? Car j'ai rencontré à Boutouza des silos en service et disposés de façon tout à fait semblable. Par ailleurs, au village, les silos, cylindriques, se limitaient à une hauteur telle qu'un homme debout à l'intérieur passait la tête par l'opercule. Et au lieu que la maçonnerie en pisé formât une ogive au dessus du cylindre, la courbe se contentait d'une coupole basse. Autre particularité : une sorte de jupe, ceinturant l'opercule au départ, tombait tout au long de la paroi extérieure du silo, jupe faite de lanières larges, flottant librement. L'opercule lui-même recevait pour coiffe un cône de vannerie, muni d'une poterie faïtière, cône d'une base assez large pour se superposer au départ de la jupe.

Rien à dire de la case de l'homme, du banal standard soudanais. Mais scène vue sur place : l'armature du toit était fabriquée sur le sol et transportée avant pose du chaume, ce qui nécessitait un solide anneau rigidifiant la base à poser sur le mur circulaire. Le logis de la femme se composait généralement de deux cases rondes proches l'une de l'autre, les murs souvent construits en pierres sèches. L'une servait de chambre, l'autre de cuisine, réunies par un passage de très faible hauteur couvert par des branchages. Dispositif adopté dans peu d'ethnies : un lit maçonné en terre argileuse et posé sur pieds. La cuisine abritait les petits greniers appartenant à l'épouse, mais aussi une table basse en argile dans laquelle la meule dormante était scellée. Enfin une courette pouvait être prévue, délimitée par des fagots de bois dressés, arrangement jamais vu ailleurs.

D'anciens *saré*, même de grande surface, avaient reçu pour clôture un mur en pierres sèches dont la longueur contrariait maintenant la possibilité qu'ils fussent remis en état. Des haies d'euphorbes dépérissantes apparaissaient comme ayant répondu autrefois à un ordre coutumier, moins exigeant désormais.

Constatation précédemment relevée, venant certes en redite, mais posant interrogation : le contraste entre les tenues portées par la femme et par l'homme goudé en ces années proches de l'Indépendance. D'un côté, les hommes se couvraient tous d'une pièce de tissu, quelle qu'elle fût : fripes d'importation, chemisette sur short, camisole, boubou en gabaque, longue tunique en cotonnade, ainsi que pour tous un bonnet. Par contre, la nudité demeurait commune aux femmes, le bouquet de feuilles devant et derrière semblant la tradition (se reporter à la photo n°26). Quelques dames pourtant, même hors d'un marché, s'ornaient d'un mouchoir de tête, d'un tricot de corps et d'un pagne du commerce. Le pendentif d'oreille ne manquait jamais. On verra plus loin l'inconfortable accoutrement des jambières métalliques, lié probablement à une tradition particulière.

Les fillettes, quant à elles, exhibaient toutes des colliers très voyants. A Guirviza, elles suivaient la mode d'une rideau cache-sexe très court — et parfois entourant tout le bassin — dont de grosses graines noires (?) faisaient fonction de perles, la frange du bas se parant d'un rang serré de cauris. Des adolescentes se distinguaient, à leur façon sans doute, par un triple ornement : à l'extérieur devant le pubis et tout à fait à la manière guidar, un tissu triangulaire de perles de couleur, en dessous et tout autour du bassin un rideau de fils clairs, tombant jusqu'aux genoux, enfin derrière encore et visible, le cache-sexe habituel de graines noires.

223. 1^{er} janvier 1958 à Guider. Danseurs goudé venus faire un numéro à l'occasion de la fête où fut hissé pour la première fois le drapeau camerounais. La liberté ne m'a pas été laissée ce jour-là d'interroger les intéressés sur l'origine et le sens de ce déguisement, haut en couleurs, peut-être en relation avec une tradition bornouane, eu égard au luxe des vestes.

224. 1^{er} janvier 1959 à Guider. Autre groupe de danseurs goudé. Les plumes seraient celles d'autruches, dont l'une, à droite, a été teinte. Les fausses barbes, quant à elles, avaient eu recours au pelage soyeux et décoratif des singes colobes, pelage que diverses ethnies appréciaient comme ornement, par exemple pour des masques.

225. Février 1958. Dans la vallée du mayo Tiel avant d'arriver à Guirviza. Un enclos familial goudé délimité par des *sekko*. Le sol alluvionnaire du large bas-fond n'offre pas de pierres à portée de main pour le mur traditionnel ceinturant la concession. Mais il assure aux arbres un feuillage encore vert. On distingue à droite comment se présentent les silos avec leur jupe et leur coiffe.

226. Février 1958, à Guirviza, résidence du chef de canton. Procession de dix adolescents goudé en cours d'initiation et menés vers le rite de la circoncision, rite ancien chez ces animistes. Il eût été souhaitable que je recueille quelques informations. Car hormis les Moundang et les Bata, la circoncision restait peu en honneur chez les païens. Que signifient les bâtons portés par ces jeunes ? Le feuillage dissimulant les têtes n'est pas innocent. Cinq hommes avancent parallèlement en scandant la marche à coups de sifflet. Le maître de cérémonie tient une trique dont l'emploi ne fait pas de doute.

Ceci dit, les Goudé se montraient des gens agréables, ne faisant pas parler d'eux, cultivateurs auxquels on pouvait reprocher d'avoir délaissé tout effort d'aménagement de leurs montagnes, intéressés comme leurs voisins ndjegn par le petit commerce, gardant contact avec leurs frères d'ethnie au Nigeria. Victimes de leur bout du monde et de leur morcellement en petits villages, ils avaient été délaissés par l'administration française (ni école, ni dispensaire, ni tribunal coutumier).

227. 1958. Maternité ndjegn à Doumo. L'ethnie ndjegn (ndiaïen, njegn, djeny, selon les transcrits) comptait 8400 membres en 1958 dans la subdivision de Guider contre 4800 Goudé, répartis les uns et les autres entre trois cantons de hautes montagnes et profondes vallées. Les Ndjegn, qu'ils fussent transfuges de la plaine après la domination peule ou antérieurement déjà fixés sur les massifs, avaient beaucoup de points communs avec les Goudé. Partiellement islamisés et riches en éléments habiles, industriels et commerçants, un grand nombre parlant la langue peule, on y trouvait les mêmes contrastes que chez les Goudé : des hommes, bien habillés, avec calotte de coton possédant une poche, des femmes uniquement parées de bouquets de feuilles, des pratiques animistes vivaces (devins, maîtres de la pluie, rites pour chasser la maladie durant la nuit avec tambours et youyous, ...). *Saré* clos par de longs murs de pierres, même en bordure de vallée. Très belles haies d'euphorbes candélabres, sur le plateau de Doumo, lesquelles entouraient parfois les habitations. Des silos enterrés. Des cotonniers pérennes, mais aussi de l'authentique pomme de terre. Cependant, avec l'Indépendance, un mouvement d'émigration vers la plaine réduisait de plus en plus l'effectif des nombreux villages montagnards.

La photo de ces trois femmes rend compte de la force du modèle traditionnel. Un détail témoigne des relations entre les rameaux ethniques que la frontière internationale divise : le lourd porte-bébé en cuir est paré, sur son pourtour, de piécettes de la monnaie nigériane.

228. 1958. Sur le marché de Guirviza. Mère goudé rajustant ses jambières métalliques Cette parure serait-elle une coquetterie personnelle ou bien aurait-elle un usage clanique ou

traditionnel, du moins l'ai-je vue plusieurs fois. Le modèle a été relevé par un ami encore en 1962 à Boutouza. Des femmes ndjegn en auraient également porté, épouses (peut-être) de maris njegn, mais qui auraient conservé personnellement la tradition de leur famille goudé de naissance (?).

229. Décembre 1964. Vue aérienne partielle du sud des pays daba. Les peuples daba, à qui nous faisons visite maintenant, couvrent grosso modo un territoire de 30 km x 30 km sur la subdivision de Guider, mais se prolongeant au nord sur Mokolo. Aucune origine commune de ces peuples : des Guiziga, des Tchédé, des Guidar se sont mêlés aux Daba. Cependant une langue commune, le daba, appartenant à des éléments autochtones montagnards, retranchés dans leurs bastions. Géographiquement, il y a dispersion de l'ethnie au sud-est de l'édifice des Mandara : partage des Daba entre deux massifs-îles considérables (Mousgoy et Pologozom), une bonne douzaine d'inselbergs plus petits, des piémonts se rejoignant d'un massif à un autre et des plateaux entre fleuves. Il s'y ajoutait un morcellement politique des 18000 Daba de la subdivision de Guider entre deux États et 16 villages relevant directement du chef de subdivision. Sur les 8000 habitants, en 1958, de ces villages indépendants — j'ose les qualifier de petites nations autonomes et je m'en trouvais être le seul suzerain politique — l'homogénéité s'avérait absolue (n'y habitaient que 7 individus allogènes à ces massifs).

Tout le dernier siècle avant l'Indépendance (1960), pour ne pas remonter plus loin dans l'histoire locale, s'était caractérisé par deux principaux asservissements des collectivités daba indépendantes. D'une part, la mainmise sur elles, constamment renouvelée, de deux États voisins, d'ethnie daba, mais organisés en chefferies puissantes et confortés par un appareil guerrier : Hina et Mousgoy. Mainmise qui se poursuit longuement sous le régime colonial et au sein de la subdivision de Guider, par la rivalité hégémonique entre la chefferie de Mousgoy et le chef peul du canton de Douroum. D'autre part le système esclavagiste, de fait, qui régna sur la grande zone tchadienne, voire soudanienne, se concrétisa pour les montagnards daba encore libres par un prélèvement exceptionnel en captifs : que ce fût par la saisie d'individus lors des expéditions militaires prévues à cet effet, ou par un tribut versé par un massif pour éviter sang et pillage, ou par le troc consenti en temps de famine par des familles, êtres humains contre céréales.

Le gros massif au centre de la photo, dit de Pologozom, comptait plusieurs communautés daba perchées, mais il abritait également, isolés à l'ouest et à l'est, des villages guidar et fali venus trouver refuge au XIX^e siècle lors de la pression peule. Longtemps, nombre de gens des rochers ont pu fonder leur économie de subsistance sur la vente de barres de métal, après réduction du fer dans leurs nombreux hauts fourneaux (barres plates de 3 cm sur 40 cm ou lingots cylindriques de 3 cm sur 6 cm).

230. Janvier 1965. Un quartier de Nivé au cœur d'un massif qui se prolonge en reliefs tourmentés (altitudes de 900 m à 950 m) en direction de Bourrah (subdivision de Mokolo). Où que le regard se tourne, il ne rencontre qu'arêtes de rocs hérissés, dépressions où s'entrechoquent des coulées de blocs, paliers où s'empilent et s'épaulent des monstres en granit, dont beaucoup noircis par les lichens. Quelle folie a-t-elle conduit deux ou trois familles à venir se coincer dans cette gorge (... en y ajoutant encore des murs de moellons)? Il faut vivre une nuit ici pour mesurer la chaleur qui rayonne de ces masses de roches surchauffées pendant la journée.

231. 7 janvier 1965. Inconcevable désordre luciférien dont seule dame Nature était capable. A croire que le fameux «esprit» (génie) de la montagne avait choisi d'interdire son espace à l'être humain. Peine perdue, puisque ici, à Nivé, les Daba se sont fixés depuis des siècles. Encore au XIX^e siècle, se sont-ils resserrés, de plus ou moins bon gré, pour laisser une petite place à des clans étrangers fuyant leur propre ethnie et maintenant «dabaïsés». Autre défi : en dépit de quatre mois de sécheresse déjà, un grand arbre feuillu trouve tout seul sa sève dans ce désert organique...

232. 3 janvier 1965. Non loin du mayo Paha, sur le bas d'un massif (Ndoudjeng ou Matalao ?). Sans arrêt, de fissuration en fissuration, l'œuvre de désagrégation du granit se poursuit implacablement. Elle façonne des cubes ou des boules (boulders). Plus incompréhensible — pour l'ignorant des sciences que je suis — m'a paru le tronçonnement horizontal de lames rocheuses. Ici, comme en tant de secteurs des Mandara, le lent burin de l'infiltration des eaux, lequel déstructure les éléments chimiques du granite, opère une desquamation d'où naissent d'énormes écailles. Un double jeu que la photo a saisi sur le même lieu : glissement apparent de dalles géantes et volumineuses et billes en attente de rouler. Cependant la même image témoigne que de grands végétaux savent trouver les sources d'une vie organique.

233. 7 janvier 1965. Deux enclos familiaux à Nivé où, quatre années après l'Indépendance du Cameroun, l'enracinement des montagnards daba chez leurs ancêtres les maintient dans l'environnement le plus dissuasif qui fût. Alors que les reliefs à franchir rendent ces fermes inatteignables, pourquoi celles-ci de surcroît ont-elles besoin de s'encaster, à leur gauche et à leur droite, sur des forteresses de rocs ? Car les deux habitats prennent appui, de chaque côté, sur des pitons granitiques, que le phénomène millénaire des fissures par diaclase a segmentés en une construction ruiniforme.

Et ces habitants en ont même rajouté sur la nature : ils ont armé les flancs de leurs demeures de hauts murs de pierres sèches. Ainsi les nombreux silos et les grandes cases semblent vouloir se serrer comme au corps à corps. Au loin s'entrevoit, dans la brume, la ligne d'une puissante crête dorsale, tandis qu'au premier plan, à terre, se distinguent les moellons des gradins où le mil fut moissonné en octobre. Ce mois de janvier étant celui des toitures, rien de surprenant à ce qu'eussent été mises à sécher des bottes de graminées à *sekko* destinées à la confection de panneaux en vannerie.

234. 1959. Massif daba non identifié (Massabay ou Matalao ?). Dans une famille paysanne daba probablement très aisée et bien nourrie. Deux solides garçons préposés à la sécurité de jarres de bière en fermentation. Ils prennent appui sur une sphère de granite comme il convient chez les «hommes des rochers». Costume paysan réduit : cache-sexe en coton, bracelets métalliques et collier chez l'un, anneau de bras chez l'autre. La fête prévue réunira tant de monde que la «case-brasserie» du *saré* n'aurait pas suffi. C'est donc sous un hangar de fortune qu'ont été mises en service les énormes poteries de cette grande ferme.

Toutes les populations paysannes païennes du Nord raffolaient de la bière de mil, la seule boisson alcoolisée. Autrefois le grand souci de ne pas manquer de mil pour la «boule» du repas quotidien limitait la fabrication de bière, même chez le cultivateur de mil (trois litres de bière demandent très approximativement un kilo de mil). Les hommes les plus pauvres n'utilisaient ce breuvage qu'en libations pour les ancêtres ou pour des sacrifices recommandés par les devins ou autres médiateurs des puissances cachées ; encore ces paysans radins étaient-ils tentés d'offrir aux «invisibles» des rebuts de bière. En tout cas, pour être efficaces, les oblations aux «esprits» imposaient que l'offrant utilise une bière fabriquée avec ses propres céréales. Dans la tradition de l'Afrique africaine des temps anciens, toutes les fêtes, que l'origine ou le prétexte en fût religieux, s'accompagnaient d'une boisson alcoolique et, dans le Nord, le maître de maison oubliait souvent de rationner le mil quand il lançait l'opération bière.

Les africanistes ont, de longue date, donné le nom de bière à un breuvage, certes tant soit peu alcoolisé, mais sans rapport avec notre boisson effervescente. Le liquide pouvait ressembler à une bouillie liquide, ses couleurs, le moins qu'on en dise, n'excitaient guère le désir, certaines qualités se servaient chaudes, le goût différait notamment selon la variété du mil utilisée. De tradition, la fabrication incombait à la femme, avec un cycle d'opérations astreignant d'une bonne huitaine de jours. Avant tout brassage, il fallait tremper le grain pour provoquer la germination. Le processus biologique lui-même se présentait grossièrement comme suit : la

germination transformait les matières amylacées (amidon) du grain en sucre (malt), sur lequel des micro-organismes cellulaires (les levures) se développaient très vite en le changeant en alcool.

Je suis prêt à croire, quant à moi, qu'à travers une certaine consommation raisonnée de leur bière, les païens bénéficiaient d'un apport de vitamines auxquelles ils devaient un peu de l'énergie qui les caractérisait. Contribuait également à leur énergie, selon moi, le fait de préparer leur «boule» sans avoir tamisé la farine, en y laissant le son («mil complet»).

235. Même date, même lieu. Voici celles que j'ose qualifier de personnes sans complexe. L'une ou l'autre était la mère des jeunes de la photo précédente et, ensemble, elles ont contribué à la production du contenu des jarres. A bien analyser ce trio daba d'âge mur, vraiment peu banal, nous discernons solidité, détermination, conscience de la valeur de soi, bref tout le contraire de sauvageonnes misérables et empruntées. On les croirait volontiers taillées à l'image des roches qu'elles gravissaient et descendaient chaque jour avec leur fagot de bois ou leur cruche d'eau sur la tête — sans compter la charge du bébé aux heures des maternités.

Pour s'arrêter à certains détails, relevons que la tige/labret de la cloison nasale est amovible. Qu'en est-il des multiples bracelets qui exercent une contention sur les biceps : peuvent-ils être disjoints ? De son côté, le labret de la lèvre inférieure serait-il détachable ? Noter que l'épaisse ceinture semble de qualité et que le cache-sexe qu'elle fixe, loin d'être un quelconque feuillage, semble lui-même d'un matériau et d'une confection hors du commun.

Quant aux grandes pipes ostensiblement présentées ici, elles ne quittaient pas la femme daba montagnarde — une image précédente, celle d'épouses travaillant avec leur houe, montrait la pipe coincée sous la ceinture au niveau des reins (se reporter à la photo n°54). Les forgerons des massifs coulaient ces pipes avec du cuivre que, dès les années 50, leur fournissaient des Haoussa ou bornouans ambulants, lesquels se le procuraient au Nigeria, où la zone du Bénin restait le siège incontesté des arts développés avec ce matériau. Peu confortable devait sembler la saisie par la bouche du gros embout de cuivre de la pipe. Et si lourd et long s'avérait l'instrument qu'une main avait à le soutenir en permanence. Le bas du fourneau, coudé, présentait un premier élément du tuyau, dans lequel s'emboîtait l'autre élément, solidarisé par un petit joint en coton. Chaque femme entretenait des pieds de tabac à quelques mètres de sa case.

236. 1958. Entrée d'un habitat daba à moins de cent mètres du campement de Mandama. Deux fillettes et le petit frère dans le dos de son aînée. Ce lieu d'étape ancien, choisi comme d'habitude sous l'ombrage d'un vieil arbre tutélaire par les premiers officiers français, dominait légèrement des ondulations douces. Celles-ci étaient vides d'êtres humains avant la colonisation comme tous les espaces propices aux interventions des cavaleries des principautés établies dans les plaines : intimidations pour obtenir un tribut en esclaves, opérations de razzias où tout était bon à prendre et à piller. Mandama constituait un massif, comme beaucoup d'autres ci-dessus évoqués, où les archers daba expérimentés disposaient d'autant de rochers qu'ils en souhaitaient pour se dissimuler et pour riposter à l'abri. Le temps de la suzeraineté coloniale étant venu, certains chefs avaient renoncé à leurs repaires très haut perchés, tentés par des surfaces à cultiver plus prometteuses sur les piémonts, mais déterminés à sauvegarder leur indépendance politique et tout l'encadrement social et religieux de leurs coutumes. Tel fut le cas du chef de Mandama qui, avec plusieurs des siens, transféra des *saré* en couronne aux alentours du campement. Le chef de subdivision, vers 1950, avait prolongé la piste auto depuis Douroum et celle-ci avançait chaque année en s'insinuant entre les massifs-îles daba, facilitant l'ouverture de marchés aux arachides, bienvenus pour la monnaie qui, enfin, entrait dans les fermes. Des radiers submersibles en construction avaient aussi prolongé les semaines pendant lesquelles la saison pluvieuse n'interdisait pas la circulation des véhicules, voire celle des piétons.

Hormis cet aspect positif, la tutelle française n'avait encore apporté qu'un desserrement,

combien heureux certes, des angoisses de jadis (suppression de l'esclavage et de la traite, libération de l'asservissement aux féodaux, diminution très sensible des épidémies grâce aux tournées de vaccination nonobstant la répugnance pour le vaccin). A la différence des cantons de Mousgoy et Douroum à composante majoritaire daba, où des interventions très structurées du colonisateur avaient changé la donne, les collectivités indépendantes de la montagne avaient été sevrées d'une aide.

La photo exprime silencieusement, dans le physique et l'attitude des enfants, que le bonheur n'était pas encore au rendez-vous. Le chef lui-même était indifférent aux parasitoses dont beaucoup de petits étaient atteints. Je fus un jour si excédé du dépérissement d'un enfant de 18 mois, que j'ai contraint la mère à monter avec lui dans la Land Rover pour l'hôpital de Guider, d'où le malade put revenir transformé. Le refus de l'école étant du même ordre et l'incompréhension du chef persistant, un garçon fut emmené de force à l'école de Guider...

Celles des familles qui avaient quitté leur ferme traditionnelle des parois rocheuses de Mandama-massif, ont dû, au plus pressé, sans trouver l'adhésion et le concours solidaire des partisans de la montagne, édifier une première habitation sur les basses terres. Ainsi peut-on remarquer, sur la photo, que la clôture n'utilise que des *sekko* et des pièces de bois — au reste, les alentours étaient pauvres en moellons et les nouvelles fermes recouraient aux *sekko*. Un fait beaucoup plus significatif sera noté : l'exiguïté en hauteur et en largeur de l'entrée du *saré*, mal pratique pour la femme enceinte ou portant sa jarre d'eau ou son enfant. Or ce type d'accès correspondait à la simple transposition des normes suivies sur les reliefs et dont j'avais observé des modèles dans l'habitat de montagne.

237. Novembre 1958. Le cadavre du chef daba de Matalao. Nous voici mis en face d'une certaine cohérence de la pensée animiste, laquelle oppose naturellement les coutumes des païens à celles tirées de «livres saints». Cette appellation de «païens» (*habé en fulfuldé*) — non musulmans — a été utilisée longtemps dans tous les écrits pour distinguer les tenants de l'animisme de la seconde fraction de la population de cette province, les Croyants de l'Islam. Les païens, dans leur ensemble, partageaient la croyance selon laquelle l'être humain, à la façon de tout être animé, voire de toute chose, a un «double» sans matérialité. Ce double lui survivrait après la mort physique. Cet esprit, que rien ne limite dans le temps et dans l'espace, mène une existence voisine de celle qu'il a connue avant la tombe. Sauf que désormais il exerce une surveillance de ses enfants et de toute sa parenté, les sanctionnant au moyen de malheurs s'ils transgressent la coutume. De surcroît, cet esprit aurait besoin des vivants, en ce sens qu'il attendrait d'eux, en particulier, des offrandes de bière et de viande, lesquelles ont pour heureux effet de le rendre favorable aux gens qu'il a quittés. Son héritier a donc intérêt à fidèlement fournir ces prestations dans les poteries placées à cet usage (souvent à proximité du grenier). En définitive, pétrie de symbolismes et d'enjeux sociaux, cette culture religieuse met l'homme sous la lourde dépendance de ses ancêtres, avec pour conséquence implicite la pérennité des coutumes et la force de la tradition, spécialement en milieu paysan.

Dès lors que la mort laissait l'âme du défunt continuer sa vie près des siens et demeurer même un guide pour ceux dont il avait la tutelle, les funérailles prenaient un tout autre caractère que dans nos conceptions : les premiers pleurs de la séparation une fois épanchés, il convenait de manifester sa joie : chants, danses, beuveries, réjouissances — façon de se convaincre que l'aimé avait rejoint la cohorte des ancêtres, si présents que chacun leur faisait des libations depuis toujours.

Dans sa quête incessante d'une compréhension des usages de ses administrés, le commandant tardait à se faire une conviction. Il lui fallait s'en remettre aux dires des anthropologues. Il acceptait que certains peuples, devant la mort, construisent des scénarios de théâtralité. Sa surprise le reprenait quand, dans le même milieu ethnique, plusieurs scénarios opposés s'observaient. Devait-il se contenter des notions de clan et de lignage dont les scientifiques noircissaient des pages ? C'était là une explication en l'occurrence : dans une ethnie où un immigrant d'une autre ethnie avait fait souche, le sang de cet homme, maintenu dans sa lignée par ses enfants mâles, voire par ses filles avant leurs maternités, continuait à véhiculer

chez ses descendants la coutume étrangère que réclamait ce sang, nonobstant le fait que cette coutume ne s'accordât pas à celle de l'ethnie du groupe d'accueil. Les Occidentaux d'aujourd'hui n'ont-ils pas quelque peu substitué au «sang» transmis par les parents, la notion de patrimoine génétique ? Un individu ne dépend-il pas des gènes hérités de ses parents ?

Il m'arrivait donc qu'une tournée me fasse assister un jour à un «enterrement furtif» — le mot est de Chantal Collard (application de la coutume guidar pour les lignages des clans guidar), cependant qu'Alfred Adler, constatant le même scénario dans l'ethnie moundang, le désigne comme une «mort escamotée» : coutume de l'ensevelissement dans les heures suivant le décès (la mise en scène cérémonielle existe bien, mais se déroule des mois après). Or un autre jour, sur les mêmes lieux, le commandant pouvait être témoin de funérailles spectaculaires appelées à se prolonger une à trois semaines avant l'enterrement proprement dit — la bière à boire par les participants imposait son délai de fabrication...

De multiples pratiques spéciales avaient cours, identiques parfois dans des ethnies séparées par les distances. L'une, par exemple, était commune, dans la subdivision de Poli, chez les dowayo (dits encore namchi) et chez les koma : le cadavre était emballé dans des peaux de bœufs avant l'enterrement, ce qui supposait que la collectivité ou la famille du défunt possédât des bœufs (taurins ou zébus, peu important).

La coutume répondant à la conception la plus originale se vivait dans plusieurs ethnies du Nord, dont l'ethnie fali du Tinguelin ; elle primait aussi dans la civilisation bamiléké. Le crâne, localisation par excellence du défunt, devait pouvoir être l'instrument du culte à rendre à l'esprit du mort. Ceci impliquait la récupération du crâne, une fois la décomposition du corps jugée assez avancée. Cette pièce était nettoyée et, dans le Nord, la pratique prévalait de la placer dans une poterie. Le «double» du défunt résidait donc dans cette urne funéraire. En pays dowayo, selon ce que rapporte le docteur J.-P. Benoît, la tombe ayant été ouverte, le forgeron cherchait à repérer le crâne, puis une des orbites au moyen d'un crochet ; la prise devenant certaine, le forgeron avait à exercer une vive traction tout en faisant vriller son crochet, afin de décoller la tête de la première vertèbre cervicale. Serait-il permis ici de rappeler que des conceptions sur l'hommage à rendre aux restes d'une personne vénérée ont longtemps prévalu en France ? L'usage des reliquaires avec fragments d'ossements de saints ou encore l'édification d'une cathédrale (Amiens) pour honorer et abriter un crâne (attribué à St-Jean Baptiste) ? Insistons sur le fait que les funérailles s'inscrivaient comme un summum de la vie sociale et, en Afrique, servaient à renouer des alliances nées dans le passé avec des groupes maintenant éloignés dans l'espace.

Chez les montagnards des Mandara, le schéma de funérailles en deux étapes paraissait le plus suivi. A cet égard, la remarquable réflexion de Catherine Jouaux sur les Mofu-Gudur (à l'exemple des travaux de Jeanne-Françoise Vincent sur les Mofu-Diamaré) éclaire ce domaine délicat. Le forgeron-fossoyeur demeurait de bout en bout l'acteur principal. Selon C. Jouaux, la première étape des funérailles chez les Mofu-Gudur (massif très proche de Mokong) courait du décès jusqu'à l'enterrement, c'est-à-dire lorsque «le mort quitte la société visible» (C. Jouaux), soit un délai variable de plusieurs jours : désarticulation du cadavre avant rigidité musculaire (pour faciliter les manipulations ultérieures du corps, dont l'introduction dans un caveau étroit à creuser dans un sous-sol rocheux), emballage, déplacement sur les épaules du forgeron au milieu de la foule dans le village, basculement dans la tombe. Seconde étape (entre 2 à 6 mois ou davantage) : «passage dans le monde des ancêtres», bon motif à de généreuses distributions de bière de mil. Il y avait lieu de fêter que les ancêtres eussent accepté un nouveau venu parmi eux et de fêter que les vivants aient accepté le départ de celui-ci. Acceptons, quant à nous, que danses et réjouissances contribuent à camoufler la réalité d'une mort. N'exprimaient-elles pas qu'en dépit de la perte d'un membre, le groupe familial demeurait en pleine vie ?

La photo a donc suggéré ces longs commentaires, car la coutume daba de la longue exposition du cadavre s'inscrit dans la similitude de la coutume mofu-gudur évoquée ci-dessus. Le mort de Matalao a été emballé dans la surabondance de vêtements jamais portés par le vivant. Plusieurs jours durant, le village admirera son chef...

Le massif de Matalao, contigu dans sa partie nord à celui de Nivé, comptait environ 600 habitants en 1958, dispersés dans le dédale rocheux déjà décrit. Ma visite, ce jour-là n'avait pas été seulement motivée par le problème de la succession du chef. L'occasion m'était donnée d'initier mon nouvel adjoint, Bouba Kabou, Camerounais de la plaine du Diamaré, à sa première découverte des Monts Mandara. Partis de la vallée du mayo Paha, après grimpe du premier flanc montagneux et franchissement de deux seuils successifs, nous découvrîmes un cirque assez raide où les paliers de cultures laissaient place à des dalles pentues mettant notre équilibre en danger, mais où le lichen de surface laissait visiblement trace du frottement de générations de pieds nus. Arrêt près d'un Ficus centenaire à l'ombre duquel se tenaient des enfants silencieux, des hommes dans leur position familière — le menton appuyé sur les genoux repliés —, des mères donnant le sein, des vieillards tirant sur leur pipe. Or, de là, notre regard nous rendait proches d'une trentaine de toits de paille en contrebas dont un petit mur faisait le tour. C'était sur le mur d'enceinte — disposition souvent choisie pour exposer un mort en montagne — qu'un bâti, surmonté d'un grand chapeau en *sekko*, était partiellement adossé.

Le corps du défunt chef, mal assis sur une claie, recevait le soutien d'un dossier, les jambes à l'horizontale, dans un amas de bandes de coton et de tissus. Aucune peau de chèvre visible, contrairement à d'autres exemples. Poitrine et bras ne se distinguaient pas dans le monceau de vêtements les couvrant. Deux baudriers s'entrecroisaient qui signifiaient que selon la tradition deux armes blanches se cachaient sous l'amas. Un très épais turban blanc couvrait la tête, sans même laisser une fente pour les yeux, ce que la coutume aurait demandé. En résumé, une dépouille qui n'avait plus forme humaine, après cinq ou six journées très chaudes où les bandelettes ne pouvaient plus rien comprimer. L'ensevelissement était prévu pour le lendemain. Une femme se tenait debout devant le cadavre, la lance du mort dans une main, toujours selon la coutume, un chasse-mouches bien nécessaire dans l'autre main. Je ne savais pas que plusieurs traditions ethniques voisines (dont la tradition mafa) désignaient la fille aînée du défunt (appelée, chez les Mofu, «la fille du cadavre», selon l'information donnée par J.-F. Vincent) pour l'accomplissement des rites des premières journées. Les épouses étaient écartées, car elles avaient le statut d'alliées, alors que les premières obsèques se déroulaient entre gens du clan patrilinéaire, celui du défunt...

238. 1958. Village de Mousgoy. Construction d'un ensemble de silos pour mise en réserve de semences de mil. Capitale d'une chefferie daba, Mousgoy avait servi, dans les années 50, de terre d'expérimentation pour l'amélioration des techniques agricoles en zone de petites fermes. L'administration se servait de l'autorité du chef traditionnel pour vulgariser des essais, localisés sur les piémonts du massif. La photo atteste que les reliefs de Mousgoy appartenaient bien à l'empire rocheux des Mandara, en raison de quoi la majorité des montagnards avaient quitté les hauts lieux. Ils avaient fait bon accueil aux méthodes qui leur avait été proposées, alors que leurs voisins de même ethnie, hors du groupe sous encadrement, hésitaient sur le choix douloureux de quitter les refuges de leurs ancêtres.

Le village de Mousgoy comptait une vingtaine de silos en cours de restauration, érigés les uns à côté des autres et sous la responsabilité du chef de canton, la population étant de 8300 habitants en grande majorité daba. Comme en d'autres secteurs, une politique ancienne de prévoyance, ordonnée par la subdivision, avait mis en place un stockage systématique de semences. Il se trouvait en effet chaque année des familles, pressées par la faim, qui, avant même l'heure des semailles, avaient consommé jusqu'à leurs semences. Des distributions de secours pouvaient donc être organisées.

A ce propos, on évoquera ici l'angoissante question, pour le cultivateur, de la bonne conservation de ses céréales, dont celles des réserves subsistant en fin de saison sèche et notamment des semences à mettre en terre aux premières pluies. Si les silos collectifs contrôlés par les autorités recouraient à des traitements achetés dans le commerce et nécessairement onéreux, les fermes individuelles, depuis des siècles, avaient tenté de se prémunir, dans une certaine mesure, contre fermentations, moisissures, charançons et parasites, termites et rongeurs. De

remarquables expérimentations locales faisaient tradition, dont des procédés «bio» avant la lettre. D'usage courant étaient les cendres tamisées et l'emploi, par couches, de plantes répulsives ou insectifuges. L'opercule sommital avait une étroitesse calculée pour protéger contre les rats et les cynocéphales. Des parois extérieures lisses pouvaient dissuader les voleurs. Quant aux silos collectifs, ils avaient besoin de gardiens énergiques pour empêcher les pilleurs.

239. Janvier 1965. Hutte de guet contre les singes babouins (cynocéphales) en pays daba. Dans les zones où le relief très accidenté se conjugait avec des océans de rocs et un habitat humain dispersé, les cynocéphales devenaient maîtres des lieux. Impossibilité pour un faible hameau de survivre au pillage des singes. Dès avant l'Indépendance, des quartiers, voire des massifs, avaient été abandonnés suite à d'excessives prédations. A l'approche des récoltes, les adolescents postés dans ce genre de guérite devaient être d'un grand courage et n'avaient d'autre rôle que de prévenir les fermes du mouvement des troupes ennemies, troupes agressives capables de lapider un homme, de s'emparer des poules et des chèvres et, comme je l'ai vu moi-même, de décalotter les silos pour s'y approvisionner. Dans des sites du genre de celui de la photo, comment un adolescent pouvait-il bondir de rocher en rocher à l'égal du singe et comment aurait-il pu s'opposer aux canines d'un mâle de 35 kg ? Seules les campagnes d'extermination systématique au moyen d'appâts empoisonnés obtenaient-elles un résultat, mais au prix de risques et en tenant compte au surplus du retour ultérieur des survivants qui avaient émigré à des dizaines de kilomètres. Dans tel ou tel massif particulièrement infesté, c'étaient de 50 à 100 singes victimes du poison qui pouvaient être identifiés. Le pullulement des babouins n'aurait pu être contrôlé que par les panthères, une fois la montagne abandonnée par l'homme.

240. 1959. Devant le campement construit en bas du massif daba de Massabay. Un semblant de danse, hors rite religieux, laquelle réunit une population féminine. Le groupe peuplait autrefois la partie montagneuse occupée, à sa limite nord, par les Daba de Nivé et Matalao. Les entassements cyclopéens de l'arrière-pays avaient été déjà désertés par des fermes réinstallées sur des crêtes proches des piémonts. La piste automobile desservant le campement avait rassuré les moins craintifs, et trois marchés d'arachide se tenaient là en saison sèche. Cette foule bon-enfant, comme dans toutes les danses chez les «païens», tenait un objet en main : ici cuvette, calebasse, pipe. Sur le séant, accrochés à la ceinture, les anneaux métalliques, parfois des grelots, provenaient des ateliers des forgerons, nombreux chez les Daba. Les tressautements de la danse ont obligé les mères à resserrer si fort les peaux de chèvre maintenant leurs bébés que les petits corps en sont compressés.

241. Décembre 1964. Vue aérienne sur le massif du Tinguelin par lequel nous abordons les peuples classés dans l'ethnie fali. L'avion venait du nord en suivant le mayo Tiel et allait atterrir à Garoua, capitale économique de la province. Garoua se situe à droite, hors de la photo, en bordure du fleuve de la Bénoué dont on distingue le ruban clair. Pour juger de la hauteur du Tinguelin (le sommet de 734 m se repère facilement sur la photo), retenons que le fleuve est à 183 m au niveau du quai du port. L'aspect assez tabulaire du Tinguelin fait en réalité illusion. Quantité d'échancures ou de poches le découpent selon des courbes de niveau serrées, les différences d'altitude relative pouvant être de 300 à 400 m, cependant que les piémonts, à l'extérieur des reliefs, avoisinent 280 m d'altitude absolue.

Il n'est plus ici question de systèmes granitiques comme tant de pages antérieures en ont évoqués. Les géologues imputent à des transgressions marines des ères secondaire et tertiaire les dépôts laissés dans ce qui fut un détroit, puis un golfe de la Bénoué. Le Tinguelin aurait été découpé dans ces dépôts. C'est là que des populations fali, peut-être antérieurement voisines des ex-Niam-Niam et des Bata, auraient trouvé refuge, chaque site naturel ou accident du terrain rassemblant des familles fusionnant en village autonome. Quand, au XIX^e siècle,

les lamidats peuls eurent investi tous les piémonts, les divers groupes montagnards fali s'enracinèrent davantage dans des systèmes coutumiers identitaires.

242. Saison pluvieuse 1956. Une ferme fali du quartier Ndoudja du village du Tinguelin proprement dit (secteur oriental des hautes terres bordées par l'abrupte falaise). On y accédait en gravissant des terrasses rocailleuses alors plantées de mil. Des modes de vie traditionnels encore bien conservés s'y dévoilaient bien que les autochtones n'eussent pas hésité depuis une décennie à fréquenter le marché hebdomadaire de Pitoa, tout proche (voir la photo n° 69). Des garçonnets nous avaient suivis, intervenant seulement par gestes, pour nous détourner de deux ou trois «bois sacrés». A l'abri d'ombrages, et sur des espaces plans, des hommes tissaient de longs *sekko* destinés à des clôtures. Arrêt devant un *saré* important, précisément enclos de *sekko*. La rangée d'euphorbes sert de garde-fous, la chute brutale du relief tabulaire se distinguant plus loin.

A propos de l'habitation des Fali du Tinguelin, de son architecture et des symboles qu'elle comporterait, l'ethnologue J.-P. Lebeuf avait risqué, dans une volumineuse thèse de 1961, d'exposer les liens de cette construction avec la cosmogonie mythique des Fali.

De façon plus concrète, d'autres chercheurs, J.-C. Gauthier et son épouse, portant un intérêt prolongé au groupe de Ngoutchoumi, Fali établis sur la façade occidentale du Tinguelin, au-delà du groupe du Kangou, ont confirmé que ces montagnards «païens» présentaient beaucoup des caractères des ethnies animistes du Nord : savoir-faire de véritables cultivateurs (par exemple assolement biennal suivi d'une troisième année en jachère, ou bien rotation sur quatre ans avec des plantes plus différenciées) ; groupes (appelés «villages» par l'administration) réunissant une juxtaposition de clans patrilineaires différents, mais consentant à l'alliance dans l'unité politique ; clans qui eux-mêmes correspondaient aux descendants d'un ancêtre commun réel ou mythique ; matérialisation des morts vivants au moyen de pierres représentatives, chaque pierre correspondant à un défunt et chacune permettant d'accomplir des rites s'adressant à un esprit bien identifié — Gauthier pensant que ce culte, tel un pouvoir magique, constituait pour les Fali, un moyen d'obtenir l'appui de l'esprit du défunt.

243. 1956. A Ngoutchoumi. Jeunes gens parés pour une fête. Ce village du massif du Tinguelin (versant ouest) aurait compté encore 800 habitants vers 1980, l'ensemble du massif totalisant peut-être 3000 à 4000 individus. Ainsi que des images l'ont illustré précédemment pour les femmes, ce rameau ethnique, en dépit de son faible dynamisme, aimait s'exprimer dans une certaine exubérance de la parure du corps, les coiffures étant étudiées à l'égal d'autres ornements. Ici s'affiche l'esthétique côté masculin, la rencontre de ces trois garçons ayant été suivie par celle de toute une bande de jeunes faisant assaut de coquetteries. On retiendra ici les très courtes boucles de cheveux, chacune enrobée dans une boulette d'argile. Les boucles ont été teintées en ocre rouge grâce à un oxyde de fer préalablement fixé et incorporé dans un cosmétique à base d'huile de graines de caïlcédrat. Le temps n'était pas loin où les hommes adultes du Tinguelin, pour se donner un air menaçant, mais encore pour se mordre mutuellement dans les combats au corps à corps, se faisaient tailler et limer les dents en pointes. La pratique des dents en pointe, non exceptionnelle, avait même eu cours jadis chez les Bamiléké, tandis que leurs voisins, les Bamoun, se seraient contentés d'appointer leurs deux incisives supérieures.

Tous montagnards initialement et païens, les 36000 Fali (environ) n'étaient localisés en 1958 que dans la subdivision de Garoua — et intégrés dans les lamidats de Garoua, Bachéo, Dembo et Bé où celles des familles établies de longue date en plaine vivaient à la musulmane — et dans la subdivision de Guider où ils relevaient d'au moins une quinzaine de sous-groupes ethniques. Les Fali avaient subi de lourds prélèvements dans les siècles où le captif païen représentait la marchandise la plus prisée — après toutefois les défenses d'ivoire. Aux premières heures des colonisations allemande et française, les militaires les avaient trouvés tous perchés sur les reliefs, alors que d'autres ethnies animistes avaient toujours réussi, par

delà des séries d'avatars, à demeurer en plaine sur le sol de leurs origines, tels les Guidar et les Moundang.

Précision historique complémentaire : les Fali avaient été contraints de partager leurs massifs, dans le sauve-qui-peut général du XIX^e siècle, avec des fuyards que les grands États conquérants chassaient de leurs propres terres à défaut de pouvoir les retenir comme esclaves. Ainsi des secteurs fali intégrèrent-ils des clans goudé, ndjegn, daba et autres. Ultérieurement, après que les colonisateurs eurent obtenu la cessation des violences entre groupes ou au sein de ceux-ci, la sécurité instaurée donna le coup d'envoi à des migrations de montagnards hors de leurs refuges. Pour les Fali, le prélude consista en une fixation prudente à proximité du rebord de leur massif, mais encore hors vue de la plaine, ou bien sur le versant dominant le piémont. Le second acte mit en mouvement des familles alliées, lesquelles transférèrent ensemble directement leur habitat sur la plaine elle-même en un village neuf, auquel elles attribuèrent le nom de leur massif d'origine. Ces déplacements ne pouvaient qu'entraîner des changements sociologiques. A l'altération de certaines coutumes fali s'ajoutèrent les effets, souvent simultanés, de l'installation sur les mêmes lieux de migrants originaires d'autres ethnies que fali, avec concurrence des usages propres à ces étrangers au détriment des modèles fali.

En un mot, et c'est pourquoi se justifient les présents développements, la mixité ethnique des temps contemporains prolongeait le mouvement ancien de la prolifération d'usages distincts provenant de la cohabitation avec des clans étrangers tolérée pour de nombreuses raisons historiques. A cette différence près que, dans le climat de libre immigration au sein des nouveaux villages, la société coutumière accueillante avait perdu tout moyen de contraindre les éléments allogènes à suivre ses propres mœurs fondatrices. Autrefois les rapports entre ethnies étaient des rapports de force avec deux éventualités. Sauf compromis d'opportunité, ou bien l'allogène adoptait la coutume de l'autochtone : cas des dizaines de milliers de captifs païens de la zone tchadienne qui embrassaient la foi musulmane et s'assimilèrent au milieu local dominant. Ou bien l'allogène participait au groupe autochtone en conservant quelques usages de ses ancêtres, mais dans l'acceptation d'une condition juridique inférieure : cas tout à fait commun dans les ethnies se contentant d'entrouvrir la porte de leur «sérail» (au sens figuré) à l'étranger.

244. Juillet 1957. Au pied du massif de Bossoum, danse de bienvenue de femmes fali. Sur ce grand «massif-île», le groupe fali proprement dit de Bossoum se partageait entre un habitat sur le piémont fondé depuis près de 30 ans et les sites d'origine dispersés dans le chaos granitique de la montagne. Aussi avais-je décidé d'organiser deux opérations distinctes de recensement : celui des quartiers d'en bas et celui des quartiers se cachant très à l'arrière des premières crêtes. Pour cette seconde opération d'inventaire de la population, famille par famille et individu par individu, l'ascension (déclivité de l'ordre de 45° et escalade roc par roc et dalle par dalle se chevauchant à plaisir) offrait d'utiles leçons au fur et à mesure où le regard portait plus loin sur la plaine et sur de nombreux beaux massifs. La leçon pouvait être plus concrète : me précédaient des hommes avec une charge, des mères avec l'enfant dans le dos et un peu de bois sec pour le feu. Les efforts de ces montagnards pour mettre en culture quelques ares en contre-bas de leur massif et compléter la production obtenue sur les terrasses d'altitude, celles-ci réservées aux céréales de base, m'émouvaient toujours à nouveau depuis que la scène m'avait été révélée dès 1947 sur les Hauts Mandara de Mora : un aller-retour quotidien certains mois pour récolter les quelques kilos d'arachides qui seraient leur source de numéraire pour une année entière...

C'est cet échantillon féminin de Bossoum qui m'avait accueilli lors de mon arrivée, le groupe se trouvant alors sous mon administration directe. Autant dire que la danse répondait à une pure convenance de courtoisie, d'où le fait que les mères fussent venues sans enfants. D'ailleurs, s'il se fût agi d'une danse coutumière, on aurait observé deux ou trois filles tenant en bouche des pipeaux, pour valoir orchestre, pipeaux faits d'un segment de tige de mil. Mais les participantes à la danse chantaient et frappaient le sol avec les talons. Les jambières torsadées

ici présentes ne fournissaient aucun son. D'autres groupes païens exhibent par contre chez les filles un petit sac fixé en dessous du genou et garni de petits cailloux. Les tressautements des danseuses produisent un effet de sonnailles à l'entrechoquement des cailloux. Ce jour-là, les corps avaient été légèrement frottés d'une huile teintée à l'ocre.

Devant cette photo, on se rappellera qu'en cette période approchant l'Indépendance, la nudité se survivait comme tradition vivante chez les «païens» de sexe féminin dans tout le nord du Cameroun. N'oublions pas cependant que ces femmes ne détenaient pas même une pièce de un franc. Autre questionnement devant cette photo : pourquoi la diversité manifeste des parures — parmi lesquelles, néanmoins, ne figurent pas de cauris, ces coquillages d'un blanc étincelant qui rehaussaient la noire beauté des Africaines ? Pourquoi, dans un noyau humain aussi clos, cette absence d'une mode à laquelle une majorité se serait soumise comme ailleurs ? Une fois détaillé, le tableau ne manque pas de variété : des colliers ou rien, des labrets de lèvre ou non, des boucles d'oreille ou aucune, accessoires hétéroclites tenus pour être brandis pendant la danse (bâton, canne en fer, cuvette, calebasse,...), cinq à six modèles de cache-sexe (dont tabliers en tissu ornés d'anneaux ou écheveau de fibres passé entre les cuisses et noué en pompon, par devant, à la ceinture), jambières torsadées ou simple anneau métallique, voire chevillères de perles... La créativité africaine en matière de parure avait de quoi époustoufler.

245. Novembre 1958. Séchoir de type fali (localisation incertaine de la photo). Passant un mois plus tard au village de Kermbo Djereng (massif du Bori), j'y ai remarqué plusieurs séchoirs du même modèle. Eux aussi placés en dehors d'un *saré* (en vue d'une meilleure aération ?), ils semblaient un moyen temporaire de séchage du mil. Mais peut-être aussi la ventilation de la paroi de la corbeille assurait-elle une conservation à moindre risque qu'un silo en argile durant les longs mois de saison sèche. Après quoi le stock résiduel de grains, pour les trois mois de la soudure (saison des pluies), pouvait facilement être stocké dans le petit silo d'une case.

La construction, soigneuse, esthétique et de conception ingénieuse, adopte la forme d'un entonnoir dans lequel vient se placer une grande corbeille, tissée à la façon des *sekko* et simplement revêtue d'un cône en vannerie fine et serrée. Un solide bâti reçoit cette enveloppe destinée à être lourdement chargée. Il est constitué de pieux placés en éventail et en oblique, un peu comme les baleines d'une parapluie. Leur poussée s'équilibre mutuellement au centre, sous la corbeille, cependant qu'un appui fourchu soutient l'extrémité de chaque pieu. Enfin une ceinture de branches nouées entoure la corbeille à mi-corps pour s'opposer à l'éclatement de celle-ci.

246. 5 janvier 1965. Ruines à Koraké d'un ancien mur de défense établi autrefois par les Fali. Isolé sur la plaine, l'inselberg de Koraké fut un des sites-refuges de clans fali. Très exposé aux attaques des Peuls au XIX^e siècle, il s'y trouvait malencontreusement une petite vallée naturelle qui facilitait l'accès au massif. Les Fali, comme le moyen en fut utilisé un peu partout, à l'époque, dans les Monts Mandara, avaient donc érigé un mur de pierres sèches en travers de l'entrée de ce couloir. Il arrêta d'abord les cavaliers, restituait aux montagnards leur capacité manœuvrière (doublée de la connaissance des lieux) et abritait les archers fali en embuscade pendant leur lancement de flèches. La photo rend compte du nombre et du volume des moellons réunis par les païens et aujourd'hui un peu dispersés dans les hautes herbes. Une autre ligne témoin de mur fali était visible au départ de la vallée de Koumkouli, dans le massif du Bori, protégeant les habitations de Bori-Ouala-Le-Haut. Puis-je signaler qu'un barrage de même nature, appelé d'ailleurs «mur païen», court sous les sapins dans les Vosges du nord face à la plaine d'Alsace ?

Le village qui fut disputé entre plusieurs lamidats, même depuis le début du XX^e siècle s'est finalement établi en bordure du mayo Baïnga, un affluent du mayo Louti. C'est par hasard que j'appris, lors d'une séance du tribunal coutumier de Guider, la persistance d'urnes funéraires sur le massif de Koraké, où les esprits des ancêtres participaient encore à la vie des Fali du

temps présent. Sur la sollicitation d'une habitante fali de Guider, l'assesseur de la coutume fali fut désigné pour accompagner ladite femme, alors enceinte, jusque sur l'urne de sa mère en haut de Koraké. En prêtant serment sur cette urne, la femme voulait attester la vérité de ses dires (désignation de l'homme à qui était imputée la grossesse, donc désignation du père auquel l'enfant à naître appartiendrait).

247. 1958. Deux sœurs fali sur le marché des arachides à Niam, près du campement (cirque du massif du Peské). L'ensemble, souvent associé, du Peské-Bori, pareillement découpé en cirques et en reliefs complexes d'où dévalaient de petits ruisseaux, comprenait deux massifs principaux — dont le Bori à l'ouest et le Peské à l'est. Leurs nombreux sites individualisés avaient reçu anciennement des migrants venus de tous les horizons : de la vallée du Tiel, de Timpil, de Bachéo, des reliefs de Libé, du Kangou et du Tinguélin, de Guébaké (près de Pitoa). Répartis politiquement entre 24 groupes dits villages par l'administration et tous indépendants, ils formaient un bloc fali homogène de 8300 habitants en 1958. Après l'Indépendance, il semblerait qu'une majorité se fût dispersée au sud du Peské-Bori.

Si l'on revient sur le passé, on apprendra qu'après 1945, les plus hauts habitats ont été abandonnés, cependant par paliers successifs. Concernant Niam, un premier déplacement des familles a prudemment fait arrêt sur les hauteurs dominant le campement. Un second mouvement a pris possession du val du petit ruisseau et a ceinturé le campement. Un troisième s'est avancé vers l'aval de ce cours d'eau. Mon enquête de 1957 notait que des fermes, en petit nombre, n'avaient pas quitté les reliefs, mais sans assurer l'entretien des banquettes s'opposant aux ruissellements.

Sur le passé également, l'information me fut donnée que le maintien tardif d'un peuplement au cœur des massifs tenait à ce que l'autorité française s'était portée garante d'un modus vivendi convenu avec le lamido de Golombé, afin que ce dernier desserrât son étreinte abusive sur les montagnards. Les Fali recevaient l'autorisation de cultiver de grandes surfaces (libres) sur la plaine — les lopins des massifs étant insuffisants —, sous condition, m'ont rapporté les intéressés, de verser au lamido une redevance annuelle, au titre de chaque famille de cultivateurs, de 3 paniers de panicules de mil s'il s'agissait d'une plantation de céréales et de 10 à 25 *agoda* d'arachides dans le cas d'une culture d'oléagineux. Autre ressource de jadis au Peské, proprement dit : la production des nombreux hauts fourneaux en barres de métal brut, chaque coulée fournissant 2 kg de métal et permettant des trocs avantageux. Ressource perdue après 1945, quand les forgerons ont pu s'approvisionner en métaux de récupération par l'achat de fûts vides d'essence.

La photo nous présente la jeune génération de ces Fali de Niam. La parure des demoiselles appartiendrait à un usage spécifique au Peské : un bandeau de tête très prisé par la mode de l'époque et, plus insolites et franchement encombrantes, ces baguettes démesurées fixées dans les lèvres comme de quelconques labrets. Le rideau-jupe du cache-sexe, en ficelles tendues chacune par un léger poids, s'observait dans d'autres ethnies. On verra plus loin que des fibres tirées de la fleur du haricot servaient à tresser ces ficelles.

248. Même date, même lieu. Mêmes personnages vus de dos. Les trois éléments superposés du cache-séant et couvrant le pli fessier témoignent d'une recherche si surprenante qu'il aurait fallu questionner les élégantes. Le port en était courant (voir la photo n° 254) et à tout âge dans le secteur de Niam.

249. Août 1958. A Founkoum, un si digne vieux couple fali qu'il en est émouvant. La proximité de Founkoum et du Peské m'avait conduit à localiser à tort ce village au Peské. Les tenues du couple, après recherches sur d'autres photos, m'ont appris les origines des habitants. Founkoum, comme ses voisins Rann et Batoum, aurait été bâti entre 1937 et 1940 sur la plaine, face à Bossoum déjà partiellement établi en son piémont, par des familles fali désertant le massif de Bala dont ces pages ont souvent fait mention. Une nouvelle fois se confirme la

propension à la mobilité, dans un passé non lointain, des groupes africains.

N'en est pas établie pour autant l'origine effective de l'ethnie de ce couple, de façon à identifier un accoutrement, d'ailleurs discret, que portaient plusieurs habitants de Founkoum à l'identique : pour la femme des parures de 5 à 6 couleurs, une triple ceinture pelvienne, un cache-sexe remplissant sa fonction, un tour de cou orangé avec deux tresses de même teinte accrochées aux oreilles et pendant sur les seins. Quant à l'homme, il arbore une peau de chèvre rare dans les Mandara du sud accompagnée d'un ample cache-sexe en coton, alors que le vêtement masculin de toute la région faisait appel à la grande tunique, à la gandoura ou au boubou en gabaque...

250. 1957. Dans le massif du Peské. Profil d'une Fali remarquée pour l'extrême longueur des baguettes fixées dans ses lèvres. Faute d'interprète, je n'ai pu interroger cette femme sur la façon dont elle mobilisait ses lèvres pour la parole ou quand elle devait manger. Le serre-tête discret et le collier tressé avec des herbes fines et teintées lui donnaient un certain cachet.

251. Octobre 1958. A proximité immédiate du piémont du massif de Bounioum. La cultivatrice fali extrait ses arachides avec une petite houe spéciale : la lame s'y trouve fixée directement dans l'extrémité du manche en bois, lequel comporte un lourd renflement destiné, par son poids, à majorer la force d'attaque du fer dans le sol. Le «tablier» cache-sexe, bordé d'anneaux métalliques à but décoratif, retient en arrière sur les reins, une large pièce de même qualité de tissu, servant de cache-séant. Une seconde ceinture est là pour ajouter des notes de couleur autour de la taille. Devant le tablier pendent deux tresses portant chacune à leur extrémité une rondelle, blanc d'argent, et percée. Une troisième ceinture aligne, sous le nombril, une dizaine de petits ornements blancs. Les poignets mettent en valeur des bracelets métalliques doublés par un autre en matière végétale. Les labrets dressés sur l'une et l'autre lèvre n'ont rien de trop agressif. Les colliers cernant le cou ne gênent pas les violents mouvements de bras quand le corps se trouve vraiment cassé en deux au dessus de l'outil. Par contre il est une servitude majeure, celle des énormes jambières en spirale, de consistance rigide, enroulées alors que le matériau était frais, avant durcissement naturel. Sur place, les informateurs m'ont parlé de racines achetées dans l'ouest, tandis qu'ailleurs, dans les Mandara, des interprètes évoquaient des écorces. Ces nombreux détails ne sont pas fournis pour eux-mêmes, mais pour souligner que si ces paysannes se sentaient à l'aise dans leur nudité, elles manifestaient un souci extrême de paraître belles dans leurs atours, quand bien même elles transpiraient et se couvraient de poussière durant le travail des champs, quand bien même les épines et les herbes sèches coupantes les griffaient. Jusque dans la rudesse de leur condition de travailleuses de la terre, ces femmes africaines cherchaient à marquer leur dignité humaine.

Les montagnards de la collectivité de Bounioum occupaient l'ouest d'un très gros massif-île, dont Bossoum tenait le centre et les villages de Koumno et Fitim l'est, d'autres villages s'échelonnant parallèlement le long des parois nord de cette chaîne, peuplées de gens se disant Fali. La photo n° 249 a été l'occasion de rappeler les phénomènes migratoires ayant affecté les deux dernières décennies de la tutelle française. Grâce à une attention plus éclairée des administrateurs qui ont succédé, dans le Nord, à un premier encadrement colonial composé de militaires, ces phénomènes — dits «descente des montagnards» et «abandon des massifs» — ont opéré et continuaient à opérer un renversement de l'histoire des derniers siècles. Chaque mouvement vers le bas avait résulté d'une situation locale particulière. Chaque point d'arrivée de ces colons avait tenu compte de l'état des piémonts et des conditions offertes sur des espaces de plaine plus lointains. Chaque glissement avait pu comporter un transfert de longue durée ou bien des étapes successives. En même temps, chaque glissement avait représenté un volume de migrants différent, soit que des unités familiales prissent leur décision individuellement, soit que des familles alliées déménagent ensemble.

Comme mes homologues en service dans les Monts Mandara, j'ai porté un vif intérêt aux évolutions que j'étais en mesure de discerner et aux états des lieux successifs qu'il m'était

permis d'établir. Or, précisément, le cas de Bounioum m'avait semblé particulier à l'éclairage des données dont je disposais avant l'Indépendance. Le premier abandon des vallées «perchées» s'était soldé en 1940 par une perte d'un dixième de la population. En 1945, toujours selon les recensements, les effectifs restés en 1940 sur le massif s'étaient réduits de 10 %. Après quoi le recul de la substance humaine a marqué un ralentissement, jusqu'à ce que le maintien d'un chiffre global de 900 habitants eût paru provisoirement se stabiliser. Il aurait, certes, fallu analyser les circonstances sur le terrain. La «descente» ne pouvait s'arrêter au regard de la double pression sociologique et économique. Cependant, trois hypothèses m'ont été suggérées. Primo, les départs des décennies antérieures, en libérant nombre de terrasses devenues vacantes, permettaient certainement un desserrement des exploitations restées en haut. Secundo, les premiers départs avaient été sans doute le fait de familles familiarisées avec la plaine parce que habitant à courte distance du versant sud et parce que possédant même des champs sur la plaine, alors que les générations demeurées au fin fond derrière les arêtes rocheuses auraient hésité à descendre pour toujours la déclivité abrupte sur la plaine. Tertio, à force d'être exploités, totalement déboisés et devenus des arènes sableuses, les couloirs au delà du massif avaient même fait fuir plus loin les colons fali autrefois descendus sur ces espaces.

252. Juillet 1958. Sur le versant d'une petite vallée du massif du Bori. Illustration du phénomène de la diaclase du granit. Autrement dit, exemple d'une fissuration de grands quartiers de roche compacte en blocs, ceux-ci se subdivisant à leur tour au cours des temps en masses plus petites. D'où ce paysage, répété à l'infini dans les Mandara et sur les inselbergs, de chaos de rochers entassés les uns sur les autres ou semblant en voie d'écroulement. Deux dernières images en seront données pour rendre hommage, en quelque sorte, aux ultimes familles — mes administrées — dont cet environnement quotidien avait été le berceau de génération en génération (photos n° 255 et 256).

253. Août 1957. A Dampta-le-bas. Sortant du grenier de sa mère, la fille du chef ne paraît pas surprise de me voir, car elle sait que le recensement a lieu. Ce village a suivi un parcours historique presque commun. Des Fali, depuis des générations, occupaient un des sites perchés sur le versant nord du massif de Baléré («massif noir» en *fulfuldé*). Quand la pression peule s'est accentuée dans le secteur de Bala, des clans ndjegn ont fui jusqu'à Dampta-le-haut en fusionnant avec des autochtones dont ils avaient connu les frères fali autour de Bala. Ils auraient, en se «falissant», renforcé la collectivité de Dampta. Nonobstant les menées des *lamibé* de Bachéo et de Golombé qui avaient la faveur des conquérants allemands lorsque ceux-ci apparurent autour de 1902 environ, les gens de Dampta descendirent sur le piémont en conservant l'appellation du site montagnard antérieur. D'autres migrants vinrent accroître l'hétérogénéité ethnique pendant la tutelle française.

Un processus s'engagea alors, lequel s'était répété chez d'autres Fali, mais aussi chez d'autres groupes animistes, processus qui prit de l'ampleur dans le Nord, notamment après l'Indépendance : une sorte d'oubli progressif de l'héritage païen en dehors d'encouragements qui seraient venus d'autorités musulmanes. Les comportements se sont modifiés peu à peu, y compris la substitution du *fulfuldé* à la langue fali, l'adoption du costume peul pour les hommes, la conversion — d'ordre sociologique tout au moins — à l'Islam, facilitée à certains égards par la pratique antérieure de la circoncision chez les Fali.

Le commandant n'était pas sans avoir observé des signes qui accompagnaient souvent la «foulbésation», c'est-à-dire l'adoption par les ex-païens d'habitudes sociologiques, regrettables ou heureuses de leur modèle peul, sans vrai lien avec les croyances religieuses de ce modèle. Le recensement de Dampta ce jour-là, comparé aux données antérieures, indique une élévation de l'indice de stérilité et du taux d'avortements, la faiblesse de la fécondité naturelle, la régression numérique du total de la population nonobstant une meilleure hygiène et une mortalité moindre au premier âge.

254. 1958. Mère fali dans la savane au sud du Peské (que la photo originelle montrait accompagnée de la grand-mère décharnée, mais portant, outre la hache sur l'épaule, sa propre lourde charge de bois sec), cependant qu'une «minette» en tenue ethnique distinguée se soustrait à tout portage. Retour à la ferme, à une dizaine de km. Il y avait longtemps que la quête du bois de feu, ajoutée à celle destinée au charbon de bois des hauts fourneaux, avait désertifié les alentours des massifs. En raison du long temps de cuisson de la boule de mil, il fallait beaucoup de combustible, et sec. La corvée du bois doublait la non moins pénible corvée de l'eau pour les femmes et les filles.

255. 1959. Dans un secteur accidenté du massif de Niam (zone fali du Peské). C'est dans une coulée de blocs assez stupéfiante qu'une grande famille s'occupe à récolter les haricots et à en enlever les plants. Une fois encore l'étranger n'aurait pas soupçonné qu'eussent pu être exploités ces mini-creux entre boules granitiques, où l'argile de décomposition démontrait son pouvoir productif et justifiait la folie d'y confier des semences.

Assez vraisemblablement, les *niébé* (haricots en langue *fulfuldé*) ici cultivés pouvaient avoir appartenu à cette espèce africaine tellement connue, *Vigna unguiculata* — le pois *voandzou*, d'une autre espèce, étant également commune dans les Mandara, mais plus précieuse. Le *niébé* satisfaisait une double attente. D'abord un rôle alimentaire : consommation à la fois des graines, des gousses vertes et des feuilles. A cet égard, les nutritionnistes lui attribuent un mérite particulier là où l'alimentation mono-céréalière n'est pas complétée par la viande d'élevage ou de chasse ou par le poisson. L'absence de protéines peut alors être palliée par un haricot dont la réputation en est d'être assez riche.

Seconde ressource de la plante : au moins dans ses variétés à longs pédoncules floraux (queues des fleurs), le *niébé* fournit une fibre résistante que certaines ethnies de la région utilisent beaucoup en vue de confectionner des cordelettes. Une trituration de ces queues dans la bouche permettrait d'en isoler les fibres (?). Ces dernières, après avoir été tressées, voire teintées en noir ou enduites d'huile de caïlcédrat, servaient notamment — comme d'autres photos en ont fait état — à la fabrication de rideaux cache-sexe, éventuellement ornées de cauris ou autres verroteries. L'ingéniosité des populations démunies avait de quoi confondre.

256. 6 janvier 1965. Au cœur du massif fali de Bounioum. Ce massif, bien visible sur la photo n°33 où figure la piste de Dourbey à Guider, n'avait rien d'un aspect très intimidant. Mais l'escalade du versant une fois achevée, les reliefs intérieurs déployaient des sites que la nature avait dotés d'éléments assez fantastiques : dalles, stèles, empilements, parois adossées, éléments comme tronqués, blocs constituant des châteaux branlants, et partout des végétaux luttant pour s'y faire une place. Cette dernière image reste dans le ton de rudesse des Monts Mandara, pourtant si attachants.





TROISIÈME PARTIE

LE MONDE SINGULIER DU BAMILÉKÉ

1. Début 1954. Paysage saisi quelque part au voisinage de Bafoussam. Restitution fidèle du bocage verdoyant que présentait la province bamiléké en ces années-là. La brousse africaine, par pans entiers, y avait cédé la place depuis longtemps au décor d'une campagne ordonnée qu'une paysannerie innovatrice avait remodelée à son image et où ne se voyaient nul chemin, nulle place de village, aucun hameau.

C'est ainsi qu'au premier abord, l'homme bamiléké déconcertait. Un évident goût du secret et de l'indépendance savait s'allier chez lui avec le conformisme qu'exigeaient les disciplines de son groupe ethnique. Aller à la rencontre des paysans sur leur lieu de vie faisait aussitôt pressentir qu'on entrait dans une autre Afrique. En réalité, l'étranger ne pouvait accéder à l'habitation, ni rien découvrir du quotidien de la ferme et du déroulement de l'existence rurale. L'intimité de la cellule familiale était préservée par la clôture de la « concession », au cœur de laquelle se dissimulait l'habitat. Un habitat individuel, de sorte que, très souvent, chaque adulte de la communauté disposait d'un logis à part. Non pas une quelconque paillote, mais une case méritant le nom d'ouvrage d'art, parce qu'elle avait associé savoir-faire séculaire, assemblage par un collectif de compétences, mise en œuvre de matériaux considérables et variés. C'est ainsi que se dressait l'inimitable « case bamiléké », déjà célébrée à l'étranger. Dans les années 40 et 50, elle demeurait le modèle dominant par l'effet d'une tradition fortement impérative.

Autant dire quelle surprise éprouvait le visiteur à ne plus reconnaître les perspectives d'une libre nature africaine offerte au regard. Il foulait plutôt un milieu aménagé par l'homme et pour l'homme. L'espace y avait été compartimenté en une infinité de parcelles, dont les limites s'inscrivaient par de hautes ceintures de haies vives. Si nécessaire, ces haies avaient été doublées de palissades, presque à la hauteur d'un être humain. Palissades constituées d'un entrecroisement régulier de bambous-raphia, n'offrant pas généralement de porte d'accès, mais équipées, pour l'escalade, d'une double échelle en rondins de part et d'autre de leur faite. D'insolites dépressions humides cachaient la présence d'un ruisseau et le trésor de concessions privilégiées : une raphiaie y avait été plantée en palmiers-raphia pour fournir le pseudo-bambou sans lequel la civilisation locale n'eût pas reçu son visage. De loin en loin, de larges croupes herbeuses semblaient laissées en jachère permanente : moins pour servir de pâture au petit bétail — au Bamiléké, les épizooties écartaient bovidés et chevaux —, que pour satisfaire les énormes besoins en paille des gigantesques toitures des cases.

Sur le plan humain, la province bamiléké tirait avantage de l'importance numérique et de la densité de son peuplement (477 000 habitants en 1957). Au-delà de ses limites régionales et jusqu'à l'étranger, elle bénéficiait de la complicité et de l'appui d'une très nombreuse et fidèle diaspora, migrants anciens et nouveaux, qui constituaient déjà une force économique et financière de premier ordre. De toutes les singularités différenciant la sociologie bamiléké de celle des autres contrées du Cameroun, on retenait, vraiment saisissante, l'homogénéité ethnique. Ce phénomène, absent dans les pays du Nord passés en revue, résultait à la fois de l'ethnocentrisme du dispositif coutumier bamiléké et d'une attitude d'auto-protection des

individus et des communautés. Le fait est qu'il n'existait d'allogènes (non-Bamiléké) que dans les cinq communes urbaines servant de sièges aux postes administratifs.

Tels se révélaient ces *Grassfields* dans les années 1949 et suivantes, où l'auteur eut à exercer ses fonctions à Dschang, Bangangté et Bafoussam.

Revenons à quelques informations sur cette région et sur la civilisation qui l'a hissée sur le pavois. La carte n'accorde au pays bamiléké qu'un tout petit espace, au sud-ouest de l'Adamaoua, dont il est séparé par le pays Bamoun, son ennemi historique. De hautes terres le couvrent presque tout entier. Un plateau en occupe le centre, où l'altitude varie entre 1200 et 1600 mètres. S'en détachent cinq massifs plus accidentés, atteignant 2000 m, ainsi qu'un relief marginal encore plus élevé, culminant à 2700 m, le Mont Bambouto, dont l'origine est volcanique, comme l'est celle d'autres monts du Nord. Des moutonnements verts prédominent, que la photo évoque. Ce sont eux qui ont valu au Bamiléké le surnom de *Grassfields*, tiré du *pidgin-english*, langage véhiculaire du golfe de Guinée.

Quant aux origines du peuplement, l'absence de l'écriture nous a privés de repères historiques comme en beaucoup de zones de l'Afrique. La tradition orale se réduit à des récits peu explicites et sans datation. Des informateurs du pays avançaient que sur ces hauts plateaux, nullement inhospitaliers, des lignées humaines se seraient établies depuis longtemps. Qui étaient-elles et que sont-elles devenues ? D'autres informateurs bamiléké, parlant de leurs ancêtres à eux-mêmes, évoquaient des rameaux venus du nord et du nord-est. Une fraction d'entre eux, établie dans la haute vallée du Nkam, aurait subi la pression de leurs voisins bamoun, ceux-ci mis en mouvement vers le sud par un reflux des tikar avant même que ceux-ci aient été menacés par les Peuls. Cette fraction, bousculée jusqu'au fleuve Noun, l'aurait traversé. Le terrain accidenté des hauts plateaux gênant la cavalerie bamoun, elle aurait pris possession de la rive droite du fleuve. Sur la zone orientale des *Grassfields*, au-delà de Bangangté, des migrants provenant directement du Mbam et utilisant peut-être des cheminements de la traite humaine vers le golfe du Bénin, s'établirent sur le plateau, dont certains essaimèrent jusque sur la chute du plateau, en bordure de la grande forêt du Nkam. Un long délai aurait suivi cet enracinement sur le présent territoire bamiléké, deux à sept siècles selon les avis. Des informations font état par ailleurs de l'autorité acquise, dans cette vaste zone et vers la fin de cette période, par des chasseurs d'éléphants, d'ethnie non précisée, puisque des troupeaux de pachydermes s'y trouvaient nombreux et puisque les défenses en ivoire faisaient prime, avec les esclaves, dans les comptoirs européens du golfe de Guinée. De ces chasseurs, plusieurs auraient pris le commandement des groupes en voie de fixation sur les *Grassfields*. Circonstance très crédible, eu égard à deux possibles moyens de séduction et de pression : la distribution de la viande et l'argent du trafic de l'ivoire. Peut-on imaginer que la gestation de la civilisation bamiléké fût alors en cours ? Quels auraient été en particulier les éléments empruntés aux brillantes civilisations du Bénin voisin ? Des repères concrets manquent en tous domaines. Je me suis personnellement interrogé sans trouver sur place de convaincantes contributions sur la genèse des deux réalités ci-après évoquées.

Première lacune : pourquoi un grand peuple, d'une culture aussi homogène, était-il resté morcelé en une multitude de petits ou très petits groupes indépendants ? Le Cameroun oriental d'avant 1960 ne comptait-il pas, à lui seul, près d'une cinquantaine de royaumes distincts, une trentaine d'autres relevant encore de la tutelle britannique ? Pareille segmentation aurait-elle reproduit le fractionnement initial des mini-entités claniques qui furent poussées sur les hauts-plateaux par les courants migratoires ? Ou au contraire, faudrait-il l'imputer au démembrement d'États importants quand, au décès des chefs de ceux-ci, les princes héritiers se seraient taillé chacun un royaume sur les dépouilles des territoires paternels ?

Seconde lacune : l'origine des langues en usage dans les groupements. Des linguistes émettent l'hypothèse d'une langue mère d'où seraient dérivés les parlars actuels. Les uns font valoir « un fond commun de racines » que masqueraient aujourd'hui les différences de prononciation et de formes ; les autres invoquent « une grammaire et une phonétique proches ». Des observateurs

avancent que la compréhension mutuelle aurait été impossible au moins entre une demi-douzaine de parlers, mais toutefois permise entre groupes géographiquement proches. Probablement chaque chefferie utilisait-elle une variante dialectale, reflet de l'infiltration ancienne de petits groupes hétérogènes. Mes administrés de Bangangté assuraient que le parler de leurs voisins directs, les Bangwa, était différent du leur, et réciproquement. Dans ce domaine, j'ai soupçonné des relents de nationalisme entre chefferies. L'hostilité entre groupes montait de plusieurs crans s'il était envisagé d'éditer dans un dialecte compris par deux à six chefferies un ouvrage commun destiné à des dizaines de milliers d'habitants. C'est là que le recours au *pidgin-english* faisait cesser les discordes, l'honneur national des groupes étant sauf. Sur les marchés fréquentés par des originaires des chefferies voisines, les vieilles paysannes elles-mêmes négociaient achats et ventes en *pidgin*. Qu'il eût existé un tronc langagier unique ou non, le cloisonnement dialectal actuel attestait le long passé d'autonomie politique des royaumes bamiléké, grâce auquel un dialecte particulier s'était établi avec valeur de langue nationale dans chaque groupe.

Ne quittons pas la question des langues sans ajouter que « les Bamiléké » ne se reconnaissaient pas, en général, dans cette dénomination d'ordre générique. Le natif d'un groupement se réclamait exclusivement du nom de son groupe, son authentique patrie. Eût-il éprouvé des affinités avec des amis de chefferies voisines, pour autant sa condition coutumière ne l'intégrait pas dans une virtuelle communauté bamiléké. Son lignage et ses croyances religieuses le renforçaient, sous la menace de représailles des ancêtres, dans son appartenance à trois valeurs suprêmes : son chef, la terre de son chef, ses frères du groupe issus des mêmes ancêtres. Ainsin un Bangangté était un Bangangté et restait attaché à sa chefferie, même en cas de naissance ailleurs. Mais alors comment le nom de Bamiléké a-t-il été donné par les Français à ce peuple ? La meilleure interprétation me paraît celle qu'a transcrite un ami magistrat, Enoch Kwayeb, originaire de Bazou, se référant à un mot composé, du dialecte de Dschang, transmis par des notables de ce centre. On notera que ce mot ne définit pas littéralement un peuple lui-même, puisqu'il désigne un milieu naturel. Certes, la parole n'hésite guère à appliquer aux occupants d'une terre l'appellation donnée à la terre ; mais, dans le cas d'espèce, il n'est pas dit que les habitants du milieu eussent appartenu à un même groupement souverain. En toute rigueur, le mot bamiléké ne devrait être employé, au regard de l'identité culturelle des habitants, que pour marquer une civilisation ethnique commune. Concrètement ce mot, écorché par l'oreille française, aurait été tiré du parler local, savoir « Mbatlikeu » — « Mbat » (montagne, à ne pas confondre avec le préfixe bantou « Ba » = gens de...) « likeu » (couverte, au sens de couverte d'herbe). Comment ne pas y voir simplement la transcription du mot *pidgin* Grassfields (étendues d'herbe) ?

Pour conclure sur le statut d'indépendance des royaumes les uns par rapport aux autres et sur leur légitimité nationale, les autorités supérieures françaises n'en prenaient conscience qu'à l'occasion d'un conflit ouvert. Quant aux nations bamiléké, dont la combativité fut très remarquée par les troupes de la conquête allemande, elles n'avaient jamais cessé de se tenir sur pied de guerre, soit pour se défendre, soit pour attaquer des voisins. Les chefs des groupements savaient pertinemment que, sous couvert d'une dispense des cultures alimentaires, la coutume avait prévu la mobilisation immédiate de l'élément masculin, dès l'appel aux armes tambouriné par les tam-tams de guerre. Rivalités entre chefs et vieilles rancunes, s'ajoutant aux querelles de limites soulevées par les quartiers, entretenaient des tensions permanentes. Des crises latentes avaient à être gérées par l'administrateur, chef de subdivision, celui qu'on appelait le *gobina* (ou le *gomna*), — ce mot du *pidgin-english*, dérivé de l'anglais « governor », correspondait à l'appellation « commandant », d'actualité dans le Nord. Les braises rougeoyaient assez sous les cendres pour que j'aie dû faire appel plusieurs fois à des cordons de gardes camerounais pour empêcher ou arrêter des destructions et des incendies visant soit un groupement adverse, soit un sous-groupe rebelle.

Un royaume bamiléké pouvait grouper entre quelques milliers et quelques dizaines de milliers d'habitants, exclusivement de l'ethnie. Il associait trois fondements : des croyances animistes qui

couvraient tout l'éventail mythique et magique (forces surnaturelles, dédoublement de l'être entre corps et esprit, pouvoirs sur des tiers, divination, etc...); des usages et pratiques hérités de traditions coutumières; la présence d'un souverain, celui-ci issu directement de la lignée des ancêtres, investi sous le contrôle de notables, intervenant en tous domaines et détenteur, par son intronisation rituelle, de pouvoirs médiatiques allant jusqu'à la reproduction de la vie. On conçoit que ces entités politiques, sur de telles bases, aient pu fonctionner différemment des sociétés païennes du Nord. Chaque groupement, de façon assez semblable, se structura peu à peu pour aboutir, en fin de parcours historique, à un schéma d'organisation interne qu'on osera qualifier de complexe. Quelques-uns des aspects en seront ci-après analysés: les premiers qui seront évoqués peuvent avoir appartenu au modèle coutumier lui-même, tandis que les derniers auraient été ajoutés plus tardivement, selon certains chercheurs, par des princes désireux de renforcer l'appareil coercitif de la tradition.

Le tableau qui va être dressé maintenant a quelque chose de si inattendu, que, pour ne pas en perdre le fil, il y a lieu d'en tenir le point de départ: la croyance animiste et son mythe, aussi confondant que ces références apparaissent au rationalisme occidental. La tradition bamiléké s'était tout naturellement rattachée à la conception que la vieille Afrique noire avait généralisée d'un « chef de terre », le premier homme qui cultiva. L'ancêtre du tronc bamiléké, avant de violer le sol qu'il allait défricher, avait dû — parallèlement aux pratiques magiques d'appropriation du gibier expérimentées par les peuples chasseurs — pactiser, par des rites et des sacrifices, avec les divinités chtoniennes (divinités souterraines infernales). Ces puissances immatérielles tiendraient en main les forces de la nature et, depuis les origines, auraient en particulier commandé la fécondité et la fertilité (ce qui explique, soit dit en passant, la raison qui convainquait les femmes africaines d'exposer leur nudité pour ne pas entraver les effluves fécondantes émanant du sol). En s'alliant ainsi avec ces divinités titulaires de la propriété des terres, l'ancêtre avait obtenu d'elles le statut de gérant du sol et celui d'usufruitier des productions naturelles. En contrepartie, pour perpétuer la validité de cette convention, il avait accepté de procéder à des offrandes rituelles, gages témoignant aux esprits invisibles qu'il leur reconnaissait toujours la nue-propriété des terres. Au-delà de ce pacte, le premier ancêtre reçut l'accord des divinités pour transmettre ses engagements et ses pouvoirs de fécondité et de fertilité au fils qu'il agréerait pour héritier et avec renouvellement de descendant en descendant. Dans l'aujourd'hui du vingtième siècle des présents mémoires, le prince d'un groupement bamiléké entrerait dans ce réseau mythique. Les effets magiques de ce réseau couvriraient ce seul territoire, celui de l'ancêtre, et à condition que l'intronisation du chef eût été conforme à la coutume et qu'elle eût concerné un héritier légitimé. Le prince désigné devenait le seul être en mesure de capter les forces de la nature et d'accorder, individuellement ou collectivement, sa médiation, de telle sorte que ses sujets bénéficient de ces forces pour eux-mêmes. Pour tenter de donner un semblant de sens à cette action mythique, nous appellerions « forces biotiques » celles par lesquelles les matières terreuses contribuent à la germination de la graine, puis à la croissance de la plante, celles aussi par lesquelles la femelle, dans le monde animal, devient gestante et engendre une progéniture.

Ces présupposés — devrais-je l'attester? — mes administrés paraissaient les accepter de bonne foi dans leur ensemble. Toutefois, seul le domaine mythico-magique les conduisait à de telles démarches irrationnelles de la pensée. Retenons surtout de ces croyances qu'elles se sont concrétisées dans des normes sociales et dans des traditions d'une portée capitale. De ces dernières, voici quelques-unes en raccourci.

Du postulat mythique énoncé plus haut a découlé la négation du droit de propriété sur le sol: aucune parcelle de terre d'un royaume ne devait être appropriée. L'espace territorial d'un groupe restait sous la tutelle du prince. Les décisions que celui-ci prenait étaient censées correspondre à son rôle de gérant, comptable devant les puissances occultes. Installé sur une parcelle, le paysan jouissait cependant d'un droit d'usage et d'une transmission de ce droit à son héritier légitime — étant noté ici une disposition coutumière lourde de conséquences sur

la mobilité des jeunes hommes et l'émigration bamiléké, savoir l'indivisibilité de l'héritage foncier et l'attribution de ce bien exclusivement à l'un des fils sur choix du père, les autres frères en étant écartés. Si le roi jugeait que l'usager d'une parcelle s'était rendu coupable d'indignité vis-à-vis de la coutume ou coupable d'une faute — et c'est là que l'arbitraire du chef pouvait s'exprimer selon un dessein non avoué —, le paysan devait quitter les lieux (terre cultivable et habitations), sans indemnisation, heureux encore de n'avoir pas fait l'objet d'un bannissement à l'étranger. Le prince désignait ensuite librement un autre exploitant — opération tantôt monnayée en sous-main, par exemple avec remise d'une fille au chef, tantôt destinée à établir un serviteur célibataire et sans terre, à qui le chef remettait conjointement une femme pour épouse, la descendance féminine de cette dernière devant revenir plus tard au chef. Par le jeu de la redistribution des concessions, la royauté, au moins celle des temps modernes, disposait d'un atout politique dont elle tirait une grande part de sa puissance : la décision du prince pouvait viser implicitement des sujets que le chef voulait affaiblir ou sanctionner et par contre l'attribution d'une concession pouvait bénéficier à des sujets dont le concours futur eût été opportun, soit encore à des hommes écartés de l'héritage de leurs pères ou à des émigrés de retour au pays. En tout état de cause, le droit coutumier n'avait pas prévu qu'un terrain puisse faire l'objet d'un achat même par un natif. Le lecteur pressentira combien ce vide juridique modifiait les relations humaines et les rapports économiques.

Dans le cadre de la maîtrise du sol qu'il avait attribué au roi, le mythe avait ajouté un dispositif de contrôle de la médiation concédée au prince. Les puissances invisibles s'étaient réservées un moyen simple pour déstabiliser un chef. Elles suspendaient alors la fécondité et la fertilité en vertu desquelles le peuple accordait sa confiance au prince. Au vu des perturbations très graves qui, de ce fait, les affectaient directement dans leurs ressources, les sujets en imputaient la cause à une faute de conduite de leur chef : par exemple usage non coutumier des pouvoirs magiques ou encore fonctions tenues par un usurpateur. Ce dernier cas sera évoqué plus loin à propos des désordres de la chefferie de Bangwa. Un retour à une authentique observance de la coutume assurait la réapparition des lois naturelles, au moins aux dires des adeptes des croyances. De tels scénarios confirmaient, s'il en était besoin, le caractère démiurgique des pouvoirs reconnus à un roi bamiléké.

Autre implication encore, très forte celle-là au quotidien, des conceptions animistes relatives à la terre. La pensée bamiléké avait discerné un apparemment étroit entre la femme et le sol, d'où la coutume de n'autoriser qu'aux femmes les cultures vivrières. Le rapprochement avait été fait entre la fonction génitrice de la femme-mère, dont le corps fait germer la cellule initialement fécondée, puis expulse finalement un fruit mûr, et, d'autre part, la fonction du sol, dont l'œuvre consiste en la germination de la graine reçue et en la nourriture de la plante jusqu'à reproduction d'une graine identique. La tradition aurait jugé la femme comme réplique et complice du sol et elle l'aurait vouée à une alliance dans le travail de la terre qui fût prometteuse de l'excellence des plantes cultivées. C'est pourquoi, au pays bamiléké et à l'époque, les ressources vivrières de base étaient-elles assignées à la paysanne seule : les légumes-racines, les légumes feuilles et les céréales. Les forgerons avaient mis au point à son intention un outil sans rival : l'énorme houe bamiléké, terrassant en billons les surfaces latéritiques lourdes, dont il se trouvait beaucoup de zones. Aux hommes revenaient la plantation et le soin des haies de clôture et des arbres fruitiers («pruniers» locaux, kolatiers, caféiers, ...), auxquels s'ajoutait la culture des bananiers-plantains (herbacée arborescente assimilée sans doute à un arbre du fait de son simili-tronc). Les anthropologues, devant cette partition des tâches entre la paysanne et le paysan, l'ont définie comme une «division sexuelle du travail». Prenant prétexte de ladite division, lorsque je fis exécuter de nouvelles pistes sur le territoire d'une chefferie, certains princes n'ont pas hésité à réquisitionner les femmes et leurs houes pour les opérations de terrassement (se reporter aux photos n°54 et 55).

La division sexuelle du travail, en libérant l'homme des tâches courantes de la ferme, le rendait disponible pour le service de la collectivité. Autrefois l'homme participait à la « veille » militaire et accourait aux premiers messages des tam-tams de guerre. Le XX^e siècle et la fin des conflits le mobilisèrent davantage pour les prestations sans nombre que la chefferie exigeait, y compris à l'occasion d'opérations de solidarité comme la reconstruction de cases, la réfection des palissades de notables, etc..., sans oublier l'entretien des clôtures de sa concession et les longues heures consacrées aux réunions et aux activités des associations coutumières dont il faisait partie.

Il a été annoncé plus haut que si la tradition avait modélisé une société particulièrement structurée, néanmoins des moyens de pression avaient accru les pouvoirs effectifs des chefs de groupement. Sur ce plan, les évolutions n'avaient pas été les mêmes selon la taille des royaumes, selon les conflits internes dont il restait des séquelles, selon les ambitions personnelles des chefs, selon la survie des traditions reçues du passé, selon les traits sociologiques de la communauté elle-même. C'est pourquoi les quelques indications figurant ci-après ne sauraient être généralisées. Elles rappellent seulement des dispositifs qui existaient à l'époque dont il est témoigné ici. Il n'est pas sans intérêt de noter par ailleurs que l'absolutisme des grands princes bamiléké restait ignoré des étrangers de passage, tant ces personnages, à l'opposé des féodaux du Nord, savaient afficher dans le quotidien une simplicité discrète, n'usaient d'un appareil que par exception et ne se signalaient ni par un cortège, ni par un cercle de courtisans.

Historiquement, comme dans toutes les fractions familiales qui s'associaient pour acquérir un territoire propre et une structure commune de survie, les premiers rameaux bamiléké se sont constitués entre chefs de file égaux : il en était resté l'institution du *Kamveu*, société des neuf descendants des fondateurs d'une chefferie. Les nécessités de la défense ayant conduit à la désignation d'un chef sous le contrôle de ces grands notables, l'inéluctable pouvoir grandissant du chef a restreint ce contrôle, lequel a pourtant subsisté.

L'enclenchement du processus de l'absolutisme ne pouvait plus être freiné et les dispositifs coutumiers tempérant les pouvoirs royaux ont reculé face à l'accumulation de moyens coercitifs, souvent indirects. Ainsi des chefs se sont-ils employés à contrebalancer le poids des notables dits traditionnels par le système des titres nobiliaires — bien connu dans beaucoup de sociétés, même modernes. En usant de la hiérarchisation des titres qu'ils attribuaient selon leur bon vouloir à titre de récompense, les princes se sont créés une clientèle. En montant de rang en rang, les effectifs des promus dévoués au roi élargissaient la liberté de ce maître. Il est vrai que ce mouvement eut, en même temps, des conséquences inaperçues au départ. Dans un type de société qui risquait de se scléroser alors que, simultanément, la colonisation introduisait des facteurs de libéralisation de l'homme, la promotion interne et la mobilité sociale, que développait la surenchère des titres, allait créer une intelligentsia moderniste et riche en capitaux, bien placée pour désintégrer le système du trône. Les innombrables gros commerçants bamiléké d'abord titrés, puis bailleurs de fonds du maître, pouvaient avoir tôt fait de dicter leur loi au prince.

Cependant un autre type de clientélisme promettait une ascension des moyens de coercion. Il a concerné les serviteurs du prince. Ce dernier, en les manipulant, tenait des acteurs prêts à opérer des actions qu'auraient éventuellement désapprouvées les notables traditionalistes. Les *tchinda*, gardes du corps et domestiques, n'avaient peut-être pas eu la main longue. Mais il pouvait en être autrement des *Wala* (ou Ouala, ou Nouala), détenteurs de fonctions religieuses et judiciaires, maîtres au surplus des *tchinda*. Ce monde des serviteurs, qui recevaient d'ailleurs des titres, agissaient parfois comme de petits chefs, sans que le prince en fût informé.

Des réseaux d'associations variées s'entrecroisaient, renforçant les structures de la société paysanne de l'époque, notamment celles des classes d'âge et des initiations. L'étranger s'étonnait qu'il y eût même des associations de femmes, lesquelles pouvaient intervenir en

se regroupant pour une action précise — j'en fus personnellement victime quand, un matin à Bangangté (en 1950?), je dus renoncer sur l'heure à une opération de transfert de trois détenus de droit commun vers la geôle de Dschang, parce que l'espace devant la sortie de mon établissement se trouvait tapissé des corps de 300 femmes couchées les bras en croix et décidées à interdire le transfert. À côté des mouvements impulsés par voie d'autorité pour la mise en commun, à l'échelon de base, d'activités de type associatif, un certain nombre de collectivités bamiléké puissantes avaient établi des structures beaucoup plus sélectives et rigides, non ouvertes, sauf sur décision du prince, leur président. C'est à ces structures, chacune dotée d'une mission d'intérêt quasi public, qu'on peut donner le nom de «sociétés». Chez celles d'entre elles que les ethnologues avaient qualifiées de guerrières, très large était l'éventail des objectifs : garde et entretien des armes de la chefferie, exercice des représailles prévues par le chef contre des citoyens, cérémonial du culte à rendre aux divinités et aux mânes des ancêtres, rites agraires pour protéger les cultures des génies démoniaques et des sortilèges. D'autres sociétés se réunissaient encore dans l'une ou l'autre des cases construites pour elles, leurs membres étant soumis au respect d'un protocole et à celui de préséances. Telles étaient, par exemple, portant cagoule et matraque, la société contrôlant les déplacements nocturnes, spécialement au croisement des sentiers, ou encore celle des musiciens batteurs de tambour et de tam-tam.

Concernant les associations coutumières elles-mêmes, tout individu pouvait y être intégré le désirant ou non, quand bien même il participât à d'autres associations. Ainsi s'était opéré un véritable quadrillage de la population.

Il a été souvent écrit que cet encadrement social par d'innombrables associations et sociétés mêlant les paysans d'un groupement bamiléké, sans qu'il fût cependant secret, mais agissant au nom et pour le chef, avait constitué l'une des originalités les plus marquantes de cette civilisation des Grassfields.

Il va sans dire que pareille discipline collective, dans les temps où j'ai servi comme représentant de l'État, se souciait fort peu des dispositions du code pénal et des procédures réglementaires. Discrètement, mais non toujours, la force publique locale trouvait expédient d'en demeurer à la coutume, tout ceci dans un parfait silence collectif, aucune rumeur n'atteignant les oreilles du *gobina* : dégradations des cases et des cultures, pillage des animaux, coupe des bananiers, récolte des kolas, matraquages. Pendaions et scalps s'étaient faits rares, la vente des prisonniers de guerre et des asociaux comme esclaves avait cessé. De la trace des activités esclavagistes (avec acheminement sur les comptoirs de la côte du Bénin), il ne restait... que l'association des bourreaux du prince, les *Fufu*, lesquels auraient été sélectionnés parmi d'anciens esclaves.

L'esclavage lui-même, système fréquent au XIX^e siècle dans beaucoup de sociétés africaines, il eût été incohérent avec les conceptions traditionnelles des communautés bamiléké. Ces dernières n'intégraient en principe aucun allogène, puisqu'elles n'englobaient que les individus appartenant à l'une ou l'autre lignée d'ancêtres bamiléké. L'étranger n'avait pas sa place, mais l'esclave, non plus. Néanmoins, lors des conflits armés soit avec une tierce ethnie, soit avec un groupe bamiléké ennemi, les prisonniers de guerre qui n'avaient pu être échangés tête pour tête, faisaient l'objet d'une vente à titre d'esclaves à un réseau de «traite de nègres» et acheminés le plus souvent vers les plages et ports du Bénin pour être exportés. Le même sort, cas par cas, touchait, parmi les membres d'un groupement, tel ou tel individu victime d'un bannissement ou jugé totalement asocial par ses comportements. Il arrivait aussi qu'à la pendaison d'une femme adultère, le jugement du chef substitue la vente comme esclave, toujours hors de la communauté. Un ancien usage, au Bamiléké, avait discrètement emprunté, ici et là, aux avantages des systèmes esclavagistes de l'époque. Il y fut mis fin par une interdiction du chef de la région (avant 1939), sans que pourtant l'ordre en fut suivi efficacement. Aux dires de chercheurs, les princes auraient autrefois préféré conserver les captives de guerre plutôt que de les livrer au trafic des marchands. Mais si leur fonction de génitrices militait pour un maintien sur le sol bamiléké, leur origine étrangère les rendait

inassimilables au statut religieux de l'élément féminin du groupement : la femme de souche bamiléké appartenait à un lignage maternel — en tant que descendante d'une aïeule par les femmes, attachée aux crânes des ancêtres féminins et sacrifiant sur ces crânes pour obtenir protection des mânes —. Etant sans droits, ces générations successives de femmes avaient appartenu au roi ou à des chefs de famille. Ceux-ci les mariaient contre des gages dans le cadre d'une union spéciale appelée *ta-nkap* (le mot *nkap* évoquerait une forme d'appartenance à un homme contre de l'argent). Cette union maritale à l'instigation du possesseur de la femme *nkap* pouvait notamment être conclue en réservant audit possesseur le droit de monnayer, par la suite, le mariage des filles à naître de l'union, dès les 5 ans d'âge des fillettes si besoin. En bref, ce monde féminin faisait l'objet de circuits d'échanges...

C'est en raison même des éléments peu communs que le monde bamiléké avait amalgamés, dont plusieurs mal perceptibles pour des observateurs non prévenus, que la présente introduction a occupé tant de pages. L'auteur s'y est risqué, nonobstant son statut d'étranger au pays et son engagement sur le terrain. Il lui a semblé notamment que la documentation photographique n'était pas en mesure de couvrir tout le tableau, la visibilité des milieux humains n'étant pas comparable à celle permise dans le nord du Cameroun. Ici, de prime abord, les prises de vues se trouvaient limitées, d'un côté par la clôture des concessions (masquant la vie familiale, les activités domestiques, les fabrications artisanales ou artistiques...) et, de l'autre, par le large et puissant interdit couvrant les manifestations du religieux, sans compter le rejet, spontané chez le Bamiléké, de signes extérieurs de valorisation personnelle. D'autre part l'image n'était pas en mesure de restituer les arcanes, inaccessibles au profane, autour desquels s'articulaient les relations au sein d'une chefferie et sans la connaissance desquels un non-Bamiléké n'accédait pas à l'intelligence d'une civilisation aussi singulière. On notera pourtant un domaine d'exception — expliqué par un caractère de visibilité voulu par l'ordre coutumier —, celui de la sculpture sur bois, du décor et de l'habitat traditionnel, dont des publications remarquables, nombreuses et volumineuses, ont diffusé images et commentaires à l'intention des cercles scientifiques comme du grand public.

2. 1958. Vue aérienne sur le paysage bocagé qu'avait façonné, génération après génération, le peuple bamiléké. Un paysage filmé quelque part dans l'ex-subdivision de Bafoussam. Toutefois un secteur significatif de ce que pouvait atteindre la densité de l'habitat humain. En réalité, le survol intéresse ici les abords d'une importante chefferie traditionnelle. Anciennement gravitaient autour d'une résidence princière une nuée de serviteurs de tous rangs, mais aussi plusieurs des hauts dignitaires dépositaires des coutumes. À eux seuls, chacun de ces derniers pouvait, dans les années cinquante, disposer d'un assortiment de 20 à 70 épouses (présümées), pour beaucoup femmes héritées ou femmes en réserve pour la politique des échanges clientélistes. Le fourmillement des toitures s'expliquait parce qu'il fallait compter une case par serviteur ou par femme, eu égard à l'étroitesse de ce logement, réduit à une seule pièce qu'occupait un seul lit. La photo, prise au moment où le soleil descendait sur l'horizon, ne fait briller que les dômes des plus hautes couvertures sous la lumière rasante du couchant. L'exiguïté des concessions entremêlées dans ce secteur interdisait les cultures habituelles et les arbres fruitiers. S'il eût existé des creux de terrain où les eaux superficielles eussent alimenté des palmiers-raphia, des taches de végétation particulières figureraient comme en d'autres lieux des Grassfields. D'évidence ont été proscrites les toitures à deux pans en tôle ondulée et les constructions « en dur ». L'intense circulation piétonnière des déplacements vers la chefferie permettait, dans ce cas, la présence de sentiers de communication libres du barrage d'échelles ; mais il s'agissait d'étroits passages courant entre deux alignements de haies arbustives parallèles, que la verdure des dites haies a dissimulé à l'aéronef. De la concentration humaine dont témoigne l'image, n'hésitons pas, d'ores et déjà, à tirer une leçon : un peuple si directement au service de son souverain attestait de la puissance dont pouvait disposer un groupement bamiléké à ce point structuré.

3. 1958. Meilleure approche d'un damier bamiléké grâce à cette vue aérienne prise à basse altitude, mais saisissant un environnement quelque peu particulier. Il y a lieu de penser ici à un quartier de recolonisation récente : faible développement de la végétation des haies, étroitesse de celles des parcelles comportant un habitat. Il faut se souvenir des mutations fréquentes dont certaines terres, les moins avantageées souvent, faisaient l'objet, soit que l'occupant en eût été dépossédé d'ordre du roi, soit qu'il fût parti tenter fortune ailleurs au Cameroun. Il n'était pas de jour sans que le chef, ou l'un de ses préposés chargés de ce rôle, attribuât un lopin à un fils privé de tout héritage paternel — la coutume prévoyant la remise intégrale de la concession du père décédé à un seul des enfants mâles — ou qu'il offrît une parcelle à un originaire du groupement, de retour au pays, après une migration ailleurs au Cameroun.

Un grand besoin de ressources alimentaires se dévoile clairement : les terrains voisins des cases ont été totalement reconditionnés en billons de cultures vivrières, cependant que les parcelles non habitées ont reçu des plantations de bananiers. De petits hangars sommaires à double pan ont vraisemblablement répondu à la nécessité du stockage des récoltes, puisque les cases, sans hauteur, ne comportent pas le grenier de la case traditionnelle bamiléké. D'ailleurs les murs ont été érigés en briques de « potopoto » séchées au soleil, la planéité de l'espace environnant laissant présumer l'inexistence de raphiaies dans ce secteur et donc l'absence du bambou de construction. Des foulées laissées sur l'herbe par des va-et-vient indiquent le caractère sommaire des clôtures, faciles à enjamber. Au premier plan, la concession garnie de nombreuses cases trahit l'implantation plus ancienne d'une grande famille.

Compte tenu de la texture de beaucoup de terroirs et de l'humidité excessive générée par la pluviométrie, le billon constituait une méthode culturale très prisée par les paysannes. Ce travail pourtant contraignait la femme à demeurer, des heures durant, dans une position épuisante et lourde de conséquences, pliée en équerre à cause du manche très court de son énorme houe et du volume monstrueux à soulever par chaque pelletée. La prose ornementée de Robert Delavignette, après que celui-ci eut entrevu des paysannes bamiléké buttant la terre en lignes parallèles, s'est plu à décrire ces femmes comme celles qui « ourlent et festonnent la montagne nourricière de lourds billons ».

Des observateurs européens n'avaient pas manqué de s'opposer entre eux quant au bien-fondé de l'usage, assez général au Bamiléké, consistant à façonner le billon non pas selon la courbe de niveau — pratique classique ayant même cours chez les populations du Nord-Cameroun —, mais dans le sens de la pente. Fallait-il croire que, pour butter un billon à aligner sur la pente, tirer à soi sur la houe à la même hauteur que les pieds de l'ouvrière sollicitait un effort musculaire et articulaire moindre que celui de remonter le terre vers soi dans une position où la houe devait chercher le matériau plus bas que l'appui des pieds ? Pour minimiser le risque de l'effet érosif de l'usage bamiléké, certains ont fait valoir que l'étroitesse relative des terrains enclos limitait la zone d'où le ruissellement entraînait des matières lors des pluies ; ils notaient que la dispersion s'opérait en moindre quantité par rigoles que par nappes. Ils ajoutaient que les volumes arrachés sur le haut de la parcelle allaient finalement se colmater à la base des clôtures fermant le terrain en contrebas. À ce sujet, J. Hurault attestait que la terre amassée en amont de la haie du bas atteignait souvent un niveau supérieur au niveau aval, jusqu'à dépasser parfois, écrivait-il, d'un mètre celui de l'autre côté de la clôture. Nul doute, en tout cas, que des particules fines du sol eussent glissé en contrebas. Des paysannes avaient su exploiter ce phénomène naturel : il n'était pas rare qu'une première épouse, à l'arrivée de nouvelles épousées du mari, laisse à ces dernières les espaces supérieurs de la concession, appauvris après un relatif lessivage, pour aller planter sa case et ses cultures sur la partie basse de la concession familiale, enrichie aux dépens de la partie haute.

Des enquêtes, menées avant l'Indépendance, ont estimé qu'une famille moyenne se suffisait d'une superficie de 0,8 ha, cultures et habitations comprises. De petits polygames auraient exploité des concessions atteignant jusqu'à 2 ha. La subsistance alimentaire étant tributaire, d'ordre de la coutume, de l'exclusif travail féminin, le chef de famille n'aurait eu que faire d'un vaste casier si le nombre de femmes actives n'avait pas suffi pour le valoriser économiquement.

En ce temps-là, les cultures vivrières se limitaient, sur les hauts plateaux, aux principales suivantes : l'igname, le manioc, la patate douce, l'arachide (peu), le maïs, sans oublier celle confiée coutumièrement au mari, la très appréciée banane-plantain. Le tabac n'était pas oublié, destiné à garnir des pipes dont des modèles très variés avaient bénéficié des talents créatifs des artistes bamiléké.

On ne saurait enfin oublier que, dans une ferme, l'élevage du petit bétail incombait à l'homme. Élevage très commun quand les dimensions de la concession le permettaient : petits porcs noirs, de faible poids et de croissance lente, moutons à poils, chèvres africaines. S'agissant de porcins, mon essai d'introduction de races anglaises, infiniment plus productives que celles du troupeau local, s'était conclu, en 1954, par un échec : j'avais ignoré que le choix devait porter sur des races sans tissu grasseux, de façon à ce que la viande ne fonde pas à la longue cuisson pratiquée par les cuisinières bamiléké. Spectacle cocasse, dans certaines pâtures, le petit bétail portait, enserré autour du cou, un carcan triangulaire en bambous, l'empêchant de franchir les clôtures. Pour les poulets, l'usage était le même : un bout de rachis de raphia fixé au cou du gallinacé — le rachis étant l'appellation de la nervure principale de la feuille géante du palmier-raphia, longue de plusieurs mètres et appelée abusivement bambou. Dès avant 1949, volailles et porcs vivants, achetés à la pièce aux paysans sur les marchés par des rabatteurs, quittaient la province bamiléké par camions entiers, à raison de plusieurs camions chaque semaine, pour livraison tant à Douala qu'à Yaoundé, où ils ne suffisaient pas cependant à la grosse demande de consommateurs.

4. 1954. Nous voici dans le groupement de Batié, à 30 km à vol d'oiseau au sud-ouest de Bafoussam. On accédait à ce lieu en jeep seulement et par une détestable piste, recelant autant de traquenards que de ponceaux à demi-effondrés, ce qui m'avait décidé à lancer un programme de travaux de reconstruction. Les reliefs, très mouvementés, se prolongeaient plus haut encore, comme en témoigne la ligne de crête à l'arrière-plan, où un sommet dépassait 1700 m. Le prince de Batié, peu d'années auparavant, avait autorisé le chef de subdivision à bâtir, sur une petite croupe non habitée, les premiers éléments d'une école primaire rurale, celle que l'image présente.

L'intérêt se concentre avant tout sur la belle concession que longe la piste auto et dont l'aspect répond parfaitement à celui du modèle traditionnel de la région. De nombreux bananiers et arbres fruitiers piquettent le terrain. Les multiples cases reflètent la composition d'un groupe familial type : le logement du père avec deux autres cases servant de resserres à l'homme, et d'autre part une case pour chaque épouse, case dont le grenier, au-dessus de la pièce unique, suffit mal à entasser les récoltes. Quelles qu'aient été les bonnes raisons d'avoir établi ces bâtiments si près les uns des autres, mes souvenirs de navrants grands incendies de cases groupées m'inclinent à regretter pareille prise de risque. Par son volume de matières combustibles et par l'inflammabilité des herbes de la couverture, chaque case devenait un brûlot potentiel, les flammes se propageant d'une coupole à l'autre, même à bonne distance. Le foyer, par lui-même, constituait une menace. C'était tous les jours qu'il était allumé pour cuire le repas, voire pour atténuer la froide humidité des nuits ou la pénétration des brouillards jusqu'à midi parfois. Le tas de bûches enflammées, au centre de la pièce, n'était protégé par aucun garde-feu et aucune cheminée, au-dessus du foyer, ne recueillait les parcelles incandescentes qui montaient lécher le plafond en bambous. Un cas d'espèce m'avait alerté sur un autre risque d'incendie, lié à l'économie d'allumettes en ces années de monnaie rare dans les fermes : celui où, lors du besoin de feu, on allait quérir une braise chez une voisine qui maintenait des charbons ardents sous la cendre — souvent le commissionnaire était-il un enfant peu attentif à son dangereux fardeau —. Au retour, un coup de vent inattendu pouvait projeter vers un chaume des éléments de la braise en ignition, objet du transport.

Pour en terminer avec la menace spécifique que représentaient l'épaisseur du chaume de la case bamiléké et celle de l'appel d'air provoqué par la haute charpente — le souvenir d'attaque par la foudre ne m'était pas resté —, je minimiserai peut-être les dires, sans doute provocateurs, de ceux des historiens qui évaluaient à dix années environ le renouvellement de

la destruction des chefferies par les flammes. Néanmoins il demeure légitime de porter crédit aux déclarations répétées des notables évoquant l'anéantissement, par le feu, à plusieurs reprises, des « trésors » conservés dans les chefferies, c'est-à-dire l'anéantissement des pièces les plus remarquables. Quand je comparais les sculptures que j'ai vues sur le terrain et les photos figurant sur les ouvrages d'avant 1946, je mesurais en quelque sorte la désertification dont ont souffert les Grassfields et en raison de laquelle le feu partageait une responsabilité conjointement avec la mauvaise conservation du bois.

À cet égard et sans entrer dans le débat éthique d'un droit privilégié d'exclusivité d'un État sur les créations artistiques de ses nationaux, le fait que quantité de chefs-d'œuvre bamiléké aient été détenus par des musées étrangers, a sauvé des pièces uniques qui, sinon, n'existeraient plus, probablement. Un constat reste attristant, celui de l'apparente volatilisation, vers 1952 (?), du trésor d'objets traditionnels rassemblés dans l'ex-musée de Bafoussam par Raymond Lecoq. L'information mal étayée de la destruction du musée, précisément par un incendie, aurait-elle fait l'objet d'une enquête ?

La photo précédente a souligné le rôle fondamental des cultures vivrières et, secondairement du petit élevage dans l'économie ancienne de la province. En réalité, la masse paysanne n'obtenait que la couverture des besoins alimentaires. Pour elle, certes, le spectre de la famine était écarté, à la différence de la situation dont souffrait le Nord trop souvent. Par contre, les hauts plateaux ne laissaient pas espérer, demain, pour les cultivatrices, une véritable aisance, et encore moins, pour la ferme, des productions « de rente », sauf sur de petits créneaux : manque d'espaces libres, insuffisance qualitative de nombreuses terres, conditions climatiques assez moyennes. Une émigration de longue date avait révélé, notamment chez les jeunes privés d'un héritage foncier par la coutume, la quête d'un ailleurs où le sol pût rémunérer les efforts. Seules les parties du territoire bamiléké périphériques ceinturant les hauts plateaux, ceux-ci pénalisés par leur altitude (1000 à 1600 m) et par l'excès d'eau (deux saisons pluvieuses bienvenues, mais déversant de 1500 à 2000 mm d'eau par an), comptaient des secteurs où des facteurs naturels interdépendants assuraient des productions encourageantes. Tel était le cas des libres terres fertiles de la vallée du Noun où le conflit séculaire avec les Bamoun avait longtemps interdit aux Bamiléké la plantation de caféières, celles-ci d'un vrai rapport. Dans l'ensemble, ces secteurs favorables se rencontraient au sud de la province, sur les basses zones forestières inférieures à la limite bioclimatique de 1000 m. Sans même que lesdits secteurs eussent pu fournir des produits d'exportation, ils expédiaient aux consommateurs des hauts plateaux cette indispensable huile de palme que demandaient les préparations culinaires pour surmonter la relative fadeur des racines et des plantains — en 1951 encore, les tribunaux du 1er degré s'éternisaient dans des débats sur le nombre de « tines » (bidons) d'huile de palme à verser au titre de la dot d'une femme —. Au-delà de l'étage plafonnant à 1600 m, cet étage où le *Raphia humilis*, grâce à son rachis, signalait la civilisation bamiléké, régnait un étage dit montagnard et inhabité (1600 à 2400 m) dont les ravins étaient occupés par des ligneux, tandis que les pentes n'offraient qu'une végétation herbeuse, celle-ci mise à profit par de grands troupeaux de bovins appartenant à des élevages de capitalistes étrangers. Enfin le massif des Bambouto correspondait au dernier étage, dit alpin (2400 à 2680 m), souvent caché dans les nuages. Il était garni de bosquets avec des pans assez densément peuplés d'authentiques bambous (*Arundinaria alpina*), cette graminée semi-tropicale possédant une tige cylindrique ligneuse.

Le détail de ces différents milieux confirme que ce monde bamiléké, où nous nous trouvons, forme un petit univers dans ce plus vaste univers que représente le Cameroun. On notera en particulier que le Mont Bambouto lui-même n'a d'autre aspect que son caractère de calotte dominant un massif. Lorsque je l'ai ascensionné, le 8 juin 1954, je n'ai pu distinguer, côté ouest, le territoire camerounais encore sous tutelle britannique, tant les nuages s'amoncelaient. La pluie eut vite fait de remplir les petits thalwegs, ce qui valut à mes accompagnateurs et moi-même, pour notre retour, une succession de bains de siège durant les trois heures de marche. Comme lors de mon ascension du Mont Zouelva dans la chaîne des Mandara, rien ne laissait pressentir que nous marchions sur la cheminée d'un volcan. La photo suivante, toujours au

Bamiléké, ne saurait dissimuler, quant à elle, sa nature de bouche volcanique.

5. 1953. Ce cratère, dit égueulé, se situe un peu au nord du centre urbain de Bafoussam, d'où on arrive par une piste sinueuse d'environ 10 km, en laissant sur la droite l'embranchement conduisant à la chefferie de Baleng. Le volcan appartient bien au vaste territoire du groupement de Baleng, de même que le massif de même nature, en arrière-plan, lequel culmine à 1420 m. La ligne de fracture terrestre est celle qui court depuis le Mont Cameroun (à l'ouest de Douala) jusqu'au-delà des Kapsiki (dans les Monts Mandara). Éteint, le volcan de Baleng se caractérise par la disparition de sa paroi sud, mais aussi par la présence d'un lac de cratère, à la ressemblance du massif volcanique du Tizon (à quelques dizaines de km à l'est de la ville de Ngaoundéré).

Dès le premier regard, le lecteur aura remarqué qu'aucune culture ni habitation ne marque les formes de ce relief, ni les environs immédiats du volcan. L'étrangeté des lieux avait en effet été amplifiée par les populations locales : ce site ne pouvait être que le domaine de génies, dont l'influence serait à coup sûr malfaisante et nuisible à l'homme. Il convenait de ne pas s'approcher de ces êtres mythiques agissant à partir du lac, leur repaire. Le lac lui-même avait un diamètre de 250 m et une profondeur de 50 m. De couleur verte et sans émissaire d'évacuation, il n'aurait pas été peuplé de poissons à l'origine. Le service des Eaux et Forêts avait pris possession des lieux pour y installer un vrai massif forestier de diverses essences.

6. Reproduction d'une peinture exécutée avant 1914, à l'époque du Kamerun allemand. Cette peinture, sans nom d'auteur, avait servi à l'édition d'une carte postale vendue par la Mission Protestante de Bâle à Douala. Traduction du titre porté sur la carte : « Bois sacré fétiche dans le Grasland du Kamerun ». Traduction du commentaire : « Les nègres du Grasland vénèrent une divinité invisible habitant dans la terre, nommée *Ndemsi*. Ces gens lui bâtissent des huttes d'herbes, dans lesquelles ils font l'offrande d'aliments et de boissons sacrificiels. En dehors de cette adoration de *Ndemsi*, les habitants du Grassland pratiquent le culte des ancêtres ».

La « hutte » figurant ici revêt la silhouette d'une classique case bamiléké, avec sa toiture de chaume en pain de sucre, cependant que la paroi extérieure ne comporte qu'une rangée de bambous, ceux-ci non jointifs. Il semblerait que la hutte fût au pied d'une énorme souche d'arbre tourmentée. L'environnement confirmerait qu'il s'agit bien d'un bois (... sacré).

7. Reproduction d'une peinture probablement exécutée autour de l'an 1935 par le pasteur suisse Nicod, lequel l'avait diffusée sous forme de carte postale. Tel se présentait effectivement, selon mon souvenir (1949, confirmé en 1953), le passage en déclivité qui descendait vers la grande case de réception de la chefferie de Bandjoun. En quittant la jeep, ce passage de sol latéritique, que la pluie rendait glissant, s'encadrait, sur chacun de ses côtés, de l'alignement serré de cases d'épouses du chef, la réplique des mêmes modèles se multipliant en profondeur derrière les deux rangs du passage.

Ce dispositif n'était pas toujours le même, d'abord parce que le relief naturel avait contraint à l'adapter, ensuite parce que les chefferies n'avaient pas la même importance. Quoiqu'il en fût, ces cases d'épouses formaient un quartier régulier, alors que la ferme d'un petit paysan polygame égaillait volontiers chacune des épouses en un coin de la concession. Quant aux notables à la nombreuse famille, ils installaient des épouses dans des parcelles isolées par des haies — solution qui limitait les conflits entre coépouses, cette plaie de la polygamie —.

L'image met en évidence la section carrée très réduite de l'habitat féminin, à l'intérieur duquel la mère devait loger auprès d'elle ses jeunes enfants, voire ses fillettes impubères. La hauteur, apparemment surprenante des panneaux muraux, entre sol et charpente, se légitime par l'existence, au-dessus de la pièce, du grenier où la cultivatrice doit engranger les récoltes dont elle vit exclusivement, récoltes qu'elle hisse au-dessus du plafond par le moyen d'une échelle intérieure. Surélevée par rapport au niveau du terrain, l'unique porte suffit mal à apporter air extérieur et lumière, à cette dernière se substituant le plus souvent la flamme du foyer.

Derrière l'encadrement des quatre poutres emboîtées, une cloison en bambou coulisse à l'intérieur pour tenir lieu de porte. Le mobilier ne compte guère qu'un tabouret et un lit, l'un et l'autre en bambous. Le foyer lui-même, fait souvent de moellons, distribue librement sa fumée dans la pièce, mais procure aussi une chaleur opportune. La fumée et les particules solides en suspension véhiculent suie et goudrons sur la charpente dont le tapissage détruit providentiellement la petite faune des insectes.

Ce type de quartier construit pour loger les coépouses, quelquefois complété ailleurs par plusieurs cases pour favorites, n'est pas clos. Chaque femme est ainsi censée aller et venir librement, en particulier pour les besoins du champ qui la fait vivre, pour se rendre au marigot puiser l'eau et laver son linge, pour rapporter le bois de cuisson indispensable.

8. 1958. Case d'habitation conçue comme témoin et modèle de l'architecture traditionnelle bamiléké par son promoteur. Seul un notable était autorisé par la coutume à dresser une façade de ce type, laquelle présupposait aussi une avantageuse plantation de bambous-raphia. La concession relevait du groupement de Bamendjou auquel conduisait une piste d'une vingtaine de km au sud-ouest du poste de Bafoussam. Le sculpteur Umbé Massangong, que la photo n° 15 nous présentera, en aurait lui-même dirigé la construction de telle sorte qu'elle fût d'une exécution parfaite. À vrai dire, les proportions, surtout quant à la hauteur, excèdent un peu les cotes d'un logement qui serait affecté à une femme. L'élévation de la couverture a été majorée en conséquence. Mais le plan classique s'y retrouve, avec sa section carrée.

Le côté de la façade pourrait mesurer 3,50 m. La hauteur des murs au-dessus des soubassements dépasserait 6,50 m. L'intérieur de la pièce offrirait une dizaine de m² de superficie, déduction faite de l'épaisseur des parois. En réalité, la disponibilité s'avérait moindre : décompter la place d'un lit, voire de deux, l'empiètement du foyer central que les cendres et les bûches à demi-consommées élargissaient, le tas de bois pour la cuisson du jour et le volume neutralisé par l'échelle d'accès au grenier. Difficile était de vivre à plusieurs dans cet espace, à la fois cuisine, pièce à tout faire et chambre. L'étage sis au-dessus du plafond (voire même le second étage permis plus haut par le plateau raidissant l'armature de la charpente) suffisait à peine, si l'occupante était une femme, pour stocker les récoltes, les tubercules et plantes de l'alimentation locale, représentant des quantités énormes, que motivait la déperdition de substance à la cuisson.

Au terme de cette description, un constat risqué d'être fait : voici un logement d'une habitabilité très restreinte, mais une construction qui requérait, même dans un modèle moins raffiné, une quantité et un coût extravagants de matériaux, le recours à l'entraide de plusieurs ouvriers et un total exorbitant d'heures de travail. Autre constat, côté confort : la hauteur à franchir pour enjamber le seuil (notamment pour les femmes chargées ou enceintes, les handicapés, les vieillards), l'étroitesse de la porte pour celui qui transportait un fardeau, l'absence totale de lumière (sauf à laisser ouverte la porte de bambous coulissante, ce qui ne suffisait pas à éclairer le grenier), la grande insuffisance de l'aération intérieure, la fumée omniprésente.

En contrepartie, l'originalité et l'esthétique de cette architecture emportaient les suffrages et classaient la case bamiléké parmi les plus remarquables en Afrique. Maison qui recourait aux seules ressources du pays environnant, maison dont les artisans ne disposaient ni du mètre, ni du niveau à eau ni d'une véritable échelle, maison pour laquelle autrefois tous les outils à lame métallique provenaient des ateliers des forgerons voisins (couteau, hache, herminette, ciseau à bois, serpe). Toiture pourvue de la très forte inclinaison nécessaire à l'évacuation immédiate des abondantes pluies locales. Pointes effilées du pourtour du chaume rigoureusement taillées à la même cote. Léger débordement régulier de la couverture au-dessus de l'assise du plateau circulaire, celui-ci ainsi protégé des ruissellements. Ledit plateau abritant lui-même les murs verticaux, soigneusement placés en retrait. Panneaux muraux maintenus à chaque angle par de simili-poteaux. Panneau de la façade (côté porte) constitué de bambous verticaux jointifs liés les uns aux autres. Parement ornemental de la façade, traité à la façon d'une arche, au moyen de deux faisceaux de bambous jointifs s'élançant pour former une

courbe l'un vers l'autre au-dessus de la porte. Au sol, assise de moellons (ou de pièces de bois tronçonnées ?), faisant barrage à une montée de l'humidité et des insectes, et supportant des poutres qui elles-mêmes soutenaient le plancher. L'emploi de bambous accolés pour obtenir des pans muraux, outre son caractère très dispendieux, n'était autorisé généralement que pour les cases des sociétés et associations ou en faveur de certains grands notables. Devant le nombre de ces cases traditionnelles parfaites qu'il découvrait, l'étranger restait confondu. S'il observait une majorité de paysans réduits à des conditions de vie difficiles, il prenait acte, non sans surprise, que cette masse d'humbles gens constituait un artisanat, dans le domaine de l'habitat, en pleine maîtrise de leurs réalisations. Or cette masse ne travaillait pas pour de l'argent — elle ne recevait aucune rémunération en espèces —, ni pour un projet d'œuvre d'art, mais pour se conformer aux techniques reçues de leurs prédécesseurs et reproduites en conformité à la tradition. Nul doute que ces modestes Bamiléké de Bamendjou n'avaient pas escompté l'admiration d'un lointain public, élargi grâce à l'image diffusée par le présent recueil.

9. 10 février 1951. Ici, côte à côte, les deux hommes se partageant le pouvoir politique sur Bazou, le prince du lieu et le *gobina* (appellation du chef de subdivision). Lors de la fête qu'il avait organisée, Nana Tchakounteu, chef du royaume de Bazou, vient de coiffer l'administrateur d'un bonnet, symbole se substituant pour l'heure à la casquette de l'uniforme. Bazou, petite chefferie de 5 000 habitants, sans accès autre que de mauvais sentiers coupés, les jours de pluie, par des torrents, se situait à vol d'oiseau à une vingtaine de km au sud de Bangangté, pratiquement à plus d'une bonne journée de marche. La fête en question devait solenniser la rupture de l'isolement d'un territoire enclavé. Ce jour-là, en effet, marquait l'ouverture de la piste automobilisable, conçue et réalisée par un *gobina*, que Nana entendait honorer lors d'un hommage public.

À peine est-il besoin de noter le caractère très inhabituel de la cérémonie du bonnet offert à un étranger. Le représentant de la puissance française délaissa donc un instant son personnage, celui du « commandant en son fief ». Cependant que le titulaire du trône de Bazou, énième descendant de la souche ancestrale de la chefferie, usant des droits tenus de la tradition, couronnait la tête de son suzerain colonial d'un bonnet tricoté. Par cet emblème, dont les Bazou de l'assistance distinguaient le sens, le prince marquait le mérite d'un homme qui pouvait, à ses yeux, prendre rang dans la structure coutumière des notables. Comment qualifier pareille pantomime, sinon de clownesque, mais elle surprenait chez l'un des derniers petits potentats de l'Afrique archaïque. Précisons que des bonnets différents coiffaient les notables selon la proximité de ceux-ci avec les ancêtres royaux ou selon la dignité à laquelle le prince les avait fait accéder. De toute façon le porteur de ce symbole participait peu ou beaucoup à la même puissance magique que celle du roi (le bonnet du *gobina* était du modèle semblable à celui arboré par le *Wala*, grand serviteur, de la photo n° 17, alors que les hauts dignitaires de Bandjoug de la photo n° 18 exhibent un couvre-chef d'un rang au-dessus).

Pourtant la pantomime ne faisait aucune allusion aux drames originels en raison desquels le même *gobina*, des mois plus tard, mit en chantier une piste automobilisable de désenclavement de la chefferie, tandis que le prince préparait de grandes réjouissances en présence de délégations d'expatriés, les administrateurs servant au Bamiléké devant s'y associer. Les drames originels n'avaient rien eu de secret, puisqu'exécutés sur la place du marché (dite King place) et des jours de marché. Un déroulement très ordinaire, où dans le monde discret des Grassfields, les témoins des faits avaient grand intérêt à ne rien ébruiter. Devant le roi et ses décisions, comme le montraient quantité de sculptures (voir photo n° 34), une main fermait la bouche.

Qui donc eût pu se risquer à informer le *gobina*? Pourtant, cette fois-ci, un Camerounais étranger à la communauté bamiléké, en résidence momentanée à Bazou, dévoila ce qui ne ressortissait que d'une coutume immémorialement en vigueur. La méconnaissance des réalités privait de lucidité les enquêtes de beaucoup d'administrateurs et de magistrats. La rotation trop rapide des affectations en était souvent responsable. L'auteur de ces lignes dut,

au Bamiléké, acquérir par lui-même son petit savoir sur les coutumes, glanant à demi-mot des confidences sur quelques pratiques inhumaines en survie dans ses circonscriptions. Ma conviction s'était forgée qu'un recul général des comportements de cruauté, plus ou moins intégrés dans les systèmes coutumiers, ne s'opérerait que sous l'effet progressif d'un impact extérieur : développement de l'instruction civique dans les écoles, mouvements d'échanges (même commerciaux) avec des Camerounais de toutes les ethnies, circulation automobile favorisant les contacts les plus divers avec les paysans locaux. De tels facteurs auraient seuls pu, selon moi, indirectement favoriser, à la longue, un relâchement des mesures coercitives cruelles couvertes par l'ordre ancestral.

Il n'est pas question de nier que, parmi les princes bamiléké comme chez les féodaux du Nord, des chefs au tempérament despotique faisaient plier leurs sujets par des méthodes impitoyables. Il aurait été plus facile de poursuivre les intéressés au pénal si leurs comportements eussent été isolés du contexte coutumier et si des éléments de la population eussent alors trouvé la liberté de témoigner devant la justice. Or, à l'époque dont ces mémoires traitent, l'oligarchie des notables, parfois troublée de ce que les atroces sanctions corporelles de la coutume fussent remises en cause ici et là, était tentée de se retrancher derrière le faux-fuyant de la tyrannie des mânes de leurs ancêtres. Quant aux populations, matées par des siècles d'oppression, la peur les bâillonnait. Oserai-je écrire que dans les zones rurales où j'ai exercé mes fonctions, il existait vis-à-vis du maître de n'importe quel pouvoir (le grand boy sur le petit, le chauffeur sur le motor boy), avec une force et une évidence variables, un report diffus de la crainte, tel que l'obéissance à mes ordres fût obtenue sans même que j'élève la voix et sans que je profère de menaces.

Pour en revenir aux drames originels et après que les agissements criminels m'eussent été dénoncés de façon insolite, je m'étais heurté, chez le chef Nana, directement compromis, à un refus de toute information. Probablement avait-il pensé qu'un pouvoir blanc n'avait pas qualité pour intervenir dans l'ordre coutumier. L'usage de la pendaison sans procès, ni enquête, lui avait peut-être semblé naturel de tout temps, sur le critère de la coutume, ne posant donc pas question pour un roi. Dans ces circonstances où le *gobina* de Bangangté, officier de police judiciaire (aucun gendarme en service dans les subdivisions de brousse), devait procéder à enquête et arrestation, disposait-il des effectifs et des armes pour engager une épreuve de force avec un état-major de dizaines de dignitaires solidaires de leur chef ? L'affaire encore très sensible des tumultes soulevés par la condamnation du prince de Bangwa pour des faits voisins, évoquée plus loin, pesait sur mes délibérations intérieures.

La tournure prise par les événements plongeait le *gobina* dans la perplexité : successivement pendaisons répétées et commises à son insu, mutisme du chef et opposition de celui-ci à une enquête, humiliation infligée à des gardes en tenue, simples porteurs d'un message écrit. Il y avait de quoi raviver le sentiment de solitude souvent éprouvé par le responsable d'une subdivision de brousse — sans relation téléphonique ou radio avec son chef de région — quand il devait sur l'heure prendre position au nom de l'autorité coloniale. En conscience, j'étais sommé d'agir. Si j'eusse décidé arrestations et répression, comment le guêpier bamiléké aurait-il pu me livrer le fin mot de l'affaire ? Le prince Nana, sans être un stratège de la malignité, savait se servir de l'arsenal coutumier, sans avoir besoin de me narguer. Ma réflexion sur le commandement dans les pays africains régis par la coutume avec l'accord de leurs peuples m'avait amené à ne pas céder à l'impatience devant un cas particulier relevant de situations et de faits assez communs dans le contexte d'une société. Le bon objectif ne consistait pas, m'avait-il semblé, à sanctionner un délinquant surpris épisodiquement, mais à modifier, sur le long terme, le contexte culturel et social où le renouvellement de pareilles actions ne serait pas admis. Autrement dit, faire évoluer l'opinion publique et les structures pour que ne se pratiquent plus ceux des comportements coutumiers excessifs regardés comme inhumains : limitation de l'arbitraire des chefs et de leurs agents, liste étroite des sanctions applicables, suppression des sévices dégradants ou corporels violents, exécution des peines par les seules autorités instituées à cet effet, défense de l'inculpé avant prononcé du jugement.

Je me suis donc orienté vers une initiative susceptible d'entrouvrir Bazou à des courants

libéraux. Car, encore en 1950, les Camerounais étrangers au groupement hésitaient fort à s'aventurer jusqu'à Bazou malgré l'apparente proximité de Bangangté. Pour les natifs du lieu eux-mêmes, nombreux à s'être expatriés, le déplacement paraissait long et pénible s'ils désiraient rendre visite à leur parenté ou venir pratiquer les rituels dus aux crânes des morts. Le citadin évolué ou le petit planteur aisé devaient parfois tabler sur 12 heures, voire sur 24 heures sans sommeil, pour atteindre depuis Bangangté les fermes familiales très éloignées de la chefferie. Portant son bagage personnel sur la tête, il arrivait tout crotté ou tout poussiéreux. Même la solide bicyclette « made in England » prisée par les Bamiléké ne triomphait pas des mauvais sols et des haies. Éprouvé par tant de difficultés, le voyageur ressentait plus fort le dépaysement. Il en oubliait de contester la coutume et se coulait dans le moule étouffant des parents qui l'accueillaient.

En résumé, il ne me restait que l'ouverture d'une piste automobilisable au cœur de Bazou pour espérer promouvoir un changement de la qualité des modes de pensée et de vie. La proposition que j'en fis au chef Nana fut suivie du battement de tambour décrétant la mobilisation de centaines ou de milliers de bras. Le récit détaillé rapporté dans les mémoires de l'auteur rend compte de toute cette histoire. Il évoque notamment la bouffonnerie à laquelle se livra Nana quand, clôturant la remise du bonnet, il provoqua les ovations du parterre des spectateurs : prenant le *gobina* à bras-le-corps, il lui fit faire quelques pas de danse en sa compagnie.

Sans insister sur ce point, reprochera-t-on à la photo d'avoir accentué la dureté du personnage de Nana ? L'expression ne serait-elle pas celle d'un modèle des temps anciens, d'un homme jamais sorti de son royaume ? Le dépouillement de ce chef est significatif : un bonnet (pour le symbole) et un pagne ramené par-devant à la ceinture selon l'usage — mais j'ignore si le collier était chargé de pouvoirs mythiques, ce qui était probable —. L'ancienne tradition prévoyait le torse nu (le chef de Batoufam se remarque dans cette absence de tenue sur la photo n° 48). Le trait extrême de l'absolutisme et de la prédation du chef se retrouvait en Afrique chez un grand nombre de souverains d'autrefois — les chefs d'États africains d'aujourd'hui n'en donnent-ils pas encore souvent l'image ? Ce comportement a été dénoncé crûment par l'anthropologue Alfred Adler pour dépeindre les princes moundang du mayo Kebbi : « Ceux qui prennent tout, à qui tout est dû, qui laissent aux autres les excréments ».

Ce ne furent pas moins de 122 veuves qu'à son décès, le chef Nana aurait laissées. La plupart, cependant, ne devaient pas lui servir d'épouses — plutôt un volant de femmes à distribuer.

10. Date manquante (1948 ? 1951 ?). Le chef du groupement de Bangwa (Bangoua), Tchoutouo Nono I, dans une pose avantageuse, près de l'abri d'un tambour de guerre dont l'éclat des sculptures est terni. Ce modeste royaume jouxtait une couronne de voisins d'une même civilisation bamiléké typique : Bangangté, au sud, lequel, du côté du levant, lui interdisait l'accès aux rives désertes du fleuve Noun, et, d'autre part, au nord et à l'ouest, Bandréfam, Batoufam, Bangou, ces trois territoires relevant de la subdivision de Bafoussam. Bangwa, quant à lui, dépendait du poste de Bangangté.

Le site de la chefferie, lové dans le creux humide des rus qui le traversaient, était dominé au nord-ouest par le flanc austère d'un rebord du haut-plateau montagneux (droit au nord, ce plateau culminait à 1 442 m). Dans un passé récent, ce flanc inoccupé avait été moucheté par une inesthétique collection de toits en tôles ondulées couvrant autant de modestes pavillons d'hospitalisation à niveau unique. Il s'agissait d'un hôpital missionnaire protestant accueillant simultanément des centaines de malades, dont certains venus de Douala et de la zone bamiléké sous tutelle britannique, souvent attirés par la chirurgie manuelle et instrumentale qui s'y pratiquait. Dans les temps des deux premières décennies du mandat de la France, l'action sanitaire gouvernementale démarrait à peine. Or une doctoresse Debarge et ses infirmiers camerounais avaient, en 1934, fondé là cet établissement après avoir testé l'ouverture, en 1931, d'un dispensaire provisoire près de la chefferie, à l'emplacement où, avant 1914, un catéchiste de la Mission de Bâle s'était établi. Au nord-est, dans le prolongement de cette même aire rocheuse, d'autres étendues demeuraient désertes, justes bonnes à servir de domaine à des troupes de singes, certaines comptant une dizaine ou deux de cynocéphales

(babouins), providence nourricière pour les panthères (léopards), dont les peaux ocellées allaient fournir des parures de danse aux notables bamiléké.

Construite en 1949 par le soussigné sur un ancien tracé désaffecté (les « mémoires » en donnent un compte rendu), une piste automobilisable raccordait le poste de Bangangté à la chefferie, puis à l'hôpital. Cette nouvelle voie raccourcissait par ailleurs la liaison Yaoundé-Dschang, Dschang tenant alors le rôle de chef-lieu de la région bamiléké. De l'hôpital un tronçon de piste, en continuité, rattrapait le contournement routier venu de Bamana (Baména) et dirigeait donc la circulation vers Dschang. Très vite on atteignait un très ancien et important marché régional en un lieu appelé Kamna, encore sur le territoire de Bangwa. C'était un carrefour où se croisaient, bien avant le XX^e siècle, des caravanes de commerçants cosmopolites, dont les marchandises voyageaient jadis sur la tête d'hommes. Il existait ainsi autrefois des relais dont la neutralité avait été tacitement admise, le parcours de l'un à l'autre étant protégé en réalité par des chefs, moyennant péage. Acheteurs et vendeurs s'entretenaient à Kamna en *pidgin-english*. Le trafic avait comporté, des siècles durant, des colonnes d'esclaves venant du Nord, aussi bien que des défenses d'ivoire, des fusils de traite, des tissus batiks teints à l'indigo. On se souviendra aussi que, juste avant Kamna, la piste avait longé une zone de pacage, où des bergers du Nord, Haoussa principalement, laissaient reposer des troupeaux de zébus avant d'en poursuivre l'acheminement, par petites étapes, sur les abattoirs de Douala. Il fallut attendre les années 1956 et suivantes, pour que le transport par avion approvisionnât Douala et le Gabon en carcasses congelées depuis Maroua-Salak.

Le chef de Bangwa appartenait, avec le chef de Bazou dont il était l'aîné par l'âge, à l'ultime génération des souverains « ancienne manière » de l'authentique Afrique des petites nations libres et guerroyantes. Inconnue m'a été la date de l'intronisation. La date de naissance de Nono aurait pu se situer à l'intérieur de la fourchette des années 1865-1885. S'il en avait été ainsi, l'homme aurait donc déjà atteint l'âge adulte quand un missionnaire protestant de la Mission de Bâle vint, approximativement en 1909, installer un catéchiste camerounais près de la chefferie, soit deux ans après que les troupes allemandes eurent achevé la conquête militaire de l'ensemble du Bamiléké, commencée en 1901.

Nono I avait été réinstallé roi de sa chefferie de Bangwa depuis 1948. C'est lui que j'ai trouvé régnant quand je pris mes fonctions à Bangangté le 19 mai 1949 pour deux années. Il serait resté sur le trône jusqu'à son décès, en 1957 sauf erreur. Or il avait exercé ses pouvoirs légitimes de chef très antérieurement. Mais une condamnation pénale le visant personnellement avait amené les hautes autorités françaises à le destituer en 1930. Des ouï-dire évoquaient, sans certitude, des maltraitements sur des hommes au travail sur des charpentes. Quoiqu'il en eût été, l'intéressé aurait été placé en déportation surveillée dans l'est du Cameroun (?). Sur le trône de Bangwa lui fut substitué un Nono II, jeune frère (ou neveu) de Nono I. Je n'ai pas appris, tant d'années s'étant écoulées depuis lors, de quelle façon l'administrateur et les notables de Bangwa s'étaient entendus sur le choix du remplaçant.

Or le feuilleton ne s'était pas arrêté là. Sans que j'eusse rien connu moi-même et les archives du poste ayant été vraisemblablement transférées, de vagues informations, obscurcissant les pratiques clandestines encore courantes au Bamiléké, m'ont laissé entendre, à mon arrivée, que l'échauffement des esprits, en 17 années, avait créé un climat kafkaïen. Tous les sortilèges du monde s'étaient donnés libre cours, battant la campagne, pour justifier l'impérieuse nécessité d'un retour de Nono I sur le trône. Une certaine opinion publique assurait qu'un pouvoir maléfique s'était abattu sur le pays. Il en résultait la suspension de la reproduction des êtres vivants : recul grave des récoltes vivrières, baisse alarmante de la fécondité des femmes. La ré-intronisation de l'ancien chef devenait la clé pour mettre un terme à ces désordres. Quand des activistes bamiléké arguaient de ce que la nature se vengeait, les colonisateurs peinaient à comprendre quel rapport ce fait avait avec la personne de Nono I. Finalement, aurait-ce été la crainte d'un soulèvement de milliers de Bamiléké qui aurait décidé les autorités, en 1948, à ramener à Bangwa, pour en reprendre le pouvoir, celui dont on disait qu'il était l'unique à être agréé par les mânes des ancêtres.

Le développement consacré à cette histoire rocambolesque est porteur d'enseignement. On

y relève la force des convictions qu'une civilisation africaine pouvait faire naître parmi ses membres sans les avoir endoctrinés par une instruction scolaire ou catéchistique. On y relève aussi les distances que les colonisés prenaient vis-à-vis de leurs colonisateurs en affirmant leurs croyances propres comme valeurs identitaires. Cependant les péripéties évoquées ci-dessus mettent un bémol à mon analyse. Les revendications d'une majorité (apparente) des Bangwa pour obtenir que Nono II fût mis à l'écart ont-elles été déterminées par l'adhésion de cette majorité à la validité des interprétations mythiques — fertilité et fécondité découlant, comme bienfaits, du roi légitime choisi par l'ancêtre et les puissances solidaires de l'ancêtre —, ou bien ont-elles seulement été utilisées comme arme de guerre et stratagème pour convaincre l'administration du poids religieux des revendications, sans aucune foi réelle dans le mythe lui-même ?

Les tenants du credo traditionnel, ces notables par qui l'orthodoxie de la vérité coutumière se transmettait, ne doutaient certainement pas. Oui, les puissances occultes alliées de l'ancêtre du roi avaient réellement choisi de déclencher les processus naturels d'infertilité, ceci à titre de riposte contre la présence irrégulière de Nono II sur le trône. Cet usurpateur, selon les notables, se trouvait en effet démuné des pouvoirs magico-mythiques de la fécondité délégués au seul prince Nono I lors de son intronisation. S'agissant du revirement de l'autorité coloniale, il fut là pour attester qu'une action de pure politique considérait les croyances d'un peuple africain comme une véritable donnée. Quant à Nono I, eût-il été analphabète et entièrement conditionné par ses décennies d'existence au sein de Bangwa, il ne vécut pas 18 années hors de sa petite patrie sans que son regard n'eût été enrichi par de nouveaux univers, à l'encontre de ses confrères demeurés dans leur environnement de toujours. Question de détail : était-ce ainsi qu'il avait pris goût, en dépit de la coutume, aux grands boubous blancs amplement drapés aperçus ailleurs au Cameroun ? Était-ce à cette ouverture d'esprit que le sens de l'humour, rare chez les chefs, se manifestait en lui. Telle la répartie qu'il avait eue au terme d'un long entretien où j'avais espéré, mais en vain, qu'il me livrerait, sous le sceau du secret (une enveloppe cachetée et déposée dans mon coffre), le nom du fils dont il ferait son héritier — étant précisé que la divulgation de ce nom angoissait les chefs, appréhendant l'empoisonnement de l'élu par ses frères —. Lassé de mon insistance, Nono I me déclara tout net qu'il n'avait pas encore épousé la femme qui engendrerait son successeur. Le très grand âge ne lui avait rien enlevé de sa superbe.

Terminons par une observation un peu troublante : entre 1949 et 1951, mes administrés de Bangwa n'ont pas fait mention d'une reprise ou non du fonctionnement des lois de la nature. Par contre, la décision d'écarter Nono II n'avait pas désarmé les coteries soutenant l'usurpateur. Des manœuvres, non toujours secrètes, se nouaient contre Nono I. Ce fut l'une des raisons pour lesquelles, afin de me faciliter une prompt intervention de police dans la chefferie, j'avais lancé, dès juillet 1949, la construction d'une piste directe de Bangangté jusqu'à Bangwa.

Tout comme pour le prince de Bazou sur la photo précédente, le roi de Bangwa se présente, hormis la grande camisole, dans une tenue ostensiblement dépouillée. Il porte cependant le symbole de son pouvoir, en l'espèce un haut bonnet rigide, garni de perles, maintenu par la jugulaire d'un fin cordonnet, et il exhibe des ongles courbes d'une longueur démesurée pour attester que tous ses sujets doivent le servir.

11. 10 février 1951. Le chef de Bangwa invité à la fête de Bazou par son homologue, se déplace parmi la foule sur le grand espace de rassemblement avoisinant la chefferie. Il est encadré par quelques-uns de ses proches, porteurs d'emblèmes seigneuriaux. A ses côtés marche le représentant de l'autorité française.

La photo s'inscrit dans une situation, celle de l'époque coloniale, où l'autorité politique sur chaque peuple du Cameroun se partageait entre deux hommes dont cependant les pouvoirs étaient de nature différente : le chef de la tradition et l'administrateur colonial. Ce dualisme du commandement posait problème surtout là où la petite nation historique s'arc-boutait sur des structures restées fortes : le Nord-Cameroun en présentait l'exemple frappant avec les féodalités peules et quelques grands États animistes. Mais les principautés

bamiléké soulevaient les mêmes disharmonies de compétence : sur les Grassfields, le chef de groupement n'avait pas cessé, nonobstant la mainmise européenne, de conserver les bases coutumières en vertu desquelles il commandait son royaume ; cependant, de son côté, le *gobina*, invoquant le droit de tutelle des accords internationaux de l'époque, mettait en œuvre de nombreux contrôles et initiait des changements culturels et économiques. Pareille coopération ne parvenait pas à surmonter les dissemblances entre civilisations. Si les deux maîtres détenaient, soit en commun, soit séparément, des éléments du pouvoir, c'était sur la base d'institutions sans équivalence entre elles et avec des objectifs non concordants. Il y avait là une association, scellée dans la précarité et l'ambiguïté, où se déployait, des deux côtés, l'habileté diplomatique avec ses non-dits et ses griefs cachés.

A partir de la scène ainsi dressée, voyons le trouble que pouvait connaître le paysan. Pour ce dernier, le prince royal demeurerait l'auteur majeur, car choisi et intronisé selon une procédure séculaire. Procédure dont le support avait été à ce point mythique dans les esprits, que les sujets du roi attribuaient les petits bonheurs de leur vie quotidienne à l'effet magique des bénédictions obtenues des puissances occultes. Le chef ne pouvait être, dans ces conditions, que légitimé. A cette image positive, se confrontait celle du second acteur, le *gobina*. Sorti de l'inconnu, étrange, arrivé à l'improviste et sans agrément préalable ni du chef ni de la population, quel atout pouvait-il mettre dans son jeu, au moins dans les débuts ? Voudrait-il, comme certains de ses prédécesseurs, promouvoir des règles marginalisant les coutumes et les usages, voire négatives des valeurs familiales à tous ? Allait-il imposer ses oukases par la force de ses policiers ? L'humble paysan bamiléké, jamais sorti de sa campagne et de son damier de haies, avait mille raisons de perplexité. Comment obéirait-il à deux maîtres à la fois ? Entre l'autorité traditionnelle et l'inquiétant suzerain blanc, laquelle des exigences concurrentes devait-il satisfaire ? Le compagnonnage des deux souverains vu pendant la fête n'était-il pas surprenant alors qu'on les voyait souvent tirer à hue et à dia ?

De quelle façon en 1951, date de la photo, se représentait-on le modèle traditionnel caractérisant la personne et les pouvoirs d'un *fon* (*fo* ou *fong* selon les dialectes), ce roi de la petite nation bamiléké type ? Le tableau dressé ci-dessous n'a d'autre valeur que de condenser, à l'intention des historiens, des informations recueillies de diverses sources sur ladite époque. J'ai moi-même eu conscience de ne pas maîtriser, de façon authentique, les coutumes en leur dernier état d'évolution, de ne pas saisir l'étendue des pratiques réelles, d'être incapable de mesurer les consensus populaires. Je ne connaissais rien des dialectes et mon entourage, pourtant si agréable et sympathique, exclusivement bamiléké, conservait la retenue impénétrable de l'ethnie.

S'agissant des institutions en vigueur, leur image ostensiblement « scénique » — cet aspect théâtral et ces manifestations frisant la mascarade dont témoignent certaines photos du recueil — m'imprégnait du sentiment qu'elles masquaient une vulnérabilité croissante. Ma conviction s'était faite de discordances en tous genres et à beaucoup de niveaux, mais tenues secrètes et suscitant malaise en moi. Puisque ces pages se proposent de rester des mémoires, il convient en premier lieu d'écarter les schémas qui prétendaient décrire l'ensemble des pays bamiléké, dont je n'ai approché qu'une fraction. Or des circonstances locales avaient dissocié des processus historiques qui distinguaient entre elles nombre de chefferies, qu'au surplus leur dispersion géographique n'avait jamais mises en contact. En second lieu, deux phénomènes, dès avant 1951, avaient, sans aucun bruit, cumulé leurs effets de déformation, voire de démolition de la civilisation établie sur les Grassfields. Il y eut d'abord les migrations qui expatrièrent, de façon continue durant les premières décennies de la colonisation, des milliers de jeunes gens hors des hauts plateaux — d'une part, jusqu'en 1945, réquisition de travailleurs pour des chantiers publics et pour les plantations exportatrices du sud au Cameroun, d'autre part, en permanence, le besoin d'un revenu monétaire d'éléments masculins non employés dans les cultures familiales vivrières, tous ces migrants, réinstallés ensuite au Bamiléké ou restés à l'extérieur tout en influençant les modes de pensée de leur parenté encore au pays. Il y eut par ailleurs, simultanément et d'une ampleur croissante, l'introduction d'une culture religieuse, en tous points novatrice, par les missions protestantes et catholiques au sein

même du territoire bamiléké, culture renforcée par la multiplication d'écoles primaires qui diffusaient des conceptions ignorant le principe de soumission à la tradition et au chef. En sourdine, comme le firent apparaître tardivement les mouvements d'inspiration libertaire à la veille de l'Indépendance (1960), des courants avaient assailli l'homogénéité culturelle léguée par le passé et avaient fissuré la cohérence des structures institutionnelles et sociales. Le milieu bamiléké, dont la solidité avait jusqu'alors défié le délitement avancé de la majorité des ethnies du sud du Cameroun, était sous la menace d'un ébranlement douloureux.

Sous ces réserves et nuances présageant le crépuscule d'une civilisation, le modèle du groupement bamiléké vaut qu'il soit décrit dans sa singularité. Le premier mot doit présenter la chefferie: un système monarchique centralisé où le souverain, appelé « *fon* » (roi), incarne et personnifie l'abstraction que représente l'État, savoir la nation de Bangwa dans le cas présent. Pour la plupart, les royaumes bamiléké occupaient des territoires de faible superficie, mais souvent assez densément peuplés (par exemple 8500 h en 1962 à Bayangam, 5500 h à Bangwa en 1972, 5700 h à Bazou en 1983). Plusieurs avaient été créés par segmentation (dont Bandjoun, un des plus habités avec 46000 h en 1983, chefferie issue de Baleng). Cette segmentation avait introduit une hiérarchie entre les chefferies. Par ailleurs, l'histoire n'avait pas oublié qu'au cours des guerres d'autrefois, des chefferies vaincues, supprimées en tant que telles pour être intégrées dans celles victorieuses, avaient conservé une certaine identité (dénommées sous-chefferies par le colonisateur) et le même espace territorial. L'ancien chef détrôné, appelé localement *fonte*, continuait, curieusement, d'administrer son peuple, gardait ses prérogatives judiciaires, attribuait toujours des titres à ses notables. Mais en raison du fondement religieux caractérisant l'essence de la royauté bamiléké, savoir que le souverain seul servait de réceptacle à la puissance magique des ancêtres, le *fonte* (sous-chef) avait perdu sa personnalité divine et ses capacités de médiation, notamment sur les phénomènes naturels. À ce titre, le *fon* (chef) s'était approprié les pouvoirs surnaturels du vaincu, ainsi que les « trophées » exprimant mythiquement la confusion d'un chef avec les animaux nobles jouant le rôle de symboles. Parmi ces trophées se trouvaient, entre autres, les trônes et les objets à figuration d'animaux nobles, dont les peaux de panthère utilisées lors des danses. Le *fonte* devait manifester tous les signes de la soumission au *fon* (rester debout devant le chef, lui parler la main devant la bouche). Ajoutons que les sous-chefs ont tenté de rétablir leurs droits par des menées politiques difficiles à maîtriser par les administrateurs.

À la vérité, le *gobina* rencontrait pour obstacle majeur le concept, totalement flou et irréel d'un chef africain pourvu des attributs d'un dieu et dont les sujets consentaient, en ces années-là comme autrefois, à lui reconnaître une véritable puissance sur les forces occultes. D'autant que cet être aux pouvoirs magiques n'avait auparavant jamais été distingué de ses frères de sang et que la mutation de sa nature ne résultait que d'une intronisation sans autre liturgie que symbolique. Paradoxalement, quand bien même il lui fût imputé de redistribuer sur ses sujets les bienfaits matériels accordés par les mânes des ancêtres, ce chef demeurerait un père, sans recevoir prières et sacrifices comme l'aurait fait un peuple le haussant au rang d'un véritable dieu.

12. 1954. Le chef du groupement de Baleng en tenue d'apparat dans sa chefferie. Une figure du chef qui contraste de façon saisissante avec la génération de Bazou et de Bangwa, celle née avant 1900. Le personnage de la photo porte un élégant vêtement de fantaisie et des chaussures, sans référence aucune à la tradition. Intronisé depuis deux ou trois ans, il avait un âge et une expérience qui ne permettaient pas encore de préjuger de son regard sur les pratiques coutumières qu'il suivrait. A l'instar d'autres nouveaux chefs montés sur le trône durant l'ultime décennie de la tutelle française, mais antérieurement aux mouvements de « la rébellion » contre l'ordre établi, ce prince aura-t-il pris conscience qu'il avait à repenser autrement que son père le rôle d'un chef? Cette refondation de la fonction royale aurait pu, en tout cas, lui être inspirée par son passé personnel, si différent de celui de son père dont l'horizon territorial n'avait guère dépassé le pays bamiléké. En effet, les souvenirs qu'il m'avait rapportés lors d'un entretien, le parler français courant

lui étant connu, évoquaient le classique vécu d'un jeune bamiléké descendu dans le sud du Cameroun pour obtenir d'un travail salarié ce que sa mère, évidemment, ne pouvait lui offrir. Sur ce chemin d'un autre monde, avec d'autres étrangers et d'autres usages, ils étaient des dizaines de milliers de natifs des Grassfields à l'avoir suivi. Baleng avait lui-même poussé plus loin l'expérience de la détribalisation. On peut supposer qu'à Douala, il noua des contacts avec les milieux maritimes, notamment avec les commerçants grecs de l'import-export. L'occasion lui fut donnée d'embarquer sur l'un de ces cargos qui recrutaient des manœuvres africains prêts à exécuter n'importe quelle tâche. Ainsi navigua-t-il sur le pourtour de la Méditerranée, voire même jusqu'en Extrême-Orient si ma mémoire ne me trompe pas. Après qu'il m'eut cité quelques-unes des escales dont il avait retenu les attraits, je lui ai demandé quel port l'avait particulièrement séduit. Or c'est du tac au tac que la réponse jaillit : — Le Pirée !...

Toutes les interrogations sont permises sur les débats intérieurs de cet homme qui passa d'une activité de marin au long cours et dans une position subalterne, à la prééminence d'un roitelet, maître d'une nation et chargé de manipuler les forces invisibles pour donner de meilleures conditions de vie à son peuple. Pourquoi donc les ancêtres, devant le large choix de prétendants au trône parmi les nombreux frères restés au pays, avaient-ils désigné un héritier parti au loin frayer avec des coutumes condamnées par la tradition ? L'étranger que j'étais avouait son incapacité à sonder les mystères du pays bamiléké... Pratiquement ce nouveau roi, de belle allure comme en atteste la photo, pouvait même se vanter — au moins si les gardiens du Trésor de la chefferie avaient su décompter autant de chefs que les crânes religieusement conservés — d'être devenu le 38^e descendant de l'ancêtre fondateur de Baleng.

Le cérémonial saisi par la photo était conforme aux usages. A commencer par l'exhibition, aux pieds du prince, de défenses d'éléphants. D'une part en vue de rappeler que les chasseurs des anciens rois réussissaient à abattre des pachydermes parmi ceux arpentant autrefois les deux rives du fleuve Noun. Ces chasseurs se servaient-ils déjà de fusils à pierre, lesquels s'achetaient aux Haoussa à Wukari (à 40 km au sud de la Bénoué, et à 120 km à l'est de Makurdi, plus en aval sur la Bénoué) avec paiement en esclaves ? Ou bien procédaient-ils comme les pygmées de la forêt camerounaise, où un audacieux, dissimulé sous un feuillage, enfonçait un lame dans le ventre mou de l'éléphant. Les défenses, sorties du Trésor pour ébahir un peuple qui n'avait jamais vu un de ces animaux géants, livraient avant tout un message concrétisant le symbolisme d'une des représentations du roi lui-même : celui-ci, à l'égal du pachyderme, se prévalait d'une puissance écrasant tous les princes, ses rivaux, à l'instar de l'éléphant, dominateur des bêtes de la brousse.

Le tableau saisi par la photo met en avant qu'un chef occupe la place d'honneur : il trône assis et, mieux encore, sur des sièges sans équivalents. Selon la tradition cérémonielle bamiléké, il est donc encadré par des sièges hiératiques qui solennisent la présence royale par l'effet de leur décor exceptionnel. A gauche, tapissé d'une toile de raphia invisible adhérent à la structure de bois et sur laquelle est cousu un riche décor de perles multicolores, le tabouret donne à voir une panthère, figure elle aussi symbolique de l'invincibilité cruelle du prince. Dans les croyances, le fauve avait un lien direct avec la personne du chef au point que du siège lui-même rayonnait un mystérieux danger, menaçant qui s'en approcherait. Il en était de même, à droite, pour le trône d'apparat à dossier, réservé exclusivement au *fon* et où les broderies de perles simulaient des vêtements. Cette chaise revêtait, elle aussi, un caractère potentiellement sacré en raison des effluves, comme magnétiques, qui s'en dégagent, en rapport avec les puissances surnaturelles alliées au roi.

Un autre symbole mythique, que le chef de Baleng aimait à porter sur lui, sera illustré sur la photo n° 45. Il s'agit du fameux serpent à deux têtes.

Le commentaire introductif sur les peuples bamiléké et leurs institutions a déjà souligné que l'ethnie, également répartie sur terre nigériane, comptait d'innombrables groupements, constituant chacun une entité politique indépendante. Le statut et l'autorité de leurs chefs respectifs avaient été fixés par une tradition orale remontant très approximativement du XIV^e au XVIII^e siècles selon les chefferies, ce qui explique les grandes variantes entre des héritages coutumiers, initialement déjà marqués par les apports des multiples migrants fondateurs.

Le modèle monarchique bamiléké est assez singulier pour mériter une description, dont le schéma approximatif sera suggéré ici sur la base des principautés les mieux connues, objets de divers travaux. Ce modèle s'ancrait dans des croyances et pratiques où le transcendant, le mythe, l'imaginaire et la magie assignaient aux relations entre le souverain et ses sujets des prescriptions et des interdits très spécifiques. En sa qualité de maître magicien et même d'ordonnateur des phénomènes naturels, le roi exerçait un pouvoir où le temporel était associé à des réalités suprasensibles (non accessibles aux sens, surnaturelles), cependant que quelques initiés en auraient perçu les échos. Réputé héritier des fonctions de l'ancêtre fondateur de son groupement, il avait accès au domaine d'un sacré particulièrement occulte (non reconnu par la science et le savoir expérimental). Les normes sociales qu'il établissait auraient été entérinées par les divinités invisibles. En bref, la royauté bamiléké ne se définissait pas comme un quelconque organe de gouvernement. On eût pu dire du prince qu'il ressemblait à un grand prêtre officiant sur sa terre, une terre tellement sainte qu'elle n'appartenait qu'aux seuls descendants masculins et féminins des ancêtres. Les étrangers n'étaient pas admis, autrefois, à y résider, parce qu'exclus du contrôle et des sanctions des forces chtoniennes.

Les considérations précédentes, par leur hermétisme, justifient la difficulté de transcrire les concepts animant la vie des sociétés locales. En avançant dans l'exploration de ce qu'aurait été une royauté bamiléké, prenons sommairement l'exemple du premier acte, l'intronisation. Au lendemain du décès d'un chef, les mânes des ancêtres avaient besoin d'être interrogés sur celui des fils du défunt à qui confier le royaume. De toute façon, le candidat au trône devait appartenir à la ligne patrilinéaire ouverte par le fondateur de la chefferie. Il appartenait à la société coutumière compétente, le *Kamveu* (ou *Mkamvu'u*), d'entrer en communication avec les mânes au moyen de rites précis, afin de s'assurer de l'accord des « esprits » sur la légitimité du fils pressenti, avant que fussent engagés le formalisme des rites subséquents et la cérémonie de l'intronisation (lire le commentaire de la photo n° 36, qui décrit comment les mânes de Baham ont été consultés pour la désignation du nouveau chef).

L'intronisation était une procédure capitale. Elle concrétisait la légitimation rituelle de l'héritier et s'accompagnait d'une métamorphose du successeur du père : l'homme cessait, aux yeux du peuple, d'être l'un quelconque des fils du défunt. Car les « esprits » avaient fait de lui, et pour toujours, le réceptacle des réalités qui transcenderaient son propre moi. La personne du roi aurait été investie désormais de la puissance surnaturelle que le premier ancêtre lui prêterait de la part des forces telluriques. Le souverain participerait dès lors à des pouvoirs surnaturels (maîtrise de la pluie ou de la foudre, capacité de se dédoubler, facilité de se transformer en animal féroce, etc...). Sa médiation l'amènerait, si besoin, à tempérer le courroux des ancêtres contre les sujets du royaume (par exemple en écartant les épidémies), ou à déclencher des phénomènes de fertilité et de fécondité, ou à accroître la prospérité des collectivités appliquées à accomplir rites et sacrifices, ou par contre, plus ponctuellement, à conférer à des objets dits sacrés l'émission d'effluves maléfiques, ou à donner ordre aux animaux nobles dont il était l'allié (panthère, éléphant, buffle, python) d'intensifier leurs prédateurs... En résumé le chef d'un groupement bamiléké jouait de sa domination sur deux tableaux : d'une part grâce à ses pouvoirs profanes de chef d'État et aux instruments de contrainte de ses armes, de l'autre grâce à ses pouvoirs de type magico-religieux que redoutait une population ensorcelée par les mythes dont son éducation avait été imprégnée.

13. 1954. À Baham, groupement voisin de celui de Bandjoun. Quelques membres de la société coutumière appelée *Kuantan*. Ils étaient là une quinzaine, silencieux, assis près d'une clôture, dont le clayonnage avait été renforcé en vue d'une escalade et de l'accès à la concession, comme en attestait l'argile rouge laissée par des pieds crottés sur les bambous. L'image frappe surtout par d'inquiétantes cagoules à la Ku Klux Klan. Le déguisement du groupe dénotait le goût accentué de la civilisation bamiléké pour le masque et le voile, protecteurs des forces démoniaques, lesquelles servaient ou desservaient l'homme, selon le cas. Se manifestait en même temps cette spécificité des « sociétés », innovées de longue date par les souverains et leurs notables pour appuyer leur maîtrise sur le peuple. En 1954, cette structure para-étatique

n'avait pas disparu, au moins dans les chefferies traditionalistes. Faut-il que j'avoue qu'en ma qualité d'étranger et de *gobina*, j'étais tenu à l'écart de ce moyen, indirect et omniprésent, du contrôle des citoyens. Le jour de la photo, la société *Kuentan* semblait veiller à la paix publique. Un interrègne venait de s'ouvrir avec le décès du chef Kamwa Max, sans que le défunt eût apparemment désigné son successeur à la société *Kamveu*, mythiquement instituée pour légitimer une intronisation. Le vide du trône annonçait des périls et la chefferie voisine et ennemie de Bandjoun aurait pu elle-même fomenter un coup d'état. Dès la nuit où Kamwa décéda, j'étais accouru établir mes quartiers à Baham.

On se reportera au commentaire introductif sur les institutions bamiléké à propos des « sociétés » coutumières, très diverses dans leurs activités, celles-ci cependant complémentaires entre elles. Des observateurs ont pu avancer qu'elles conditionnaient toute la vie d'un groupement. Les uns auraient suivi la fondation de la chefferie, ce qui paraissait vraisemblable pour la société du *Kamveu*, société des 9 dignitaires descendant des 9 ancêtres de la tradition — une référence qu'on retrouvait dans toutes les chefferies —. D'autres sociétés auraient vu le jour plus tard pour renforcer la petite nation quand s'installa un état de guerre permanent entre des groupements aux territoires trop étroits.

Pour espérer entrer dans une de ces sociétés de premier rang, il fallait que le prétendant défînt un niveau social comparable à celui des membres en exercice. Les informateurs laissaient entendre (aurait-ce été exact?) que plusieurs voies s'offraient pour briguer la qualité de membre : soit que le candidat pût hériter du titre de sociétaire de son père, soit qu'il fût désigné par le chef du plein gré de ce dernier, soit qu'il monnayât son droit d'entrée auprès du chef (avec remise d'une somme en cauris — les cauris servant de substituts aux pièces de monnaie inexistantes autrefois —, ou avec offre de petit bétail, de vin de raphia, d'huile de palme, voire d'une femme). Ces sociétés n'étaient donc pas fermées. D'où le constat assez général selon lequel les facilités de l'ascension sociale, au sein des structures bamiléké, dont ont bénéficié des individus entreprenants, auraient contribué à l'image d'une certaine supériorité de l'ethnie, sur ce plan, par rapport aux autres familles ethniques du Cameroun. Lesdites sociétés coutumières ont été, par ailleurs, souvent présentées comme secrètes. Ce qualificatif conviendrait mal. Certes leurs réunions régulières se tenaient dans des cases où les entrées, visibles du public, s'opéraient en principe sous le contrôle des *tchinda* (serveurs du chef). Certes, aussi dans quelques chefferies et pour certaines sociétés de haut rang, la réunion avait lieu parfois dans une salle localisée non pas sur la *King-place*, mais à l'orée du bois sacré, pièce dont on a dit qu'elle aurait été ceinturée par une palissade munie de portes à glissières.

La société *Kuentan*, représentée sur la photo, avait un rôle un peu voisin de celui de notre gendarmerie : enquêter sur les vols de bétail, sur les prélèvements indus de bambous dans les raphiaies, sur les adultères, etc.... On l'accusait volontiers d'exactions, celles-ci favorisées par des pouvoirs d'immixtion. Des équipes, telle celle de la photo (ici tronquée), circulaient de nuit comme de jour, munies de matraques, communiquant entre ses agents par des sifflements modulés, les voix se contrefaisant pour dissimuler leur identité. Ceci étant posé, je n'ai pas trouvé personnellement de réponse à la question la plus sensible : les expéditions de représailles que les *Kuentan* menaient (destruction des habitations, pillage du cheptel et des récoltes au profit du chef, scalp des présumés voleurs, c'est-à-dire enlèvement du cuir chevelu après incision de la peau) auraient-elles été ordonnées à ces personnages ou bien laissées à leur initiative ? Autre question non moins gênante : comment, dans mes fonctions de *gobina*, tenues plusieurs années, n'avais-je que rarement reçu des plaintes ou des dénonciations pour des actes illégalement commis — les cas de répressions suivies de bannissements ayant cependant été évoqués dans un des chapitres de mes mémoires — ? Ou bien les agissements coutumiers, communs dans le passé et durant les premiers temps de la tutelle française, avaient-ils cessé pendant que les instruments répressifs des chefferies demeuraient. Ou bien la crainte que ressentaient les paysans, tant celle du chef et de ses hommes de main que celle des puissances infernales, les dissuadait-elle soit de se défendre, soit de témoigner pour la défense d'un voisin, ceci pour sauvegarder l'existence de leur famille, puisque le roi

avait le droit coutumier de leur enlever terrain et habitation — tout le pays étant devenu traditionnellement une grande muette —. Ou bien encore, pour prévoir des actions hostiles émanant de leurs notables, se soustrayaient-ils aux vindictes locales par une émigration hors du Bamiléké, tout en se gardant de dénoncer crimes et abus du pouvoir politico-religieux afin de se réserver de possibles visites au pays, les crânes de leur parenté exigeant impérieusement d'être honorés.

Leur seul travestissement suffisait aux membres du *Kuentan* pour inspirer crainte et terreur. Les longues touffes pêle-mêle de leur crinière couleur sable aux poils tombant sur les épaules rappelaient la gueule de carassiers. La cagoule en raphia masquait un visage dont un feston noir vertical donnait l'impression d'avoir été fendu d'un coup de hache. La béance des yeux et de la bouche, ceux-ci cerclés par un épais contour de feston rouge, exprimait la provocation. La large cape en coton écru, barrées de rubans orangés, cachait on ne sait quoi, tandis qu'une longue trique blanche affichait sa mission. Circulant en longeant les clôtures et stationnant en guet au croisement des sentiers, ces hommes s'autorisaient à pénétrer dans les concessions au nom du roi.

Un débat s'était engagé, dès le temps de ma présence au Bamiléké et les années suivantes, entre les rares analystes des aspects de cette civilisation : les sociétés coutumières, maillon non connu ailleurs en Afrique, auraient-elles, par leur poids sur le milieu humain et du fait de leur relative indépendance, limité les tendances absolutistes de beaucoup de princes ? Ou au contraire, les auraient-elles renforcées ? À ce sujet, on présumera que chaque chefferie représentait un cas d'espèce, lié à son histoire propre. Un débat d'un autre ordre questionnait parallèlement : le caractère religieux, en tout ou partie, de plusieurs sociétés aurait-il été un facteur déterminant de l'emprise et de la persistance, combien manifestes, des coutumes régissant le pays des Grassfields au milieu du XX^e siècle ? Troisième retour réflexif : la participation, directe ou indirecte, des sociétés coutumières au pouvoir politique aurait-elle assuré la survie majeure du sacré de la monarchie originelle, un sacré qui ressortissait du mythe et de la magie ? Ou bien aurait-elle, en durcissant la raison d'État, poussé la royauté vers les décisions profanes d'un arbitraire personnel ?

Un second exemple de société, choisi parmi celles que la rumeur disait très actives, éclairera peut-être mieux notre jugement. Cette société, la *Ku N'gan*, tout comme la précédente, doit appeler notre réserve sur la survie de sa puissance, d'ailleurs à l'égal de tout édifice traditionnel bamiléké : nonobstant des signes particulièrement visibles, elle s'acheminait, à l'époque passée sous revue, vers une décadence des croyances et de la participation aux pratiques chez un certain nombre de natifs, acquis à des convictions venues d'ailleurs. D'autant que la société *Ku N'gan* avait pour spécificité un large domaine du religieux, celui dont les compétences s'appliquaient aux manipulations magiques. Ses membres assumaient, au premier chef, l'ensemble des rites agraires, déterminants pour les cultures vivrières. Aussi bien que les autres possesseurs d'un pouvoir religieux au Bamiléké, la véritable nature de leur participation au sacré n'a-t-elle pas été expressément dégagée par les observateurs sur le terrain, dont j'ai moi-même été. Ces sortes de prêtres servaient-ils de simples transmetteurs ou opéraient-ils une véritable médiation active ? Entretenaient-ils des relations avec plusieurs puissances surnaturelles ? S'agissait-il d'un panthéon de divinités comme dans d'autres religions polythéistes ? Le lecteur percevra que l'auteur de ces lignes en est réduit à des mots incapables de restituer l'insondable irréalité de ces forces, de leur environnement, de leur action. Les médiateurs bamiléké que je côtoyais, gens de la hiérarchie traditionnelle, témoignaient d'une adaptation très sensée aux réalités. Cependant leur naissance dans un système préétabli les avait rendus solidaires de croyances en partie cohérentes, devenues pour eux des vérités. Le transfert du mythe à la réalité matérielle découlait de leur foi dans l'intervention miraculeuse d'un geste ou d'une cérémonie, appelée rite, ou encore dans la correspondance, à effet mystique ou magique, d'un symbole (tel l'objet ou l'image personnifiant un être chargé de pouvoirs). Ce dernier cas, le symbole à effet magique, jouait un rôle considérable dans la société bamiléké, au point d'être devenu le garant de l'ordre public. En résumé, les prêtres-magiciens, dont le roi occupait le magistère prédominant, contribuaient, en liaison avec

les esprits invisibles, aux événements fastes comme à l'interruption des processus naturels répressifs qu'avait enclenchés la violation d'un interdit coutumier.

Pour en revenir à plus concret, et autant que l'immatériel puisse devenir acteur dans le monde du perceptible, évoquons quelques échantillons des moyens dont disposait un membre de la société *Ku N'gan* — plus exactement rapportons les dires à ce sujet —. Ce médiateur jouissait en particulier de la faculté de démasquer les vampires, créatures sadiques et cruelles par excellence, grâce au discernement d'une divinité; ce message avertisseur transitait par un sachet-réceptacle fixé dans la coiffure de ce sociétaire.

Car les sociétaires n'entraient pas en contact direct avec les divinités, quelle que fût leur initiation au domaine du sacré. Ils auraient eu besoin de ce que les anthropologues désignent, faute de mieux, comme des « réceptacles », éléments-relais des forces immanentes. Les plus simples de ces relais au Bamiléké se rencontraient parmi des masques et des statuettes. Dans la transmission des signaux et celle des forces subséquentes, les objets tenant la fonction de réceptacle devaient au préalable avoir été rendus sensibles aux ondes et émanations qui leur étaient adressées par ceux que mes administrés considéraient (de façon imaginaire) comme des acteurs supra-physiques, extérieurs à la conscience de tout être humain. Et c'était grâce aux invocations — sous forme de prières et appels, généralement par des formules du genre cabalistique — qu'un magicien mettait en service le réceptacle.

Au Bamiléké, tout pouvait devenir réceptacle, ce que nous illustrerons par des pièces relevées dans l'attirail des membres de *Ku N'gan*. Un masque en bois opérait des purifications sacrées (ce masque aux dents époinées selon la tradition portait des tresses de fibres qui couvraient la nuque). Avec un autre masque en bois, le médiateur accordait aux patients une protection contre les maléfices des sorciers (dents époinées, perruque couverte de coquillages, cimier porteur de six plumes rémiges de la queue d'une touraco africain). Efficace paraissait une statuette en bois pour interrompre des céphalées (masque figurant une tête encapuchonnée d'un filet). Autre statuette en bois, très élaborée, visiblement conçue contre la stérilité d'une femme (représentation d'une mère debout, en cours d'accouchement, une de ses mains soutenant la tête du bébé à demi sortie).

Précision utile, le pacte de médiation passé avec les divinités par les membres du *Ku N'gan* aurait bien prévu que ceux-ci se trouveraient protégés d'office contre la malignité sous-tendant implicitement l'action de ces forces mystérieuses. Mais les intéressés, convaincus des dangers du maniement des masques et statuettes aux pouvoirs irradiants, n'agissaient qu'en portant eux-mêmes une coiffure préventive des risques en fibres de raphia. D'une façon générale, masque, cagoule, dispositif protecteur idoine équipaient les employés du chef ou personnages conduits à s'approcher d'un objet « envoûté » ou à le toucher, telles beaucoup de pièces d'un Trésor royal.

Les données ci-dessus rapportées soulignent la profusion des conceptions régissant les rapports entre des choses neutres à nos yeux ou les relations entre des êtres humains porteurs ou récepteurs, selon le cas, de forces invisibles. Dans l'ignorance dont souffrait le *gobina* sur ce plan, quantité d'incompréhensions mutuelles menaçaient les relations de confiance entre les administrés et l'étranger détenteur du pouvoir de tutelle sur les chefferies.

14. 1950. Dans le groupement de Batchingou, étroite ouverture momentanée pratiquée dans une solide palissade pour faciliter le passage du *gobina*. On est ici au pied d'une arête nord-sud reliant le haut massif montagneux de Bangou (1 900 m, dans la subdivision de Bafoussam) à celui du Bana (près de 2 100 m, dans la subdivision de Bafang), arête qui, entre les deux massifs, s'affaisse un peu au col dit du Bana (ou de Bangou), qu'empruntait la piste automobilisable Bangangté-Bafang-Nkongsamba. La photo n° 56 donne un aperçu sur l'arrivée de la piste au col. La petite chefferie de Batchingou se situait au sud de la piste, ainsi contiguë à la chefferie de Bana et à 17 km à vol d'oiseau (le double par la piste) du poste de Bangangté, dont elle dépendait administrativement.

Pareille position sous des reliefs d'altitude, captant les nuages de la pluie, favorisait une végétation assez exubérante dont l'image rend compte. Les palmiers-raphia avaient de quoi

fournir les bambous pour que les claies dressées en clôture des concessions s'élèvent de 2,5 à 3 m. On peut affirmer que la civilisation bamiléké avait, par endroits, supprimé la brousse pour substituer à celle-ci l'encombrement de plantations derrière lesquelles ou au sein desquelles l'homme semblait s'envelopper, peut-être même se cacher. Les rares sentiers, non seulement s'étiraient derrière haies vives et treillages, mais encore avaient été segmentés par des palissades, dont le franchissement par l'échelle exigeait force et souplesse. La photo atteste les égards marqués envers le *gobina* en tournée dans le pays, puisque des pieux avaient été démontés, épargnant une escalade aussi dissuasive pour les étrangers que pour les habitants en état de faiblesse ou porteurs de charges lourdes ou encombrantes.

De ce tableau commun à nombre de terroirs bamiléké, j'avais tiré des réflexions personnelles que j'ose livrer. Les haies, clôtures, palissades, barrières avaient une utilité. Mais réunies, n'avaient-elles pas créé un cadre obsessionnel qui eût marqué l'homme? Concessions non accueillantes, absence de places et voies publiques, maillage du bocage, surdensité des végétaux sur des lopins trop petits, enclousonnement mis en œuvre des propres mains des paysans, tout ceci n'était-il pas propice à une psychologie dérivée de l'enfermement? L'empreinte du milieu n'avait-elle pas un peu inspiré à ce peuple le goût du silence, l'économie de la parole, la réserve dans la pensée et dans le comportement, la prudence devant le nouveau ou l'inconnu, l'insensibilité au jugement des tiers? Cependant, que ce fût en réplique ou en compensation à son isolement et à l'étouffement des hautes limites végétales de sa ferme, le paysan avait peut-être ressenti un besoin naturel d'union et de solidarité avec ses compatriotes et il aurait ainsi intégré de meilleure grâce les réseaux entrecroisés de la structure de la chefferie.

15. Vers 1958. Le sculpteur Umbé Messangong (ou Masangong), chez lui, dans la chefferie de Bamendjou, à proximité de la case figurant sur la photo n° 8. Un visage de paysan buriné par les tourments de la vie, la tenue misérabiliste de l'artiste, la concentration préluant au geste précis de la main, la tension d'un corps en sa méditation créatrice. Figure admirable, comme en cachait l'Afrique africaine et comme le *gobina* en aperçut beaucoup, mais dont, hélas, si peu de traces sont restées.

Au moins ce rare témoin est-il là, sous nos yeux, lui qui fut peut-être le dernier des sculpteurs sur ivoire de sa région. Du reste, l'abattage des pachydermes et le commerce des défenses allaient être strictement réglementés, alors qu'à cette date de 1958, des troupeaux parfois importants survivaient en plusieurs zones du Cameroun, soit en forêt, soit en savane, à la faveur des réserves de faune. Antérieurement à leur migration sur les hauts plateaux, les peuples dits bamiléké, lesquels comptaient des chasseurs, avaient accumulé des défenses, dont un certain nombre se trouvaient au XX^e siècle en réserve dans les trésors des grandes chefferies. Des rapports écrits ont d'ailleurs noté que des troupeaux se déplaçaient, encore vers 1910, sur les deux rives du Noun, fleuve limitant les Grassfields au nord. Cependant, remarque souvent faite, les artistes locaux de l'époque contemporaine, créateurs de masques représentatifs d'éléphants qu'ils n'avaient jamais directement observés, ont attribué aux oreilles et aux trompes des formes peu fidèles au réel.

Toute sorte d'objets avaient, de longue date, été produits pour les chefs et leurs grands notables par des artistes de chez eux, jusqu'à l'époque récente, où les trésors des chefferies les veillaient pour être prêtés lors des cérémonies. Outre rois et dignitaires, des princesses de haut rang étaient admises à s'en parer. Ces objets de prestige et l'ivoire lui-même avaient un caractère emblématique, symbolique de la royauté. Tels étaient notamment les bracelets. Souvent épais et larges, ils se portaient plutôt sur le bras gauche, du poignet jusqu'au pli de l'avant-bras — le rang d'un notable se distinguant par le nombre de bracelets que l'intéressé exhibait (voir ces bracelets sur les photos n° 18-40-42-43-45-46-50) —.

L'ivoire avait été aussi choisi pour façonner des statuettes et des gobelets, mais encore des trompes d'appel dont se servait le héraut, fonction tenue par un serviteur du chef. Les « olifants », découpés dans la partie amincie de la défense auraient été destinés aux chefs des sociétés coutumières guerrières. Dans la graphie très ancienne, le mot s'écrivait oliphant, par altération du nom éléphant. Le cor des chevaliers français — dont celui de Roland — aurait

été également en ivoire. Il y a tout lieu de croire que, sur la photo, Messangong s'emploie à sculpter très précisément un olifant.

Constat attristant fait dès 1952 : l'artisanat en général, d'un niveau assez rudimentaire sur l'espace bamiléké comme ailleurs au Cameroun sous tutelle, connaissait une régression depuis que les courants d'échanges à l'intérieur du pays, stimulés par une première petite aisance, avaient incité les habitants à acheter de l'outillage d'importation. La raréfaction ou la disparition des spécialistes affectés à la fabrication des objets destinés au Trésor des chefs, jointes à l'abandon progressif des coutumes, auraient déjà porté, à cette date, un coup sévère à quantité de productions qui se trouvaient privées des artisans compétents (le constat cite les pierres dressées représentant les ancêtres, les bracelets en ivoire, les pipes en cuivre, les tentures en batik, les lances de guerre, les tam-tams, les sièges sculptés, les chambranles et piliers sculptés, les masques et parures de danse). Quelques forgerons survivaient pour assurer de petites réparations.

16. Photo ni datée ni localisée. Les hottes laissent présumer que les deux femmes appartenaient soit au groupement de Bazou, soit à l'une des minuscules chefferies bamiléké fixées encore plus au sud que le pays bazou — groupes arrivés là depuis le bassin supérieur de Mbam et assez différents des populations de la région de Yabassi pour que la carte administrative les eût rattachés à la subdivision de Bangangté —. Concernant les hottes, elles étaient spécifiques de l'équipement dont avaient besoin les fermes implantées dans la zone forestière tropicale dite du Diboum, milieu d'élection du palmier *Eléïs*. Le débouché économique de l'huile comestible tirée des amandes de ce palmier — appréciée au plus haut point par les cuisinières bamiléké — se trouvait donc loin sur les hauts plateaux. Les tonnages, assez considérables, avaient à être acheminés sur Bangangté, alors qu'aucune piste automobilisable n'existait. Le trafic, fort ancien, recourait au système du portage le long de très rudes sentiers piétonniers. Comme les massifs bamiléké s'effondraient dans le Diboum au-delà du sud de la chefferie de Bazou, les porteurs avaient à franchir une épuisante dénivelée de 400 m environ. Plutôt qu'un colis fixé sur la tête, surtout s'agissant de liquides, la hotte avait été préconisée de longue date pour braver l'escarpement assez raide de la falaise, mais aussi parce qu'elle présentait un avantage majeur à l'arrivée dans un bocage dont les haies créaient des obstacles. Les malheureux porteurs, jusqu'à Bangangté, avaient à gravir et descendre, avec leur encombrant fardeau, les échelles successives des barricades coupant les sentiers.

De courageuses et solides paysannes, par besoin d'un gain monétaire, fût-il occasionnel, s'enhardissaient à entreprendre trois jours de marche ou plus (pour le seul aller), transpirant sous une chaleur d'étuve dans leur ascension hors du Diboum, semi-courbées sous une charge de 40 kg. La femme de droite sur la photo a ajouté au poids du contenu de sa hotte une calebasse-cornue, maintenue par des liens en jonc et d'une contenance de 35 à 40 litres d'huile de palme. On remarquera que la charge ne prend pas appui sur le front comme dans d'autres contrées. Une sangle ceinturant la hotte renvoie le poids sur les épaules à la façon de bretelles.

Deux hottes de ce genre avaient été exposées en 1935 à Paris avec d'autres objets traditionnels ramenés du Bamiléké et du Bamoun par le professeur d'ethnologie Henri Labouret — objets ultérieurement déposés au Musée de l'Homme lorsque la construction en fut achevée. Labouret, dans un texte de présentation, indique que la vannerie bamiléké, en général, utilisait la « technique spiralée ». A-t-il voulu signifier que le jonc employé était alors enroulé en hélice pour former un cône, celui-ci renversé sur son sommet dans le cas de la hotte ?

La scène imagée par la photo, aussi troublante et anachronique que nous la voyions sur cette page, s'était offerte à moi, répétée à plusieurs jours d'intervalle, durant le second semestre 1949. Le hasard avait permis que je fusse dehors en conversation, devant mon bureau, alors longé par la piste menant au centre commercial. Passèrent ces jours-là de petits groupes, en file indienne, de femmes nues et harnachées à la ressemblance de celles figurant sur l'image. Ils se rendaient chez les commerçants-transporteurs bamiléké, dont les petits camions attendaient les apports de la brousse. Je n'ai pas enregistré si les mêmes scènes s'étaient

renouvelées en 1950 et 1951. Il est vrai que j'avais achevé la route jusqu'à Bazou, où le portage devait s'interrompre.

Autre sujet d'importance, celui mis en vedette par la photo, de l'évolution de la coutume de la nudité dans les campagnes bamiléké. Les écrits des années 30 font évocation d'une simple ficelle pour les femmes et mêmes pour les reines, cependant qu'en 1934, Henri Labouret précise que cette ficelle avait été l'attribut de la femme mariée. Probablement d'énormes variantes du port d'une parure ou d'un vêtement devaient être concomitantes à l'intérieur des Grassfields, comme dans les autres régions camerounaises, selon l'ethnie, le village, la condition sociale. La multiplication des échanges ne pouvait que bouleverser les usages. Il n'est pas indifférent de noter l'allusion faite aux tensions, dans les mêmes années 30, entre missionnaires catholiques et plusieurs de leurs prosélytes animistes, lesquelles rechignaient à se vêtir sous la pression de leur entourage, le mari en premier lieu, s'opposant à un pagne non prévu par la coutume. La photo des femmes de Bazou marque visiblement, dès cette décennie, la souci de la pudeur. Quant aux photos publiées autour de l'année 1946, il y figure des tenues féminines bamiléké où seuls, parfois, les bras et le buste ne sont pas couverts d'un vêtement.

Comme suite à la disparition de cette nudité, véritable convention sociale, entérinée par la coutume, une tout autre coutume bamiléké, très vivante autrefois, vint à être parallèlement soit masquée par le vêtement, soit abandonnée. Or ledit usage s'était prévalu certainement de la lisibilité dans les siècles de troubles incessants, où l'identité des groupes et des filiations subissait des menaces. Le nombre de cicatrices que porte la femme, à gauche de la photo, fournit un exemple impressionnant. On rejoint ici le domaine des scarifications corporelles, déjà observé dans le Nord-Cameroun. Au Bamiléké, les informations laissaient entendre que, traditionnellement, même les hommes portaient des scarifications, gardant, en tout temps, bras et torse nus, donc ornements, à l'égal de la population féminine; mais il était dit que la pratique en aurait disparu, pour eux, à la fin du XIX^e siècle. Chez les femmes, peut-être faudrait-il douter que ces marques eussent eu un caractère obligatoire. Du moins, des codes ethniques locaux auraient-ils eu cours au Bamiléké, notamment quant à la signification du choix de la partie du corps à orner. Ainsi, en telle chefferie, une trace imprimée sur le ventre aurait désigné la mère comme digne d'être honorée pour son premier né, une autre trace sur le dos témoignant le mérite d'avoir mis au monde un second enfant.

Techniquement, il semblerait que la réalisation des scarifications eût été du ressort du forgeron. Le docteur Pierre Harter, en fonction plusieurs années à Dschang et connu pour les remarquables travaux sur l'art de la région, a rapporté que l'obtention de cicatrices faisait appel à des préparations fibrinogènes préalable. L'intervention elle-même aurait visé, selon Harter, à créer « un réseau du caillot sanguin au cours de la coagulation », avec pour résultat « des boursouflures fibreuses » indurées au niveau des cicatrices. Harter fait aussi allusion à des « cicatrifications (créant) une hypertrophie », ce que d'autres scientifiques appelleraient des « gaufrures », impressions de motifs en relief ou en creux.

17. Février 1951. Voici quelques-uns des *tchinda* du chef de Bazou, domestiques au double service privé et officiel de leur maître. L'image fait pressentir en eux des personnages mêlés aux mystères et aux secrets de la chefferie. C'était le cas en effet : leur disponibilité permanente au service du prince les situait comme les maillons les plus dociles de la chaîne du pouvoir royal. Question en suspens : tous les chefs disposaient-ils de ces étonnants porteurs de cagoule ? Les groupements importants auraient-ils seuls eu besoin de messagers sûrs pour communiquer avec des acteurs nombreux dispersés dans le bocage ? Convenons que la documentation sommaire des présents commentaires ne saurait s'arrêter sur toutes les variantes des structures — Pierre Harter soulignant de son côté « qu'aucune structure sociale n'est superposable d'une chefferie à une autre » —. Ne sont donc relevés en général que les aspects les plus significatifs de l'une ou l'autre tradition survivante.

Deux éléments ont été précédemment passés en revue parmi ceux qui caractérisaient, encore à l'époque, les royaumes bamiléké d'authentique essence. Le premier attribuait à la royauté bamiléké une nature magico-mythique, à partir de laquelle s'ordonnaient les règles de vie

sociale des nationaux du lieu. Le second élément spécifique avait été le dispositif politico-religieux, notamment les « sociétés coutumières », chargé de veiller à l'observance des coutumes. Or ces deux éléments se trouvaient soudés par un troisième, celui-là de type institutionnel. Il s'agissait, au moins visible dans les grandes chefferies, d'un réseau de commandement. Nous en évoquerons maintenant deux des rouages : les petits serviteurs attachés au roi, dits *tchinda*, et les grands commis, dits *wala* (ou « ouala » ou « nwala »).

Les *tchinda*, jeunes célibataires, assuraient un service permanent auprès du souverain. Selon Roger Delarozière, un de mes prédécesseurs à Bafoussam, auteur de la première étude systématique consacrée aux institutions bamiléké, les chefs auraient recruté sciemment des enfants hors statut social, sans doute pour obtenir d'eux la plus stricte discrétion : enfants de criminels, prisonniers de guerre, garçons illégitimes, orphelins de père et mère, jeunes pris en otage ou mis en gage, ... Des *wala* exerçaient la tutelle de ces petites équipes. De ces serviteurs, les informateurs paraissaient relever deux traits, l'un et l'autre conformes à l'esprit de la tradition. D'une part, nonobstant leur condition servile et un accoutrement repoussant, il arrivait que des *tchinda* méritants fussent promus un jour à un petit titre de notable ; d'autre part, leur proximité quotidienne avec le roi leur faisait capter un peu des forces magiques rayonnant de leur maître. Il allait de soi, par ailleurs, que leur personnage fit sensation. Leur vêture, de deux pièces exclusivement, en était la cause — norme observée au moins dans les traditions de stricte obéissance —. D'abord un pagne en *batik*, dont la ceinture passait sous le ventre et qui mettait donc à nu les cuisses. Ensuite une cagoule, de couleur rougeâtre, fixée sur le haut du crâne, ornée d'un pompon ou d'un bonnet — probablement selon le rang du serviteur —, et dont les innombrables plis serrés tombaient court, sans couvrir le ventre. Ce voile, fendu de haut en bas devant le visage, pouvait enfermer la tête une fois les deux pans joints ou bien être écarté de la main afin de dégager le regard. Comme tous les différents masques bamiléké, ce modèle de cagoule était censé protéger les *tchinda* des forces occultes qui les touchaient quotidiennement par le contact des objets sacrés ou par la fréquentation des dignitaires habités par des puissances invisibles. Il épargnait aussi ces jeunes de la nuisance des radiations magiques émises par la personne du roi.

Quant aux *wala*, habituellement désignés par les informateurs comme appartenant à la catégorie des serviteurs de haute classe, je leur attribuerais plutôt l'appellation de grands commis de la chefferie, par leur condition de notables et le niveau de leurs responsabilités. L'un d'eux figure sur la photo, à gauche, coiffé de son bonnet distinctif et, à cette heure-là, il dirigeait les cinq *tchinda*. Une hiérarchisation coutumière entre les grands commis répondait à l'importance des fonctions variées qui leur étaient réservées, telles juges au stade de conciliation ou juges en première instance avec pouvoir de distribuer des sanctions pécuniaires (ensuite appel devant le chef), représentants du souverain dans les quartiers, ministres des affaires courantes, surveillants du trésor de la chefferie ou surveillants des biens du chef, conducteurs des travaux collectifs. D'autres, déjà au rang des plus hauts dignitaires, tenaient des fonctions religieuses éminentes. S'ils avaient la charge des « cases mortuaires » (constructions funéraires) situées dans le bois sacré, outre la garde des dépouilles des anciens chefs (réduites au seul crâne où survivait l'âme du défunt, ou comptant à la fois le squelette et le crâne), ils étaient préposés aussi à verser, dans le pot placé au-dessus de l'emplacement de chaque crâne, un assortiment de libations (vin de raphia, huile de palme, sang provenant du sacrifice d'un animal). Ajoutons que, selon les usages familiaux aux sociétés archaïques et à l'égal de ceux admis dans les royaumes de l'Europe des siècles derniers, les nominations aux emplois supérieurs et aux titres nobiliaires ne méconnaissaient pas, au pays bamiléké, d'éventuels marchandages — dans son enquête de 1955 sur la structure des Bamiléké, J. Hurault rapporte l'offre de sept filles à un chef pour l'accession d'un dignitaire au sommet de la hiérarchie...

Une conclusion va de soi, savoir l'inimaginable construction de l'ordre étatique bamiléké d'antan. Le cumul et la conjonction des états en tous genres mis en œuvre dans l'appareil de dizaines de chefferies des Grassfields, expliquaient que des royautés, fondées sur des croyances

aussi archaïques que les leurs, eussent pu solidement rassembler des peuples, riches en dons, jusqu'aux temps actuels.

18. Vers 1958. Dignitaires de la chefferie de Bandjoun assistant à une danse. On se trouve à l'avant-veille de l'indépendance du Cameroun (1960). Moment où le courant d'opposition au gouvernement camerounais, celui-ci issu du suffrage universel, mais soutenu par la tutelle française, recourait à des violences prenant déjà la forme d'une rébellion sanglante en certaines zones de la moitié sud du territoire national. Y participaient des Bamiléké fixés dans le sud, lesquels s'efforçaient de convaincre leurs compatriotes des Grassfields de rejeter notamment l'encadrement coutumier et les traditions privatives de liberté ! C'est sur ce fond de décor, chargé de menaces, qu'une fête coutumière se tint à Bandjoun.

La fête se déroule comme à l'accoutumée, c'est-à-dire en rendant honneur publiquement à l'héritage culturel de la très vieille nation bamiléké de Bandjoun (selon Jean-Paul Notué, la sous-chefferie Fegwa conservait en 1985 près de 350 crânes de chefs), sans prendre apparemment égard aux temps nouveaux qui s'annoncent. La fête ne donne pas davantage à entrevoir qu'un nouveau visage du Bamiléké est apparu, à l'extérieur du pays des ancêtres et promis à un avenir autrement éclatant : la puissance économique et financière construite par les émigrés, dont néanmoins l'attachement à leur ferme natale du bocage demeurera vivant tant que les crânes des aïeux seront vénérés.

Les dignitaires de toujours se trouvent donc alignés (la photo n'en visionne qu'une petite partie), présence imperturbable du passé précolonial, le torse nu comme le veut la coutume, vêtus en tout et pour tout du pagne-batik, qui couvre leur taille et leurs genoux, et de la coiffure qui, pour chacun, correspond à son rang dans la hiérarchie. Cette auguste rangée mêle, en fait, des gens différents non seulement par le couvre-chef, mais aussi par l'origine de leur promotion. Seuls ceux qui portent des bracelets d'ivoire à l'avant-bras sont présumés descendre d'un ancêtre fondateur. Les autres ont acquis leur ascension. Car la stratification sociale caractéristique de la société bamiléké avait été opportunément aménagée par des paliers de progression hiérarchique. Au quotidien, hormis le bonnet ou la cagoule, les dignitaires ne se souciaient pas de leur apparence, sauf si l'accomplissement d'un rite avait besoin d'une tenue particulière pour être validé.

19. 1954. A Baham, groupement voisin de celui de Bandjoun. Deux membres d'une société coutumière — se dénommait-elle Kuefo? — stationnent en surveillance de la case devant laquelle ont été exposés plusieurs objets sacrés extraits du Trésor royal (voir photo n° 37). Ces objets ornent la place des « lamentations » funèbres située dans le périmètre immédiat de la chefferie elle-même et destinée au déroulement du rite des gémissements prévu par la coutume. Le défunt n'était autre que le roi de Baham, Max Kamwa, et seules des personnes de qualité avaient le droit d'y participer. Pour le commun du peuple qu'un décès atteignait, les manifestations ostentatoires du deuil, bruyantes et avec tir au sol des fusils à pierre, se tenaient, dans les quartiers éloignés, sur un lieu de lamentations réservé à ce type de cérémonie.

Les cagoules couvrant les deux hommes de la photo impressionnent par leur ampleur et par leur ornementation. Nous ne quittons pas le monde de la magie, puisque les intéressés ont pour fonction essentielle la garde du Trésor, celui-ci quintessence des choses sacrées et des dangers qui en émanent. Il y a donc lieu, par la cagoule, de renforcer la protection contre une riposte punitive de l'esprit habitant le réceptacle que constitue pour celui-ci l'objet sacré. Car un doute pouvait naître sur le discernement d'un esprit qui eût confondu le gardien avec un « double » venu en malfaiteur... Quant aux parures surabondantes cousues sur les cagoules — perles, coquillages, cauris, stockés en quantité dans le Trésor —, elles auraient pu être elles-mêmes envoûtées pour servir de signal auprès des forces invisibles.

20. Mars 1954. À Bayangam et en début de matinée, Kom, le chef du groupement, donne ses instructions à ceux de ses sujets qui auront à diriger l'érection de la seconde phase d'une charpente, celle de la « grande case ». Cette grande case ne figurait pas partout. Seules les

chefferies très peuplées et aisées avaient les moyens de visualiser leur puissance dans un bâtiment monumental de prestige, fierté à laquelle cèdent certaines mairies de France. Or, à Bayangam, la grande case s'était effondrée de vétusté (voir les décombres, à gauche sur la photo): la fragilité des matériaux (végétaux exclusivement) contrariait une longue conservation, d'autant qu'à la différence de la simple case d'habitation, les petits feux allumés épisodiquement ne dégageaient guère de fumées à pouvoir insecticide. La reconstruction entreprise ne prétendait pas au colossal. J'estimais, à vue d'œil, la hauteur du premier plateau à environ 5 m du niveau du sol et la hauteur verticale de la charpente elle-même entre 9 à 10,50 m. En comparaison, la grande case de la chefferie de Bafoussam m'avait, en 1954, semblé une fois et demie plus vaste.

La pose du roi traduit énergie et détermination, celle des sujets interpellés révèle l'habitude de recevoir des ordres. Ces sujets, de simples paysans, vont donner l'exemple de leurs savoirs, de leur expérience d'une coopération, de l'organisation d'un chantier et de l'assemblage des panneaux. Resté sur place jusqu'aux dernières ligatures, je n'ai constaté aucune hésitation dans la succession des opérations, aucun cri, aucune dispute, aucune récrimination parmi les 150 à 200 hommes présents, non plus qu'aucun chant ou applaudissement: l'impassibilité feinte ou naturelle du monde bamiléké! De son côté, après sa harangue du matin, Kom n'est plus intervenu de façon apparente, se tenant assis à l'écart sous un arbre, ayant fait asseoir mon épouse dans un fauteuil à côté de lui. Faut-il relever combien les notations ci-dessus témoignent de l'autorité qu'exerçait autrefois un chef sur les Grassfields et de la soumission qu'il obtenait de sa population. Je fais silence, pour mémoire, sur l'incitation à l'émigration hors de leur province que pouvaient provoquer, chez les jeunes Bamiléké, conjointement à l'absence de ressources monnayables, les pesantes structures coutumières de l'arrière-pays, sans lesquelles un monument de ce genre n'aurait pas été réalisé.

21. Même journée de mars 1954 que précédemment, à Bayangam. Premier temps du hissage d'un panneau extérieur de la charpente de « la grande case ». Le programme du jour promettait d'être gratifiant: tout un peuple (8 500 habitants en 1960) allait voir se détacher sur le ciel la préfiguration du dessin de la case entreprise. L'acquis se reconnaissait: les murs du quadrilatère, de base carrée, avaient été dressés avec leur parement traditionnel de bambous jointifs verticaux, l'immense plateau circulaire que coifferait la toiture avait été posé sur ces murs, une colonnade de troncs soutenait le débord dont avançait la plateforme de ce disque rigidifié — le tout créant l'effet majestueux d'un péristyle —, une charpente centrale avait été élevée à l'aplomb des murs et déjà solidement ligaturée. Maintenant il y avait lieu d'assurer un contreventement des quatre panneaux trapézoïdaux de ladite charpente centrale par la pose de quatre autres panneaux, de même forme, mais plus grands, dont la base inférieure se calerait sur l'ossature plane de l'anneau de bambous posé sur les colonnes, tandis que les extrémités hautes des trapèzes seraient liées entre elles.

On retiendra en outre que la préparation des travaux avait dû prévoir un stock de chevilles d'assemblage en bois ou taillées dans une nervure principale de la feuille géante d'un palmier-raphia — ladite nervure dénommée « bambou » selon un usage pérennisé —, éclisses tressées — toujours dans du bambou — pour servir de bandages de renfort, lanières plus fines en écorce, et en premier lieu des m³ de bambous de longueurs et diamètres variés; tout ce matériel devait être fourni et livré gratuitement par les paysans. Pour les quatre panneaux trapézoïdaux, objets du montage de ce jour au-dessus de la plateforme circulaire, la préfabrication avait été opérée à même le sol de telle sorte que l'armature de l'ensemble fût obtenue par un croisement de bambous transversaux à équidistance les uns des autres, réalisant ainsi des moises (pièces de renforcement). La force musculaire et l'habileté des paysans suffisaient à tout, le couteau et la machette demeurant dans les campagnes les outils que n'accompagnaient pas marteau, clous, scie, barre à mine,... Les ressources locales et l'ingéniosité séculaire de l'homme avaient su trouver de très bonnes réponses.

Le lecteur saura de lui-même imaginer la reptation du premier panneau en cours de hissage. Ne sont pas visibles les dizaines d'ouvriers, munis de barres fourchues, qui, sous le panneau,

agissent pour le soulever en attendant que l'équipe sur le péristyle puisse le saisir.

22-23. Même date et même site. Arrivé à mi-parcours de son ascension, la reptation du panneau que son poids affaisse et que ses mailles bloquent dans les armatures voisines, prend un peu au dépourvu les ouvriers, faute des points d'appui où il leur faudrait se poster pour soulever, par en-dessous, cette masse encombrante. Mais dès qu'un des trapèzes se trouve en place (et si les mesures au sol lors de la préfabrication ont été assez exactes), des hommes s'activent à serrer avec un lien tous les croisements entre deux ou plusieurs bambous.

24-25-26. Achèvement du montage de la charpente. La photo 25 saisit le dernier temps du hissage du 4^e panneau extérieur (du modèle de celui de la photo 21). Simple grossissement de la précédente, la photo 26 détaille l'amarrage de ce même panneau. La charpente prend ainsi la forme d'un gros volume trapézoïdal. La silhouette en sera affinée ensuite par l'ajout, au-dessus, d'autres petits panneaux, préfabriqués au sol. La surélévation ainsi obtenue rétrécira le sommet du trapèze, dont le quadrilatère béant portera la coiffe terminale. Celle-ci formera une mini-voûte à claire voie, au dessin d'une coupole ogivale. La photo 24 montre les hommes qui engagent ladite opération : réunion de bambous verticaux venus du bas, choisis pour leur semi-flexibilité, courbés en arc et ligaturés entre eux à leur extrémité.

La même photo 24 laisse entrevoir, à l'intérieur de la carcasse, des ouvriers achevant, avec des lanières végétales, un laçage partout où des perches se croisent. Elle atteste aussi que de longs bambous, seuls ou accolés deux par deux, ont été, à la façon de moises, entretoisés en travers des bambous verticaux, renforçant opportunément la rigidité de l'ensemble. Dans le treillis, aux innombrables mailles ouvertes, que présente maintenant cette sorte de pain de sucre géant, viendront s'insérer les bottes de chaume de la couverture. D'ores et déjà, l'œil imagine l'aspect général que revêtira la massive construction.

Nul doute, prenons-en conscience, qu'il aura fallu les tâtonnements de plusieurs générations d'architectes bamiléké avant d'obtenir un dispositif d'assemblage où de frères bambous pussent à eux seuls assurer la solidité de la charpente et le poids de la couverture.

27. 1953. Aperçu d'un secteur en retrait de la *King-place* de la chefferie de Baleng. Hormis le lieu réservé aux « lamentations » et quelques placettes contiguës à l'habitat des grands chefs de quartier, un groupement bamiléké n'avait prévu qu'un seul espace de rassemblement de son peuple. Za en aurait été (?) le nom dans le parler local. Mais on le désignait par son appellation en *pidgin-english*. Ce pidgin s'était imposé depuis des siècles sur le pourtour du golfe de Guinée, vraisemblablement quand la pratique séculaire, dans de grands États africains organisés, de vendre et d'acheter des captifs ou des individus estimés associés, prit sa dimension internationale, la traite des esclaves. Les courants d'échanges se gonflèrent avec l'exportation d'êtres humains, mais aussi, en contrepartie, avec l'importation et la diffusion de produits européens ou autres dans l'arrière-pays africain. Un réseau de marchés se créa, jusque très loin, que des pistes caravanières desservaient. Les roitelets s'enrichissaient et appréciaient de trouver à leur porte les offres des commerçants circulant de tribu en tribu. L'esplanade bordant le palais d'un grand prince bamiléké devint un marché.

Les commis-voyageurs, montant et descendant entre sud et nord autrefois, voyaient avantage au marché d'une *King-place* limitrophe d'un palais royal et de l'habitat de notables riches, clients intéressés par les marchandises précieuses que les esclaves des commerçants portaient (tissus d'Europe, poudre, cauris, perles, batiks, fusils à pierre,...), les paiements en cauris concurrençant le simple troc.

À l'ère contemporaine, et une journée sur les huit que comptait la semaine dans le calendrier bamiléké, le marché de la *King-place* attirait des foules de paysans. Y étaient présents désormais des *markets-boys*, tous bamiléké, avec un bric à brac hétéroclite, mais attractif, une bicyclette leur servant de véhicule de transport. Reconnaissons que les cultivatrices, sur la tête desquelles le volume et le poids des produits de leurs champs ne leur semblaient pas faire

problème, n'offraient au visiteur qu'un spectacle sans couleur — pas encore la débauche des mouchoirs de tête et des pagnes —, parce que revêtues de pitoyables fripes se prêtant mal au savonnage.

Tout n'a pas été dit sur la *King-place*. Autrefois celle-ci vivait des heures lugubres, car sciemment affectée au spectacle des supplices et des mises à mort des condamnés, sur décision du roi. Ce genre de scène a pu ici et là se renouveler à l'insu d'un *gobina*, évidemment non informé.

Cependant la fonction initiale d'une *King-place* demeurait, comme des photos, plus loin, l'illustreront, le centre de la vie sociale du groupement au moment où le pouvoir royal décidait de réjouissances collectives ou de cérémonies traditionnelles. Les citoyens des deux sexes, qui n'avaient habituellement pour horizon que les haies de leur concession rurale, se rassemblaient sur cette esplanade, mais sélectivement à des emplacements où leur rang dans la hiérarchie ou leurs titres autorisaient qu'ils se tiennent.

Précisons encore que les aspects d'une *King-place* pouvaient être très différents d'une chefferie à une autre. Toutefois, sur un ou plusieurs côtés, de grands arbres limitaient la place. On y distinguait des fromagers, dénommés aussi Kapokiers en raison de la fibre soyeuse enveloppant les graines, ce dont rendent compte des photos plus loin. En bordure de l'espace se remarquaient fréquemment quelques petits édifices aux parois élégantes du style traditionnel en bambous joints — l'édifice sur la photo était l'un de ceux qui ornaient la place de Baleng — : abri pour les tambours d'appel, case ouvrant sur une pierre sacrée, dressée au lieu des « esprits » (voir photo 33), ou encore case, avec péristyle et avec colonnes sculptées, pour des sociétés coutumières, voire même « la grande case » d'apparat comme à Batoufam. Proche était le quartier des logements affecté aux épouses du chef, de même que l'allée (inclinée parfois vers un bas-fond humide) conduisant vers la zone interdite (résidence personnelle du roi, case du Trésor royal, case mortuaire conservant les ossements ou crânes des anciens chefs, voire cases affectées aux réunions de très grandes sociétés coutumières). Le bois sacré se trouvait aussi là.

28. 1958. Quartier des épouses du chef de Baméka. Ce groupement, d'importance moyenne, se situait au nord de celui de Bamendjou et à l'ouest de celui de Bafoussam. La photo couvre quelques-unes de la vingtaine de cases, dont trois alignements de cinq cases, les autres posées parallèlement par deux ou à l'unité. Le volume en était le même, la structure des parois identique (un clayonnage de bambous dont les interstices étaient garnis d'argile latéritique, laquelle, au fil des mois, se desséchait et se contractait, les fissures assurant une aération très nécessaire aux occupants). La disposition des bambous diffère ici d'un local à l'autre. Les quatre angles des parois sont renforcés par des perches en bois. Certaines cases bénéficient, accolé à une paroi et surélevé sur des fourches, d'un minuscule magasin qui parfois ne servait qu'à mettre les poules, la nuit, à l'abri des panthères rôdant par là. En réalité, la resserre utile se situait à l'étage aménagé sur le plateau de la base de la charpente. Les co-épouses, du moins au sein d'une chefferie, jouissaient, à égalité, du même type d'habitat, quel que fût, semblait-il, le nombre de jeunes enfants. Mon observation sommaire des familles de grands polygames, m'avait conduit à croire la fécondité globale inversement proportionnelle, dans ce cas, au nombre d'épouses en âge de procréer : on apprenait qu'un groupe familial de 10 femmes cumulait 25 enfants vivants, qu'un autre de 20 femmes avait totalisé 40 enfants vivants et qu'un troisième de 50 épouses en était resté à 30 enfants. Données parfois trompeuses d'ailleurs. Car les grands polygames, notamment les chefs, outre les filles nubiles qu'ils s'étaient choisies, pouvaient compter pour épouses des femmes reçues soit par voie d'héritage, soit en contrepartie d'une faveur ; or ils ne savaient si ces dernières fussent en état de devenir ou redevenir mères. Le partage éventuel, entre les fils, des veuves laissées par un père grand polygame n'assurait aucunement à ces héritiers lesquelles des femmes de leur lot se révéleraient fécondes dans leur union avec eux...

Deux autres surprises de l'image : les co-épouses d'un polygame bamiléké logeaient chacune dans un habitat vraiment indépendant et, d'autre part, leur collectivité n'était pas emmurée derrière une clôture. Un contraste flagrant avec la condition imposée, encore à la veille de

l'Indépendance, à beaucoup des épouses des nobles et des bourgeois de l'élite musulmane du Nord ou de certaines grandes chefferies animistes. En dehors même de la claustration des différents modèles de gynécées, les fermes du Nord, qu'elles forment un bunker de huttes solidaires ou qu'elles fussent entourées d'une enceinte, donnaient au maître de la famille le contrôle des sorties. Au Bamiléké par contre, la femme vaquait librement à ses activités.

Réponse doit être donnée enfin à la question que posait la construction d'une case (ou des cases) pour un jeune couple ou pour l'homme se choisissant une seconde épouse. Le modèle traditionnel, illustré par la photo et général dans les circonscriptions où j'ai servi, mettait en échec la solidarité d'une famille, tant démentielles paraissaient aux intéressés les exigences de l'architecture en vigueur. Or c'était là qu'intervenait une organisation sans doute unique en Afrique et qu'une longue histoire avait mise au point, tout en cachant que le roi la manipulait. Il s'agissait d'une association d'entraide mutuelle, dans son principe initial, association appelée « *le mandjon des hommes* ». Une association parallèle embrigadait les femmes. Si cette entreprise se voulait au service de ses membres, la tutelle royale en avait fait un instrument travaillant aussi pour le prince. Certes, d'un côté, les membres semblaient libres (ni épreuves, ni rites, ni port d'insignes), mais, placés aux ordres d'un président et d'un conseil, ils devenaient dépendants, avec obligation d'assister aux réunions dispensant les consignes et avec sanctions contre les indisciplinés et les mauvais coopérants. Dans le domaine de la construction des cases (prestations en travail et fourniture de matériaux), soit pour des particuliers, soit pour la chefferie, cette force coercitive se mettait en branle après avis du chef. Aussi bien construisait-elle des pistes automobilisables pour desservir des quartiers, s'il y avait eu accord entre le chef et le *gobina*.

29. 1954. Dans une chefferie (très probablement Baméka) de la subdivision de Bafoussam, quatre pièces d'un mobilier royal mises hors service et à l'écart derrière une case. Ces objets, dits sacrés, avaient appartenu au chef défunt. Ils avaient certainement perdu leur caractère de relais des forces magiques comme certains semblaient le dire. De fait, en montant sur le trône, un nouveau prince — pourtant choisi parmi les fils du décédé — se hâtait souvent de commander à ses artisans de nouveaux sièges, en dépit de la croyance que les tabourets et chaises de son père avaient bien joué leur rôle de « réceptacles » des mânes des ancêtres. Dans le labyrinthe des conceptions mythiques, des maléfices occultes, des conflits entre les puissances infernales, le *gobina* perdait le fil d'Ariane déroulé par ses informateurs.

On aura remarqué la paroi de la case avec un exemple inhabituel de bambous horizontaux, mais anciennement enlacés à un treillis intérieur, les lanières végétales ayant disparu; l'argile latéritique de remplissage, de son côté, s'est craquelée et délitée. Sur le dossier de la chaise, d'un modèle européen, figure, au-dessus des personnages, une représentation animale familière aux sculpteurs, celle de caméléons (une chaise assez semblable se trouvait à Baméka avant 1953). La femme assise tenant une calebasse (toujours à Baméka) répond à une technique fréquente: la sculpture en bois est recouverte d'une broderie de perles de couleur, avec curieux seins noirs, doigts longs, une panthère sous le siège. À gauche, curieux siège de 2 m de hauteur, entièrement tapissé de broderies; sur ce pseudo-fauteuil, un homme qui ne pourrait guère servir de dossier, se tient assis sur un petit siège, les jambes écartées, avec la particularité exceptionnelle d'un pénis en érection lui-même perlé (à Baméka également).

30. 1954. Dans la chefferie de Bandjoun. Pièces représentatives de l'art traditionnel. Placées par hasard l'une voisine de l'autre, elles confrontent deux des techniques bamiléké. En arrière, sur un poteau, une sculpture laissée à l'état brut, simplement rehaussée d'ocre jaune, le bois étant entaillé. En avant, une statuette traitée en formes arrondies pour en faciliter le moulage par une toile en rabane (fibres de raphia), sur laquelle le brodeur, à l'aide de perles de couleur, a tracé la silhouette d'une femme, plus exactement un masque. Celles des lignes en couleur ocre ont été obtenues avec des perles tubulaires qui, disait-on, valaient si cher qu'elles se négociaient contre des esclaves au XIX^e siècle.

La sculpture sur bois fut l'art dans lequel les Bamiléké ont excellé. La grande variété des œuvres résultait du nombre important des chefferies entretenant des artistes, ceux-ci s'exprimant différemment, toutefois sans guère s'écarter des valeurs et pratiques coutumières. Des évolutions dans le temps auraient aussi accentué les divergences entre les inspirations. D'autre part, à la facture elle-même de l'œuvre d'art se joignait éventuellement un paramètre que seuls les connaisseurs percevaient : à côté des pièces à destination figurative ou décorative, il était des pièces à utilisation religieuse, prévues pour entrer dans un système cultuel ou un réseau magique. Ce dernier cas aurait pu être celui d'une sculpture appelée à fixer « le double » d'un être humain, de même qu'un animal avait la capacité de jouer le rôle de réceptacle d'un « double ». On ne déplorera jamais assez que le patrimoine des chefs-d'œuvre en bois fût assigné à une très courte durée de vie. Le matériau utilisé, sans oublier la qualité médiocre des essences du pays, le condamnait à un dépérissement rapide sous l'effet du climat tropical humide et sous l'assaut des termites. Ainsi m'a-t-il fallu constater en 1954 que les nombreuses splendeurs d'antan ornant des chefferies n'avaient pas survécu. Lors de mes tournées, rare était la vision des témoins immortalisés sur photos par les camarades autrefois en service sur les Grassfields. Si l'on s'en rapporte également aux 140 reproductions de sculptures de l'ouvrage « Les Bamiléké » (Éditions Africaines, Librairie Présence Africaine, Paris, 1953) que Raymond Lecoq a puisées dans la Photothèque du Cameroun et dans ses propres archives avant 1950, on reste ébahi par la profusion des grandes œuvres d'une époque. Presque rien n'en subsistait en 1954, bien avant que le vandalisme occasionné par les troubles ultérieurs y multiplie les disparitions.

31. 1954. Dans la chefferie de Baméka. Le lieu de réunion d'une des sociétés coutumières de haut niveau. Cette case, sciemment jointive à l'enceinte qui groupait la résidence du chef et de nombreuses dépendances de celle-ci, possède à coup sûr une ouverture arrière sur le quartier protégé, où les membres de la société ont précisément des fonctions sacrées à remplir. Le bâtiment n'abrite, en fait, autour d'un feu de bois, le soir, que la demi-douzaine des tabourets où s'assoieront ces très grands notables, le roi y ayant sa chaise autrement ornée. Mais la surdimension de la case indique bien sa destination d'exception. Un péristyle ajoute aussi sa touche de distinction avec la haute colonnade de soutien à l'ample toiture. La construction récente des années 40 ou 50 explique l'absence de sculptures sur les troncs, ce faste somptuaire étant déjà devenu trop coûteux. Cependant, à droite, l'angle des parois a conservé son étai de bois d'origine, sur lequel d'anciennes figurines ont subsisté, simples personnages longilignes superposés. Par ailleurs, la porte n'a rien du panneau de bambous qui coulisse : sa fabrication en planches manifeste le souci d'une confidentialité des conversations tenues à l'intérieur. Les participants aux réunions, venus de leurs concessions, entrent par cette porte. Le pourtour de la placette est barré sur trois côtés, en particulier par une natte tissée en fibres végétales et par une haie que renforce une solide clôture. Ces détails rappellent les tendances à l'enfermement du monde bamiléké qu'on serait tenté d'opposer au laisser voir des villages de la forêt équatoriale et de nombre d'habitats nord-camerounais.

32. 1954. Mêmes lieux. Vue agrandie de l'encadrement de la porte de la case précédente. La technique de la pose des poutres prévoyait de placer le cadre en débord par rapport à la paroi de la façade, celle-ci constituée elle-même, vu le rang des dignitaires, par un panneau de bambous verticaux contigus. Ce mur/cloison élégant et coûteux se préfabriquait à l'horizontale, sur un bâti. Les bambous ayant été disposés côte à côte et aussi serrés que possible, les ouvriers plaçaient en équerre, par-dessus, d'autres bambous, espacés régulièrement les uns par rapport aux autres. Ils les ligaturaient à ceux d'en dessus à chaque croisillon. L'assemblage se faisait avec aisance, puisque les ouvriers se trouvaient, grâce au bâti, à bonne main pour passer les liens par dessous-dessus en les croisant. Ainsi raidi, le panneau, transféré à son futur emplacement, pouvait être dressé.

Sur les poutres horizontales et verticales, un artiste avait gravé en relief le même motif

répétitif, un homme et une femme, sans grand caractère d'ailleurs, motif qui figurait sur d'autres œuvres de ce citoyen de Baméka. La surprenante inversion du jambage droit pourrait résulter d'une erreur au montage.

33. 1950. Dans la chefferie de Batchingou. Long monolithe brut, planté en terre et dressé verticalement devant une petite case qui bordait la King-place. J'ai vu ce dispositif plusieurs fois, mais pas nécessairement à proximité d'une chefferie. Pierre Harter, qui donne à cette pierre le nom de « *tukadi* », rapporte qu'il s'agit d'un lieu consacré aux ancêtres du chef, tout en ajoutant qu'il existait des statuettes, répondant au même nom et détenant les mêmes pouvoirs que la pierre pour faire face à la survenance de grandes épreuves publiques. Roger Delarosière avait retenu, de son côté, comme moi-même, l'appellation de « *mola* ». Les informateurs déclaraient que les mânes de certains ancêtres siégeaient sous la pierre. C'était pourquoi, dans certaines poursuites pénales, notamment sur accusation de sortilèges, la coutume prévoyait que le prévenu pût prêter serment de son innocence sur la pierre en acceptant que les esprits invisibles, qui l'écoutaient, lui envoient la mort s'il avait menti. Ce genre d'épreuves judiciaires était d'un usage courant dans les années 50. Au reste, une réflexion de Delarosière m'a semblé proposer une hypothèse sensée. Compte tenu des tensions et conflits armés bousculant des fractions humaines jusqu'aux Grassfields, les crânes des plus vieux ancêtres n'auraient pu être emmenés. D'ailleurs, dans des temps non reculés, les combattants bamiléke eux-mêmes tentaient de confisquer à leurs ennemis vaincus des crânes vénérés par ceux-ci. Dès lors, par les moyens de la magie, les mânes des ancêtres auraient pu rejoindre les hauts plateaux. Ils se virent offrir une résidence sous les *mola*, afin de poursuivre un partage religieux, avec leurs descendants. En un mot un *mola* se substituait aux crânes. Par voie de conséquence, les membres du groupement désireux de concilier les mânes de leurs ancêtres remettaient leurs offrandes à la société coutumière qualifiée rituellement pour aller les déposer à côté de la pierre.

La photo présente une élégante petite case avec véranda, à l'intérieur de laquelle les rites sacrés pouvaient être préparés hors de la vue du public. Au pied de la pierre dressée un reliquat d'offrande subsiste. Un second *mola*, tombé à terre, n'a pas été relevé. Sur la gauche, on remarque une solide échelle d'accès à la concession voisine qu'une barricade de pieux enclôt.

Les croyances religieuses avaient en effet érigé le culte des ancêtres comme base de la morale familiale. La partie osseuse du crâne étant imputrescible, pourquoi l'âme du défunt n'aurait-elle pas continué à y vivre ?

Il s'ensuivait une perpétuation des dévotions rendues aux crânes — parfois étendues aux os longs en cas de perte du crâne —. La coutume avait prévu des rites spécifiques. Après enfouissement du crâne du père dans un coin de l'habitation, une poterie placée au dessus recevait du vin de palme propre à désaltérer l'âme. Les crânes avaient à être transmis d'héritier en héritier. Le matrilignage bamiléke conduisait parallèlement la mère à désigner l'une de ses filles comme son héritière, mais en lui demandant de conserver son crâne et d'honorer ce dernier par des sacrifices. Il a été noté précédemment que les crânes des chefs, conservés dans la case mortuaire appelée « *fam* », faisaient l'objet d'un gardiennage par une société coutumière.

34. 1954. A Bayangam. Un chambranle sculpté encadrant la porte d'une case pour société coutumière. Ce témoin de l'art du passé a été le seul que j'ai trouvé à photographier dans cette chefferie pourtant traditionaliste et aisée. Raymond Lecoq, déjà cité, avait reproduit dans son ouvrage deux sculptures que je n'ai pas revues.

À bien scruter le chambranle, l'œuvre se détachant sur le haut du jambage de droite pourrait représenter les attentions d'un fils pour le crâne de son père. Sur le haut du jambage opposé et à gauche, la femme y figurant est montrée dans la même attitude que deux autres femmes sur le chambranle : une main devant la bouche et l'autre main cachant le sexe. Les interprètes auraient jugé que ladite attitude, très communément présentée sur les sculptures bamiléke, exprimerait le respect dû à l'homme. Je n'ai pu personnellement vérifier s'il s'agissait de

gestes courants autrefois : dès avant 1954, les paysannes, hors de leur concession, n'affichaient plus leur nudité.

Sur le même jambage de gauche, l'artiste a discrètement sculpté une « cloche double » de la tradition bamiléké, objet rarement aperçu par un étranger, puisqu'à valeur liturgique, exhibé seulement lors des manifestations culturelles. Cet instrument de percussion était composé de deux cloches métalliques sonores, réunies sur leur sommet étroit par une anse courbe ; après que la partie évasée des cloches eût été tournée vers le ciel, on en frappait les parois.

35. 1954. Plusieurs dignitaires du groupement de Baham, sur la place des lamentations de la chefferie, participent à la cérémonie de la danse (calme) des funérailles au lendemain du décès de leur prince Kamwa Max (1928-1954) : torse nu et pagne (tissu d'importation, dérogeant à la coutume), ainsi qu'un bonnet, notamment celui du personnage à droite, paré de deux longs cordons plats descendant le long du visage et très conformes à la tradition, disait-on. Quelle était cette longue feuille tenue à la main et quel effet liturgique était-il attendu d'elle ? Le bracelet atypique porté par deux des hommes avait-il un sens ?

L'attention se porte, à l'arrière-plan, sur des pièces de *batik* suspendues à la façon d'un fond de décor. Elles étaient déployées dans la plupart des cérémonies. À nouveau ici la question se pose du rôle que la coutume assignait à cette clôture en toile — toujours ce besoin, dans la civilisation bamiléké ancienne, d'un paravent, d'un abri protecteur, que vient orner, dans le cas présent, la marque de l'essence sacrée du pouvoir royal sous le symbole classique de la peau de léopard plaquée sur la tenture —. D'autres photos, plus loin, illustreront encore, en limite de l'aire des danses à caractère religieux, les mêmes panneaux de *batik*. Mes prédécesseurs, dans une note, m'avaient paru fournir un repère : jadis l'orchestre accompagnant une cérémonie, sans aucunement d'ailleurs synchroniser les déplacements et gestes des danseurs, se serait fait entendre à l'intérieur d'une salle ceinturée par un encadrement de *batiks*. Un double mystère enveloppe cette présence du *batik*, non comme tissu, mais dans son emploi sur les hauts plateaux : pourquoi l'utilisation de cotonnades dans une contrée dépourvue de cultures de cette fibre textile ? À quelle tradition la souche migrante des Bamiléké avait-elle emprunté, dans les temps reculés, cet usage cérémoniel de tentures en plein air ?

Durant mon premier séjour au Bamiléké, le *batik*, mot javanais et technique artisanale de décoration de la soie — où les « réserves » préalables à la teinture auraient été appliquées à la cire — désignait, dans son appellation française, un tissu décoré selon cette technique. Mais les Bamiléké donnaient le nom de *wukari* à ce tissu, nom que j'ai décrypté tardivement et qui n'est autre que celui du vieux marché situé un peu au sud de Ibi, village riverain de la Bénoué à mi-parcours entre Yola et Lokodja (ce dernier au confluent de la rivière avec le fleuve Niger). Dès avant le milieu du XIX^e siècle, selon Pierre Harter, le trafic du *batik* avait trouvé son processus, assez étonnant en ces temps où les échanges et les acheminements subissaient les aléas de l'insécurité. Le départ aurait eu lieu, de Garoua, de longues pièces de 3 à 15 mètres ayant assemblé par couture des bandes de gabaque de 5 à 8 cm de largeur souvent évoquées dans ces pages, s'agissant du nord du Cameroun. Achetées dans leur blanc écru d'origine à Wukari par des émissaires des acheteurs bamiléké, elles étaient soumises, à leur arrivée sur les Grassfields, à un artisan qui y aurait tracé des dessins. Après quoi des femmes, à l'aide de fils obtenus d'une certaine variété de palmier-raphia, auraient surcousu le dessin en serrant très fortement les fils, ceci pour protéger la surface des traits de l'action du futur colorant — ce qu'exprime le terme technique « d'application de réserves ». Renvoyés à Garoua, les tissus faisaient l'objet d'une plongée dans des cuves de teinture d'indigo d'une taille prévue pour d'aussi grandes pièces. Ces cuves, autrefois, avaient été creusées à même le sol, puis leurs parois enduites d'un mortier imperméable à l'eau et lissées. Les bornouans, voire des Haoussa, en étaient les spécialistes. J'avais découvert ce procédé de teinture en 1947 à Limani (subdivision de Mora) pour une nombreuse clientèle d'hommes vêtus exclusivement de boubous bleus, lesquels utilisaient jadis la fibre du coton local. Séchage au soleil. Retour au Bamiléké. Faufiles enlevées par les femmes. Dessins blancs apparaissant sur fond bleu. De petites pièces de *batik* servaient aussi aux couturières pour confectionner ces sortes de pages/

jupes un peu bouffants que d'autres photos illustrent, portés par les notables bamiléké.

36. 1954. Sur la « place des lamentations » de la chefferie de Baham, les gémissements de plusieurs des veuves du roi décédé (la photo n'embrassant pas toute la place). Cette pratique ritualisée semblait avoir été commune à de nombreux groupes bamiléké. Du rituel, on notera en particulier le geste théâtral de la femme montrant du doigt, là-bas quelque part, l'être disparu. À la différence des cérémonies de deuil ordinaires, souvent très bruyantes et mouvementées, la douleur s'exprime dans la dignité des attitudes, sans grands cris de désolation. Le *gobina*, en ma personne, ne quitta pas la chefferie ces jours où je la savais menacée de troubles et ma présence en ces moments m'ayant été sollicitée par le prince avant qu'il mourût. Je ne savais, sur l'heure, le sens à donner aux gémissements : venus naturellement du cœur ou bien forcés. Quels sentiments pouvaient être éprouvés par ces compagnes d'un grand polygame, au nombre peut-être de deux ou trois dizaines, lesquelles avaient vécu une union conjugale hors de tout choix initial de leur part ? Le refrain scandant les gémissements m'était traduit par l'interprète. « Qui nous nourrira maintenant ? » Formule incantatoire et phraséologie codée par la coutume ? N'avait-il pas été évident que les épouses bamiléké du milieu traditionnel pourvoient elles-mêmes à leurs besoins et à ceux de leurs jeunes enfants ? La pitoyable vêtue de deuil qui habillait ces femmes n'était-elle pas le reflet circonstanciel de la modestie de leur parure quotidienne, pour la simple raison de ressources monétaires dérisoires ? En fond de décor, une case de la chefferie devant laquelle ont été exposés quelques emblèmes symboliques d'une royauté bamiléké. La garde de ces emblèmes est assurée, mal visibles derrière le rang des veuves, par quatre hommes masqués (portant cagoule décorée de coquillages blancs, d'où pendent des tresses), lesquels appartiennent à une société coutumière responsable du Trésor de la chefferie. Le masque les protège des effets redoutables des forces nuisibles que recèlent les objets sacrés. Quant au *batik* suspendu, la composition de son dessin m'a paru d'une qualité et d'une originalité rares.

Parmi les veuves devait se trouver la mère de celui qui serait appelé à monter sur le trône dans un proche avenir. Or le mourant n'avait pas signifié à la société du *Kamveu*, instance compétente, lequel de ses fils il aurait choisi pour successeur en accord avec les esprits des ancêtres. Le *Kamveu* allait donc se réunir pour consulter lui-même les ancêtres. Je m'étais installé au cœur de la chefferie, dans le bâtiment de prestige du chef, en parpaings et tôles, toujours laissé vide, parce que sans signification coutumière. Étrange surprise : le *Kamveu* décida de mener ses consultations dans une chambre proche de la mienne et qui disposait d'une sortie indépendante pour les allées et venues de ses membres. Ce fût là qu'il mit en œuvre le dispositif traditionnel, dans le cas d'espèce, pour une communication avec les puissances *chtoniennes*, notamment avec l'âme de l'ancêtre fondateur du groupement de Baham. Après installation sur le sol de petits bâtonnets identifiant chacun des fils de feu Kamwa Max, les dignitaires y amenèrent, je ne sais d'où, une grande araignée mygale.

Je n'ai pas personnellement assisté aux déplacements de l'araignée. On aurait pu ou dû supposer que, sur le béton de ce premier étage du local, elle n'eût pas trouvé des conditions favorables pour percevoir la voix des ancêtres, puisqu'elle avait pour milieu de vie un trou dans la terre. D'autres modes d'emploi de la devineresse se pratiquaient ailleurs. Enoch Kwayeb cite la méthode des questions posées à la mygale, dont les interrogateurs, la confrérie de la société coutumière *Ku N'gan*, attendaient un signe Oui ou Non (mais lequel ?). Le R.P. Masson, pour sa part, rapporte une consultation du même type que celle familière au peuple bamoun, dont on peut penser qu'elle laissait autant place à l'arbitraire : l'opercule du terrier ayant été encombré de petits objets et la mygale venant le déboucher par la dispersion desdits objets, quelle crédibilité aurait-on accordé à l'interprétation des sages ?

Toujours fut-il que j'eus à attendre qu'un délai s'écoule de 50 heures environ avant que le *Kamveu* m'informe de la décision des esprits souterrains. Une décision pour le moins surprenante, puisque les mânes auraient proposé la désignation d'un adolescent de 18 ans, à l'heure même dans un cours secondaire de Paris.

Vu le caractère impérieux accordé à la force de la coutume et vu les assertions non vérifiables

de mes administrés, il me restait à rapatrier ce garçon. Un matin, pour le petit-déjeuner, débarqua à la résidence de Bafoussam un Pierre Ninyim Kamden, vêtu d'une redingote et d'un chapeau melon. Je le conduisis à Baham où je le confiai aux notables. Ultérieurement vint le jour solennel de l'intronisation publique, où un bon millier d'habitants patientèrent comme moi-même sur la *King-place*, sans que personne, en début de matinée, ne veuille m'expliquer l'absence insolite du prétendant au trône. On consentit enfin à me révéler que le futur roi achevait des tests de virilité sur des veuves de son père, ceci à l'intérieur d'une petite case, en bordure de la place et proche de l'assistance, tandis que le contrôle de l'épreuve était suivi par deux autres veuves dont on attendait la proclamation des résultats, positifs comme espéré. La coutume se montrait intransigeante sur les capacités d'un candidat à obtenir une descendance.

La suite des événements prit, hélas, un tour dramatique. Rétrospectivement, elle vint confirmer les risques courus par une société qui arrêta beaucoup de ses décisions vitales en fonction d'un pur imaginaire, dans le cas présent celui de la sagacité d'ancêtres dont les âmes conservaient autorité sur les vivants. Dès après son intronisation, Ninyim, homme de moins de 20 ans, revenu de Paris à Baham dont il s'était absenté longtemps, tout juste promu au rôle de chef de son groupement, succéda à un autre Bamiléké, Djoumessi Matthias, en qualité de président du principal mouvement indépendantiste, l'U.P.C., ouvertement opposé aux autorités françaises administrant le Cameroun. Après qu'on lui eut reproché d'avoir fait alliance avec des partisans bamiléké de l'action violente, Ninyim fut accusé de se compromettre dans une sorte de jacquerie, laquelle ne tarda pas à essaimer en beaucoup de zones de la province bamiléké. Les attaques visaient notamment les chefferies, celles-ci mises à feu. En novembre 1956, Ninyim fut finalement arrêté. La rébellion et la subversion n'en obtinrent pas une pause. Les victimes, dans plusieurs centres urbains comme dans les campagnes, se comptèrent par milliers, tant du côté des habitants civils que des maquisards. Ces derniers, harcelés par des forces militaires importantes — mais sans connaissance des langues parlées et sans renseignements fiables — avaient pour eux-mêmes les labyrinthes du bocage et l'atavisme dissimulateur des paysans.

En mai 1960, la terreur persistant, entretenue par les violences des combattants des deux bords, le gouvernement du Cameroun, depuis janvier son propre maître avec l'Indépendance, tenta de débloquer la situation par un geste spectaculaire. Relâchant Ninyim, il lui confia le ministère de la santé, nonobstant les 24 ans de l'intéressé et son passé. Dans un premier temps, après avoir été suspecté de jouer le double jeu, Ninyim perdit son portefeuille. Dans un second temps, il est arrêté, condamné à mort en 1963, puis exécuté début 1964.

La tragique histoire de Ninyim ne pouvait pas ne pas être évoquée ici, tant elle renvoyait au système aberrant de la désignation des chefs de groupement. L'impréparation et l'inadaptation du jeune homme à son rôle se sont malheureusement doublés de son penchant à déployer la violence pour tenter d'obtenir la réformation des sociétés de son époque. Certes, les puissances colonisatrices ne s'étaient guère appliquées à faire avancer un *aggiornamento* des régimes politiques de l'Afrique ancienne. Le pays bamiléké, en particulier, avait maintenu l'intangibilité de son organisation autocratique, au point qu'il représentait un véritable archétype des communautés les mieux enracinées dans leur identité et leur statut précolonial. Cependant sa résistance à l'abandon du legs ancestral arrivait à son avant-dernière heure lorsque Ninyim, simple élève d'une école privée parisienne, se vit propulsé sur le trône d'une chefferie renommée. Le royaume de Baham constituait, comme ses voisins, un édifice politique, religieux et humain d'une seule pièce, dont le prince servait de seul pivot. Mais ce modèle-là entraîna à ce moment dans une zone de tourmente. Des courants non conformistes envahissaient depuis peu les Grassfields et prenaient notamment pour cibles les institutions, celles-ci à la fois surprises et décontenancées. Nul n'aurait néanmoins présagé des événements aussi graves et aussi persistants que ceux qui bouleversèrent la province bamiléké.

L'ordre traditionnel avait été naturellement perçu dans certains milieux comme l'obstacle à un projet de rénovation des sociétés d'antan. Obstacle en premier lieu perçu par la petite avant-garde des jeunes Bamiléké sans terre, sans titre, sans pouvoirs dans les structures,

mais séduite par des modèles autres, prometteurs ou utopiques, que l'école moderne leur avait donnés à connaître. Objectivement, les enseignements sur la liberté et l'égalité des êtres humains suscitaient un attrait plus vif que les valeurs et normes héritées du passé au Bamiléké, où les instruments institutionnels imposaient un encadrement disciplinaire d'une force exorbitante sur la masse humaine. Hélas, l'immaturité de ces jeunes activistes ne les avait pas dissuadés de croire que la violence suffirait à instaurer un prompt changement des comportements.

Une question restait néanmoins posée : pourquoi l'orage avait-il tardé à éclater jusqu'aux approches de 1960, au point d'ailleurs qu'une confusion a été entretenue sur sa nature réelle (soulèvement nationaliste ou rébellion contre l'oppression sociale). Une première cause d'attentisme pourrait être imputée au très commun réflexe public de soumission en tout et pour tout. La contestation et la révolte semblaient étrangères à beaucoup. La paysannerie savait pratiquer un habile louvoiement devant les pressions contradictoires subies — l'exemple le plus frappant en paraissait l'absence de conflits ouverts entre un animisme bamiléké très vivant et son adversaire, le militantisme chrétien conquérant —. Un second facteur majeur du statut quo de la dictature coutumière a précédemment été souligné. Une émigration continue, pendant trois décennies environ, avait éloigné du pays les insoumis sans que ceux-ci se rebellent. Le goût du gain avait eu tôt fait de les convaincre qu'ils devenaient gagnants sur tous les tableaux durant cette nouvelle vie au Cameroun : autonomie personnelle, évasion hors de la pauvreté, accès à l'enrichissement, facilité d'une promotion. Longtemps cette inattendue et efficace soupape de sécurité a laissé les mains libres aux tenants du pouvoir traditionnel sur les *Grassfields*, certains princes aux abois se laissant néanmoins soudoyer par l'argent que leurs sujets, hors des frontières, avaient acquis. Ce genre de compromission, violant le principe coutumier, permettait à des émigrés d'acquérir en particulier un morceau de terre au pays à titre privatif.

S'agissant du climat politique avant que s'amorcent les troubles dans la province, il ne sera peut-être pas indifférent que l'auteur note ici le constat qu'il a pu faire, jusqu'en août 1954, avant qu'il quitte ses fonctions d'autorité à Bafoussam. À cette date, aucun incident politique lié à une subversion n'avait été enregistré. Pourtant, durant les 15 mois précédents, je n'avais pas hésité à ordonner et à diriger de grands rassemblements dans les quartiers pour les opérations de recensement. Des contingents quotidiens de 400 à 1 000 personnes se trouvaient de la sorte simultanément réunis. Au besoin, deux gardes aidaient à filtrer le défilé de tout ce monde devant mes agents recenseurs. Sous les ordres des chefs de quartier, il fallait que s'approchent des tables les éléments de chaque unité familiale, d'une part les hommes et les jeunes gens, d'autre part les femmes et les enfants, que l'habitude locale faisait stationner en deux groupes distincts. Je fus tout le premier à me louer de la discipline au cours de laquelle fut opérée l'actualisation de la composition démographique de plusieurs dizaines de milliers de mes administrés. À rappeler aussi que, dans ces années, et dans la subdivision de Bafoussam, la levée de l'impôt de capitation s'était opérée de façon routinière. Le chef de subdivision et son comptable se rendaient localement dans chaque chefferie. En présence du prince lui-même, chaque chef de quartier, assisté de ses notables, remettait au comptable sa contribution. De telles observations d'un témoin et acteur laissaient croire qu'en apparence tout au moins, les sociétés paysannes ne se hasardaient pas pour le moment à contester l'encadrement, non douteux, qui régissait leur présent comme l'avait fait leur passé.

37. 1954. Dans la chefferie de Baham. Diverses pièces, dites sacrées, ont été sorties du Trésor royal pour être exposées sur la place des lamentations selon les règles cérémonielles locales. Le cycle traditionnel des funérailles avait suivi la mort du chef Kamwa Max. Toutefois ce n'était pas la disparition de l'homme que les rites secrets et publics avaient à solenniser, mais avant tout la continuité et la présence actuelle de la dynastie engendrée par l'ancêtre Baham. La famille fondatrice originelle était devenue aujourd'hui une nation. À la vérité, il n'y avait pas à considérer comme des objets ce décor disparate de sièges, statuettes,alebasses, tentures et peaux, mais à y discerner des emblèmes qui manifestaient la pérennité de la puissante lignée

des Baham. Là, à travers ces signes, mais invisibles, se déployaient des forces supra-naturelles dont les radiations comblaient de bienfaits les descendants de la race. N'attendons pas de la langue française qu'elle sache traduire le message perçu par la population devant cet étrange tableau si coloré.

On remarquera le caractère atypique de la case, non pourvue de parois, et dont les piliers grossièrement maçonnés en éclats de pierres sont là pour soutenir l'élément central de la grande toiture. L'originalité des *batiks* pendus sur un bambou tient à l'alternance avec des pièces en orangé uni, ainsi qu'aux mèches en poils de bélier qui forment la bordure du bas. Les deux personnages, revêtus de blanc, en réalité de cauris censés imiter la peau, leur tête ayant reçu d'authentiques cheveux, portent, devant le pubis, le petit tablier rectangulaire cache-sexe d'autrefois. Celui de droite représente un tchinda du chef, serviteur astreint au silence (une main qui lui clôt la bouche) pendant que celui de gauche désigne le tchinda chargé d'offrir au chef la pipe au long tuyau de modèle phallique. Le roi est là, animal foncièrement prédateur, sous la forme d'une peau de panthère, son symbole. Les calebasses perlées témoignent d'une richesse du dessin et d'une profusion de coloris rarement obtenues. Celle de droite, dotée d'un bec verseur lui-même perlé, aurait pu convenir à Kamwa Max, dont je soupçonnais le goût immodéré pour le « vin de palme ». Le tabouret perlé dont l'assise tripode figure un serviteur (?) du roi a dérogé à la représentation classique d'un animal féroce, tel qu'en fait état le tabouret de gauche. Question sans réponse : les *tchinda*, les *wala* et les dignitaires chargés de déplacer et entretenir ou réparer ces objets, bien qu'ils portassent alors un masque protecteur, étaient-ils ou non convaincus eux-mêmes de manipuler les « réceptacles » des esprits invisibles ?

38. 1958. Le Trésor de la chefferie de Bandjoun. Plus précisément un échantillon de ce que pouvait cacher un Trésor parmi les plus riches du pays bamiléké. Échantillon placé sous le péristyle d'une case dont la paroi de bambous a été ornementée de très précieux modèles anciens de *batiks*. Reconnaissions que beaucoup de groupements de la province se trouvaient démunis de pièces (pertes au cours des ans ou défaut d'artistes) ou détenteurs de peu d'œuvres d'art. Par contre, Bandjoun cumulait une population nombreuse et un passé historique où il avait pu s'enrichir (par la voie de conquêtes ou autrement). Aussi son vivier d'artistes important et la transmission ininterrompue des savoirs artisanaux avaient-ils favorisé la quantité et l'excellence des œuvres. Certes, une esthétique sans renouvellement et sans emprunts ne répondait-elle pas immédiatement aux critères de beauté dont un long acquis éducatif avait imprégné les Européens. Ceci dit, la créativité manifestée par les œuvres, jointe à l'habileté témoignée par les paysans/artistes dans le traitement des objets, touchaient vivement les visiteurs étrangers.

Pour ne citer que la broderie de perles de couleur, qui recouvrait soit une sculpture, soit tout autre objet, cet art spécifique démontrait la maîtrise des perliers bamiléké. Nos yeux vibrent avec ravissement à ce remodelage. Christiane Falgayrettes-Leveau parle, à ce sujet, d'un « langage » ou encore de « signes (comme) linguistiques », que nous fait découvrir la combinaison des damiers, triangles, losanges, cercles et chevrons, que ce soit en individualisant les perles ou « en créant des concentrations chromatiques ». Rappelons qu'avant le XV^e siècle, les perles produites par les pays méditerranéens (dont Venise), notamment en verre translucide, étaient acheminées par des commerçants arabes à travers un Sahara moins hostile qu'aujourd'hui. Ensuite elles auraient été échangées, dans les estuaires du golfe du Bénin, par les navigateurs portugais qui apportèrent aussi des corails rouges. Les princes bamiléké de l'époque, dit-on, auraient été prêts à acquérir certaines grosses perles de grande valeur par les trocs, en contrepartie de deux esclaves ou d'une femme.

Remarque plus générale, l'africaniste débarquant au Bamiléké comprenait mal, au premier abord, à la fois l'existence d'un Trésor, la déification de ces richesses qui n'en sont pas vraiment une, enfin l'étalage de cet amas de choses incohérentes entre elles. Il n'avait rien observé de semblable ailleurs et il concluait à la singularité bamiléké. Or toutes réflexions faites, le point de départ de la tradition bamiléké rejoignait l'ancienne conception française des reliques sacrées, ces reliques que notre opinion publique estimait devoir être protégées et

qu'aujourd'hui encore des cathédrales catholiques romaines abritent sous le nom de Trésor « à visiter ». Quant à eux, les objets exécutés par les artistes bamiléké empruntent leur portée religieuse à la valeur magique dont ils ont été dotés, cependant que les dépouilles qui leur sont jointes (défenses d'ivoire, peaux de panthère, etc...) ont été choisies pour leur signification emblématique, la surpuissance du roi dont ils sont les « doubles » par voie d'une assimilation mythique. C'est à ce titre que certains analystes du monde bamiléké qualifient le Trésor d'une chefferie de « mémorial », c'est-à-dire d'un patrimoine dont les Bamiléké ont à se souvenir, signes commémoratifs de leur origine et de leur identité nationale grâce à la perpétuation de la lignée royale. Le reliquaire réunissant l'ensemble des objets devenus d'essence quasi-divine impose, par voie de conséquence, que les initiés qui s'en approchent portent une cagoule ou un masque.

39. 1953. Sur la King-place de Batoufam, les dignitaires habilités par le chef à se couvrir d'une des peaux de léopard provenant du Trésor, se dandinent lentement, tantôt s'isolant, tantôt allant de pair avec d'autres. On ne sait vraiment si les positions et les gestes des danseurs suivent un enchaînement codé par avance. On ne distingue pas, quand des musiciens sont là, si le balancement des inquiétantes peaux ocellées répond à des temps forts des instruments. On s'interroge aussi sur le sens de l'invariable rituel auquel obéirait le déroulement de cette chorégraphie. Car le ballet se réduit à une sorte de promenade où les quelques acteurs avancent à pas comptés en tournant, ici et là, sur eux-mêmes pour en rompre la monotonie. On n'oserait, en tout cas, le qualifier de divertissement populaire. Nous avons déjà pris acte que la civilisation bamiléké se nourrissait de symboles. La danse traditionnelle n'y échappait pas. Elle s'inscrivait d'abord comme une célébration hiératique. Elle participait à la domination de la noblesse de la chefferie, cette noblesse sacralisée que constituaient les membres des sociétés coutumières de haut rang.

La parade ainsi offerte à la population — exemple sans doute unique en Afrique — mettait en valeur avec ostentation la hiérarchisation de la communauté nationale bamiléké, certes avec des possibilités d'ascension sociale, avons-nous écrit plusieurs fois. Le paysage entrevu à l'époque par le *gobina* comprenait, à la base, essentiellement un commun peuple de paysans assujettis et, à la tête, une classe de grands félins. Cette dernière ne craignait pas de se travestir en léopards, puisqu'elle était associée aux pouvoirs magiques du prince-panthère, ce dernier reconnaissable à un chapeau à plumes énorme (voir notamment la photo n° 44). La peau suspendue derrière la nuque et sur le dos des danseurs affiche l'évidente parenté emblématique des danseurs avec le roi.

Une dépouille de léopard souffrait de la fragilité de sa nature. Le renouvellement des peaux ou l'augmentation du stock en réserve au Trésor appelait à la vigilance si l'on voulait que chaque grand notable puisse porter, lors des cérémonies, la peau attestant qu'il participait bien à la force magique du chef. La panthère représentait, aux yeux des paysans, comme parmi les animaux de la brousse, la bête la plus crainte — à quelques mètres de la résidence de Bangangté, entre 1949 et 1951, ses traces nocturnes autour du poulailler et de l'étable s'inscrivaient périodiquement sur le sol —. Son image évoquait donc légitimement les attributs du souverain cruel d'autrefois, ce détenteur du pouvoir de donner la mort ou de grâcier, ne fût-ce que par des moyens surnaturels dont il était doté. La coutume avait heureusement pourvu au réapprovisionnement en peaux. Obligation avait été édictée aux chasseurs de livrer au chef le corps des léopards capturés par eux. Il m'a été donné, à Bangangté, de voir le cortège qui encadrait deux hommes portant sur l'épaule la perche d'où pendait la fourrure d'un de ces fauves, les pattes de devant et celles de derrière liées à la perche — spectacle parfois déplaisant en raison du pullulement de parasites, infestant le tissu sous-cutané de l'animal et qui fuyaient le corps refroidi —. Une tradition assez suivie jadis conduisait le chef à octroyer une femme au chasseur à titre de dédommagement. Certains informateurs très crédibles rapportaient aussi que les prélèvements de petit bétail trop préjudiciables dont un félin était l'auteur faisaient suspecter la manipulation de l'animal par un sorcier, lequel, identifié par un devin, était ensuite soumis à l'ordalie du poison avec probabilité du décès du seul fait du

poison avant même son exécution, sur ordre du chef, du présumé sorcier.

40. 1953. Sur la *King-place* de la chefferie de Baleng, danse rituelle à laquelle, selon la tradition, le chef et les grands notables seuls participent comme acteurs. Une cérémonie assez libre, où le prince et, avec lui, ceux qui communiquent avec les puissances occultes dont dépend Baleng, se pavent devant la foule. Les esprits invisibles sont à cette heure-là présents derrière les masques, dûment endossés. Les deux danseurs saisis par la photo ont revêtu une cagoule couvrant seulement la tête, mais dont les ouvertures, à la place des yeux, suffisent à provoquer un petit frisson. Leur torse s'orne d'un habit court, en *batik*, d'où dépassent les *braies* bouffantes et plissées que portaient à cette époque beaucoup de dignitaires des nations avoisinant Bafoussam. L'un des notables tient le manche d'une queue-de-cheval au décor de perles multicolores très symétrique, objet dénommé fouet de danse. Sur la tête des danseurs se distingue une étrange et volumineuse coiffe, garnie d'une forêt de plumes — coiffe sur laquelle je n'ai pas entendu d'explications —. À l'arrière-plan, la circonférence énorme d'un chapeau indique qu'il s'agit de celui du roi de Baleng. Le chef est précédé par un serviteur portant une brassée de fouets de danse, dans laquelle le maître puisera quand il voudra flatter un de ses sujets. L'usage du fouet sera détaillé plus loin.

Bien d'autres masques, propres à telle ou telle société coutumière, circulaient autour de la case à péristyle dont on voit le dôme. Telle une cape en forme de cloche, sans aucun ornement, mais imitant un feuillage, et qui ne laissait voir du porteur que les pieds. Telle encore une lourde couronne en bois, sculptée de figures en relief, et solidaire de la tête du notable par un manchon rigide ajusté au crâne. Telle encore une houppelande ornée de lignes de cauris et coquillages et surmontée, sur la tête, d'une casaque d'où pointaient plusieurs cornes de zébu. Que penser de cette créativité pour le moins débridée? L'ancienne tradition avait-elle voulu sensibiliser la population à l'idée même du mythe en mettant en scène des aspects provocateurs d'éléments naturels? Le masque de danse cherchait-il à signifier l'insaisissabilité des forces invisibles? Une opposition choquante s'inscrit par hasard sur la photo: la tenue de drill kaki (tissu anglais) de l'administrateur français commandant la région bamiléké.

Quelles qu'elles fussent, ces parures utilisées comme masques lors des danses ne prétendaient pas cacher l'identité du danseur. Elles visaient à protéger le porteur et les tiers d'un éventuel danger résultant du contact avec les objets sacrés, réceptacles de divinités dont les intentions seraient douteuses. Le spectacle de la danse introduit au domaine de la magie, du symbole, du double. Mais qui pourrait dire si le masque, à un instant donné, exerce une fonction ludique ou une fonction religieuse? À propos de la danse, un spécialiste des croyances africaines a estimé qu'un danseur paré de ses masques pouvait imprimer à ses mouvements une sorte de langage sans parole et, si j'ai bien compris, adresser aux spectateurs un message culturel ou social. Du moins, des observateurs semblent d'accord sur le point suivant: sur l'aire de la danse, les masques suggèrent, voire prouvent, la présence du surnaturel dans le cadre d'un objectif rituel et religieux — Jean-Paul Notué ajoutant que le but pourrait être aussi thérapeutique, social ou politique —.

Cependant, avant même ces interprétations, les analystes occidentaux, dépassant la problématique des masques africains, avaient donné le nom de « théophanie » à l'apparition d'un dieu, manifestée de façon visible. Effectivement les « inspirés » de l'animisme africain — écrivons les « mystiques » — semblaient vouloir dire qu'un « esprit » prend possession de l'objet en bois, en fibres, en tissu,... cumulativement avec l'homme porteur du masque. Puis, une fois le masque rangé à la façon d'un objet neutre, le dieu ne s'y incarnerait plus et sa dangerosité aurait perdu sa force.

Un risque d'utilisation politique du masque demeurait, signalé de longue date et méritant réflexion dans un milieu crédule tel celui de la paysannerie bamiléké d'avant l'Indépendance: une crainte diffuse des êtres invisibles adjointe à l'incognito du porteur de masque pouvait être exploitée, par un ambitieux, comme instrument pour soumettre ou dominer un groupe humain.

41.42.43. Août 1953 (photos 41 et 43) et 1954 (photo 42). Sur la *King-place* de Bandjoun, lors d'une danse à caractère cérémoniel. En bordure de l'aire où les maîtres de la chefferie danseront, quelques-unes des femmes nobles du groupement se sont alignées le long des panneaux où les *batiks* de circonstance ont été tendus en fond de décor. La même reine que celle au premier plan se trouvait postée là l'année suivante comme le montre le médaillon de gauche. Toutes les figurantes portent unealebasse perlée, les unes soutenant l'objet à la hauteur de leur poitrine, les autres l'élevant sur une épaule. Il était des manifestations festives qui comportaient précisément cette galerie féminine. Ni le véritable sens de la danse rituelle de ce jour, ni l'identité des femmes alignées pour en être l'ornement (femmes nobles ? femmes de sang royal ? épouses de chef ?) ne m'ont été clairement explicités. Mes interprètes, ex-élèves de l'école moderne et peu initiés aux non-dits de la coutume, avaient vainement cherché les périphrases françaises qui pussent transcrire les concepts mythiques de la dogmatique religieuse locale. Peut-être y avait-il là d'authentiques épouses du roi parmi des princesses de rang supérieur. On sera attentif au fait que la reine des deux médaillons porte deux anneaux d'oreille et des bracelets en ivoire, lesquels attestent qu'elle appartient à la lignée du fondateur de la chefferie. Présente au milieu des femmes exhibant des calebasses, il aurait été parfois une femme portant une des pipes du roi, une main sur le fourneau en cuivre, l'autre main tenant le long tuyau d'aspiration entièrement gainé et couvert d'une broderie de perles de couleur. Sur la pipe, comme attribut de la royauté et objet rituel, Delarozière rapporte que, responsable des rites agraires, le roi aurait eu recours à la fumée du tabac pour rendre heureuses les semailles des cultivatrices, ses sujettes.

La calebasse est obtenue à partir de l'enveloppe extérieure rigide d'une courge vidée et séchée. Elle sert d'ustensile pour de multiples usages. Parmi les nombreuses variétés, il en est possédant un col étroit et long et d'autres dont le col est cornu : celles-là convenaient particulièrement pour le stockage des liquides — au Bamiléké, pour l'huile de palme de la cuisson ou pour le vin de palme, cette boisson alcoolisée tirée d'une fermentation de la sève du palmier-raphia —. Sur l'image, les très longs goulots, loin d'être naturels aux courges, auraient été obtenus, selon Pierre Harter, par une juxtaposition et un emboîtement de plusieurs cols de calebasse. Ils étaient maintenus en place, dans une gaine, celle du tissu sur lequel, ensuite, le brodeur dessinait des motifs géométriques, puis fixait les perles pour obtenir un décor séduisant. La calebasse devient ainsi une curiosité esthétique, chacune revêtant un aspect différent. Elle reçoit souvent une base, également perlée, permettant de la poser, visible sur les photos. En haut du col, un bouchon la fermait auquel une forme zoomorphe avait été donnée (caméléon, oiseau,...), lui aussi paré de motifs perlés.

On imagine la fatigue ressentie par les femmes de la photo dans le geste de présentation de leur calebasse, parfois lourde. On aurait attendu d'elles une attitude manifestant l'exaltation religieuse, puisque ces objets étaient là pour magnifier la mémoire des héros, savoir les anciens chefs de la lignée royale. En effet, conservés dans le Trésor, les calebasses servent d'abri et de support à un fragment de crâne ou d'ossements d'un ancêtre de la ligne agnatique (parenté par les mâles), fragment auquel s'attache donc un caractère sacré. Les calebasses évoquent la force mystique du roi actuel, héritier du premier ancêtre de la tribu par les chaînons des chefs successifs. Les débris d'os constituent donc des reliques. Durant la danse cérémonielle, à laquelle assistent, à distance et à leur rang hiérarchique, les membres de la communauté tribale, les calebasses jouent le rôle de « *regalia* ». Elles tiennent la fonction d'emblème du pouvoir monarchique et rappellent au public la toute-puissance du roi. La tradition bamiléké savait utiliser tous les moyens pour marteler le devoir de soumission aux forces invisibles incarnées dans la personne du chef de groupement.

44.45.46. 1953. A Bandjoun, comme précédemment, déploiement du même cérémonial traditionnel, à interpréter comme le rappel périodique d'avoir à glorifier la nation à travers la valorisation d'une royauté sacrée. Les images centrent l'attention sur le prince lui-même au cours de la danse. La dimension de cette sorte de festival s'expliquait par le fait que, dans le

Cameroun dit oriental (sous tutelle française à cette date), la collectivité politique de Bandjoun constituait l'une des plus importantes, sinon la plus importante, du monde bamiléké. Par ses effectifs humains et l'activité de ses citoyens, certes, mais aussi par son réseau institutionnel interne et par la préservation des nombreux objets de l'art religieux qui subsistaient encore. Mon appareil photo a pu immortaliser le personnage de Kamga Joseph (1925-1975) à l'instant où le chef m'honorait en s'avançant vers son suzerain d'un moment, le *gobina*, auquel une cravate noire sert de modeste emblème. Le roi se trouve ici encadré à sa droite par le chef de Batoufam (en tenue européenne) et à sa gauche par un *wala*, porteur des « fouets de danse » dont son maître a besoin.

Le visage du héros impressionne tant il trahit l'effort et l'épuisement. La monstruosité du fardeau tient à son poids et à son volume sur le point d'appui du sommet du crâne. Le moindre heurt du pied sur le sol, en dehors de toute agitation de l'air, jetterait à terre l'édifice et son porteur. La coiffe se compose en effet d'un empilement dont les éléments sont à peine solidarisés. D'abord un embryon de masque qui retient, sur le dos, la peau de léopard immanquable. Ensuite une couronne, à peine emboîtée sur la tête. Puis un chef-d'œuvre d'ébénisterie tiré d'une même grume de bois, en forme de tronc de cône renversé, évidé pour ne laisser, tels des rayons, que la galerie d'une quinzaine de personnages sculptés. Au dessus, un plateau rigide, probablement une vannerie de joncs séchés. Enfin, piquées sur le plateau, une forêt de plumes hérissées, de couleur noire, sur l'origine desquelles les notations des observateurs varient, sans doute selon les artisans des chefferies — on évoque des plumes rouges, dites de perroquet, des plumes de volailles domestiques teintées, ou de « longues plumes d'engoulevent », passereaux crépusculaires gris, dont la taille ne devait à peine qu'atteindre 30 cm.

D'une main Kamga Joseph tient fermement le corps du bois, de l'autre il pare de son mieux au basculement de sa charge en agissant au moyen d'un épais cordon. Le chapeau, plus haut que celui coiffant les notables et dominant la tête des accompagnateurs des danseurs, suffit à témoigner de la grandeur incomparable du prince. Pour accroître, s'il en était besoin, l'ébahissement des spectateurs cantonnés sur le pourtour de l'aire de danse, le prince accumule d'autres symboles de la royauté, savoir la représentation figurée d'animaux dominateurs — réplique du roi par la crainte qu'ils inspirent : outre les léopards, c'est le cas de l'éléphant qui écrase tout sur son passage (deux disques, près des oreilles du chef, rappellent les oreilles géantes du pachyderme) et le cas du python constricteur broyant sa proie (soit une ceinture décorée croisant ses deux têtes sur le devant du pagne royal). Sur le maillot couvrant la poitrine et orné de dizaines de grelots, un indiscret tissu est là pour éponger une sueur qui aveuglerait le prince.

La photo 46 tente de donner un aperçu de l'ampleur du disque de plumes. Par ailleurs, elle distingue trois rangs alignés parallèlement le long des tentures en *batiks*. Celui des femmes nobles de la photo 41, dont on remarque que la plupart arborent sur le bras gauche une série de bracelets en ivoire attestant qu'elles sont les descendantes directes des ancêtres royaux. Au second rang, un couple d'enseignants des écoles primaires modernes. Au troisième rang — la coutume en prévoyait la place précisément entre les femmes aux calebasses perlées et les danseurs —, une rangée de tabourets et chaises appartenant au Trésor comme on en identifie d'autres sur la photo 38, objets recouverts de tissus ornés de perles et coquillages.

45. 1953. Toujours durant la parade de Bandjoun évoquée sur les photos précédentes. L'un des invités n'était autre que le chef du groupement de Baleng, dont des traditions rapportaient que Bandjoun aurait été issu en tant que nation indépendante. On remarquera un arbre multitenantaire de la *King-place* et, à gauche du prince, un notable encagoulé, porteur d'un petit chapeau à plume et brandissant un chasse-mouches transformé en fouet de danse avec manche aux broderies de perles.

L'intérêt de l'image porte sur le personnage central. La grande peau de léopard qu'il porte sur le dos se discerne mal ; elle est maintenue par un cordon en haut du front, dissimulé par le bonnet. L'accumulation de bracelets d'ivoire enfilés sur le bras gauche manifeste les temps

très reculés d'où la dynastie baleng tire sa source. Comme sur la photo 44, des grelots ou clochettes sont suspendus à la hauteur de la poitrine. Cependant, l'objet le plus voyant reste la ceinture, sans doute exhibée ce jour-là en raison du décor de perles et croisée sur le ventre. Elle correspond à un emblème royal. Elle est le signe du « complexe chef-python ».

Depuis les régions du nord du Cameroun jusqu'au Bamiléké, le *gobina* avait dû admettre le crédit qu'accordaient généralement les populations au poids d'une croyance traditionnelle: le groupe s'incarnait historiquement dans la personne de son chef coutumier, conduisant à la glorification du chef du moment, voire à la déification de ce chef en tant que toute-puissance protectrice et salvatrice. Mais il avait fallu que cette pensée, pour acquérir plus de présence, se concrétise dans la figuration d'un modèle emblématique du chef. Cette figuration avait choisi, là où le *gobina* avait servi, l'animal dominateur de la faune: l'emblème s'était fixé sur la panthère, fauve le plus dangereux et le plus commun dans les environnements naturels. Les Bamiléké instruits eux-mêmes, leurs dires me l'ont confirmé plusieurs fois, estimaient certain qu'un léopard circulant la nuit dans les campagnes pouvait, à un moment donné, servir de support au « double » du roi...

Cependant d'autres « animaux nobles » avaient anciennement été reconnus, par le mythe bamiléké, comme également représentatifs de la conception d'un roi invincible et, à ce titre, valorisés comme emblèmes sacrés, fonction que tenait ainsi l'éléphant. Or l'image 45, appuyée dans sa crédibilité par l'image 44 voisine, désigne ouvertement une créature emblématique que nous n'attendions pas, elle aussi assimilée au roi dans la figuration d'un héros dominateur, à consonance lui aussi de prédateur. Il s'agit du python, dont il existait des spécimens, au moins en bordure des hauts plateaux, puisque j'ai évité de justesse d'en écraser un, en 1950, en début de nuit (l'heure où il part en chasse) sur la piste auto traversant la zone alors déserte avant Tonga pour qui venait de Bangangté.

Le lecteur aura été surpris que les artisans attachés aux Trésors de Baleng et Bandjoun eussent pris la fantaisie de dessiner, sur la ceinture de l'un et l'autre des chefs, non pas un quelconque serpent, mais un reptile possédant deux têtes, une à chaque bout du long corps onduleux. Or ce serpent dit « à deux têtes » paraissait répondre à un symbole admis depuis longtemps et destiné à renforcer, dans l'esprit des spectateurs d'une danse, la conviction de la force absolue de leur chef dans un combat éventuel. Rappelons la tactique du python, monstre de 6 à 8 m de longueur, capable de nœuds d'enlacement inimaginables. Après avoir coincé sa victime par le jeu de souplesse de ses mouvements, ce serpent à tête carnassière garnie de nombreuses dents identiques, étouffe sa proie, puis en réduit le volume par un broyage continu des anneaux musculaires afin d'adapter le bol alimentaire à l'ouverture de la gueule. Mais si l'agresseur d'un python lui arrache la tête, le serpent est perdu. D'où l'imaginaire d'un python dont une seconde tête carnassière, lancée en contre-attaque par le déploiement du corps onduleux, pourrait vaincre finalement l'adversaire. Un prince bamiléké doit donc être regardé par ses sujets comme pourvu de moyens d'autodéfense comparables à ce légendaire python.

Faudrait-il, historiquement, présumer que les Bamiléké eussent emprunté cette fiction aux Bamoun, leurs voisins ? Car, à une époque peu ancienne, semble-t-il, le sultan des Bamoun avait su donner un grand lustre à l'image du python à deux têtes. Il avait fait croire que ce serpent lui avait été révélé comme son protecteur, décidant de faire reproduire l'effigie de la bête sur ses objets d'art personnels, avec sanction frappant ceux de ses sujets qui emprunteraient ladite effigie. Il se pourrait néanmoins que les Bamiléké eussent accédé directement aux mêmes sources du mythe que les Bamoun, puisque des rameaux des deux peuples avaient jadis quitté, plus au nord, des points de départ de leur migration assez proches. Les historiens font surtout un rapprochement avec une tradition de la très ancienne Égypte, où le python aurait servi de déesse protectrice au pharaon, ce dieu-roi, lui aussi détenteur d'une puissance magique.

Raymond Lecoq a rapporté deux indications complémentaires dignes d'intérêt et de mémoire. D'une part il évoque un certain nombre de croyances africaines animistes où le serpent avait une relation soit avec le principe de fécondité, soit avec la gémellité (cas des jumeaux). D'autre part, il atteste que, dans les années 40 et dans plusieurs chefferies bamiléké, des sculptures

sur bois représentaient le serpent à deux têtes, dont plusieurs tambours sacrés sur certains desquels le graveur avait donné au serpent deux têtes humaines.

47. Mars 1951. Sur la *King-place* de la chefferie de Batoufam. L'un des temps forts d'une longue cérémonie, au moment de laquelle, venu de mon poste de Bangangté en compagnie du médecin de l'hôpital de Bangwa, je n'ai regrettamment pas trouvé d'adulte du groupement pour m'informer, en langue française, du sens des rites dont nous serions témoins. Tout juste avais-je appris que serait commémoré l'anniversaire du décès d'un ancien chef. L'image illustre le départ d'une mêlée de femmes et d'hommes du commun peuple pour jouer le rôle qui leur avait été assigné. La page suivante du recueil (photo 49) restitue un autre temps, celui de la parade des femmes nobles.

De grands arbres verdoyants séparaient la place des danses rituelles de la chefferie elle-même. En avant de ce rideau s'élevaient quelques petites cases coutumières, réservées aux réunions des dignitaires des sociétés. Elles contribuaient, avec leur péristyle aux colonnes sculptées, à souligner le charme de cet espace public. J'avais remarqué que les enfants, le visage inquiet, se tenaient à l'écart, debout pour mieux voir. Tout d'abord, hors des masses humaines qui stationnaient à la périphérie, sortit un groupe d'une centaine d'hommes qui se mit à faire au petit trot quelques tours d'une des cases sacrées. Ces gens, vêtus de loques européennes disparates, fripes affligeantes en ce digne décor, attestaient de leur statut d'authentiques paysans : chacun, équipé de son inséparable « machette » (coupe-coupe), avançait, l'air menaçant, en tenant son arme-outil à bout de bras, à l'horizontale, comme pour vouloir trancher un ennemi.

Au cours d'une seconde phase, des femmes ont quitté la foule demeurant sous les arbres, toutes habillées de robes mi-longues attestant le long usage. Elles se formèrent en colonne par deux, poussant des cris ou des chants, certaines la tête couverte d'un feuillage, toutes armées soit d'un bâton-canne, soit d'un bambou de plusieurs mètres. La modeste colonne disparut sans que je susse où.

Il fallut attendre une troisième phase pour que se mit en branle le grand troupeau que montre l'image, sur laquelle des participants font voir qu'ils donnent de la voix à gorge déployée. L'armada progressa à petites foulées, femmes et hommes confondus, et se mit à tourner autour de la petite case qu'avaient honorée de leur course les paysans du premier contingent. Autant de longs bambous s'agitaient, en désordre au-dessus des têtes, qu'il était de personnages, dont on aurait cru parfois qu'ils frappaient des êtres invisibles.

Le souvenir ne peut que me rester de cette vague déferlante, sans vraie cohue ni bousculade, que n'accompagna d'ailleurs aucune danse. Je ne pus identifier ni qui fût le maître de cérémonie, ni qui fût l'ordonnateur du rite de chaque groupe successif. Aucun citoyen de rang noble ne cherchait la vedette. Combien m'apparaissait singulier ce peuple bamiléké que j'administrerais, égaillé au quotidien en des milliers de concessions, isolées derrière des haies, et en des milliers de huttes dispersées et à occupant unique. Un peuple qui, néanmoins, sous l'effet d'une conviction acquise dès l'enfance dans le seul environnement de sa ruralité et d'une chefferie très structurée, avait été imprégné de ses devoirs communautaires et uni à cet égard par sa foi religieuse.

Quant au *gobina*, cet étranger au pays, il s'étonnait avec admiration du fait que le groupe ethnique, aussi restreint fût-il, démontrât sa solidarité, moyen de sa survie dans les siècles passés. Cependant il en tirait la vision des aléas qu'affronterait la future construction d'un grand État indépendant du Cameroun qui aurait à rassembler des centaines de communautés distinctes. Il en tirait la conclusion que les composantes humaines s'associaient à ce projet et encore enracinées dans des valeurs sans affinités entre elles toutes auraient à relativiser leur héritage identitaire et à accepter de partager un avenir fondé autrement. Telle était ressentie, en partie, la responsabilité que s'attribuait l'administrateur colonial, chef de circonscription. Un devoir pressant lui dictait de jeter les premières passerelles d'une conciliation entre les civilisations cohabitant sur le territoire confié à sa tutelle. À cet effet, il avait à apprendre où en étaient parvenues les traditions d'autrefois.

Un dernier tableau de la cérémonie, pris sur le même lieu, sera présenté sur la photo 49.

48. 1953. Deux années plus tard, sur la même *King-place* de Batoufam et près de la même petite case destinée au culte des divinités. À nouveau une danse rituelle, mais dont l'objet était autre et que l'on ne m'a pas mieux expliquée. Le chef Fotso David s'approche pour me saluer avec le beau sourire qui lui était familier, rare chez les rois. Un récit des « mémoires » a cependant rapporté notre grave mésentente mutuelle au lendemain d'un conflit entre Batoufam et Bayangam où, dans un pseudo incognito nocturne, les deux camps ennemis opéraient des destructions chez le voisin. Au point qu'il m'a fallu établir un cordon de gardes camerounais sous le contrôle de deux gendarmes français. Fotso n'avait pas eu probablement assez d'autorité sur ses chefs de quartier, premiers responsables.

Les trois lances de la main droite symbolisent le rôle du chef de guerre que joue le roi. Les cordons figurant sur la poitrine retiennent une arme blanche qui pend sur le côté gauche, où la main droite a vite fait de la saisir. Le torse reste nu, selon la coutume. La parure de danse classique impose le pantalon bouffant à entrejambe assez bas en tissu de *batik*, pantalon voisin de forme de l'ex-saroual des zouaves français. Imité dans sa vêtue par les personnages nobles dansant à côté de lui, le prince porte des jambières qui pourraient n'être que des ceintures de cheville. Le bracelet-montre, évidemment, jette ici une note discordante.

D'autres photos en ma possession viennent attester que les spectateurs se sont bien alignés en dehors de l'aire de danse. Les acteurs dansants en ont plus de liberté dans leurs mouvements, puisqu'ils ont chacun en main un long bambou qui bascule parfois quand la main faiblit. Deux d'entre eux se déplacent en tenant l'un et l'autre, hissée jusqu'à plus de cinq mètres du sol, une peau de léopard, dont les quatre pattes sont maintenues à l'équerre par des tigelles. Le saroual de tous les danseurs suit le même modèle : le *batik*, plus haut que nécessaire, se replie donc de l'autre côté de la ceinture pour y former une sorte de jupette. Comme pour le roi, la poitrine nue est barrée de cordons soutenant apparemment une arme. Selon le rang du dignitaire, sauf inexactitude de l'information, ce seraient de 1 à 3 cordons qui seraient exhibés. Mes photos personnelles attestent que, conjointement, comme il se devait, la parure du bonnet s'embellissait avec la multiplication des cordons. La société bamiléké ne négligeait rien pour symboliser visuellement les hiérarchies qui la constituaient.

L'étendue de ses responsabilités et la brièveté de ses séjours dans un poste interdisaient à l'administrateur d'approfondir ses connaissances locales. Ainsi en était-il de la portée religieuse à attribuer à chacune des traditions de Batoufam, le contenu du Trésor, la distinction entre les danses rituelles, l'emploi de tels objets sacrés pour valider tel ou tel rite. On aura été surpris, par exemple, de l'absence de bracelets d'ivoire. La raison en aurait-elle été que la chefferie n'eût jamais possédé de défenses ? Surpris également que les danseurs ne portent pas de peaux de léopard...

49. Mars 1951. Un autre moment de la cérémonie rituelle sur la *King-place* de Batoufam. Une impressionnante procession de femmes conduite par une brochette de la noblesse royale. L'atmosphère en diffère totalement de celle qui se dégage de l'image 47. Ce temps de la lamentation coutumière affecte davantage celles que leur sang attache au chef décédé.

La vision de ce groupe appelle, pour comprendre le sens de cette manifestation, un développement sur la condition féminine encore en vigueur au Bamiléké à cette date. Car ladite condition serait porteuse, pour un étranger, d'une énigmatique équivoque. L'image elle-même souligne avant tout la hiérarchisation de la société féminine d'antan, étonnante réplique à celle du monde masculin. Le rang coutumier d'une femme déterminait pour elle quel serait son statut. Ainsi, sur les Grassfields et durant une tutelle française respectueuse de beaucoup de l'ordre ancien, les structures sociales marquaient leur singularité, quant à la position de la femme, par rapport aux autres milieux traditionalistes d'Afrique noire.

En traits certes schématiques, que les générations actuelles jugeraient abusifs, le corps féminin d'un groupement bamiléké se réduisait à un peuple assez uniforme de paysannes

attachées à la terre. Des femmes ne partageant pas grand-chose avec leur homme, mais entièrement dépendantes des décisions de leur mari. Des cultivatrices pourvoyant seules aux besoins alimentaires de toute la famille. Faisant fonction d'épouse, le mari leur avait été choisi à leur naissance, parfois même auparavant. La fille, la mère, la grand-mère constituaient un patrimoine familial presque au même titre que les chèvres, c'est-à-dire géré indépendamment d'une consultation des intéressées. Elles étaient dévolues aux héritiers (selon les formules du lévirat) comme le reste des biens de la succession du mari. Bref, des êtres apparemment sans droits — se défendant pourtant bec et ongles —, couramment objet d'échanges chez les grands polygames, jusqu'à être remises pour payer une prestation ou pour conclure une affaire. Les images 54 et 55 attestent la soumission qui pouvait être imposée, par les décideurs de la chefferie, aux femmes d'un quartier, quel que fût leur âge, l'exemple illustré ayant été celui de la création de plateformes routières. Un autre mode d'exploitation des bras et des forces s'afficha publiquement, en 1953 et 1954, lorsque des camions servant de bétailières opéraient des navettes entre Bandjoun et les caféières de la vallée du Noun avec un chargement d'une trentaine de femmes par véhicule, femmes appartenant à de grands propriétaires polygames.

S'il y avait équivoque, en discordance apparente avec le témoignage précédent, c'était en raison d'atouts dont bénéficiait la femme bamiléké comparativement à la condition du sexe féminin dans d'autres groupes ethniques africains. L'épouse elle-même jouissait, en général et au quotidien, d'une forme réelle d'indépendance, motivée par le fait que le mari se trouvait sous sa dépendance pour la nourriture et par celui de disposer d'une case pour elle seule. Garantie juridique majeure, la tradition prévoyait l'appartenance des enfants aussi bien à la famille maternelle qu'à celle du père. Sur un autre plan, la femme entraînait en possession du crâne de sa mère et lui rendait un culte, un domaine très sensible dans les affects d'une Bamiléké. Au reste, les règles coutumières de la parenté attachaient la femme à la seule ligne maternelle et utérine, la situant exclusivement comme descendante de la souche de sa mère, souche avec laquelle ses liens essentiels l'unissaient. Au sein du groupement, les femmes adhéraient d'office à des associations qui les embrigadaient pour des activités en commun. La plus connue des associations aurait été le « *mandjong* » des femmes, coopérative d'entraide pour les travaux des champs — que le roi tentait de détourner à son service —.

Par contre, la condition des femmes proches du chef dérogeait au droit commun. Certains princes confiaient des missions publiques à leurs épouses et, dans ce cas, ils les appuyaient de son autorité. Deux actrices dominaient la scène politique d'une chefferie, en association avec le roi. Il s'agissait de la mère et de l'aînée des filles du prince, appelées *mafo* et inspirant une crainte générale. Ce qui n'interdisait pas que des retombées de la puissance royale avantagent les autres filles du chef, voire les sœurs de ce dernier. À en croire les interprètes, cette pléiade de femmes de statut exceptionnel formait une cour de reines et de princesses, dont un étranger identifiait mal l'origine. Dès lors que des femmes portaient des bracelets d'ivoire, à l'heure d'une cérémonie, le *gobina* avait au moins l'assurance de leurs liens privilégiés avec la dynastie.

Pour en revenir au groupe de la photo 49, deux signes retiennent l'attention. D'abord le casque blanc, un masque emblématique de la parenté directe de ces femmes avec l'ancêtre commémoré. Ensuite les « fouets de danse » ornés de perles, lesquels signifient à la foule des spectateurs que, malgré la pitoyable vêtue de deuil du cortège, elle a en face d'elle des princesses participant au commandement de la nation de Batoufam.

Des anthropologues font valoir que la couleur blanche, dans la pensée de plusieurs ethnies, renvoie à la réalité de l'au-delà et marque le deuil. Ainsi en serait-il du blanchiment du cuir chevelu dans les premiers rangs de la procession. Les populations locales n'auraient pas ignoré l'existence du kaolin, déposé dans certains creux (après désagrégation des granits en feldspaths, d'où provient lui-même le silicate d'aluminium). On s'amusera du déguisement rituel des deux fillettes elles-mêmes avec cette argile blanche.

Rien de plus incongru par ailleurs que le fouet de danse tenu par les femmes. Il est permis de le classer parmi les singularités du monde bamiléké. Avec le fouet, ce monde multiplie les

symboles, quand bien même rien n'assure que les paysans en comprennent le sens. Le fouet accompagne généralement un dignitaire durant une danse, l'objet étant lancé à une personne de l'assistance, puis récupéré. Par ce lancement, le danseur, membre de la noblesse, déclare au destinataire qu'il lui accorde sa faveur et lui porte intérêt. Ce premier message est destiné à conforter le manant (ou tout citoyen moins titré que le dignitaire) dans son allégeance au roi. Un second message suit. En tenant dans sa main l'objet sacré que nul n'oserait autrement toucher sous peine de malheur, le manant discerne une grâce d'exception, puisque la force transcendante d'irradiation du fouet lui promet des bénéfices insoupçonnés. En définitive, l'aller et le retour de l'objet est vécu comme tout le contraire d'une gesticulation anodine : c'est à la fois le prince et la divinité qui se sont approchés du manant. La danse elle-même prend un sens en raison du va-et-vient des fouets, tandis que l'attachement du peuple à sa communauté et à son roi prend une dimension magico-religieuse. La danse bamiléké pourrait donc ne pas être considérée comme un pur spectacle ludique, mais plutôt comme un artifice pour souder une collectivité autour de son prince, effet qu'elle a obtenu pendant des siècles. Mais d'où ce fouet de danse a-t-il tiré son origine ? Il passa par l'étape d'un chasse-mouches constitué par une queue-de-cheval. Les durs conflits armés contre la cavalerie du voisin bamoun, lesquels se soldaient par la mort ou la capture d'hommes et de chevaux bamoun, avaient conduit les Bamiléké à célébrer leurs victoires en brandissant des têtes de Bamoun, mais aussi les queues des chevaux à titre de trophées. Pour faciliter l'emploi de ces dépouilles, les queues furent montées sur une poignée en bois, laquelle reçut ensuite une gaine de cuir. Dans un dernier stade, le manche fut recouvert d'une décoration de perles de couleur aux dessins géométriques. Que ce fût pour faciliter la garniture en perles ou la tenue en main de la poignée, les artisans donnèrent à celle-ci une forme du genre phallique.

Mode d'emploi du fouet. Si la queue était épaisse et d'une belle couleur, le porteur la faisait onduler au cours de larges moulinets. À la hauteur du particulier qu'il voulait honorer, le danseur lançait l'objet à travers le couloir séparant l'aire de danse de la ligne des spectateurs. Le réceptionnaire embrassait le décor de perles, puis restituait le fouet à un *tchinda*, non sans avoir claqué des mains. Selon leur rang, les dignitaires pouvaient disposer de 1 à 3 fouets. Sur la photo, les femmes nobles portent la queue-de-cheval proprement dite soit sur l'épaule, soit à la saignée du bras, mode le plus usité. La femme de plus haut rang (la dénudation de sa poitrine a un sens) détient deux fouets, dont l'un à double tête. En seconde ligne, une femme parée d'un collier somptueux arbore un chapeau à plumes.

50. 1958. Superbe image d'un très grand notable participant à une danse dans une des chefferies (non précisée) de la subdivision de Bafoussam. Rien ne manque à ce portrait haut en couleur. La structure du chapeau à plumes s'apparente au modèle bandjoun de la photo 44 et la surface du disque y paraît plus grande. Les deux cordons de maintien ont leur attache sur la couronne de la vannerie. Le danseur cumule, sur le bras gauche désigné par la tradition, une série de bracelets d'ivoire, son voisin rivalisant avec lui en nombre de bracelets. Le vêtement de *batik* est d'une seule pièce, des épaules au sol. La dimension de la peau de léopard, exceptionnelle, met en valeur la découpe décorative des pattes du félin. Le dignitaire réussit à garder dans une main son fouet de danse, son voisin disposant d'un fouet dont la broderie en perles présente un autre décor.

L'image a été choisie pour le masque d'éléphant qu'elle permet de détailler. On est en présence de deux oreilles, rondes comme des galettes et donc peu fidèles aux pavillons externes des oreilles du pachyderme. Elles sont ornées de perles composant un décor de fleurs.

Cette représentation du géant se retrouvait sur tous les masques au Bamiléké, la tête étant elle-même traitée dans une stylisation outrancière imposée par la toile du support. Des cercles en perles laissent des béances pour la bouche, les yeux, les oreilles. Un long bandeau plat, en tissu, descend devant le corps en imitation d'une trompe : il porte les couleurs lumineuses que lui dessine un décor de perles en plusieurs tons de bleu.

Tout ceci a un caractère assez conventionnel. Pourquoi la tradition ne s'était-elle pas satisfaite du seul symbole de la panthère, nombreuse et bien connue par les habitants et dont la fourrure

ocellée parlait clairement aux habitants de ce que figurait leur roi impitoyable ? Au lieu que la cagoule représentative de l'éléphant et la délicatesse des broderies de perles ne sensibilisaient guère à la menace de chocs éléphantiques. Certes ce masque prétendait ramener à la mémoire les très vieux souvenirs des territoires plus au nord, quittés par des groupes bamiléké, où les troupeaux de pachydermes détruisaient les plantations — dévastations et piétinements encore vécus dans quelques zones du Nord-Cameroun avant l'Indépendance —, vandalisme dont un prince bamiléké était familier quand il faisait saccager les concessions des paysans indociles. Mais la main des artisans était celle de gens qui n'avaient jamais vu d'éléphants, et les faux-semblants de trompe et d'oreilles n'ôtaient rien à la réalité des menaces inspirées par l'éléphant-roi.

51. Été 1949. Sur la piste Bangangté-Ndikinimeki, avant le hameau de Tonga. Remplacement du tablier d'un pont en bois, dans l'urgence. L'entretien des pistes automobilisables, toutes en terre au Cameroun à cette époque, incombait à l'administrateur, chef de circonscription, dont c'était la sujétion permanente. Maintenir une relative viabilité de ceux des axes reliant les postes entre eux et avec la capitale du Territoire obligeait le *gobina*, en pays bamiléké, non seulement à parcourir ses pistes pour en contrôler l'état et pour diriger le travail des cantonniers, mais encore à accourir sur place dès l'annonce de la coupure d'une liaison. La rupture d'un pont — il était des dizaines de ponts en bois à Bangangté sur ce haut plateau raviné — se vivait comme le plus fâcheux contretemps. Tel fut le cas, illustré par la photo, sur l'axe, long de plus de 500 km, entre le chef-lieu bamiléké de Dschang et Yaoundé. Ce jour-là, le blocage des camions de volaille et petit bétail collectés pour le ravitaillement de la capitale aurait pu entraîner la perte des chargements.

Deux points d'histoire devront être rappelés. D'une part, durant la tutelle coloniale sur le Cameroun, la précarité extrême des pistes placées sous la responsabilité de l'administrateur. D'autre part, au cours des premières décennies, l'insignifiance des crédits financiers et des moyens techniques mis à disposition de l'intéressé. Le redémarrage très lent de l'économie et de la fabrication des biens matériels en Europe au lendemain de la guerre 1939-1945 a différé d'une dizaine d'années l'amorce du fameux développement, dont la lancée a accompagné la promotion d'un Cameroun indépendant.

Dans le cas d'espèce évoqué par l'image, l'urgence commanda d'aller au plus pressé et avec les moyens du bord. Mon goût pour la construction m'avait incité, dès mon affectation à Bangangté, à me procurer des moyens opérationnels (recrutement d'ouvriers bamiléké, montage de magasins de stockage, achat de petits outillages, approvisionnement en bastinges de sapelli). En employant charpentiers, cantonniers du secteur, trente détenus de la prison amenés par camion et des gardes camerounais, il ne fallut qu'une journée pour déblayer l'ancienne structure brisée, abattre des arbres de qualité dans la forêt voisine, scier des troncs à longueur voulue, ébrancher et équarrir sommairement ces troncs, tracter ceux-ci avec des cordes, les caler sur les culées, encore solides, et, sur ces longrines, fixer les traverses de sapelli préalablement enduites de coaltar d'imprégnation, enfin poser les deux bandes de roulement parallèles. Ainsi avais-je espéré que les camions parviendraient à la première heure devant la rivière Mbam, dont le bac attendait le jour pour traverser. Plus loin, d'ailleurs, la rivière Sanaga imposait une seconde traversée sur bac.

La photo représente un des halages pour transférer les billes d'une culée à l'autre, la force musculaire des gardes s'associant utilement à celle de la file des détenus.

52. 1954. Dans le quartier de Mbo, relevant probablement de la chefferie de Bandjoun, reconstruction du pont enjambant un thalweg d'environ 6 à 8 m de profondeur. Pont prévu à double voie — une dans chaque sens — et avec un tablier entièrement en béton armé. La piste concernée descendait du pays bamoun après avoir transité par l'Adamaoua, traversait le centre de Bafoussam et (à l'époque), après Kamna-Bangwa, se séparait en deux branches, l'une vers Bangangté et Yaoundé, l'autre vers le col de Bangou (dit aussi Bana), Bafang, Bonabéri,

Douala.

La confrontation de cette image avec la précédente témoigne que, décidément, les ressources financières du Cameroun permettaient enfin à ce Territoire des investissements conséquents, notamment sous forme de crédits routiers (gagés sur l'impôt de capitation) plus largement délégués aux chefs de subdivision. Un second facteur, désormais, contribuait à l'utilisation des progrès techniques: le renforcement des chaînes d'approvisionnement des matériaux importés d'Europe (fer à béton, ciment, outillages), mais encore avec des retards maritimes (flotte des cargos non reconstituée).

Évoquer ce chantier m'oblige ici à honorer la mémoire des services exemplaires, en sa qualité de chef de chantier et de conducteur d'hommes, du maître maçon Ngassam Joseph (en position accroupie sur l'image), Bamiléké de Bangangté que j'avais recruté par contrat dès fin 1949 spécialement pour la construction des ponts. Il constitua une équipe bamiléké de maçons, payés mensuellement au nombre d'heures effectuées, et grâce à laquelle j'ai réussi à coupler la réalisation d'ouvrages d'art à Bangangté, puis dans un séjour ultérieur à Bafoussam, avec mes fonctions de commandement. Il va de soi qu'il m'avait fallu acquérir un peu de savoir et d'expérience pour établir tous les plans selon la configuration des lieux et pour superviser le chantier, mais aussi pour choisir les fournitures à commander et pour calculer les coûts. Ngassam Joseph, à partir de mes indications, sut remarquablement préparer et poser les ferraillements, puis établir les coffrages, domaines où l'avaient instruit ses emplois antérieurs dans des entreprises privées. On notera en particulier, au-dessus du ravin, le plancher où les seaux de sable faciliteront le descellement du bâti du boisage et le démoulage du béton.

À l'arrière-plan, en se plaquant au plus près des contreforts de la culée, la clôture d'une concession (bambous entrecroisés en treillis) témoigne à quel point la densité paysanne de ce quartier avait besoin de terres de culture.

53. Début mai 1950. Construction du pont sur la rivière Maheutchou, rivière traversant le groupement de Bandounga (Banonga), celui-ci relevant de la subdivision de Bangangté. Ladite rivière, déjà difficile à franchir à l'étiage (basses eaux) par un homme porteur d'une charge, formait barrage aux hautes eaux, la force du courant interdisant la pirogue. Les mémoires de l'auteur ont rendu compte de l'ambitieuse entreprise engagée en juin 1949. Il s'agissait de créer une voie automobilisable de pénétration dans un secteur marginal du pays bamiléké, favorisé par sa production d'un précieux riz pluvial (cultivé en terres sèches) et susceptible d'un opportun développement. Le désenclavement routier projeté devait mettre fin à d'épuisants portages à tête d'homme sur 100 km, prolongés par 80 km en pirogue. Il devait aussi, par un chargement du riz à Bandounga même sur des camions, rendre possible une augmentation des tonnages produits, les villes du sud du Cameroun étant très en manque de riz. En ces années, on ne pouvait compter sur des entreprises privées, qu'aussi bien le budget public n'aurait pas eu les moyens d'engager. Dans ces conditions, l'ouverture de nouvelles voies destinées à l'évacuation des ressources agricoles locales demeurait du ressort de l'administrateur de circonscription — tout comme l'entretien des pistes de liaison —, du moins si ce fonctionnaire avait la capacité et l'autorité de s'associer le concours des chefs et celui des paysans consentant à un travail bénévole dans l'intérêt de leur collectivité.

Le premier coup de pioche intervint au départ de Tonga le 1^{er} juillet 1949. Le terrain accidenté et couvert d'arbres parfois importants, de surcroît saigné de ruisseaux, exigea un travail continu. La première tranche planifiée pour mon séjour ne s'acheva que le 14 juillet 1950 au km 19, c'est-à-dire à environ 3 km de la chefferie de Bandounga, cœur de la zone rizicole à cette époque. L'équipement réalisé avait demandé 38 passages de buses pour le drainage des eaux et 4 petits ponts. Mais le plus gros obstacle du parcours jusqu'à la chefferie avait été surmonté par le franchissement de la Maheutchou (17, 50 m d'ouverture entre les culées, avec deux piles intermédiaires), après des travaux continus de début janvier à début juillet 1950. Avec les moyens financiers escomptés vers la fin 1951, la voie devait s'achever. La construction d'une rizerie put voir le jour sur place. Au lendemain de l'Indépendance, le raccordement

routier avec Bazou fut obtenu, créant une boucle dans le relief mouvementé du sud de la subdivision de Bangangté. Hormis la contribution des maçons et la participation du camion de la subdivision, la main-d'œuvre non spécialisée employée pour la piste elle-même et pour les ouvrages d'art avait été fournie exclusivement par les paysans du groupement de Bandounga. Il avait été convenu que le chef organiserait avec ses chefs de quartier un roulement permanent des effectifs présents par contingents hebdomadaires successifs de 30 à 60 hommes selon les besoins du moment, éventuellement portés à 80 travailleurs pour les travaux à mener avec célérité. Le déroulement des opérations ne subit d'autre contrecoup que l'irrégularité de l'arrivage des sacs de ciment au port de Douala. Innombrables durent être cependant mes visites depuis le poste.

Si l'on veut bien s'attarder un instant sur l'image, on s'accordera sur son caractère insolite et digne de mémoire, en tout cas émouvant. Voilà des paysans qui ignoraient dans quelle mesure une route, encore hypothétique, pourrait modifier leur existence, des paysans venus de chez eux après un déplacement de 5 à 40 km sur les sentiers de leurs forêts, truffées de singes bruyants, des paysans qui s'étaient absentés de leur ferme pour travailler sans salaire, des paysans qui avaient à exécuter des gestes très inhabituels sous les ordres de maçons parlant un autre dialecte bamiléké que le leur, des paysans qui, pour l'heure et au coude à coude, positionnaient, sur ordre, des barres de fer, de façon inintelligible pour eux-mêmes. Leurs doutes intérieurs et leurs questions n'avaient-ils pas de quoi les démotiver ? Au moment de la photo, ils approchaient et mettaient en place des fers transversaux qui seraient bientôt liés à l'armature verticale du ferrailage, déjà scellé dans le béton en amorce au futur jambage d'une des deux piles. Néanmoins, durant ces longs mois, aucun différend ne m'a été signalé. Le seul écart de discipline dont je fus témoin concerna le recul de sécurité lorsque je procédais à des tirs de mines en compagnie avec le jeune Bandounga que je formais. La curiosité des travailleurs les poussait à vouloir apprécier l'explosion...

54. 1954. Élargissement d'un tronçon de piste automobilisable dans le groupement de Batié. Une piste sommaire desservait déjà la chefferie. Cependant, comme l'avait noté le commentaire de la photo n° 4, des reliefs tourmentés (altitude atteignant jusqu'à 1700 m au centre de cette zone) rendaient précaire la viabilité de cette voie de terre. Les travaux de construction de l'école avaient été contrariés. Les saisons des pluies suivantes avaient accentué les dégradations au point qu'en 1953-1954, une jeep elle-même n'accédait là-haut qu'en prenant des risques. Ce secteur non prioritaire, au regard des moyens budgétaires, n'avait justifié de ma part que la réhabilitation d'un pont et une petite amélioration du franchissement scabreux de petits ravins. En attendant mieux, il me fallait donner aux habitants l'espoir qu'une meilleure desserte de leurs montagnes figurait dans les plans de l'administration — cette dernière soucieuse également de freiner l'émigration des jeunes gens. Une convention avait donc été conclue entre le chef et moi-même. Quelles que pussent être dans l'avenir les modifications à apporter au tracé de la piste, des travaux de terrassement remaniant la plate-forme de la route seraient engagés par la collectivité sur certains secteurs desservant des quartiers peuplés où, en tout état de cause, la voie resterait source de progrès. Ces terrassements concernaient le profil en long et en travers, les accotements, les corniches dominant des à-pics. Le prince de Batié se faisait fort de réquisitionner ses sujets et, de mon côté, je promettais un concours en petits matériels et la mise à disposition de cantonniers expérimentés pour guider les paysans et leurs chefs de quartier. Ce fut d'ailleurs, dans tous mes postes successifs, par entente préalable et avec assentiment des responsables, que j'ai pratiqué cette méthode d'intéressement et de participation au développement d'un petit terroir et de sa population.

Outre la vision de ce modelé du paysage en courbes molles qui caractérisait tant d'espaces de la province bamiléké, l'image reflète la façon, commune à beaucoup de populations traditionnelles africaines, de travailler en masses très groupées. Cette manifestation du lien communautaire n'était jamais absente chez ces gens que notre langue dénommaient prestataires, qu'ils le fussent au titre du colonisateur d'autrefois ou de leurs chefs coutumiers. Dans le cas de figure ici, il n'avait pas été prévu que l'élément féminin fût mis à contribution.

Je livre la photo pour marquer combien affligeante se perpétuait cette coutume d'astreindre des femmes à renouveler, au profit de l'entité collective, des travaux physiques éprouvants, d'autant que l'énorme houe bamiléké impliquait une fatigue exceptionnelle. À regarder ces ouvrières du terrassement, le lecteur prend la mesure de l'effort musculaire que les cultivatrices de l'ethnie déployaient dans leurs champs, des journées entières, pliées à l'équerre, sans nul égard pour leurs articulations lombaires. Un sentiment de pitié vient assombrir ce spectacle de la peine humaine. Les hommes de l'image, quant à eux, attaquent le talus avec les pioches distribuées par la subdivision.

Bien avant ce temps-là, vers 1950, je m'étais représenté l'itinéraire Bafoussam - col de Bangou-Bafang-Nkongssamba comme un détour kilométrique peut-être à ne pas éterniser. Bafang aurait pu être rejoint par une transversale passant par Batié, ce dont cette chefferie aurait gagné un accès meilleur. C'est pourquoi, une fois en poste à Bafoussam, me suis-je inquiété d'explorer les vallons de Batié qui pouvaient se raccorder entre eux par une voie sans travaux titanesques. Une visite systématique de ce coin du complexe montagneux en compagnie de mon ancien aide topographe Douképo Kléber avait suscité en moi un vif intérêt. Ma mutation prématurée hors de Bafoussam a mis fin à ce rêve. Cependant, quelques années plus tard, le rêve prit corps quand la grande route nationale N5 fut réalisée par les hautes autorités camerounaises, dotant du même coup le groupement de Batié d'un accès royal par le nord et par le sud.

55. Décembre 1950. Débroussaillage et nivellement d'un secteur de la piste ouverte pour le désenclavement du groupement de Bazou. Les commentaires de la photo n° 9 ont exposé les circonstances dans lesquelles cette piste de pénétration a été ouverte. La présente image se trouve ici seule à illustrer le souvenir d'une opération qui révolutionna les conditions de la vie sociale et matérielle d'une paysannerie privée jusque-là de vrais contacts avec le monde extérieur. Elle fournit un nouveau témoignage concret du fait que la population réalisa, littéralement de ses propres mains, cette voie appelée à desservir des milliers de fermes, ce dont les générations suivantes doivent avoir conscience. Certes, il y a insistance de ma part à visualiser un aspect choquant, celui des actrices qui ont participé à l'œuvre.

Toutes les clôtures en treillis de bambous ayant été détruites pour dégager l'espace de la plateforme routière, on aperçoit le fouillis végétal d'une concession rurale, où se distinguent les bananiers. Les ouvrières ont la même posture que sur l'image précédente, elles manient leur même outil de tous les jours, elles forment le même peloton serré, aucune ne se redresse pour reprendre son souffle. Les hommes auront ensuite la charge de reconstituer des clôtures et, si des cases ont dû être détruites pour laisser place à la voie, ils rebâtiront les habitations avec les matériaux que les chefs de quartier auront collectés après désignation des fournisseurs et répartition des quantités à livrer. C'était d'ailleurs là une pratique qui avait cours dans d'autres ethnies africaines en raison des structures associatives de la tradition et de la pression de l'autorité royale.

56. 1953. Avant que la piste franchisse le col de Bangou (dit aussi col du Bana) en direction de Bafang et de Douala. Dégagement du dernier des blocs amenés sur la piste par des glissements de terrain. La liberté de la circulation sur cette piste intéressait Bangangté qui lui était relié par une branche venue de Bamena et Bafoussam par une branche venue de Bandjoun, Kamna-Bangwa et le groupement de Bangou. Les reliefs dominant le col pointaient à 1736 m au sud, 1890 m au nord avec de fortes déclivités, où la piste du col, en encorbellement ne cessait d'être encombrée d'éboulis. J'avais dû venir de Bafoussam à l'appel des cantonniers qui ne réussissaient pas à rouvrir un passage pour les camions. L'image doit être replacée à son époque — beaucoup plus tard, une puissante entreprise italienne a passé des mois pour établir un ouvrage routier considérable, le désolidarisant de la montagne —. Pas encore de moyens de levage à la région et dans les subdivisions. Recours obligé à l'intelligence des ouvriers et à leur force musculaire. Les premiers progrès pour humaniser les milieux de vie,

dans cette Afrique archaïque qui fut celle du Cameroun d'avant l'Indépendance, ont demandé une certaine foi aux acteurs. Ils ont été obtenus, contrairement à certaines opérations, par une alliance, sur le terrain, entre les acteurs africains et les acteurs étrangers qui se trouvaient au milieu des nationaux de ces territoires.





INDEX

DES ETHNONYMES ET TOPONYMES¹

A

Abyssinie 188
Adamaoua 188, 192, 202, 203, 208
Adamawa 183, 201
Alantika 187, 188, 228
Amiens 238
arabe choa 189, 194. *Voir aussi* choa, shuwa, showa

B

Babarkine 215
Bachéo 183, 241, 244, 246
Badjouma 202
Bafang 273, 299, 302
Bafoussam 180, 249, 250, 256, 258, 259, 260, 261, 264, 273, 277, 279, 281, 282, 287, 288, 291, 298, 299, 300, 302
Baham 270, 271, 278, 285, 286, 287, 288, 289
Baïnga 215, 243
Bala 177, 178, 182, 183, 184, 194, 216, 231, 244, 246
Baldama 187, 222
Baleng 260, 268, 269, 278, 280, 281, 291, 293, 294
Baléré 187, 246
Bamboutos 228
Baméka 281, 282, 283, 284
Baména 265
Bamendjou 261, 262, 274, 281
bamiléké 179, 180, 202, 228, 238
Bamiléké 187, 193, 194, 222, 227, 241
bamoun 250, 286, 298, 299
Bamoun 241, 250, 259, 275, 294, 298
Bana 273, 299, 302
Bandjoun 260, 268, 270, 271, 278, 282, 289, 292, 293, 294, 297, 299, 302
Bandréfam 264
Bangangté 250, 251, 255, 262, 263, 264, 265, 266, 273, 275, 290, 294, 295, 299, 300, 301, 302
Bangou 264, 273, 299, 302
Bangwa 251, 253, 263, 264, 265, 266, 268, 295, 299, 302
Bata 189, 201, 233, 240
Batchingou 273, 284
Batié 258, 301, 302
Batoufam 264, 281, 290, 293, 295, 296, 297

¹ Note à l'attention du lecteur : une minuscule a été attribuée à la 1^{re} lettre des mots se référant à l'ethnie

Batoum 244
baya 199
Bayangam 268, 278, 279, 284, 296
Bazou 251, 262, 263, 264, 265, 266, 268, 275, 276, 300, 302
Bé 241
Bénin 177, 200, 236, 250, 255, 289
Bénoué 177, 187, 188, 189, 201, 203, 215, 240
berbères 210
Bibémi 184, 186, 205, 209, 211
Bidzar 181, 182, 194, 195, 213, 216, 217. *Voir aussi* Bizar
Biou 182, 184, 203
Biparé 189
Bizar 182. *Voir aussi* Bidzar
Bori 184, 185, 199, 200, 243, 244, 246
Bornou 177, 178, 183, 194, 202, 208, 213, 218, 231. *Voir aussi* Bornu
bornouan 178, 189. *Voir aussi* bornouans, kanouri, kanuri
bornouans 177, 193, 201, 223, 236, 285. *Voir aussi* bornouan
Bornu 194. *Voir aussi* Bornou
Bossoum 184, 185, 187, 197, 199, 242, 244, 245
Bossoum-Bounioum 185
Boudva 196
Boundéri 198, 210
Bounioum 184, 185, 187, 197, 199, 245, 246, 247
Bourrah 234
Boutouza 186, 187, 231, 232, 234
Burutu 189

C

Cameroun 175, 177, 178, 179, 183, 185, 186, 187, 198, 199, 200, 202, 205, 207, 210, 211, 217, 219, 221, 228, 230, 235, 243, 249, 250, 256, 257, 259, 260, 265, 266, 267, 268, 269, 271, 274, 275, 276, 278, 283, 285, 287, 288, 293, 294, 295, 299, 300, 302. *Voir aussi* Kamerun, Mont Cameroun
Cameroun britannique 200
Chari 209
chédé 189, 202
Chédé 189, 202, 231. *Voir aussi* Tchédé
Chidifi 231
choa 189, 194, 198, 210, 213. *Voir aussi* arabe choa, shuwa, showa
Choa 210, 213, 221

D

daba 181, 184, 185, 186, 191, 192, 193, 195, 196, 199, 200, 212, 219, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 242
Daba 181, 184, 185, 186, 191, 192, 193, 195, 196, 199, 200, 212, 219, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 242
Dahal 200
dâma 206
Dampita 246
Dazal 232
Dembo 183, 241
Diamaré 238, 239
Diboum 275
Dikoa 177, 178, 208. *Voir aussi* Dikwa
Dikwa 177. *Voir aussi* Dikoa

Djekdjek 184
djeny 233. *Voir aussi* ndjegn, ndiaïen
Djougui 182
Douala 211, 228, 258, 260, 264, 265, 269, 300, 301, 302
Doumo 187, 196, 231, 232, 233
Dourbey 182, 183, 187, 189, 190, 195, 202, 231, 247
Douroum 181, 197, 234, 236, 237
Douva 215
dowayo 238. *Voir aussi* namchi
Dschang 250, 251, 255, 265, 276, 299
Dzaora 231. *Voir aussi* Zaora

E

Égypte 199, 210, 294

F

fali 178, 183, 187, 193, 194, 196, 197, 199, 200, 201, 213, 219, 234, 238, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247
Fali 177, 183, 184, 187, 191, 197, 199, 201, 231, 241, 242, 243, 244, 245, 246
Faro 187, 188, 201
Fegwa 278
Fianga 211
Figuil 188, 203
Fitim 245
Fort-Foureau 208. *Voir aussi* Kusseri, Kousseri
Founkoum 244, 245

G

Gabon 265
Garnak 210
Garoua 177, 178, 180, 183, 187, 188, 189, 190, 193, 201, 204, 205, 206, 207, 208, 211, 213, 215, 216, 220, 225, 231, 240, 241
Gauthiot 211
Gazaoua 187
Gemjek 223. *Voir aussi* Gemzek, Guemchek
Gemzek 223, 224, 225, 226. *Voir aussi* Guemchek, Gemzek
Gidar 182
Golda 222. *Voir aussi* Gouodza
golfe de Guinée 178, 250, 280. *Voir aussi* golfe du Bénin
golfe du Bénin 177, 250, 289. *Voir aussi* golfe de Guinée
Golombé 183, 244, 246
Gorom 199
goudé 183, 186, 187, 191, 231, 232, 233, 234, 242
Goudé 177, 186, 187, 200, 231, 232, 233
Goudoul 226. *Voir aussi* Goudour, Gudur
Goudour 226. *Voir aussi* Goudoul, Gudur
Gouodza 222. *Voir aussi* Golda
Grassfields 250, 251, 255, 256, 259, 262, 267, 269, 272, 274, 276, 277, 278, 279, 283, 284, 285, 287, 288, 296
Gudur 238. *Voir aussi* Goudoul, Goudour
Guébaké 244
Guéla 186, 231

Guéleng 186
Guemchek 223. *Voir aussi* Gemzek, Gemjek
guidar 178, 182, 185, 188, 191, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 203, 213, 214, 215, 216, 217, 232, 234, 238
Guidar 182, 184, 213, 216, 217, 234, 242
Guider 179, 181, 182, 185, 186, 187, 189, 192, 195, 196, 200, 202, 204, 207, 213, 214, 215, 216, 217, 220, 231, 233, 234, 237, 241, 243, 244, 247
Guidi 197
Guinée 178, 214, 250, 280
Guirviza 183, 186, 232, 233
guiziga 215
Guiziga 214, 234

H

haoussa 178, 184, 189, 203
Haoussa 193, 201, 202, 236, 269, 285
hidé 226, 230
Hina 185, 212, 234
Hoggar 228
Houmbal 203

I

Idohol 204
Indien (océan) 188

J

jassing 212. *Voir aussi* moundang

K

Kaélé 200, 215
Kakala 212, 213
Kakou 213
Kamerun 227, 260. *Voir aussi* Cameroun, Mont Cameroun
Kamna 265, 299, 302
Kamna-Bangwa 299, 302
Kangou 199, 241, 244
Kano 183, 202
kanouri 213. *Voir aussi* bornouan, kanuri
kanuri 213. *Voir aussi* bornouan, kanouri
kapsiki 197, 227, 228
Kapsiki 181, 190, 199, 200, 202, 227, 228, 231, 260. *Voir aussi* Margui, Marghi
Katchéo 186, 211, 212
Kebbi 186, 188, 189, 201, 211, 212, 213, 231, 264
Kéraoua 181
Kermbo Djereng 243
Kolkoss-Mada 223
koma 238
Kongkong 200, 215
Koraké 243, 244
Kossa 181
Kotoma 224, 225, 226. *Voir aussi* Kwotoma
Koumkouli 243

Koumno 245
Kourgui 181
Kousseri 208. *Voir aussi* Kusseri, Fort-Foureau
Kouyapé 181
Koza 181, 223, 231
Kusseri 208. *Voir aussi* Kousseri, Fort-Foureau
Kwotama 224. *Voir aussi* Kotoma

L

Lagdo 201
Laïndé 189
laka 206
Lam 188, 192, 194, 195, 197, 200, 202, 213, 214, 215, 216, 217
Lémass 199
Léré 186, 189, 211, 212
Libé 181, 191, 192, 216, 244
Libye 179
Limani 201, 204, 210, 285
Logone 209, 211, 213, 221
Lokodja 189, 285
Louti 182, 185, 188, 202, 203, 212, 213, 215, 243

M

Mabas 229
mada 222, 223
Mada 187, 196, 223
mafa 192, 194, 197, 223, 228, 229, 230, 231, 239. *Voir aussi* matakam
Mafa 194, 197, 223, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 239. *Voir aussi* matakam
Makurdi 269
mambay 186, 211, 212
Mambay 186, 202, 211, 213
Mandama 191, 196, 200, 236, 237
Mandara 177, 181, 182, 185, 187, 188, 190, 191, 199, 201, 208, 213, 214, 217, 218, 219, 220, 223, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 234, 235, 238, 239, 242, 243, 245, 246, 247, 259, 260. *Voir aussi* wandala
Manengouba 228
Mangafé 181
Manguirhay 189
Mao-Lué 182, 202, 216. *Voir aussi* Mayo Loué
Marghi 227. *Voir aussi* Margui, Kapsiki
Margui 227. *Voir aussi* Marghi, Kapsiki
Maroua 177, 187, 188, 189, 190, 213, 215, 216, 220, 223, 225
Maroua-Salak 265
Masru 224. *Voir aussi* Massuru
massa 213
Massa 213
Massabay 195, 235, 240
Massuru 224, 225. *Voir aussi* Masru
Matafal 187, 198, 214, 215, 216
matakam 223, 228. *Voir aussi* mafa
Matalao 235, 237, 238, 239, 240
Mayo Loué 182. *Voir aussi* Mao-Lué
Mayo Oulo 187, 188, 189, 231

Mbam 250, 275, 299
 Mberem 187. *Voir aussi* Mbourmi
 mbororo 202, 203, 210
 mboum 206
 Mbourmi 187. *Voir aussi* Mberem
 Méditerranée 269
 Meiganga 203
 Méri 190, 194, 220, 223, 225, 226, 228
 Méroé 199
 Mindif 211
 Mississipi 189
 mofu 190, 220, 223, 225, 226, 227, 229, 238
 Mofu 190, 220, 223, 225, 226, 227, 229, 238
 Mofu-Diamaré 238. *Voir aussi* Mofu, Mofu-Gudur
 Mofu-Gudur 238. *Voir aussi* Mofu, Mofu-Diamaré
 Mogodé 228
 Mokolo 181, 185, 188, 189, 190, 192, 194, 220, 223, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234
 Mokong 226, 227, 238
 Mokorvong 202
 Mont Cameroun 179, 228, 260. *Voir aussi* Cameroun, Kamerun
 Mora 181, 187, 192, 194, 195, 198, 201, 204, 207, 208, 210, 212, 213, 214, 220, 223, 228, 242
 Moubi 183, 186. *Voir aussi* Mubi
 Moukba 208
 moundang 203, 211, 212, 213, 215, 216, 238, 264. *Voir aussi* jassing
 Moundang 182, 186, 202, 211, 212, 213, 216, 233, 242
 mousgoum 181, 213. *Voir aussi* musgum
 Mousgoum 221
 Mousgoy 184, 185, 193, 234, 237, 239
 Moutouroua 215
 Mouyengué 208
 Moyen Atlas 210
 Mozogo 181, 231
 Mubi 200, 216, 231. *Voir aussi* Moubi
 muktélé 221, 222. *dît* Matal
 Muktéle 221, 222
 musgum 181. *Voir aussi* mousgoum

N

namchi 238. *Voir aussi* dowayo
 ndiaïen 233. *Voir aussi* djeny, ndjegn
 Ndili 183, 219
 ndjegn 196, 231, 233, 234, 242, 246
 Ndjegn 187, 231, 233. *Voir aussi* djeny, ndiaïen
 Ndoudjeng 235
 Ndoukoula 187, 215
 New York 205
 Ngaoundéré 203, 204, 208
 Ngoutchoumi 199, 241
 Nguirmayo 187
 Niam 184, 185, 187, 193, 197, 199, 201, 240, 242, 244, 245, 247
 Niam-Niam 240
 Niger 177, 188, 189
 Nigeria 187, 188, 193, 201, 210, 227, 231, 233, 236

Nioua 192, 216
Nivé 185, 186, 191, 199, 200, 234, 235, 239, 240
Nkam 250
Nkongsamba 273, 302
Nord-Cameroun 177, 178, 198, 207, 257, 266, 276, 299
Noun 250, 259, 264, 269, 274, 297

O

Ouala-Le-Haut 243
Oualodji 198, 210. *Voir aussi* Walodji
Ouarba 208. *Voir aussi* Warba
Ouaza 198. *Voir aussi* Waza
Oudjila 190, 191, 196, 217, 220, 221
Ouldémé 181
Oulo 187, 188, 189, 231. *Voir aussi* Mayo Oulo
Oupaye 231
Ouro-Tara 185

P

Paha 186, 199, 235, 239
Palbara 208
Peské 177, 194, 207, 208, 218, 220, 221, 223
Peské-Bori 184, 185, 199, 244
Pété 181, 213
peul 178, 179, 182, 183, 186, 193, 201, 203, 205, 213, 215, 234, 246
Peuls 178, 182, 183, 193, 198, 201, 202, 203, 204, 206, 210, 212, 220, 223, 231, 243, 250
Pitua 193, 241, 244
Plata 208
podogo 190, 191, 198, 217, 221, 222, 224
Podogo 191, 194, 220, 221
Poli 187, 188, 238
Pologozom 183, 191, 195, 219, 234
Pouss 213

R

Rann 244
Reï 205, 206, 207, 208, 209
Reï-Bouba 205
Roua 228, 229
Rumsiki 228

S

Sahara 182, 188, 228
Sahel 210, 211, 215
Sainte Hélène 228
sara 221
showa 210. *Voir aussi* arabe choa, shuwa
shuwa 210. *Voir aussi* arabe choa, showa
Sokoto 183
Soraouel 215
Soudan 188, 211
Soulédé 194, 197, 229, 231

T

Tchad 177, 189, 208, 210, 211, 212, 213, 221
Tchamba 188
Tchaskirou 204
Tchédé 231, 234. *Voir aussi* chédé
Tchévi 231, 232
Tcholliré 205, 206, 207, 209
Tibati 203
Tiel 177, 178, 182, 183, 187, 231, 233, 240, 244
tikar 250
Tima 184, 186, 195
Tima-le-haut 195
Timpil 183, 244
Tinguelin 193, 196, 197, 238, 240, 241, 244
Tizigné 187
Tizon (lac) 260
Tonga 294, 299, 300
Tourou 229, 230
Tréné 211

V

Vamé 187, 195, 208
Venise 289
Vourmoutch 191

W

Walodji 210. *Voir aussi* Oualodji
wandala 181, 208. *Voir aussi* Mandara
Wandala 177, 194, 207, 208, 218, 220, 221, 223
Wangäi 187, 188
Warba 208. *Voir aussi* Ouarba
Waza 198, 204, 209, 210, 212, 213, 221. *Voir aussi* Ouaza
Wouri 179
Wukari 269, 285

X

xadi 230. *Voir aussi* mafa

Y

Yabassi 275
Yaoundé 208, 258, 265, 299
Yapéré 181
Yedseram 177
Yoïa 182, 183, 189, 203, 207

Z

Zaora 202, 231. *Voir aussi* Dzaora
Zouelva 222, 228, 259
Zulgo 191, 223, 224, 226

CARTES

1. Le territoire de l'ancien Kamerun allemand
2. Le Cameroun oriental en 1948
3. Les Monts Mandara
4. Les hauts-lieux des Mandara sur les subdivisions de Mokolo et Maroua en 1960
5. Les peuples occupant les massifs de Mora en 1948
6. La subdivision de Mora en 1948
7. La subdivision de Guider en 1959 (partie ouest)
8. La subdivision de Guider en 1959 (partie est)
9. La région de Garoua en 1956 (partie ouest)
10. La région de Garoua en 1956 (partie est)
11. L'environnement des pays bamiléké au début des années 1960
12. L'aire de la civilisation bamiléké
13. La subdivision de Bangangté en 1950
14. La subdivision de Bafoussam en 1954

NOTE

Les tableaux de ces pages tantôt schématisent une configuration régionale mal connue, tantôt représentent les territoires camerounais parcourus par l'auteur au moment où il en fut l'administrateur. Les lieux ainsi dressés figurent dans l'état où ils se trouvaient à la date indiquée. Traitées à la façon de croquis, les cartes visent d'abord à faire ressortir les traits dominants qui ont pu conditionner l'histoire. Contribueront-elles, en rendant témoignage à un passé éteint, à enrichir quelque peu un héritage pauvre en écrits ?

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 1

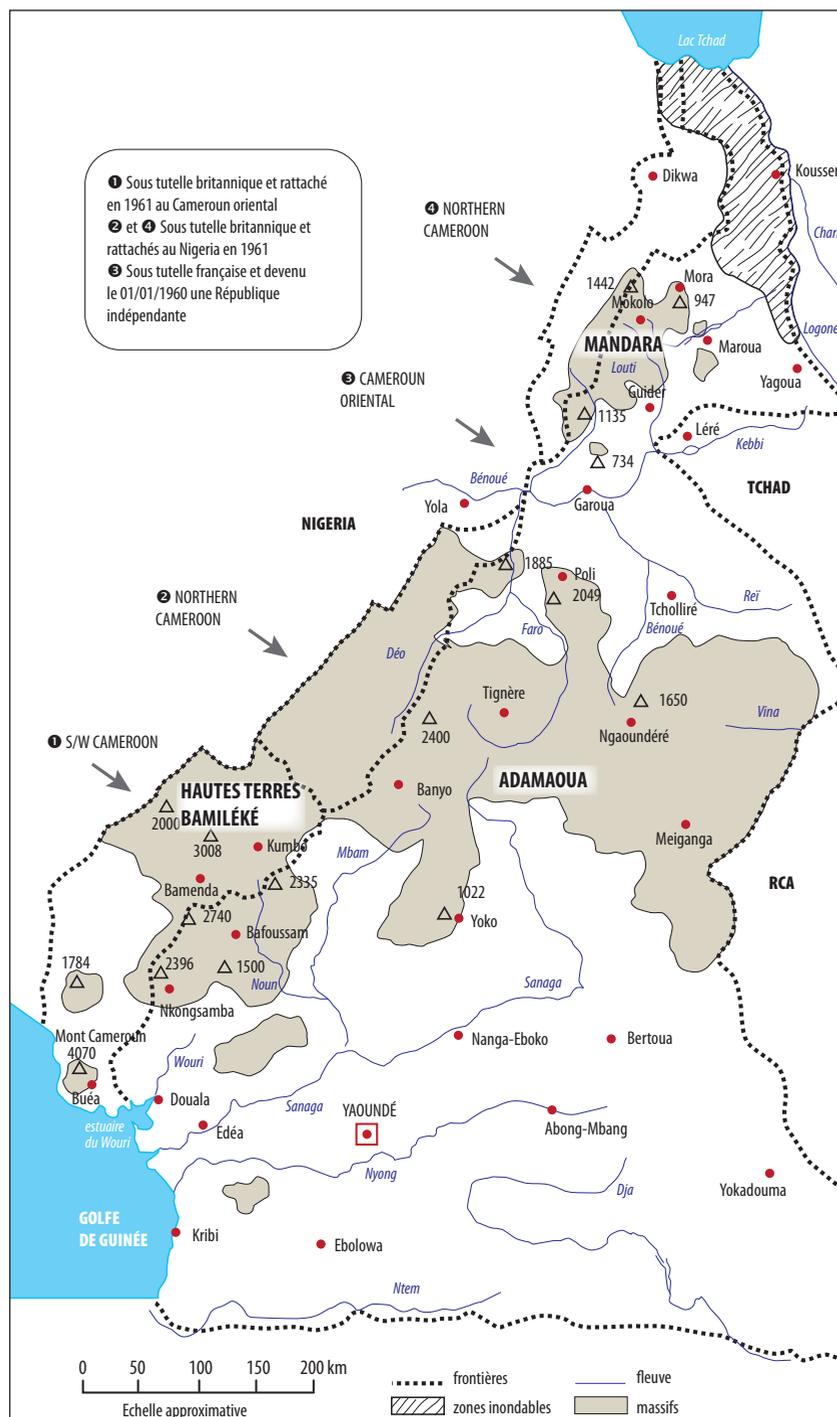
La carte présente un schéma du territoire camerounais que l'empire allemand avait placé sous sa domination. Première construction étatique coloniale plaquée, à l'époque, sur une topographie africaine quasi inconnue, elle assembla des milieux naturels et des peuples très disparates. Son appellation de Kamerun se référait à un surprenant monument volcanique, dont les 4 070 m se dressaient sur un plat rivage et dont le sommet avait intrigué jadis les premiers navigateurs par ses rougeoiements nocturnes.

La traite négrière ayant cessé, les côtes du golfe de Guinée avaient trouvé un second souffle dès le milieu du XIX^e siècle : sociétés commerciales privées fort actives, missionnaires d'obédience diverse et, en sous-main de puissances européennes rivales, explorateurs, marins et militaires impatients de planter leurs drapeaux. En 1885, la conférence de Berlin avait convenu de règles dans l'appropriation du sol africain. La simultanéité de la course au lac Tchad donna le ton : en 1900, combat de Kousseri pour éloigner du Bornou les bannières de Rabah (colonnes françaises), en 1901, chute de Yola pour mettre fin au grand Adamawa peul (forces anglaises), en 1901 encore, évincement des féodaux tenant Garoua (unités allemandes).

Le jeune empire bismarckien était en effet apparu sur la scène coloniale. Son pavillon flottait depuis 1884 sur le cap de Souellaba (estuaires de la Dibamba et du Wouri). À partir de cette fenêtre maritime, des opérations de conquête avançaient tous azimuts. Réduits sont les effectifs du Kaiser, mais conduits par des gradés follement audacieux qui affrontent des principautés locales particulièrement aguerries. Si officiers et sous-officiers sont allemands, l'infanterie de choc comprend avant tout des soldats africains, dont le courage et la discipline ont soutenu leurs chefs. Le seul maillon faible ne pouvait être que les longues files des porteurs, peu sûrs, acheminant du matériel sur des centaines de km.

Sanction du 11 novembre 1918, l'Allemagne perdit toutes ses colonies. Début 1916, le Kamerun se trouvait déjà sous contrôle franco-anglais. La Société des Nations, instituée à Genève, donna mission à l'administration anglaise de gérer l'ouest de la colonie, l'est étant confié à la France. Les Britanniques, sur des critères ethniques, répartirent les pays naturels entre les provinces du Bornou, de l'Adamaoua, de Bamenda et de Buéa, la dernière de ces provinces prenant le nom de Cameroon. Par convention, arêtes montagneuses et cours des rivières démarquèrent les deux zones. La partie occidentale s'anglicisa. Plus tard, au Bornou et en Adamaoua, la parenté ethnique de la majorité peule devait susciter un rapprochement avec les Nigériens et préparer le vote d'une fusion de ce secteur dans les collectivités nigérianes. Au Bamenda, le cousinage entre Bamiléké créa des affinités avec les Grassfields peuplant la zone limitrophe, placée sous mandat français. Cet apparemment bamiléké d'une majorité des habitants du Cameroon-sud détermina probablement le vote d'une union avec le Cameroun oriental, union annonciatrice d'une certaine francisation. Les deux fusions opposées firent suite au referendum du 10 octobre 1961, lequel se déroula sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, titulaire de la tutelle de l'ex-Kamerun.

1. LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN KAMERUN ALLEMAND ET SON MORCELLEMENT ENTRE 1918 ET LE 10/10/1961



NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 2

Le Cameroun d'aujourd'hui tient ses frontières de l'ex-Kamerun, colonie dont les forces germaniques avaient assemblé les morceaux à la façon d'un puzzle. Cette construction aux dépens de petites nations africaines demanda 31 années (1884 - février 1916). La défaite militaire de l'empire allemand en 1918 avait ouvert implicitement des droits à l'alliance anglo-française, laquelle avait reconquis le Cameroun. Aussi la SDN donna-t-elle mandat à la France de gérer 440 000 km² du territoire (carte 2). En 1948, les recensements avaient évalué à 3 millions d'habitants une population à ce point inégalement répartie que les densités locales pouvaient varier dans le rapport de 1 à 100. La domination coloniale française ne devait guère s'avérer plus longue que l'allemande (42 ans).

Le mandat, renouvelé ensuite par la tutelle de l'ONU, s'assignait comme premier objectif de fusionner en une nation une multitude de peuples vivant sous des latitudes différentes et que des heurts séculaires avaient cloisonnés en unités jalouses de leur souveraineté. Échanges et symbioses utiles à cet effet présupposaient des facilités de communication, loin d'être obtenues en 1948. Les investissements demandés avaient dû être longtemps différés : budgets restés faméliques, crise économique des années trente, guerre mondiale suivie de la destruction de l'outil de production européen, importations des USA bridées par le manque de dollars.

Convaincants seront ici quelques signes concrets de la stagnation et du dénuement du paysage de 1948. Travaux publics ralentis par le manque de ciment et fer à béton. Parc de véhicules en déficit de renouvellement. Infrastructure aérienne réduite à celle de Douala. Liaison routière directe Douala-Yaoundé renvoyée *sine die*. Réseau de pistes en terre (même en ville) et à voie unique, rapetassées par des prestataires. Délai de route Yaoundé-Dschang d'une longue journée. Le délai pour Maroua demandant 4 à 5 jours (avec interruption en saison pluvieuse à Ngaoundéré). Une nuit de train pour les 160 km de Bonabéri à Nkongsamba et presque davantage pour les 300 km du rail vers Yaoundé. Cargos en attente au milieu du Wouri, où ils chassaient sur leur ancre, le quai portuaire de Douala ne comptant que 4 amarrages.

Le territoire de ce Cameroun avait été compartimenté en 14 régions administratives, comme l'indique la carte, cependant que les 51 subdivisions constituaient les véritables postes de commandement de la brousse sous l'autorité d'un administrateur, alors seul et démuné de liaisons modernes avec ses supérieurs.

Que retenir des 15 dernières années qui précédèrent l'indépendance de 1960 ? Elles marquèrent — et pour la première fois — un ensemble de progrès très réjouissants sur tous les plans : équipements, productions agricoles, actions culturelles et de santé publique. Par contre le climat politique souffrit d'un malaise latent, virant à l'insurrection. Le malaise résulta du brusque *aggiornamento* libéral décidé en 1945-1946 : les peuples demeurés archaïques et leur encadrement coutumier éprouvèrent le désarroi de la dépréciation de leurs valeurs ancestrales. D'un autre côté, si l'agitation contestataire au Cameroun fut à l'image de celle qui troubla les pays africains voisins, elle déboucha sur une tourmente sanglante. Les idéologues du mouvement auraient-ils cru que la peur seule aurait pu faire basculer les masses rurales dans leur parti ? Ils ont choisi la tactique du terrorisme aveugle et des destructions aux dépens de leurs concitoyens, gestes auxquels l'autorité opposa des ripostes de même brutalité. S'était engagée une spirale de folles violences qui perdura au-delà de 1960, sans qu'elle prît jamais l'aspect d'un soulèvement national ou populaire. Ces événements ont par ailleurs fait le lit de l'absolutisme du pouvoir camerounais institué à Yaoundé dès 1958.

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 3

C'était encore, 55 avant l'indépendance du Cameroun, une « *terra incognita* » que ces Monts Mandara, en grisé sur la carte. Non que la chaîne n'eût pas été connue, puisque les peuples voisins menaient de fréquents assauts sur les escarpements et n'hésitaient pas néanmoins à négocier des trocs avec les indigènes. Plus surprenant, à vrai dire, les circonstances avaient simultanément conduit de petits groupes peuls, au XIX^e siècle, à se sédentariser localement sur le plateau de Mokolo et dans des vallées libres, mais offrant des positions défensives. Les natifs avaient eux-mêmes préféré depuis toujours la sécurité des lieux perchés et des amoncellements de rochers, refuges où leurs archers bondissaient avec une pugnacité inégalable. Méprisés parce que nus et païens, les « kirdi » (au sens de sauvages) ne répondaient pas à une civilisation qui eût motivé les lettrés musulmans (Bornouans, Wandala, Peuls) à consigner par écrit ce qu'ils savaient d'eux. Cette chape du silence des arabisants avait doublé celle résultant de l'analphabétisme des autochtones.

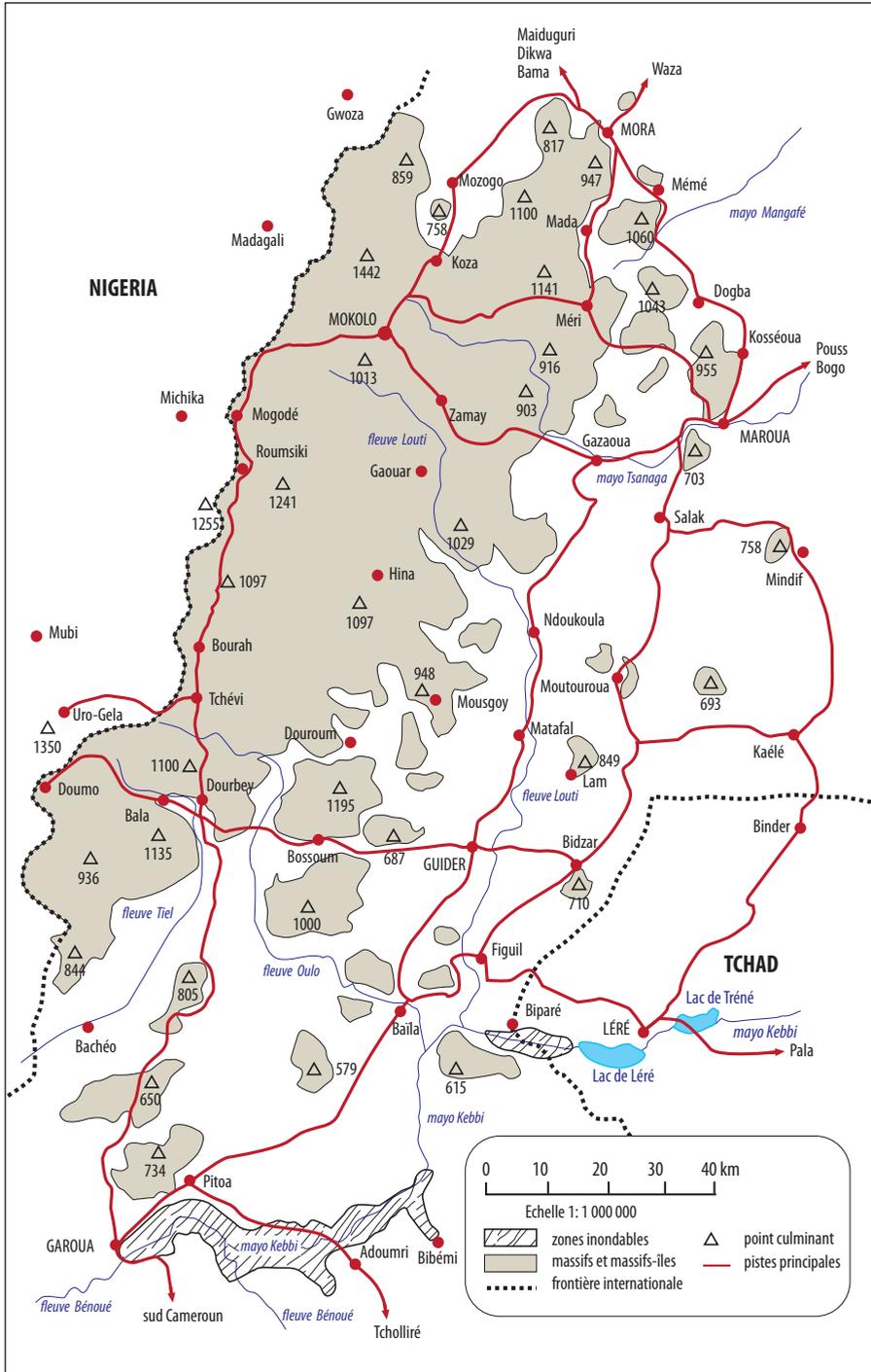
Pour leur part, les Européens fréquentant les côtes du golfe du Bénin avaient reculé jusqu'au XX^e siècle devant les périls d'une aventure jusqu'au lac Tchad. Quand ils s'y sont résolu, Anglais, Français, Allemands ont concentré leur intérêt sur les itinéraires stratégiques, motivation qui explique le contournement des Mandara par les trois premières approches historiques. Le tout premier venu, l'anglais Denham, parti de Tripoli, ne nota rien, en 1823, de la façade orientale du massif qu'il longea, d'ailleurs en échappant à la mort *in extremis*. Second acteur, mais 69 ans plus tard, le français Mizon remonta la Bénoué depuis Yola, découvrant en 1892 le village de Garoua, mais obliqua aussitôt sur Ngaoundéré au sud. Passèrent encore 10 années avant que des expéditions allemandes de conquête eussent atteint Mubi (1902), puis Dikwa (1904), mais sans quitter le piémont des hauts massifs, la découverte de ceux-ci n'étant pas leur objectif du moment.

Le dévoilement des réalités de la chaîne ne fut pas même consécutif à la traversée initiale accomplie par le capitaine allemand Zimmermann : Mubi-Gaouar via Bourha en novembre 1905, ensuite Gaouar-Michika via Mogodé en janvier 1906. Le laconique récit de l'intéressé s'est réduit à souligner l'avantage du croisement des voies transversales à Gaouar, sentiers les moins exposés aux attaques des « païens », dont « la crainte » et « le danger » dominaient le paysage selon les propres termes que l'officier utilisa. Pour conclure, nous n'apprendrons quelque chose sur les Mandara qu'à travers les premiers rapports des chefs de poste français et anglais, au-delà de 1925. Les études scientifiques apparaîtront après 1960.

Une question demeure. Comment ces monts ont-ils pu attirer autrefois des gens de la plaine ? Une des hypothèses situerait au XIV^e siècle l'arrivée des premiers migrants. Les historiens estiment aussi qu'à l'époque nombre de secteurs du massif auraient présenté une couverture forestière engageante. Quand, en zone sahélienne, des empires guerriers se formèrent, les rapports de force auraient déséquilibré les petites sociétés archaïques des bas pays. Les violences et les oppressions ne laissaient aux victimes que la fuite là où quelques flèches eussent pu suffire à leur défense. Chaque siècle dirigeant de nouvelles familles vers les hauteurs et l'accroissement démographique durcissant la compétition pour les terres, l'aménagement de gradins de cultures devint une contrainte comme aussi les migrations intérieures. Un décompte crédible tenté par le soussigné en 1959 avait estimé la population résidant sur le massif, sur la base des recensements, à un minimum de 280 000 païens et 12 000 musulmans. Ces derniers comprenaient à la fois des Croyants qui l'étaient lors de l'immigration de leur groupe, mais aussi, dans le sud-ouest des Mandara, des Ndjegn et des Goudé convertis anciennement ou plus récemment.

3. LES MONTS MANDARA

LEURS PITONS GRANITIQUES ET LEUR CEINTURE DE MASSIFS-ÎLES



NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 4

Parce qu'ils constituaient l'accident de terrain majeur de la cuvette tchadienne, les Monts Mandara ont eu un rôle de pivot dans l'histoire humaine de ce centre de l'Afrique. Ils s'avançaient au nord de la Bénoué, en un épais promontoire, sur 200 km en direction du lac Tchad. Au nord-est, des yaéré formaient un autre obstacle et le lac Tchad un troisième au-delà. Passages, couloirs, butoirs ont conduit migrants, conquérants, familles en fuite, à tourner alentour de siècle en siècle. Des populations terrorisées se sont alors repliées en vagues successives sur les inselbergs de la plaine ou réfugiées encore plus loin sur les monts eux-mêmes, souvent en cherchant une place libre ou quitte à se mêler aux premiers arrivants. Le colonisateur, dans son goût pour les limites administratives, tronçonna finalement les unités ethniques entre les subdivisions de Mora, Mokolo, Guider, Maroua et Garoua. Cependant chacune de ces nations, eût-elle été remaniée dans sa composition et son identité initiales en acceptant l'accueil de tard venus, demeura attachée au commun type de culture du vieux stock africano-animiste de la plaine. Les sociétés montagnardes n'avaient donc rien abandonné de leurs systèmes magico-rituels, de leurs structures familiales, de leurs organisations politiques à pouvoirs religieux diffus et de leurs techniques usuelles.

Le sauve-qui-peut vécu par ces groupes leur avait appris que, même sur un relief, leurs armes de combat ne les défendraient des agresseurs que dans les zones de rochers, à l'abri des éboulis sans nombre, d'où tirer impunément leurs flèches. Ainsi se justifie leur localisation sur des sites chaotiques, où la cavalerie ennemie perdait tout avantage. Mais les surfaces disponibles et les moyens d'existence y réunissaient les pires contraintes : disperser l'habitat dans un monde minéral où l'eau elle-même manquait, construire des terrasses à garnir parfois de terre, concevoir les fermes en fonction des matériaux locaux, consentir à ce que les quartiers éloignés disposent d'un pouvoir politique.

La carte, sous le titre de hauts-lieux, souligne la réputation acquise par certains secteurs. Sur Maroua, la puissance des chefferies mofou s'était notamment affichée dans la muraille servant d'assise à la piste Maroua-Méri-Mokolo, cependant que les travaux de J-F Vincent avaient dévoilé les traits exemplaires de cette civilisation de montagnards. Sur Mokolo, la petite vallée entre Goudoul et Mokong s'était fait connaître comme le centre quasi emblématique de la dispersion séculaire des fuyards à travers les Mandara. Les Kapsiki, de leur côté, jouissaient de la popularité que leur avaient valu les chandelles volcaniques. En pays mafa, Tourou et Ziver servaient d'exemples éclatants de ces sites où l'œil s'extasiait devant l'esthétique des toitures et les inoubliables amphithéâtres de gradins réguliers. La dimension humaine de ces trois dernières ethnies se mesurait en chiffres. Sur les effectifs de Mokolo en 1959 (177500 habitants), on comptait 51000 Mafa, 24000 Kapsiki, 15000 Mofou, à côté de 23 autres groupes, des montagnards surtout, avec quelques originaires du Nord, sans oublier 8000 Peuls et 2000 Wandala.

Au centre des Mandara, en dessous de la latitude de Mokolo, un plateau large de 40 km se découvrait, combien inattendu, vide d'habitants, réduit à une savane arbustive, se prolongeant au sud par deux corridors encadrés par des massifs atteignant 1000 m. Des sentiers piétonniers, déjà utilisés au XVIII^e siècle par des bergers peuls, reliaient Madagali à Mabas et Mokolo, Mokolo à Zamay et Maroua, Michika à Mogodé, Gaouar et Marbak-Hina, de ce dernier village partant un sentier vers Bourah et Mubi. Par ces voies historiques, les combattants yllaga (peuls) de Madagali, vers 1840, avaient pris position à Mokolo, Zamay, Gaouar. Des lamidats peuls subsistaient ainsi en plein cœur des montagnes. Le poste de Mokolo et son autorité française ont dû arbitrer, jusqu'en 1959, une cohabitation entre musulmans et chefferies païennes, certes facilitée par les no man's land.

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 5

L'extrême nord des Monts Mandara dessine une sorte de pince autour du golfe de Mozogo, lui-même occupé par des Wandala. La partie orientale de cette pince, dite Hauts Mandara et figurant sur le croquis ci-contre, rejoint, au sud, les pays mafa et les massifs mofou, qu'elle prolonge à droite sur le plateau de Balaché.

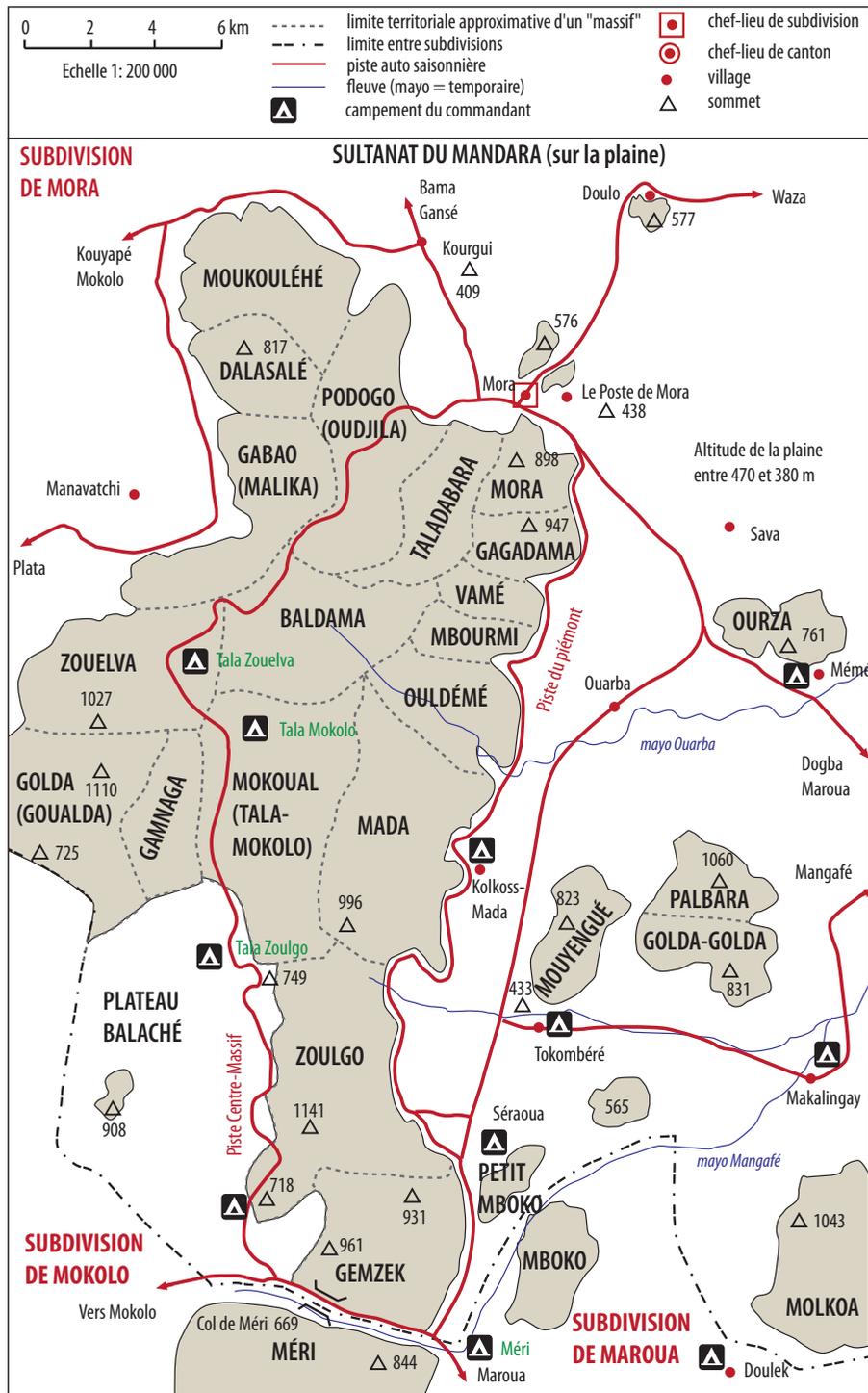
On observe donc là une petite péninsule, dont les falaises se dressent de 300 à 400 m au-dessus de la plaine — des massifs comme Golda et Zoulgo n'excédant guère une altitude absolue de 1100 m. Il s'agit d'un bloc bien distinct, à l'intérieur duquel, pourtant, petits vallons et plateaux offrent des paysages plus sereins que les coulées ruiniformes de granite, présentes ailleurs. L'abrupt des escarpements orientaux au-dessus de la cuvette tchadienne a pour réplique celui de 5 gros inselbergs (mêmes altitudes), aussi peuplés d'ethnies montagnardes en 1948 qu'en 1939. L'invasion séculaire des refuges s'était concentrée à ce point sur les Hauts Mandara que la densité pouvait atteindre 200 hab/km² à Podogo (à comparer aux 150 hab/km² en pays mafa).

Selon des études historiques, les légendaires Sao et d'autres peuples du Chari et du Logone auraient été à l'origine du peuplement — leur devrait-on l'aménagement en banquettes avec murets ? —, ceci dans un environnement où préexistait une végétation de grands arbres. Ces courants d'immigration auraient été consécutifs aux expéditions dévastatrices des guerriers des zones du Baguirmi et du Kanem (est et ouest du lac Tchad), le Bornou y ayant ensuite contribué de façon plus méthodique. Quand surgit au XIX^e siècle la domination de l'Adamawa peul, les assauts par l'ouest vinrent de Yola, Kilba, Mubi et Madagali, les pays mofou à l'est devenant le terrain de chasse des princes peuls de Maroua. Quant aux Hauts Mandara (carte 5), ils auraient été l'apanage très ancien du sultan wandala de Kéraoua (installé plus tard à Doulo, puis replié à Mora quand Rabah exécuta le prince régnant), les pressions sur les païens s'alourdissant en raison du tribut — notamment la fourniture d'esclaves — à verser par les Wandala au suzerain Kanouri (bornouan).

La courte période allemande a vu se perpétuer une souveraineté nominale des puissances musulmanes, desquelles le colonisateur avait besoin pour tenir ses lignes de communication. Devant les prestations pseudo-coutumières que leurs adversaires Wandala exigeaient, les groupes païens réagissaient par des violences, suscitant des répressions en retour. Cependant l'esclavage avait été interdit et sanctionné durement. Cette compromission avec un encadrement islamique jugé utile fut poursuivie par quelques éléments de l'administration militaire française du Nord-Cameroun pendant deux décennies après 1918.

La carte met en évidence le nombre des groupes animistes différents occupant les Hauts Mandara, chacun indépendant, nonobstant, pour quelques-uns, une parenté ethnique. Les aspects originaux concernaient langues, coutumes, traits de la vie sociale, savoirs techniques, relations avec le surnaturel, procédés magiques. Du côté des aspects communs et en général : absence de scarifications et de circoncision, nudité intégrale à l'époque (pas d'étui pénien, rares bijoux publiens chez les femmes, peau de chèvre battant le séant comme symbole de dignité chez les hommes de plusieurs ethnies), ni masques ni sculptures, des magiciens spécialisés (comme le chef de la terre, le maître de la pluie,...), une longue pratique de la culture intensive et du soin de certains arbres, mais peu de moyens contre les épreuves communes (épidémies, famines,...).

5. LES PEUPLES OCCUPANT LES MASSIFS DE MORA EN 1948



NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 6

La circonscription de Mora avait réuni les territoires de ce qui constituait, dans les années 1900, un royaume multidentaire, le sultanat dit du Mandara. Toutefois, en 1948, l'autorité coloniale locale avait consacré le retrait, aux dépens du prince et de ses dignitaires, de la suzeraineté de fait que ceux-ci n'avaient cessé d'imposer, ou de tenter d'imposer, aux païens perchés sur une large partie des monts Mandara. Le royaume se réduisait désormais à la plaine, occupée exclusivement par des ethnies musulmanes, soit environ 32000 habitants.

Le chef de subdivision administrait la plaine en liaison avec le sultan, chef de l'ordre coutumier. Sur le bloc montagneux, ses pouvoirs étaient exercés de façon plus directive, la multitude des maîtres religieux conservant les leurs. Les inselbergs situés sur l'un ou l'autre des cantons du royaume et en haut desquels vivaient des groupes païens avaient appelé un mode de commandement en trio : l'administrateur, le chef de canton et le chef de la communauté animiste. C'était au total une population de 36 000 païens (selon des recensements sous-estimés), exclusivement montagnards, que comptait la subdivision à l'époque. Les notes de la carte 5 les ont évoqués.

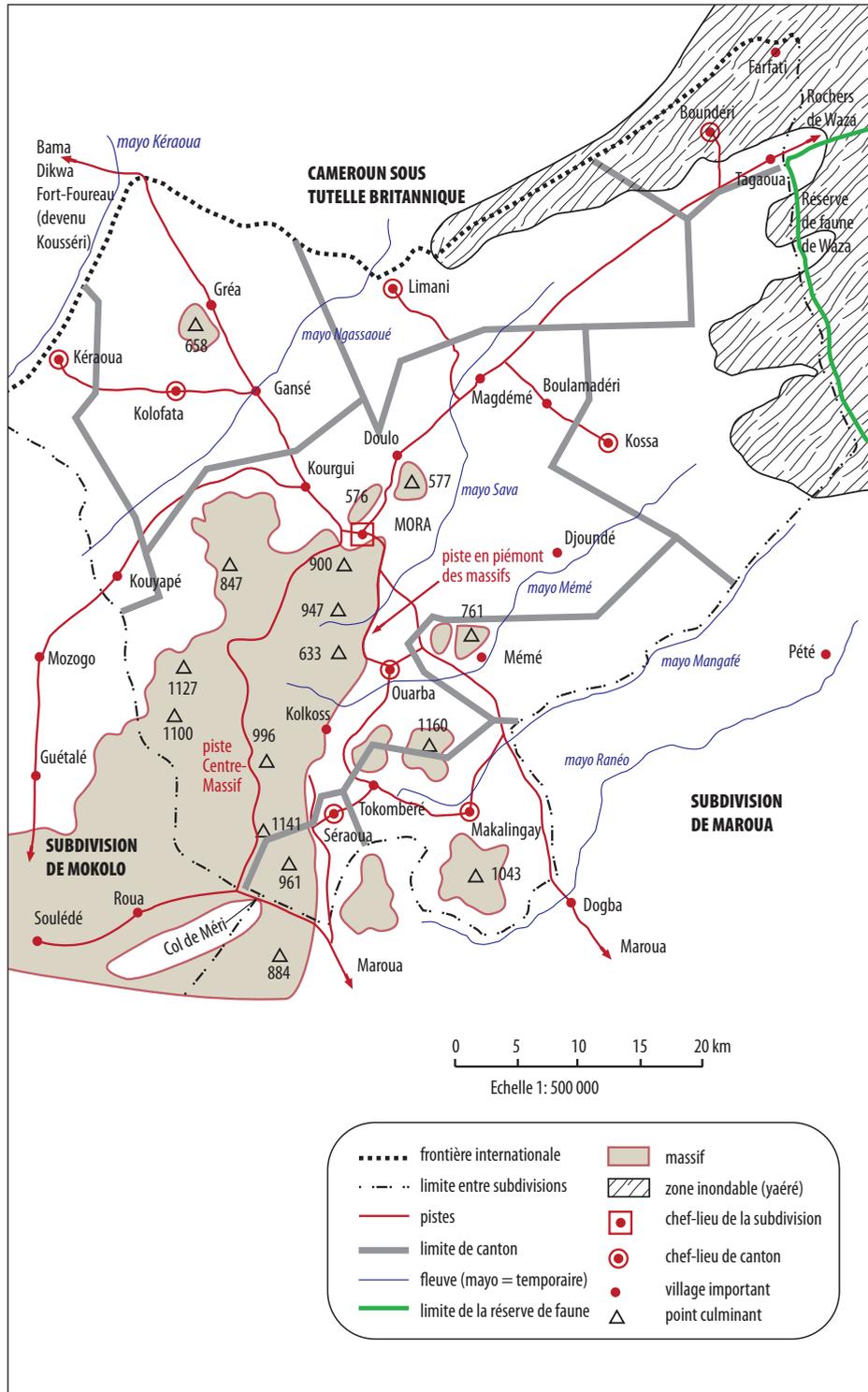
Mora devint chef-lieu de la subdivision parce que capitale du royaume Mandara. Les capitales précédentes avaient été Kérawa (XVI^e siècle) et Doulo, celle-ci détruite par le *mahdi* Rabah. Il s'agissait d'un petit village qui avait obtenu son renom régional par son actif marché plaine-massifs, spécialisé dans la vente et l'achat de captifs (essentiellement païens). Le conquérant allemand, après sa victoire de 1902 à Maroua, n'avait pas hésité à choisir le piémont de la petite colline dite des serpents, à 1 km au sud-est du village, pour y fixer la *Residentur* qui commanderait l'extrême nord du Kamerun. Ultérieurement, le poste français s'installa dans les locaux restant du fortin crénelé bâti en 1903 par Hans Dominik — les bureaux de la subdivision s'y trouvaient là en 1948. Un souvenir mérite d'être retenu : l'extrême fin du Kamerun allemand, le 18 février 1916, avec la reddition de l'unité germanique assiégée par les troupes anglo-françaises depuis 1914 sur le massif de Mora. Visibles encore, et émouvantes, se trouvaient encore en 1948, sur les hauteurs, les tombes des officiers des trois camps, victimes des combats.

Longtemps asservie au Bornou, puis son alliée vassale, la principauté païenne du Mandara avait changé de visage en 1724 quand elle se convertit à l'Islam. Elle bénéficia des savoirs et des techniques de son modèle bornouan (l'ancien Kanem), lui-même ouvert aux innovations descendues de la Tripolitaine arabe. Le royaume du Mandara devint à son tour, aux XVIII^e et XIX^e siècles un acteur régional de premier rang jusqu'au pays mousgoum et aux massifs mofou, où il entra en compétition avec les Peuls de Maroua. Il subit néanmoins les retournements de situation qui ont caractérisé ce temps de guerre permanente.

Le prince, dit Tiksé, dénommé sultan par le colonisateur, descendait d'une lignée *wandala*, ethnie dont les souches, selon certains, auraient agrégé notamment des *Maya* et des *Gamergou* — au recensement, en 1948, de Kéraoua, des hommes portant l'étui pénién sous le boubou m'avaient affirmé rester gamergou plutôt que wandala. Le *tiksé* était secondé par tout un gouvernement à la façon des chefferies bornouanes et des lamidats peuls. Les charges ministérielles revenaient de même à une noblesse pourvue de titres. Cependant, aux yeux du commandant, cet édifice monarchique souffrait de deux grandes faiblesses : la cour de Mora donnait le spectacle d'intrigues et ruses dans lesquelles les Wandala étaient passés maîtres, tandis que se percevait, dans quelques cantons,

SUITE PAGES 326 ET 327

6. LA SUBDIVISION DE MORA EN 1948



l'indocilité de communautés ethniques étrangères (Bornouans, Choa, Peuls, Mousgoum), intégrées après une conquête, mais conservant modes de vie et coutumes indépendamment de communes croyances coraniques, avec les Wandala.

Le territoire du sultanat comptait d'abord, disposés en arc de cercle extérieur, 9 cantons, unités presque historiques, puisque commandées par des chefs dynastiques, ceux-ci de la race de la majorité ethnique locale. Il comptait aussi, au cœur du royaume, le grand fief personnel du sultan, compartimenté en 5 secteurs, où résidait un notable coutumier, davantage à la merci du roi qu'un chef de canton.

Le royaume se tournait manifestement vers le Bornou où il reconnaissait ses origines. L'orographie y avait contribué comme l'histoire : sur trois côtés, il se trouvait adossé à l'isthme montagneux des Mandara ; à l'ouest au-delà du golfe de Mozogo comme au sud de Dogba, la menace peule faisait pression ; enfin au nord-est, les *yaéré* formaient une frontière telle que la subdivision de Fort-Foureau (Kousseri) n'était reliée au Cameroun, en 1948, que par la piste du contournement via Bama et Dikwa en territoire britannique.

La géographie naturelle et humaine avait été soumise à d'autres conditions encore. En premier lieu au climat sahélien, encore que des scientifiques en aient distingué les Monts Mandara, qualifiés d'enclave soudanienne (conséquence de l'altitude). La courte saison des pluies n'autorisait que des fleuves intermittents. Tous ceux-ci, descendant de la chaîne en arrachant les sols avec violence, allaient se perdre dans leurs propres dépôts détritiques, sans même atteindre l'obstacle qui les attendait : un cordon de dunes parfois large de 3 km, que l'ancienne mer tchadienne (ou lac, selon des avis) avait laissé sur sa limite côtière. La molle surélévation de ces dunes courait de Maïduguri (au Nigeria) à Yagoua, et très visible à Limani. Au-delà apparaissaient ces fameux *yaéré* caractérisant la topographie de la bordure nord-est de la subdivision. On était en présence d'une immense zone inondable jusqu'au fleuve Chari et se confondant ensuite avec les eaux du lac Tchad. Le secteur de Limani-Waza recevait son alimentation du mayo Ngassaoué. Partout ailleurs, l'apport provenait des crues débordantes des fleuves Logone et Chari. Des chenaux plus ou moins permanents pouvaient atteindre même des profondeurs de 2 à 3 mètres. Prairies herbeuses et nombreuses mares temporaires favorisaient, de longs mois durant, le pacage des éleveurs choa et peuls, dont la transhumance s'opérait en se repliant ou en avançant, selon le sens de la submersion saisonnière des terres.

Ce vaste monde des *yaéré* et des marécages avait écarté l'homme sur de grands espaces sans dissuader pour autant le monde animal. La gent ailée et la grande faune s'y étaient rassemblées, remarquables par la variété des espèces et par des effectifs impressionnants parfois. Dans les années trente, 2 000 km² de ces *yaéré* avaient fait l'objet d'un classement en réserve, vides qu'ils étaient d'installations humaines fixes. Le territoire se situait sur la subdivision de Fort-Foureau (Kousseri), en limite de Mora et de Maroua. En 1948, il n'avait d'autre accès pratique que par la piste saisonnière menant de Mora à Tagaoua. L'unique gardien, un Camerounais, logeait sur place en bordure d'un des trois pointements volcaniques de Waza et allait chaque mois à cheval toucher sa paie aux bureaux de Mora.

À vrai dire, la superficie de la réserve elle-même (les 2/3 de celle de la subdivision de Mora) aurait été restreinte sans l'assèchement saisonnier des sols au-delà de ses limites administratives. Mais elle assurait une concentration spectaculaire de la faune animale. Des perspectives touristiques incitèrent à la construction en 1951 d'un premier campement, dit boukarou, une case ronde d'une seule pièce. Au-delà de 1960, dans les années fastes du grand tourisme, d'autres bâtiments, perchés sur les rochers, reçurent la clientèle des avions qui se posaient sur une piste débroussaillée. Les voyageurs desservaient en même temps les merveilles offertes par les sites des Monts Mandara.

La réserve de Waza, à elle seule, avait encore gagné en intérêt, dès 1957, avec le retour sur son territoire d'un bon nombre de petits troupeaux familiaux d'éléphants, non agressifs, chassés d'ailleurs, ce que n'offraient guère les autres parcs du Cameroun, eux-mêmes non pourvus d'espèces sahéliennes comme les autruches ou les girafes. À l'ouest des trois rochers, une zone herbeuse humide recevait des groupes de grues couronnées qui s'y livraient à leur danse nuptiale : bondissant en l'air, toutes grandes ailes déployées, lançant alors leur cri de trompette, dansant en ronde deux par deux, enfin s'enlaçant avec leurs cous. Plus loin, des bosquets de grands arbres, coupés de halliers, les pieds baignant dans des mares où bruissaient palmipèdes et autres oiseaux par milliers. Au-delà alternaient des boisements d'acacias gommiers au tronc rouge et des terres noires striées de fentes de dessiccation ou creusées de cuvettes, trous durcis de pieds d'éléphants.

L'administrateur en poste à Mora en 1946 fut le premier à vivre là avec une épouse, seuls européens dans la subdivision — les plus proches français se trouvant les uns à Dogba, les autres à Mokolo. Il avait certes vive conscience de son isolement et de l'austérité des conditions matérielles. La communication habituelle avec le chef-lieu régional, Maroua, se faisait par cavaliers (ni téléphone, ni radio). La liaison automobile avec Maroua ou Mokolo cessait totalement pendant 2 à 3 mois 1/2 (saison des pluies), période durant laquelle les *mayo* en crue pouvaient interdire provisoirement leur traversée, même par un piéton ou un cavalier, comme aussi interdire au poste de Maroua sa propre liaison routière avec Garoua et donc avec Yaoundé.

À l'intérieur de sa subdivision le commandant disposait en saison sèche de pistes automobilisables dans 5 à 6 directions principales. Tous les autres déplacements exigeaient le délai d'une marche à pied en montagne ou d'un parcours à cheval sur la plaine. L'exemple d'une subdivision comme Mora, loin d'être exceptionnel, donne une image de ce que pouvait être, au Cameroun, 30 années après l'institution du mandat français, « le fief » d'un administrateur. L'éloignement du golfe du Bénin par où transitaient les nouveautés venues d'ailleurs restait tel qu'il avait contrarié durablement la progression des influences et des structures qui eussent conditionné des rénovations de fond. Le service public mis en place faisait presque figure de devanture symbolique. À Mora, sur le paysage non dénaturé d'une Afrique de ces latitudes, il avait plaqué un embryon d'administration gestionnaire, un poste douanier, une école à classe unique, un soupçon de médecine vétérinaire itinérante, une infirmerie sans lit d'hospitalisation, une force de police (gommiers montés, peloton de gardes camerounais), un établissement pénitentiaire. Si tous les agents étaient camerounais, seuls les cadres appartenaient statutairement à la fonction publique du Cameroun (secrétaire, comptable, moniteur de l'enseignement, douaniers) et ils provenaient du Sud. L'équipement du poste ne cachait pas son archaïsme : bois de cuisson pillé aux alentours, eau tirée des puits, lumière attendue de la lampe-tempête, bâtiments pour la plupart en briques de terre et couverts de paille sauvage. À défaut de boutique, au village de Mora, les vendeuses s'asseyaient sur le sol tandis que les âniers ambulants débattaient leur marchandise d'importation sur des nattes. Le troc concurrençait la petite monnaie, rare parce que thésaurisée en vue du paiement de l'impôt de capitation, et la coudée continuait à précéder le mètre...

Plongé pour un trop bref séjour dans un microcosme africain dont il ignorait tout, le commandant du fief de Mora, seul et isolé, s'était aventuré en tâtonnant. Au cœur des milieux naturels les plus composites qui eussent été, il devait servir conjointement de nombreux peuples, chacun avec la singularité de ses modes de vie et de ses coutumes.

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 7

Quatrième des subdivisions à administrer une partie des Monts Mandara, Guider y avait rencontré le même labyrinthe de reliefs et le même échantillonnage de peuples montagnards que ses voisins de Mora, Mokolo et Maroua, cependant que, sur son domaine de plaine, les modèles de sociétés composaient un autre patchwork.

Sur le croquis 7, la légende a gommé l'extrémité sud du territoire montagneux de Mokolo, où la piste Mogodé-Roumsiki se prolongeait vers Bourah, Tchévi et Dzaora pour aboutir à Golaza et Dourbey. L'arc de cercle colorié, de Tima à Palafamon, achève, au sud, la chaîne des Mandara. Les pics d'altitude n'y sont pas moins élevés que ceux situés sur Mokolo. Quantité de sites y manifestent les mêmes formes extravagantes du désordre minéral, mais peut-être avec des versants moins larges, de sorte que l'homme n'a pu réaliser les étonnants amphithéâtres de gradins visibles plus au nord.

Point important, une limite naturelle s'affiche clairement, celle de l'hydrographie, inscrite sur le terrain en dessous du cours du mayo Tsanaga : on a quitté le bassin du lac Tchad. Maintenant les grands fleuves — où un petit débit se maintient en saison sèche — Tiel, Oulo, Louti, appartiennent au bassin de la Bénoué (donc à celui du Niger), y compris le mayo Kebbi. Ce dernier, arrivé à l'est par le fossé d'une dépression géologique, contribue à l'alimentation de la grande plaine alluviale de la Bénoué.

Autre particularité orographique, déjà patente avec les inselbergs mofou déjà visités : de très importants massifs-îles s'alignent à courte distance du corps montagneux, de l'*hoséré* Guélong à l'*hoséré* Peské. Plus loin vers l'est s'égrène à nouveau un chapelet d'inselbergs assez volumineux, de Mousgoy à Katchéo, dont certains auraient abrité de petits groupes humains au XIX^e siècle, mais n'étaient plus occupés en 1959.

Tous les massifs servaient d'habitat à des montagnards depuis fort longtemps. Or dès le XVIII^e siècle, semble-t-il, pénétrant dans les vallées profondes ou les couloirs entre inselbergs, de petites familles peules y auraient conduit leurs troupeaux de zébus. Sans superbe ni prosélytisme coranique (pour ceux déjà soumis au Livre), sans regard sur les femmes du pays, ces bergers s'étaient fait tolérer par certains chefs païens, intéressés par la stabulation du bétail (apport fertilisant des bouses), l'échange lait contre grains, la viande des bêtes mortes. Au XIX^e siècle, le climat changea sur les piémonts quand des *ardo* (chefs de guerre peuls) et leurs cavaliers armés — Golombé, Baschéo, Sorao, Demsa —, par ultimatum et agressions, exigèrent prestations et tributs divers. Des païens exposés aux dévastations rejoignirent sur les fortifications naturelles ceux qui y étaient établis, créant des densités mal tolérées.

Quand bien même, à l'époque du mandat français, des migrations de petites fractions familiales païennes eussent migré en tous sens sur des terres plus favorables, façon de décongestionner quelques hauts-lieux, l'enfermement et l'archaïsme de quelques communautés de cette zone frappaient de pitié l'observateur en 1959. À défaut de banquettes de culture ou replats naturels, les grains de mil continuaient à se semer un à un entre trois boules de granite.

En cette année 1959, chaque communauté ethnique abordait son avenir sans perdre du regard le vécu de son passé. Les Chédé, rivés à leurs archaïsmes, voyaient fondre leurs effectifs. Ndjegn et Goudé, marginaux venus de l'ouest, se prêtaient aux influences innovantes. Les Fali, métis de cultures plurielles, tendaient à se fondre dans les sociétés étrangères auxquelles ils se mêlaient. Les rudes Daba, victimes de maîtres de leur race ou des Peuls, fatigués des péripéties de leur histoire, semblaient s'orienter vers les basses terres proches.

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 8

On remarque ici un Cameroun tourné en dérision par la largeur de 100 km que lui ont assignée les frontières coloniales. Ce tronçon, la subdivision de Guider l'occupait tout entier. Deux données naturelles s'inscrivaient sur cet étranglement. D'abord une transition climatique. Aux paysages sahéliens de l'extrême nord, se substituaient des savanes qui, vers le sud, s'enrichissaient d'espèces ligneuses et de galeries dites forestières. En second lieu, le bas-plateau s'affaissait jusqu'à un niveau de 230 m. Sa configuration allait révéler, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, des potentialités géopolitiques. Car en séparant les monts Alantika des Mandara, la trouée de Garoua faisait facilement communiquer le bassin occidental des affluents du lac Tchad avec le bassin nord-oriental de la Bénoué (au sud de la rivière Tsanaga). Ce fut ce croissant d'espaces, dont l'empire de l'Adamawa peut fit en partie son berceau. L'histoire des peuples autochtones y connut un tournant.

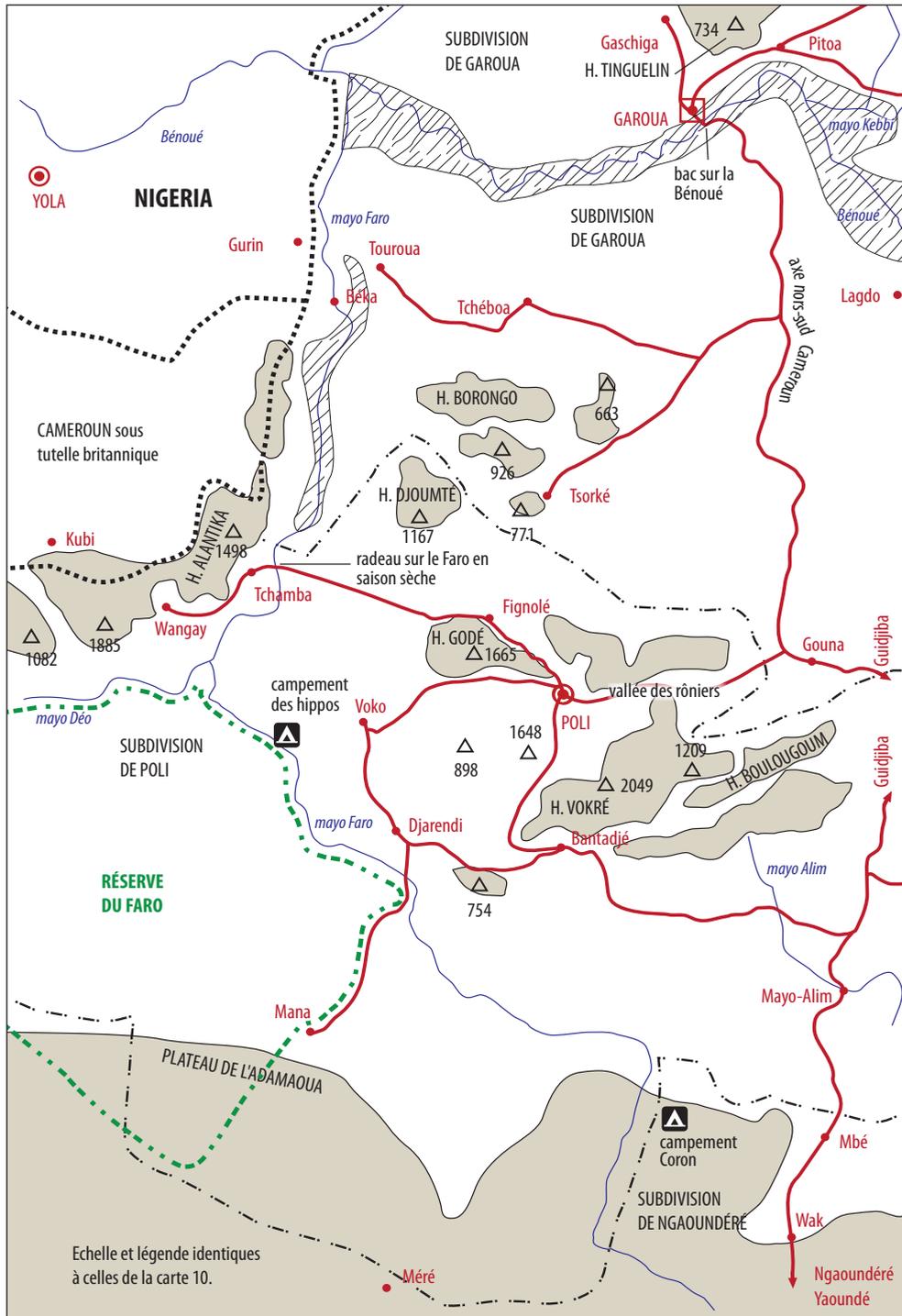
Venant de l'ouest, puis descendant vers le sud ou montant vers Kilba ou vers Maroua, les *ardo* (conducteurs) et les cavaliers du *djihad* peul, précédés des bannières blanches remises par l'émir Adama et suivis par des fantassins mercenaires, acquirent par les armes des territoires que les chefs s'approprièrent bientôt à titre de fiefs personnels. Des hostilités ouvertes ou des tensions masquées par le silence se poursuivirent entre les maîtres, dont la domination s'avérait parfois fragile, et les nations paysannes en état de dépendance, lesquelles réagissaient par des flambées de violences. Si, jusqu'en 1959, dans la subdivision de Guider et ailleurs, les vicissitudes des relations interethniques ont pu s'atténuer grâce à la vigilance des administrateurs, l'incertitude demeurait d'une cohabitation entre des valeurs sociales peu conciliables et entre des statuts humains inégalitaires. En imposant des normes innovantes issues de l'Occident, la colonisation surajouta une nouvelle cause de trouble.

Revenons sur l'orographie dont fait état la carte. Elle explique en effet pourquoi de très larges fractions autochtones, incorporées dans des principautés aux mains d'un chef d'une autre ethnie, eussent pu sauvegarder leurs originalités. Elle explique aussi que d'autres groupes eussent pu conserver leur indépendance étatique. Non seulement l'enclavement naturel des massifs avait facilité une autarcie, mais encore les innombrables pointements granitiques dispersés sur la plaine, sans être habités, avaient su être mis à profit, depuis des temps immémoriaux, comme position avantageuse, sans même parler des plissements longiformes de 650 à 850 m de hauteur absolue. Ils offraient des appuis défensifs, des nappes phréatiques, des terres enrichies par la désagrégation du granite et ils constituaient souvent plusieurs bastions disposés en labyrinthe.

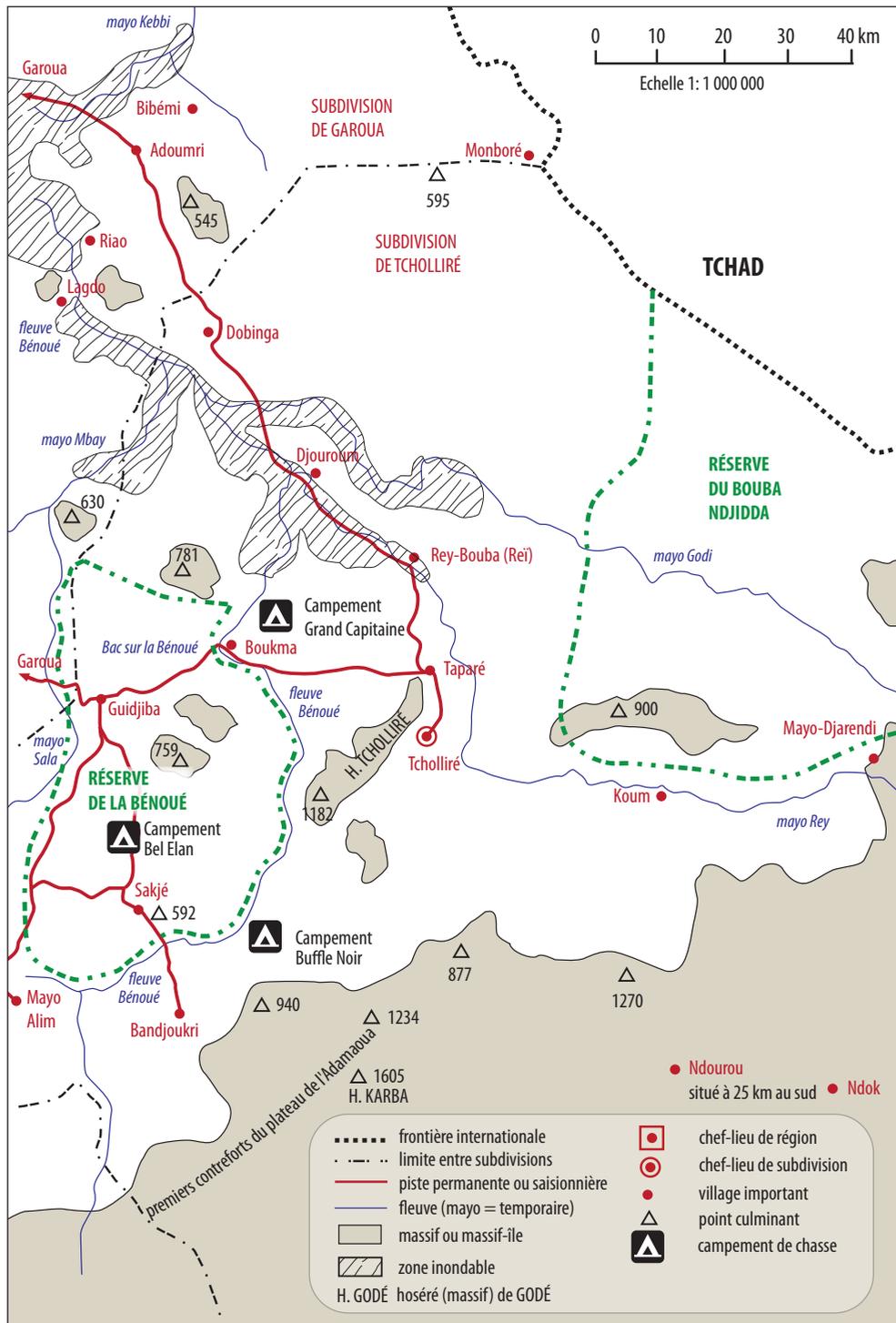
Dans les derniers temps et sur la subdivision, les féodaux avaient pris acte de l'hétérogénéité des coutumes de leurs sujets, d'autant que tous les fiefs comptaient davantage d'animistes que de Croyants. Ils avaient été conduits à modérer leur omnipotence pour éviter la fuite sur d'autres terres de producteurs de coton et d'arachides, dont ils soutiraient les substantiels prélèvements nécessaires à leur train de vie.

La coexistence ethnique avait été confirmée en 1958 par les recensements. Exemple d'un des 4 lamidats, celui de Guider : 6 700 Peuls (majorité de convertis) et 20 000 animistes décomptés dans 3 des ethnies majoritaires sur place. Exemple d'un des 8 cantons, celui de Mayo-Oulo : 1000 musulmans et 11500 animistes dans 3 des ethnies majoritaires sur place. Sur 323 villages, 49 n'acceptaient que l'autorité de l'administrateur. Sur les 112 000 recensés, 950 s'étaient déclarés chrétiens, 17900 musulmans, 94000 de religion naturelle.

9. LA RÉGION DE GAROUA EN 1956 (PARTIE OUEST)



10. LA RÉGION DE GAROUA EN 1956 (PARTIE EST)



NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 9

Les différents peuples depuis longtemps fixés sur le territoire des subdivisions de Garoua, Poli et Tcholliré, avaient vécu les mêmes péripéties au XIX^e siècle que ceux de Guider (4^e subdivision de la région de Garoua). Les notes éclairant les cartes 7 et 8 conservent donc ici leur intérêt. Le déroulement de l'histoire locale avait été bouleversé depuis que l'émir Adama, avant même qu'il eût choisi Yola pour capitale en 1840, avait poussé ses pions jusqu'aux terres camerounaises actuelles, pour y étendre l'empire peul — ce dernier s'étant constitué à la suite d'un mouvement islamique, vers 1807, à Sokoto (Nigeria).

Le grand État de l'Adamawa vint à s'effondrer en 1901 sous les coups que lui portèrent Anglais, Allemands et Français. Or les chefs de guerre désignés par l'émir — ils avaient reçu de lui les bannières blanches les habilitant au commandement, avec mission de convertir les incroyants — s'étaient peu à peu taillé plus d'une cinquantaine de fiefs aux dépens de pays païens. Mieux, ils y avaient établi leur souveraineté personnelle. La fin de l'émirat supprima leur vassalité. Quoique vaincus par les Européens et les armes de ceux-ci, ils détenaient une structure politique. Les conquérants allemands la maintinrent, puisqu'elle facilitait leur domination. Pour les populations agressées, puis soumises au XIX^e siècle, la donne ne changea donc pas.

Ainsi se perpétuèrent, sur tout le nord du Cameroun, les pouvoirs, accompagnés d'abus souvent inhumains, de féodaux demeurés dans le souvenir d'une conquête, d'un asservissement d'autrui, d'un droit sur les captifs, d'un système esclavagiste connu autrefois, le païen inspirant à certains le mépris. Les conseillers des princes leur rappelaient que tout chef d'une terre d'Islam exerçait une fonction théocratique, la plus haute qui fût. Certes, les officiers allemands, puis français, interdirent les escarmouches contre les habitants animistes et les captures d'esclaves. Mais le système oppressif d'antan avait cours, parfois manifestement, là où j'ai servi : obligation stricte de soumission, fourniture de prestations personnelles, livraison gratuite de biens matériels,... Les actes de révolte ou de vengeance des païens, voire des sujets islamisés, étaient réprimés en tant qu'atteintes à l'autorité du seigneur. L'obéissance spontanée des serfs et des affranchis leurrait souvent le colonisateur sur la nature réelle de la discipline observée.

Un mot mérite d'être dit sur un thème controversé. Pendant les deux décennies ayant suivi 1918, les subdivisions du nord furent le plus souvent confiées à des militaires français, lesquels pratiquèrent la politique de leurs prédécesseurs allemands : maintien du statu quo des droits des princes, Peuls ou autochtones. Non désireux de s'ingérer dans les débats sociaux, ces militaires laissèrent les chefs exercer leur pouvoir d'asservissement absolu sur les manants et les païens. De fréquents épisodes de turbulences, motivés ou non par des refus de soumission, ont donné lieu à des répressions très regrettables — tragédies généralement évitées sur Garoua, Poli et Tcholliré en raison du petit nombre et de la dispersion des natifs. La page se tourna lorsque les postes furent confiés à des « civils », familiers de la diplomatie et de la négociation, cependant héritiers du surnom de « commandants ».

Deux données sont vraiment spécifiques aux territoires des cartes 9 et 10. En premier lieu, les distances : les trois subdivisions totalisaient 57 000 km² (contre 3 000 pour Guider), Tcholliré égalant la Belgique en superficie. En second lieu, l'extrême faiblesse de la densité humaine (3,4 habitants par km² sur Poli, 1,1 sur Tcholliré – évaluation de 1946). D'où atomisation des hameaux animistes, rareté des pistes, inaccessibilité de la majorité des espaces.

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 10

Réunies, les cartes 9 et 10 mettent en évidence deux des traits du territoire qu'elles couvrent : l'exceptionnelle étendue des trois subdivisions représentées et la position dominante d'une vallée alluviale.

S'agissant de la vallée, on y voit une Bénoué drainant un vaste bassin et accumulant les divagations — celles-ci se poursuivant au Nigéria. La Bénoué dessine un demi-cercle au Cameroun et y tient le rôle de maître-fleuve. Les méandres du lit sont tels qu'il est permis d'en évaluer la longueur totale à 500 km. Pour finir, les eaux se mêleront à celles du Niger (voir la carte 11) après un parcours de 1400 km au Nigeria. Le sillon fluvial avait été tracé dans les temps géologiques dans un détroit marin, une branche de ce dernier étant empruntée par l'actuel mayo Kebbi, affluent permanent du fleuve.

L'étalement saisonnier des masses liquides sur les berges basses tient à la faible pente du lit. Durant l'été 1956, la Bénoué mesurait 5 km de largeur en face de Laïndé, village situé à 4 km au nord-est en amont du port de Garoua et autrefois résidence du *lamido*. En saison sèche et en aval de Lagdo — le barrage hydroélectrique n'existant pas alors — la Bénoué n'était déjà plus, selon les relevés, qu'à 195 m au-dessus du niveau de la mer, puis, en face du piton du Boklé (à l'opposé du rivage de Garoua), qu'à 184 m, enfin à la frontière nigériane, qu'à 156 m. C'est pourquoi, jusqu'en 1960, les gros navires fluviaux, pourtant à faible tirant d'eau, ne pouvaient remonter jusqu'au port de Garoua que 60 à 75 jours par an, précaire cordon ombilical du Nord-Cameroun et de la colonie du Tchad.

En ce temps-là, les hameaux, souvent non répertoriés et à l'écart total de la modernité, vivaient encore comme aux siècles passés. La carte 10 n'a pu représenter les 50 km à l'est de Mayo-Djarendi et les 70 km au sud de Ndourou, qui appartenaient au territoire de Tcholliré. Si le poste de Tcholliré, nouvellement construit, fonctionnait enfin en 1955 avec bureaux, école, résidence, il fallut attendre 1957 pour que le bac de Boukma fasse espérer une liaison avec Garoua sans longue coupure. La même année 1957, une piste auto ouvrit un accès à Touboro depuis Tcholliré, via Koum, Mayo-Djarendi et Sorombéo (186 km), annonciatrice d'un développement cotonnier prometteur (Touboro se situe près de Baïbokoum en RCA).

Pratiquement les subdivisions de Poli et Tcholliré offraient en 1956 un miroir de l'authentique Afrique noire avant sa défiguration par l'impact de l'Occident : modestes interventions des services techniques sur la piste axiale Garoua-Ngaoundéré, autorité semi-symbolique de l'administrateur de Poli secondé d'une poignée d'agents camerounais, domiciliation à Tcholliré d'un administrateur qui n'y avait eu sa résidence qu'au-delà de 1951 — décision très tardive, qu'avait gênée un accord du printemps 1915 garantissant la souveraineté du « Baba de Rei »—. Toutefois Poli et Fignolé reçurent les premiers missionnaires catholiques, un an après l'arrivée de leurs confrères à Garoua, et Touboro se souvient d'un prêtre venu en avant-coureur en 1956.

Les campements de chasse portés sur les croquis ne se substituèrent aux huttes de passage des commandants que peu à peu, quelques touristes utilisant les vols quotidiens s'arrêtant à Garoua. La grande chasse commençait à être pratiquée aux dépens d'une faune qui se déplaçait hors des réserves sur les espaces vides. Le parc le plus important, celui du Faro (3300 km²) occupait tout le sud-ouest de la subdivision de Poli et abritait les derniers rhinocéros du Cameroun. Sur Tcholliré, l'active police du *lamido* exerçait une telle surveillance qu'elle excluait presque la présence d'étrangers, même Camerounais, sur le *lamidat*. Ce type de dissuasion ne put que s'atténuer quand l'administration crut opportun d'ouvrir des terres vierges pour décongestionner des zones sahéliennes trop arides, et, de ce fait, surpeuplées.

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 11

L'espace figurant au centre de la carte est censé délimiter la zone où les peuples bamiléké se trouvaient établis en 1960. À l'origine, selon des indices appelant confirmation, des groupes venus d'ailleurs, peut-être par échelons successifs, notamment du sud de l'Adamaoua, se seraient mêlés à des autochtones dans ces mêmes lieux, mais en s'emparant du pouvoir. Des collectivités distinctes et nombreuses se seraient constituées. Auraient-elles conservé ou bien suscité entre elles des apparentements culturels? Une légitime présomption est du moins permise pour expliquer la relative unité de civilisation constatée : les hauts reliefs accidentés, de superficie modeste et plaçant les occupants hors des voies naturelles de communication, auraient joué un effet de creuset et imposé une solidarité minimale face à l'encercllement des peuples du pourtour.

Une autre observation liminaire mérite d'être évoquée : l'environnement extérieur de cet ensemble ethnique cumulait les actions politiques, économiques et culturelles d'une demi-douzaine de nations voisines. Les Bamiléké auraient tiré enseignement des comportements et des savoirs de ces étrangers, soit en adoptant des valeurs de ceux-ci, soit en remettant en cause certaines des leurs. Ils auraient en conséquence développé, au cours de leur histoire, à la fois un repli sur les certitudes de leurs traditions et une disponibilité pour adopter de nouveaux modèles de réussite.

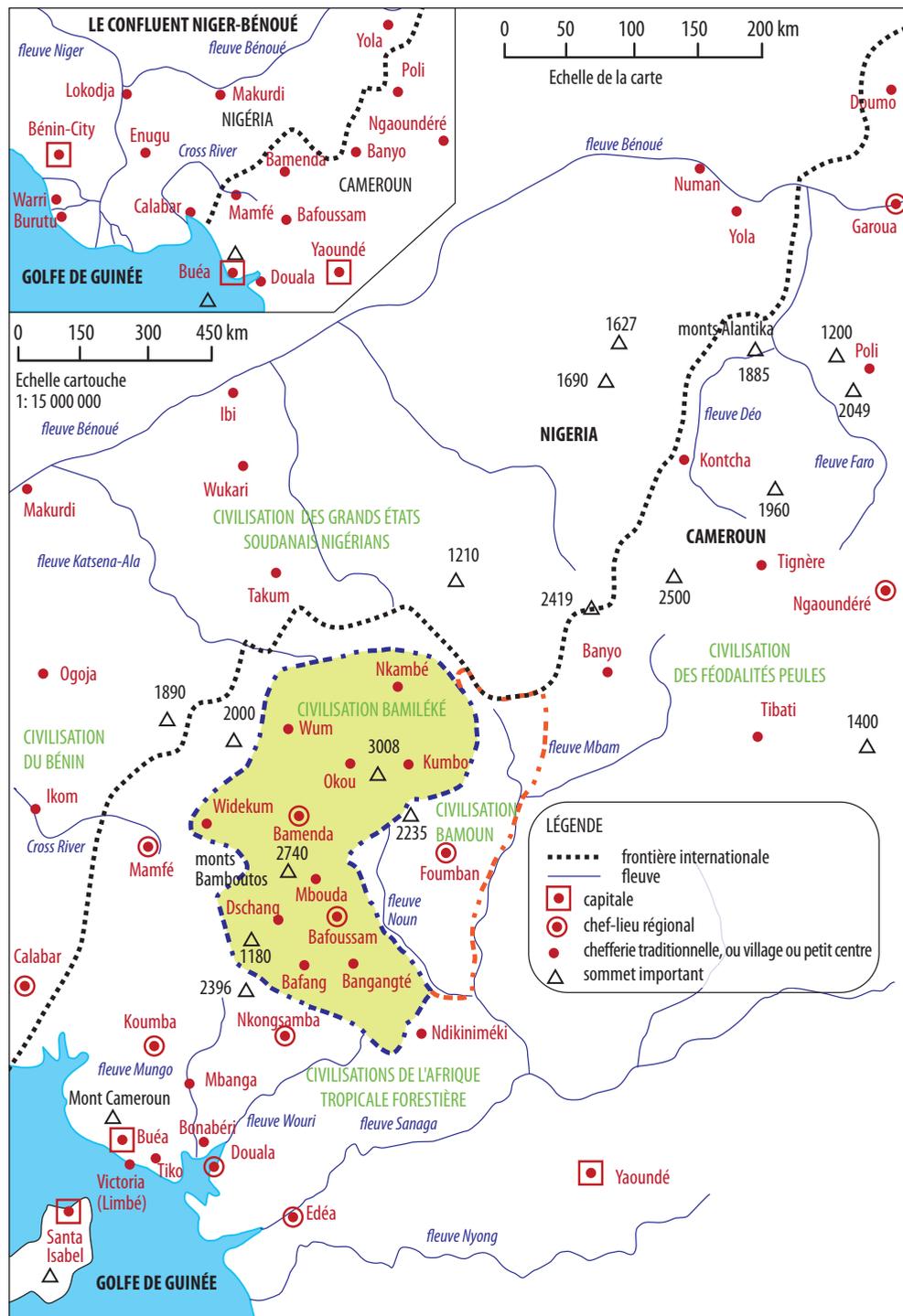
La carte localise les pays bamiléké avec trois pôles devenus vitaux pour eux : le Nigeria, l'océan Atlantique, le territoire camerounais lui-même. Elle fait entrevoir, dans une proximité plus immédiate, la partie du Cameroun qui était prédestinée à lui servir de prolongement, presque d'exutoire, à l'heure tardive de l'ordre colonial et de la liberté de circulation. En effet, à l'ouest, au sud et jusqu'à la Sanaga inférieure, des terres disponibles leur ont offert la perspective d'un desserrement de la montagne natale et des promesses d'activités lucratives. En s'y implantant, à la façon de colons souvent, les Bamiléké ont peu à peu établi le piédestal de leur puissance. La très grande moitié des Grassfields sous tutelle britannique, de leur côté, avait commencé un mouvement symétrique d'émigration vers la région plus au sud, que borde la mer.

L'environnement ouest s'était illustré, bien avant la colonisation anglaise et la création d'une Fédération du Nigeria, par la brillante et longue civilisation du Bénin. C'est sur cette façade que les chefferies bamiléké se sont montrées curieuses de sociétés plus avancées que les leurs et qu'elles ont orienté, semble-t-il, leurs principaux échanges. L'un des itinéraires piétonniers les plus fréquentés utilisait la vallée de la Cross River, dont la grande courbe débouchait sur les côtes de Calabar. Parmi les emprunts qui auraient été faits au modèle béninois, on citera l'attribution au *fon* (roi bamiléké) de pouvoirs magico-mystiques proches de ceux possédés par l'*oba* (roi du Bénin).

Quant à l'environnement nord d'autrefois, il n'avait cessé d'être une menace pour le territoire tenu par les Bamiléké en raison de forces équipées de troupes à cheval. Au XIX^e siècle, les féodalités peules en avaient pris le relais jusqu'au Bornou. Cependant, grâce à l'ordre relatif que celles-ci maintenaient sur les sentiers importants, des caravanes de Haoussa et Kanouri (Bornouans) escortés de leurs porteurs, descendaient le long de la Bénoué, dont certaines cheminaient ensuite par Ibi, Wukari et Takum, jusqu'aux King-place (marchés) bamiléké.

Du côté de l'est, ce fut bien une cavalerie qui, ayant refoulé les Bamoun au-delà du Noun, fit buter ceux-ci sur les falaises des hauts plateaux où les défenseurs bamiléké purent rejeter leurs adversaires loin sur un glacis resté depuis lors inhabité.

11. L'ENVIRONNEMENT DES PAYS BAMILÉKÉ AU DÉBUT DES ANNÉES 1960



NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 12

L'espace délimité sur la carte donne un aperçu du contour des pays bamiléké au lendemain de la réunification de ceux-ci, quadrilatère de 300 km du nord au sud et d'une largeur de 100 à 180 km. La moitié nord avait été soumise jusqu'en 1961 à la tutelle britannique, tandis que la moitié sud (7 000 km² - 400 000 hab en 1946) avait été confiée à la tutelle française. Cette dernière l'avait identifiée en créant pour elle une région distincte (chef-lieu Dschang). Une relative unité avait été reconnue au monde bamiléké à trois titres. Ces pays s'inscrivaient visiblement sur un ensemble montagneux bien différencié. Ils étaient habités par divers rameaux humains assez cousins d'origine pour que, en 1949 encore, les dissemblances entre les sociétés n'eussent justifié de considérer certains groupes comme allogènes. Enfin, quand des variantes s'observaient dans les modèles sociaux et culturels, elles se localisaient dans des communautés voisines par un effet d'apparement.

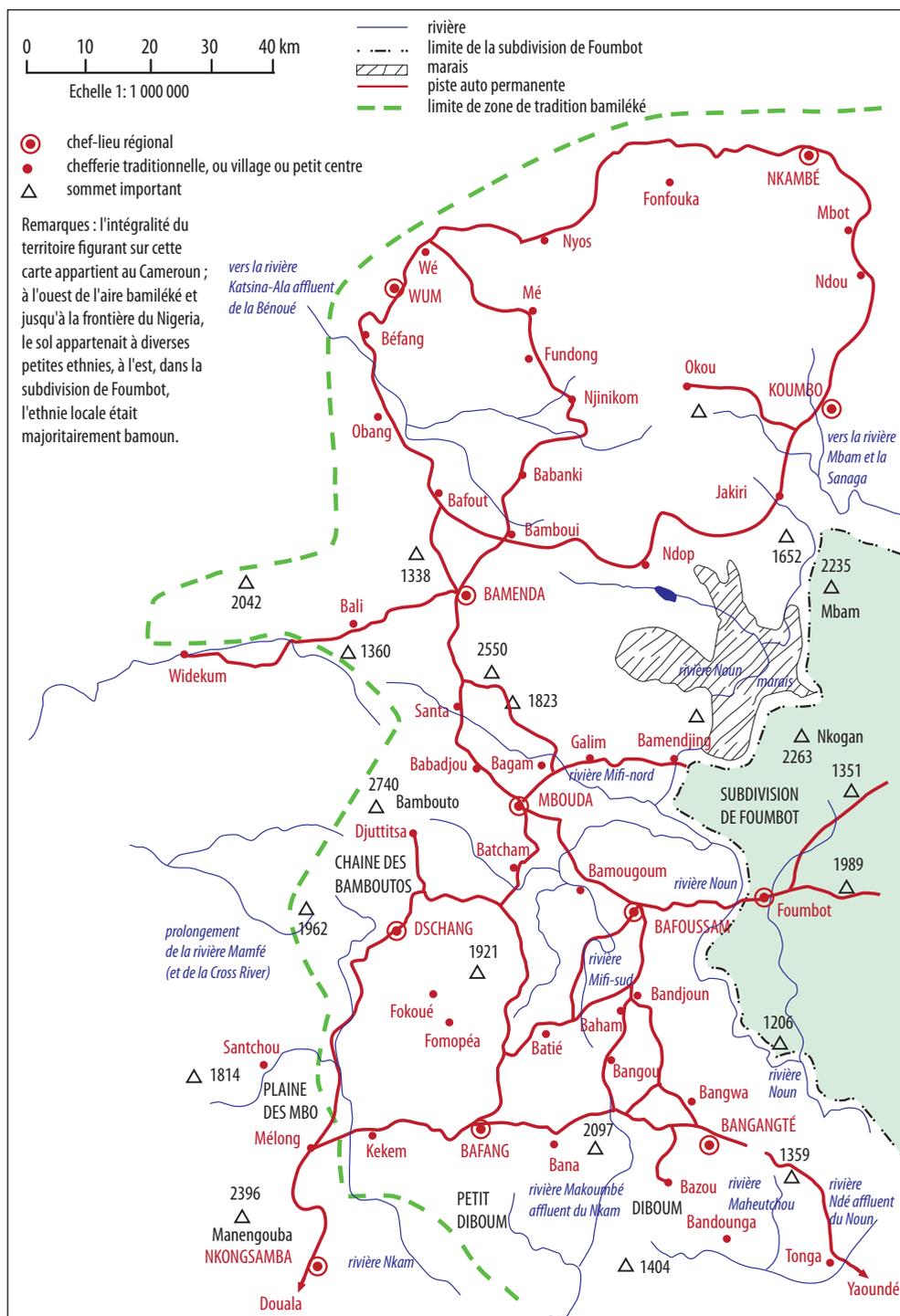
Exclusivement paysanne et dispersée en fermes familiales, la population avait dû s'adapter à des milieux contrastés. L'activité volcanique, annoncée dès les rivages par le Mont Cameroun, avait soulevé le socle granitique où prédominaient de hauts plateaux d'une altitude de plus de 1 000 m, bosselés en croupes molles, celles-ci garnies de landes de graminées. Le même volcanisme avait dressé également de puissants massifs, souvent isolés, culminants entre 1 800 et 2 200 m. Il avait même créé des bourrelets dont les sommets (de 2 000 à 2 700 m) se succédaient — tels les monts Bamboutos où, entre Djuttitsa et la dent de Babadjou, pâturaient de grands troupeaux de bovins —. Un réseau dense de ruisseaux, en amont de très nombreuses dépressions marécageuses, entretenait des boqueteaux de palmiers raphias, éléments de base de la civilisation matérielle.

Jusque vers 1950, dans ce milieu rude, aux sols de qualité inégale et souvent densément peuplés, dépourvu presque partout de pistes auto de désenclavement, les fermes n'assuraient guère qu'une survie alimentaire, de sorte que les familles se vetaient seulement de fripes — un mieux par rapport à la nudité générale des femmes avant 1940. Pour les gros travaux, les structures coutumières avaient toutefois organisé une entraide efficace. L'élite princière et les notables polygames jouissaient, pour leur part, d'une condition plus ou moins améliorée.

Historiquement murés par leur isolat naturel et la rigueur des pratiques traditionnelles, les pays bamiléké des années 1940 tirèrent la leçon de ce que le régime colonial des prestations obligatoires dans le sud-Cameroun leur avait fait découvrir auparavant. Un nombre croissant de Bamiléké quittèrent l'enfermement des montagnes et se libérèrent de leur rôle de servants des princes. Sans espoir de ressources monétaires, ils désertèrent les petites patries où cependant leur cœur restait attaché, migration qui s'amplifia.

De leur patrie, la plupart n'en gardaient qu'une image d'Epinal, celle de leur groupement natal, souvent modeste — il existait une centaine de principautés, dont quelques grands royaumes —. La très forte densité du centre-sud (Baleng à Bazou, Dschang à Bafoussam), à 1 400 m d'altitude moyenne, leur avait peut-être appris le nom de chefferies illustres. Mais la complexité du patrimoine bamiléké et la difficulté d'accéder à beaucoup de sites contraignaient le désir de connaître le pays des ancêtres. Citons quelques aspects locaux extrêmes : des savanes arbustives, dont les pâturages entre Wum et Kambé à 1 700 m d'altitude ou encore des espaces vides qu'éléphants et buffles visitaient entre fleuves Ndé et Noun ; des zones d'habitat à 2 000 m ou plus à Ndop ou entre Mbot et Koumbo ; les secteurs de très haute altitude (jusqu'à 2 740 m) des Bamboutos, que couronnaient des boisements de vrais bambous ; les vastes marais du Noun, sur lesquels glissaient des pirogues en nervures de palmiers-raphias ; les grandes réserves forestières couvrant les reliefs au sud de Fomopéa, en proximité avec la cuvette dite plaine des Mbos (alt. 700 m) et sa flore équatoriale...

12. L'AIRE DE LA CIVILISATION BAMILÉKÉ ESSAI DE DÉLIMITATION APRÈS LA RÉUNIFICATION DE 1961



NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 13

La subdivision de Bangangté réunissait dix groupements bamiléké d'un modèle traditionnel commun et aux limites jointives. Le cadre en était de hauts plateaux (1100 à 1300 m d'altitude en moyenne) dominés par des pointements de 1500 m, ceux-ci atteignant près de 2100 m dans le massif du Bana. Les sociétés, de civilisation matérielle proche, s'étaient façonnées un bocage. Ce milieu, caractéristique de l'ethnie là où des ruisselets entretenaient des palmiers-raphias, formait un quadrillage de haies vives ou de treillages. Ainsi cloisonnée dans ses parcelles — terrain de culture, parcage pour chèvres ou porcs, potager autour de logements individuels surmontés de leur dôme de chaume —, chaque famille s'isolait et chaque individu camouflait sa vie secrète. Or, en 1949, ceci ne couvrait que la moitié nord-ouest de la subdivision et on y comptait la presque totalité du peuplement. Aucun allogène non bamiléké, hormis des fonctionnaires du sud, des missionnaires, trois infirmiers bamoun à l'hôpital de Bangwa et l'administrateur.

L'autre moitié de la subdivision comprenait d'abord un *no man's land* sur la totalité de la frange orientale (large souvent de 20 km). Vide jusqu'au fleuve Noun, cette marche frontrière d'avec la subdivision de Foubot perpétuait le glacis qui avait tenu les ennemis Bamoun à distance. Il s'y ajoutait le semi-vide de la frange sud, courant depuis la frontière de la subdivision de Bafang jusqu'à celle de Foubot, sur près de 30 km d'épaisseur, entre la frontière de Ndikiniméki au sud et une ligne qui, parallèlement au nord, serait passée en contrebas de Bazou. Dans cette lointaine étuve et mis à part l'important groupement de Bandounga, la forêt tropicale du Diboum cachait quelques groupuscules disséminés où, anciennement, quelques éléments de la migration des « protobamiléké » avaient coiffé des villages autochtones en s'attribuant le titre de *fon* (roi) bamiléké.

Un dernier facteur, celui-là récent, avait contribué, de toute façon, à réduire la densité globale. Devant la pauvreté des sols, en majorité latéritiques et impropres notamment au caféier arabica, et en l'absence de ressources fruitières pourvoyeuses de monnaie comme il en existait sur Bafoussam, Bangangté était devenu le foyer principal d'émigration bamiléké vers le sud, toutes les activités rémunératrices intéressant ces colonisateurs d'un nouveau genre. Selon une estimation faite par le soussigné, les départs de Bangangté, en chiffres annuels cumulés, auraient pu atteindre le total de 25 000 à 30 000 en 1949, dont 4 000 vers les basses terres de la zone anglaise.

L'unité nationale, à ressort mythique et coutumier, se focalisait sur le chef de groupement et ses pouvoirs magiques, reçus des ancêtres. N'étaient citoyens et autorisés à vivre sur place que les descendants d'une lignée locale. La *King-place* voisinant la chefferie constituait le seul lieu de rassemblement. On y accédait par des sentes courant entre les clôtures et entrecoupées de barrières à franchir par des échelles. Cependant, dans les quartiers, des placettes se trouvaient réservées à la cérémonie des lamentations lors des funérailles.

N'existait en 1950 qu'un unique centre (quelques boutiques, des logements en briques de terre et tôles et les services administratifs) à petite distance de la plus importante des chefferies, celle de Bangangté. A proximité de Bangwa, sur la piste de Dschang, fonctionnait un hôpital protestant.

Le groupement de Bangangté n'avait pour limite présumée que le très grand fleuve Noun. Mais à peine à 10 km à l'est de la chefferie, une savane sauvage fermait l'espace humanisé. Pourtant des signes nouveaux se manifestaient le long de la piste se dirigeant vers Tonga, à une dizaine de kilomètres du centre urbain : des cultures vivrières pour la vente avaient été entreprises, que commercialisait un marché en plein air, de type paysan.

NOTES ACCOMPAGNANT LA CARTE 14

La subdivision de Bafoussam, limitrophe de celle de Dschang depuis le confluent des deux Mifi jusqu'à la limite ouest de Batié, occupait la partie centrale des pays bamiléké de la zone française. En réalité, la bordure nord devint, vers 1953, celle de la subdivision de Mbouda, à laquelle, détachés de Dschang, furent alors attribués les reliefs les plus hauts et les moins peuplés. Bafoussam assemblait, d'un seul tenant, 17 groupements indépendants. Ces nations historiques, certes inégales en nombre d'habitants (de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers) et en puissance économique, présentaient des traditions matérielles et des coutumes assez homogènes. La même orographie structurait ce territoire : plateaux ondulants entre 1100 et 1300 m, massifs pointant leurs sommets à près de 1600 m, plusieurs châteaux forts culminant à 1700 et 1900 m. Il était même, à Baleng, une silhouette rare au Cameroun, un beau cratère volcanique égueulé.

Les deux saisons des pluies et la pluviométrie renforcée du climat d'altitude alimentaient un bassin hydrographique principal, celui de la Mifi-sud. La rivière rejoignait, au nord-est, le grand fleuve du Noun — appelé localement Mifi-nord —, dont les divagations ne devaient pas cesser jusqu'au Mbam, mais longeraient d'abord, à distance, la retombée des hauts plateaux. Tout comme à Bangangté (carte 13), un *no man's land* évoquait les anciens champs de bataille. Mais ici, la même bande nord-sud inhabitée se doublait d'un énorme espace, dit « Rive gauche du Noun » que l'autorité française avait initialement incluse dans la subdivision de Bafoussam. Cette Rive gauche, toujours sans habitations en 1954, avait pourtant, depuis peu, donné des signes de métamorphose. Plusieurs chefs, bien conseillés, s'y étaient constitués des domaines privatifs de caféiers désignés du nom des chefferies colonisatrices (Bafoussam I, Bangou I, Bandjoun I, Baham I, Bayangam I). La variété arabica pouvait convenir à cette altitude frisant les 1000 m, les sols eux-mêmes répondant aux besoins de la plante.

Le poste de commandement de la subdivision avait été choisi à proximité de la chefferie de Bafoussam pour devenir un carrefour routier (voir la carte). Cet objectif avait été atteint assez tôt quand fut construit, vers l'est, un pont sur le seul site qui s'y prêtât sur le Noun. Dès lors le poste de Bafoussam maîtrisa des liaisons automobilisables en étoile : vers Mbouda et Bamenda, vers Dschang, vers Bafang et Douala par le col de Fotouni, vers Bamendjou et Batié, vers Bangangté et Yaoundé, enfin vers l'au-delà du Noun et Foumbot. Cette dernière piste évacuait le café bamoun des grandes concessions européennes, menait vers les exploitations minières de Mayo-Darlé, puis, précairement, vers Banyo-Ngaoundéré-Garoua-Maroua. Rappelons qu'au lendemain de 1945, les ingénieurs escomptaient que le tracé Foubot-Banyo-Ngaoundéré, une fois rénové, deviendrait l'axe de desserte du Nord-Cameroun depuis Douala. La route nationale Bafoussam-Banjoun-Baham-Batié-Bafang ne fut envisagée qu'au-delà de 1954.

La modeste bourgade de Bafoussam prit le tournant de son destin quand, en 1954, lui fut reconnue la personnalité juridique d'une commune mixte. Jusque-là, sans eau ni électricité, avec ses rues en terre mal drainées, avec ses maisonnettes basses en matériaux légers, elle demeura une cendrillon sans apparence.

Le pays profond, quant à lui, présentait à la même date les aspects contrastés d'une humanité en recherche d'elle-même : chefferies figées dans le lustre de leurs traditions, nuées de *market-boys* et leurs modestes marchandises arrimées sur un vélo, grands commerçants voilant leur puissance, fortes paysannes bourreaux de travail, exploitants terriens assez fûtés pour spéculer, leurs congénères restés les façonniers du bambou et des clôtures, catéchistes et moniteurs chrétiens suscitant un réseau de communautés en parallèle avec les associations coutumières, développement des va-et-vient entre les fermes et les diasporas.

14. LA SUBDIVISION DE BAFOUSSAM EN 1954

